

OFF

151R4

A13/B65

1939a

INVENTAIRE
DES
RESSOURCES
NATURELLES
ET
INDUSTRIELLES
1937

COMTÉ MUNICIPAL DE
BONAVENTURE





Bibliothèque Nationale du Québec

AVIS TRÈS IMPORTANT

Ce rapport est strictement confidentiel et n'est pas destiné au public. Les renseignements qu'il contient sont pour l'information exclusive des autorités supérieures des gouvernements fédéral et provincial.

Ministère des Affaires Municipales,
de l'Industrie et du Commerce de
la Province de Québec.

SECRET

On 10 June 1954, the following information was received from the
Director of the Central Intelligence Agency, Washington, D.C.
The information was received from the Director of the Central Intelligence Agency,
Washington, D.C.

Information was received from the Director of the Central Intelligence Agency,
Washington, D.C.

OFF

ISIRY

A13/B65-

1939a

TABLE DES MATIERES

	Pages
PRESENTATION	1
DELIMITATION DU COMTE	3
NOTES HISTORIQUES	3
ASPECT PHYSIQUE	
TOPOGRAPHIE	4
HYDROGRAPHIE	4
CLIMAT	5
POPULATION	9
SYNTHESE DE L'ECONOMIE DU COMTE	
AGRICULTURE	12
COLONISATION	20
INDUSTRIE FORESTIERE	21
PECHERIES	26
GEOLOGIE ET RESSOURCES MINERALES	29
LES ARTS DOMESTIQUES	32
FORCES HYDRAULIQUES	33
AUTRES INDUSTRIES	34
TRANSPORTS	36
TOURISME	37
MONOGRAPHIES DES MUNICIPALITES ET DES COLONIES DU COMTE	38
CONCLUSION	164

INDEX DES CARTES

1-	Comté de Bonaventure	4a
2-	Ste-Germaine-de-l'Anse-aux-Gascons	38a
3-	Port-Daniel	44a
4-	Shigawake	54a
5-	St-Godfroy	58a
6-	Hope	62a
7-	Paspebiac	66a
8-	Paspebiac-Ouest	70a
9-	New-Carlisle	72a
10-	St-Siméon	82a
11-	St-Charles-de-Caplan	84a
12-	Musselyville	90a
13-	New-Richmond	94a
14-	Grande-Cascapédia	100a
15-	Maria	102a
16-	Carleton	108a
17-	Carleton-sur-Mer	112a
18-	St-Omer	118a
19-	Restigouche-Est	136a
20-	St-Laurent-de-Matapédia	138a
21-	Restigouche-Ouest	142a
22-	St-Alexis-de-Matapédia	146a
23-	St-François-d'Assise	150a
24-	St-Fidèle-de-Restigouche	162a

Montréal, le 25 janvier 1939.

A l'honorable Ministre
des Affaires Municipales,
du Commerce et de l'Industrie,
Hôtel du Gouvernement,
QUEBEC.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de l'inventaire des ressources naturelles effectué au cours de l'été 1937 dans le comté municipal de Bonaventure, en vertu d'une loi adoptée par le Gouvernement provincial.

OBJET DE L'INVENTAIRE

La loi pour établir l'inventaire de nos ressources naturelles (1 Edouard VIII, 2e session, 1936, ch. 4), sanctionnée le 12 novembre 1936, autorise le gouvernement "à procéder à l'inventaire des ressources naturelles de la province pour permettre:

- 1° D'en établir la valeur et de connaître les avantages qu'elles peuvent offrir à l'activité de notre population;
- 2° De surveiller plus étroitement l'exploitation de nos richesses, de diriger à meilleur escient la production industrielle et agricole, d'assurer l'exploitation rationnelle de nos bois, de nos minerais, de nos pêcheries et de notre houille blanche;
- 3° D'adapter l'industrie, grande ou petite, aux ressources et aux besoins particuliers de chaque région;
- 4° De procurer du travail aux jeunes, de leur ouvrir des carrières et d'utiliser leurs talents et leurs énergies."

MODE DE TRAVAIL

L'inventaire a été préparé, en collaboration avec les divers ministères intéressés, par l'Office de Recherches économiques, rattaché au ministère du Commerce.

La péninsule de Gaspé a été la région choisie pour le commencement de cet inventaire. Nous y avons compris les comtés municipaux de Bonaventure, Gaspé-Est, Gaspé-Ouest, Matapédia et Matane. Les enquêteurs se sont aussi rendus aux Iles-de-la-Madeleine.

L'équipe affectée à l'inventaire dans le comté municipal de Bonaventure était composée des personnes suivantes:

- M. Arthur Villeneuve, professeur à l'Ecole Polytechnique, chef de l'équipe;
- M. Louis Cloutier, professeur à la Faculté des Sciences de l'Université Laval;
- M. Charles Gagné, professeur à l'Ecole supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière;
- M. Omer Boucher, diplômé de l'Ecole Polytechnique.

En utilisant la documentation accessible, le personnel de l'Office de Recherches économiques prépara pour chacun des enquêteurs un dossier de la vie économique du comté. Ce dossier, accompagné de rapports, de cartes, etc., leur fut remis avant leur départ.

Munis de questionnaires imprimés, les enquêteurs se sont présentés chez MM. les curés, les maires et secrétaires de municipalités, les agronomes, les propriétaires ou gérants d'entreprises, les secrétaires d'associations agricoles, chez des cultivateurs, des colons, des pêcheurs, des marchands, etc., bref chez tous ceux qui dans chaque agglomération leur ont paru le plus aptes, de par leurs fonctions et leur connaissance du milieu, à les renseigner aussi exactement que possible. Ils se sont enquis de la situation en ce qui concerne notamment la population, l'agriculture, la colonisation, l'industrie en général, l'exploitation forestière, les pêcheries et les arts domestiques.

LE RAPPORT

Le présent rapport touchant le comté municipal de Bonaventure réunit dans ses diverses parties des renseignements que nous ont fournis la documentation existante et le travail effectué sur place. La compilation et la rédaction sont pour partie l'oeuvre de M. Omer Boucher et pour partie celle de l'Office de Recherches économiques.

On trouvera tout au long de ce rapport d'assez abondantes données statistiques. Elles étaient indispensables aux enquêteurs pour apprécier l'importance, la variété, l'équilibre ou le déséquilibre de la production, le degré d'exploitation des ressources, l'orientation et les tendances générales de l'économie.

L'enquête n'avait toutefois pas une fin statistique; les enquêteurs n'ont donc pas effectué un recensement. Parmi les statistiques présentées ici, il en est qui nous ont été fournies par les entreprises intéressées: ainsi, celles de la coupe du bois en forêt, du travail du bois dans les scieries, de la production des établissements qui préparent le poisson, etc. Elles sont censées être exactes. D'autres, notamment celles qui ont trait à l'agriculture (étendues cultivées, superficies consacrées aux diverses cultures, rendement, cheptel, revenus, etc.) sont des approximations, des évaluations, des moyennes. A la vérité, il ne saurait s'agir que de cela, et on ne doit pas s'attendre de trouver ici une rigoureuse exactitude statistique. Elle est d'ailleurs manifestement impossible à obtenir en des matières comme celles-ci. Malgré leur bonne volonté et leur désir de fournir aux enquêteurs des renseignements aussi exacts que possible, les informateurs ne peuvent donner que des approximations. Par exemple, on ne mesure pas mais on estime simplement la superficie ensemencée en avoine ou en orge; à moins d'effectuer un recensement, on ne peut donner exactement le nombre de têtes de bétail dans une municipalité; aucun pêcheur ne peut dire exactement combien de livres de tel ou de tel poisson il a prises au cours d'une saison de pêche; aucun cultivateur ne peut dire, car il ne tient généralement pas de comptes, exactement combien lui ont rapporté ses ventes de produits agricoles, etc. Même lorsque le dénombrement est possible (cultivateurs, fermes), il arrive souvent qu'on ne s'entend pas sur le sens des termes. Dans tous les cas, il reste aux enquêteurs le devoir d'interpréter avec soin et de la façon la plus rationnelle les données recueillies, d'écarter celles qui, pour une raison ou pour une autre, paraissent suspectes.

Dans ce rapport du travail exécuté sur place, les enquêteurs présentent des suggestions dont la mise en pratique serait de nature, croient-ils, à améliorer l'utilisation des ressources naturelles du comté et le sort de ses habitants.

ÉTUDE DES SOLS

En même temps que les équipes affectées à l'inventaire des ressources naturelles poursuivaient leur travail dans la péninsule, d'autres équipes organisées par le ministère de l'Agriculture et le ministère du Commerce faisaient le relevé géologique et minéralogique des sols cultivés de la Gaspésie. En outre, des équipes du ministère de la Colonisation effectuaient les classifications des sols cultivables dans la même région. Les rapports de ces équipes, sans être annexés à ceux que présente l'Office de Recherches économiques, en constituent néanmoins partie.

REMERCIEMENTS

Nous avons le devoir de remercier ici de l'aide qu'ils nous ont apportée dans la préparation et la conduite de l'enquête les divers minis-

tères intéressés et leur personnel, chefs de service et autres, qui nous ont assistés de leurs conseils et qui se sont imposé un travail parfois considérable pour nous fournir les renseignements dont nous avons besoin. Nous devons les mêmes remerciements aux très nombreux informateurs que nous avons consultés. La collaboration de tous nous a été indispensable.

DELIMITATION DU COMTÉ

Le comté municipal de Bonaventure comprend le district électoral de Bonaventure, que les statuts refondus de Québec, 1925, décrivent comme suit:

"Le district électoral de BONAVENTURE est borné au nord-est, par le district électoral de GASPE, dont il est séparé par la ligne de division entre les cantons de PORT-DANIEL et de NEW-PORT et son prolongement jusqu'à sa rencontre avec la limite nord-est dudit district électoral de BONAVENTURE; au nord-ouest, par les districts électoraux de GASPE, MATANE, MATAPEDIA et RIMOUSKI, étant séparé de ces districts électoraux par une ligne droite formée de la ligne de division entre les deux cantons de MILNIKEK et de MATALIK, et de son prolongement, vers l'ouest, jusqu'à la rivière PATAPEDIA, et, vers l'est, jusqu'à sa rencontre avec le prolongement de la ligne séparant les deux cantons de PORT-DANIEL et de NEW-PORT et qui forme la limite nord-est dudit district électoral; au sud, par la rivière Ristigouche et la baie des Chaleurs, et à l'ouest, par la rivière Patapédia."

Ce district électoral, ainsi borné, comprend la seigneurie de SHOOLBRED, les cantons de ANGERS, ASSEMETQUAGAN, CARLETON, COX, FLAHAUT, HAMILTON, HOPE, MANN, MARCIL, MARIA, MATAPEDIA, MILNIKEK, NEW-RICHMOND, NOUVELLE, PATAPEDIA, PORT-DANIEL, RISTIGOUCHE, ROBIDOUX et WEIR, un territoire non organisé et les îles les plus rapprochées situées en tout ou en partie vis-à-vis de son territoire, sauf celles de la rivière Ristigouche."

Le comté de Bonaventure renferme les municipalités de paroisses de: St-Alexis-de-Matapédia, St-Bonaventure-de-Hamilton, St-Charles-de-Caplan, St-François-d'Assise, Ste-Germaine-de-l'Anse-Gascons, St-Jean-l'Evangéliste, St-Laurent-de-Matapédia, St-Omer, St-Siméon; les municipalités des cantons de: Carleton, Hope, Mann, Maria, New-Richmond, Port-Daniel (Part.E.), Port-Daniel (Part.O.), Ristigouche-Ouest, Ristigouche-S-E., St-Godefroy; les municipalités de: Carleton-sur-Mer, Escuminac, Grande-Cascapédia, Hope-Est, Musselyville, New-Carlisle, Paspébiac, Paspébiac-Ouest, St-Fidèle-de-Ristigouche, (1) Shigawake; et les colonies suivantes: St-Jean-de-Matapédia (en arrière de St-François-d'Assise), St-Fidèle et St-Conrad-de-Parzham (canton Ristigouche-est), l'Alverne (Escuminac), St-Jean-de-Bréboeuf (canton Nouvelle), St-Louis (St-Omer), St-Elzéar-de-Bonaventure (Bonaventure), St-Isaac-Jogues (en arrière de Paspébiac et Hope).

(1) La municipalité de St-Fidèle-de-Ristigouche a été érigée le huit septembre 1937. Au moment de notre enquête elle n'était encore qu'une colonie. C'est pourquoi elle est considérée comme telle dans le présent rapport.

NOTES HISTORIQUES

Avant même de prendre possession du Canada au nom du roi de France, Cartier entra dans la baie qui baigne la côte du comté de Bonaventure et la nomma "Baie de Chaleur" à cause, probablement, de la température élevée qui y régnait à ce moment. A son retour en France, l'explorateur malouin raconta les prises merveilleuses que faisaient les indigènes du pays qu'il venait de découvrir, et ses récits ne tardèrent pas à amener nombre de Français à organiser des expéditions de pêche sur les côtes gaspésiennes.

Ces pêcheurs cependant ne s'établirent pas en permanence au pays: une fois la saison de pêche terminée ils retournaient en France. Ce n'est qu'en 1638, que des colons véritables s'établirent en Gaspésie, lorsqu'un certain nombre d'Acadiens se groupèrent près de l'embouchure de la rivière Ristigouche et y fondèrent une colonie qu'ils nommèrent la Nouvelle-Rochelle. D'autres établissements furent par la suite fondés, et plus particulièrement après la dispersion des Acadiens, en 1755, alors qu'un grand nombre d'entre eux vinrent s'établir le long de la rive nord de la baie de Chaleur.

Quelques années plus tard commença l'immigration anglo-saxonne. Plusieurs pêcheurs des Iles Jersey et Guernesey, attirés par les

récits sur l'abondance du poisson, vinrent s'établir le long des côtes gaspésiennes. Puis à la suite de la Sécession des Etats-Unis, un grand nombre d'habitants de la Nouvelle-Angleterre demeurés fidèles à la couronne britannique s'établirent le long de la baie de Chaleur, de sorte que vers 1800, la population du comté de Bonaventure était en grande majorité de langue anglaise: aujourd'hui encore, on compte un certain nombre de municipalités où l'anglais est la langue de la majorité des citoyens: Escuminac, Grande-Cascapédia, New-Carlisle et Shigawake.

Le gouvernement s'intéressa plus activement par la suite à la colonisation de la région et la population augmenta graduellement, tant par la venue de nouveaux colons, des Canadiens-français pour la plupart, que par l'accroissement naturel de la population. Aujourd'hui, à la suite de cette colonisation et de la forte natalité chez les Canadiens-français, la région compte une population d'au delà de 32,000 habitants, dont plus des trois-quarts sont d'origine française.

TOPOGRAPHIE

Le comté de Bonaventure occupe toute la partie méridionale de la Gaspésie et sa surface s'élève doucement vers le nord depuis la baie de Chaleur jusqu'à sa limite septentrionale. La contrée s'élève graduellement ensuite jusqu'aux monts Shickshocks. C'est un territoire très tourmenté, non pas tant par les montagnes que l'on y rencontre que par les ravins, les gorges et les vallées profondes et escarpées qui s'y trouvent. Le terrain, d'aspect assez plan, est entrecoupé de nombreux ruisseaux et rivières coulant au fond de gorges profondes aux parois abruptes. Il en est ainsi de la grande Cascapédia, dont la vallée, la plus longue de la Gaspésie, n'est qu'un long et profond couloir qui s'élargit ou s'étrécit selon la nature des roches avoisinantes. Les montagnes du comté sont de peu d'importance. Le mont le plus élevé est le Tom Bear, pic de 2,000 pieds d'altitude, qui a donné son nom à la petite chaîne montagneuse qui l'entoure, et qui couvre la partie septentrionale du canton Guéguen pour se prolonger ensuite vers l'est jusqu'à Percé. Un peu plus au sud, dans les cantons Weir et Honorat, se trouve une autre région montagneuse dont l'altitude varie de 1,000 à 1,300 pieds. Le mont Charles, dans la même région, atteint 1,500 pieds. L'érosion, qui ne s'est guère faite sentir dans l'intérieur, a laissé quelques sommets le long de la côte. Ces sommets constituent les monts Escuminac, 1,745 pieds, Carleton, 1,830 pieds, et Maria 1,230 pieds.

La côte, si peu découpée au nord de la péninsule, présente ici de nombreuses indentations dont les principales sont l'estuaire de Ristigouche, les baies de Nouvelle, de la Cascapédia et de Port-Daniel, et les pointes Miguasha, Bonaventure et Black Cape.

De nombreuses plages de sable ou de gravier sous forme de flèches littorales, de barres d'embouchure de baie et de barres cuspidées, caractérisent les côtes de la baie de Chaleur. On voit de belles flèches littorales à la pointe Miguasha et aux environs de St-Omer, tandis que les plus belles barres cuspidées se rencontrent à Paspébiac, Carleton et New-Carlisle. Les barres d'embouchure de baie qui enferment, sauf un étroit passage appelé goulet, l'eau de la baie, sont nombreuses dans la région. La baie, ainsi fermée par une barre de sable, se nomme barachois. Les principaux barachois du comté sont ceux de l'embouchure du ruisseau Glenburnie, du ruisseau Harrison, de la rivière Bonaventure et de la rivière Nouvelle.

Coleman signale quelques terrasses marines dans le sud de la péninsule gaspésienne. Mentionnons celles de New-Richmond, 185 pieds de hauteur; de Carleton, 175 pieds, et celle de Bonaventure, qui s'étend tout le long de la côte sur une distance de huit milles jusqu'à Paspébiac. Ces terrasses, on le sait, sont un grand facteur de l'activité humaine dans la région.

HYDROGRAPHIE

Toutes les rivières du comté de Bonaventure coulent dans une direction nord-sud et se déversent dans la baie de Chaleur. Les plus importantes sont la Bonaventure, la Petite et la Grande Cascapédia, la Nouvelle, la Matapédia, la Patapédia et la Restigouche; ces deux dernières constituent les limites ouest et sud-ouest du comté. La Matapédia, dont le bassin de 1,500 milles carrés s'étend en partie dans le comté de Matapédia et en partie dans le comté de Bonaventure, débouche tout au fond de la baie de Chaleur. La Grande Cascapédia, qui draine avec ses nombreux affluents une superficie de plus de

1,050 milles carrés, prend sa source dans Matane par ses branches Ouest, Nord-Ouest, et Saumon, tandis que les ruisseaux Seventeermile, Berry Mountain et Indian Falls lui apportent les eaux de la partie occidentale du comté de Gaspé-ouest. La petite Cascapédia prend sa source dans le comté de Gaspé-Ouest; elle draine une surface de 603 milles carrés. La rivière Bonaventure origine elle aussi du comté de Gaspé-Ouest; son bassin de drainage couvre 650 milles carrés. La rivière Nouvelle prend sa source dans le Sud du comté de Matane et s'étend sur une longueur de 50 milles environ pour drainer une étendue de 510 milles carrés. De nombreuses autres rivières de moindre importance arrosent aussi le comté. Mentionnons entre autres: les rivières Port-Daniel, Hall, Grand Nord, Skimenac, Escuminac, Assemetquegan et Millstream.

Plusieurs de ces rivières y compris la Grande-Cascapédia, sont, à partir de quelques milles de leur embouchure, encaissées au fond de vallées profondes et étroites caractéristiques de la Gaspésie. Un certain nombre de ces cours d'eau sont par ailleurs propices au flottage du bois pendant que d'autres possèdent des rapides et des chutes susceptibles d'être aménagées. Les pêcheurs de saumon ont longtemps retardé, par leur opposition, l'aménagement de pouvoirs hydrauliques principalement sur les rivières Matapédia, Petite et Grande Cascapédia. Aujourd'hui comme on le verra au chapitre des forces hydrauliques, plusieurs chutes de faible importance sont aménagées.

CLIMAT

Les différents auteurs qui traitent du climat gaspésien se plaignent de la rareté des stations météorologiques et du manque de précision des données climatiques, qui sont basées sur des périodes d'observations trop courtes; plus souvent même, le nombre d'années pendant lesquelles les observations ont été effectuées n'est pas indiqué.

Avant d'analyser les diverses données météorologiques de la région, voyons, afin d'avoir une idée générale du climat gaspésien, quels sont les facteurs qui l'influencent. Les plus importants, à part l'altitude et la latitude sont: (1^o) des courants d'air humide venant de l'Atlantique qui causent d'abondantes précipitations; (2^o) un grand courant d'air venant du nord qui abaisse la température en hiver et la tient plus fraîche en été; et, (3^o), des dépressions barométriques causées par la rencontre des aires de basses pressions venant du Saint-Laurent, et des courants d'air chaud et froid venant respectivement du sud et du nord.

Ces dépressions, dont le centre est plus au sud, attirent au-dessus de la péninsule, des courants d'air froid venant du nord et du nord-ouest, qui maintiennent la température gaspésienne plus froide en hiver, et plus fraîche en été, que dans les régions correspondantes des provinces maritimes. Il résulte aussi de ces différents facteurs, que les climats du nord, du sud et de l'intérieur de la péninsule, diffèrent les uns des autres selon qu'ils sont plus ou moins bien protégés contre eux. La différence, comme on le verra par les chiffres suivants n'est pas aussi considérable qu'on semble le croire généralement.

La plupart des stations météorologiques de la péninsule sont situées sur le littoral: Cap Chat, Cap-Madeleine, Gaspé, Percé, Bonaventure. Depuis quelques années cependant, on fait des observations à Grand-Cascapédia (St-Jules), Causapscau, et Barrage Métis. On possède aussi une série d'observations de trois ou quatre ans, à la mine Federal, en plein centre de la Gaspésie. Pour obvier au petit nombre de stations météorologiques de la péninsule, on utilise les chiffres de certaines stations avoisinantes: Pointe-au-Père, à soixante milles de Matane, et Dalhousie, sur la rive sud de la Baie-des-Chaleurs, à deux milles du comté de Bonaventure. Nous avons donc à notre disposition pour l'étude du climat de la région, les chiffres recueillis aux stations suivantes: Pointe-au-Père, Cap-Chat, Gaspé, Bonaventure, Causapscau et Dalhousie, dont les tableaux ont été préparés par le Service Météorologique du Canada; et ceux de Cap-Madeleine, Percé et Grand-Cascapédia (1) que l'on trouve dans certaines publications officielles et dans l'ouvrage de Blanchard (2). Nous ajoutons les chiffres de la station météorologique de Montréal, comme base de comparaison.

TEMPERATURES MOYENNES (en Farenheit)

	<u>Janvier.</u>	<u>Avril.</u>	<u>Mai.</u>	<u>Juin.</u>	<u>Juillet</u>	<u>Août.</u>	<u>Sept.</u>
CAP MADELEINE	11	33	44	54	60	59	61
PERCE	-	33	44	54	59	60	53
GRAND CASCAPIEDIA	4	33	44	54	60	56	48

- (1) Ces trois stations sont de création récente.
 (2) L'Est du Canada Français, Tome 1, page 25.

POINTE-AU-PERE

	<u>PRECIPITATION</u>		<u>TEMPERATURE (F)</u>		
	<u>Pluie</u>	<u>Neige</u>	<u>Max.</u>	<u>Min.</u>	<u>Moy</u>
Janvier	0.22	22.8	49	-32	9.0
Février	0.16	18.0	46	-31	10.4
Mars	0.63	22.9	58	-25	21.6
Avril	1.17	8.0	73	0	33.6
Mai	2.77	0.6	80	19	44.4
Juin	3.21	T.	83	28	52.7
Juillet	3.18	-	90	34	57.8
Août	3.11	-	88	35	55.7
Septembre	2.98	T.	82	24	49.7
Octobre	3.09	1.8	74	11	40.4
Novembre	1.90	14.4	68	9	29.4
Décembre	0.40	23.1	59	27	16.5

GASPE

	<u>PRECIPITATION</u>		<u>TEMPERATURE (F)</u>		
	<u>Pluie</u>	<u>Neige</u>	<u>Max.</u>	<u>Min.</u>	<u>Moy.</u>
Janvier	0.16	22.8	18.4	-1.8	8.4
Février	0.29	18.8	20.8	-2.0	9.4
Mars	0.60	21.5	30.5	10.2	20.4
Avril	1.61	17.5	41.5	24.5	33.0
Mai	2.57	1.5	53.6	35.5	44.6
Juin	2.76	--	66.5	44.5	55.5
Juillet	2.51	--	75.6	51.5	63.6
Août	2.62	--	72.1	53.7	62.9
Septembre	2.20	--	63.1	41.1	52.1
Octobre	3.32	1.3	53.1	32.9	43.0
Novembre	2.07	7.5	36.9	21.7	29.3
Décembre	0.74	19.5	26.0	7.8	17.9

MONTREAL

	<u>PRECIPITATION</u>		<u>TEMPERATURE</u>		
	<u>Pluie</u>	<u>Neige</u>	<u>Max.</u>	<u>Min.</u>	<u>Moy.</u>
Janvier	0.85	31.4	53.0	-26.0	12.7
Février	0.72	26.1	47.0	-24.0	14.3
Mars	1.45	19.5	61.0	-15.0	24.6
Avril	1.69	5.3	77.0	8.0	41.3
Mai	3.01	0.1	89.0	23.0	52.9
Juin	3.21	-	92.0	38.0	63.9
Juillet	3.95	--	95.0	47.0	69.1
Août	3.35	--	90.0	43.0	66.1
Septembre	3.46	--	90.0	33.0	58.5
Octobre	3.13	1.4	80.0	21.0	46.0
Novembre	2.26	11.7	68.0	0.0	33.3
Décembre	1.17	25.2	59.0	-21.0	19.6

CAP CHAT

PRECIPITATION

TEMPERATURE (F)

	Pluie	Neige	Total	Moyenne
Janvier	0.19	16.8	1.87	11.5
Février	0.04	18.3	1.87	12.9
Mars	0.21	17.4	1.95	22.9
Avril	0.35	9.1	1.26	33.5
Mai	1.80	1.5	1.95	43.7
Juin	2.63		2.63	53.8
Juillet	2.46		2.46	60.4
Août	2.58		2.58	58.5
Septembre	2.03		2.03	51.4
Octobre	2.13	2.1	2.34	41.4
Novembre	0.67	10.4	1.71	31.2
Décembre	0.16	19.5	2.11	18.8
			24.76	

DALHOUSIE- N.B.

PRECIPITATION TOTALE

TEMPERATURE (F)

		Max.	Min.	Moyenne
Janvier	3.04	18.	-1	9
Février	2.60	21	2	11
Mars	2.65	31	11	22
Avril	1.84	43	24	33
Mai	2.43	56	36	46
Juin	2.94	67	46	57
Juillet	3.40	73	53	63
Août	3.39	71	52	61
Septembre	2.77	63	44	54
Octobre	3.04	50	34	42
Novembre	2.92	36	23	30
Décembre	2.65	24	9	17
	33.67			

BARRAGE DU LAC METIS

PRECIPITATION

TEMPERATURE (F)

	Pluie	Neige	Total	Max.	Min.	Moyenne
Janvier	.54	2.57	3.11	44	-42	6.8
Février		20.1	2.01	49	-40	5.0
Mars	.26	23.9	2.66	49	-30	19.1
Avril	1.44	9.75	2.42	76	- 2	37.1
Mai	2.10	1.1	2.21	87	19	45.9
Juin	4.08	.57	4.13	94	35	69.4
Juillet	4.22		4.22	96	32	62.7
Août	3.71		3.71	95	32	60.9
Septembre	3.24		3.24	80	24	52.1
Octobre	2.65	3.4	2.99	76	16	40.9
Novembre	1.22	15.2	2.74	66	-10	27.2
Décembre	.12	24.6	2.58	42	-21	10.3
			36.02			

BONAVENTURE- Qué

PRECIPITATION

TEMPERATURE (F)

	Pluie	Neige	Total	Max.	Min.	Moyenne
Janvier	0.28	22.0	2.48	44.	-19	13.8
Février	0.19	11.7	1.36	60	-25	14.0
Mars	0.78	13.4	2.12	54	-20	24.8
Avril	1.96	1.8	2.14	60	7	35.6
Mai	2.68		2.68	75	28	46.6
Juin	2.85		2.85	86	30	56.6
Juillet	3.23		3.23	86	40	63.9
Août	3.47		3.47	89	32	61.2
Septembre	3.50		3.50	77	28	54.0
Octobre	3.26	T.	3.26	69	22	44.4
Novembre	1.45	5.1	1.96	59	- 7	31.4
Décembre	0.23	19.5	2.18	50	-20	18.7
			31.23			

CAUSAPSCAL

<u>PRECIPITATION TOTALE</u>		<u>TEMPERATURE (F)</u>		
		<u>Max.</u>	<u>Min.</u>	<u>Moyenne</u>
Janvier	2.86	13	-8	2
Février	1.93	18	-4	7
Mars	2.11	30	8	19
Avril	2.09	42	21	32
Mai	2.52	58	34	46
Juin	2.99	69	44	57
Juillet	3.13	75	49	62
Août	3.22	71	47	59
Septembre	2.81	62	39	50
Octobre	3.44	49	29	39
Novembre	3.14	35	21	28
Décembre	2.42	20	6	13
	32.66			

Ces tableaux, à défaut de données plus complètes et plus précises, et malgré les erreurs auxquelles ils peuvent prêter, à cause de la durée variable des périodes d'observations, ne manquent pas d'être intéressants. Ils décèlent les différences qui existent entre les climats des diverses régions de la péninsule, et entre ceux-ci et celui de la métropole. Pour nous permettre d'analyser plus facilement ces données, groupons les chiffres de températures moyennes par saisons. Nous aurons:

	<u>HIVER</u>	<u>PRINTEMPS</u>	<u>ETE</u>	<u>AUTOMNE</u>
Cap-Chat	14.4	33.4	57.6	41.3
Mine Federal	7.7	33	57.3	36.3
Gaspé	11.9	32.7	60.7	41.4
Bonaventure	15.5	35.7	60.6	43.3
Causapscaal	7.3	32.3	59.3	39
Pointe-au-Père	11.96	33.2	55.4	37.8
Dalhousie	12.3	33.7	60.3	42
Barrage Métis	7.37	34	64.3	40
Montréal	15.5	39.6	66.4	45.9

Remarquons tout d'abord que l'hiver est beaucoup plus rigoureux à l'intérieur de la péninsule: mine Federal, Causapscaal Barrage Métis, que partout ailleurs. La température d'hiver est aussi basse à Gaspé qu'à Cap Chat sur la Côte nord de la péninsule, de même qu'à Dalhousie et Bonaventure dans la Baie-des-Chaleurs. A Bonaventure, la température moyenne des mois d'hiver est la même qu'à Montréal. En été, par contre, Montréal est beaucoup plus chaud que toutes les stations de la péninsule. Le thermomètre s'y maintient en moyenne de 6 à 10.° plus haut qu'à Causapscaal, Gaspé, Cap-Chat, ou Bonaventure. Partout, les précipitations, neige et pluie, sont assez abondantes et se répartissent à peu près également entre toutes les saisons, avec un léger maximum dans les mois d'été. Elles sont plus fortes à l'intérieur de la péninsule, où elles varient de 43.5 à 49 pouces à la mine Federal. Blanchard signale des précipitations annuelles de 47.10 pouces à Grand Cascapédia et 43.38 pouces à Percé. Elles sont de 32.49 pouces à Gaspé, de 31.23 pouces à Bonaventure, de 32.66 pouces à Causapscaal, et de 24.76 seulement à Cap-Chat.

En somme, partout le climat semble propice à l'agriculture puisque, même à la mine Federal, en plein centre de la péninsule, à une altitude de 1,830 pieds, on récolte des légumes, des pommes de terre et même des céréales. Dans cette région, cependant, région des hauts plateaux intérieurs, les gelées sont parfois à craindre en plein été. Tout le long de la Côte par contre, et dans la vallée de la Matapédia, le climat n'entrave d'aucune façon l'agriculture.

Les labours commencent vers le milieu de mai dans les comtés de Matane, Matapédia et Gaspé-Ouest, et quelques jours plus tôt dans les paroisses de l'est et du sud de la péninsule.

A Paspébiac, Hope, Mann, St-Omer et quelques autres paroisses du comté de Bonaventure, les labours commencent même au début du mois. Les semences suivent partout les labours de quatre ou cinq jours, alors que les dernières fortes gelées du printemps sont passées. La fenaison a lieu dans la dernière quinzaine de juillet et la récolte des céréales, vers la fin du mois d'août et le début de septembre. Dans la partie sud et est de la Gaspésie, les récoltes de même que les semences, sont en avance d'une semaine ou deux sur celles de la partie nord. Dès les premiers jours d'octobre, les gelées détruisent les jardinages, et les labours d'automne doivent se faire avant le début de novembre, alors que la première neige couvre le sol. Pendant l'hiver, le sol est protégé par une couche de neige qui varie de 36 à 60 pouces. Les statistiques officielles nous apprennent en effet qu'il tombe en moyenne par année, plus de 6 pieds de neige à Bonaventure, plus de 8 pieds à Gaspé et à Cap Chat, et 11 pieds à Percé, et jusqu'à 15 pieds à l'intérieur de la péninsule.

POPULATION

Depuis 1871, le comté de Bonaventure n'a pas retenu, d'un recensement à l'autre, l'accroissement naturel de sa population. En effet, alors que le taux de celui-ci était annuellement supérieur à 20 pour 1,000, l'augmentation réelle de dix ans en dix ans n'a jamais atteint ce chiffre. Elle a même été aussi basse que 3 pour 1,000 pendant la décade 1911-21.

Au total, comme l'indique le tableau no 1 la population du comté de Bonaventure est passée de 15,923 qu'elle était en 1871, à 32,432 en 1931. Soit une augmentation de 16,500 en 60 ans, ce qui n'est pas considérable si l'on songe que, par le seul fait de son accroissement naturel, la population du comté devrait être le double de ce qu'elle est aujourd'hui.

TABLEAU No 1

Population des municipalités de Bonaventure aux recensements décennaux depuis 1871.

	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931
Carleton.....	1,104	1,100	1,078	1,061	709	1,214	882
Carleton-sur-Mer...	-	-	-	-	-	-	648
Escuminac.....	-	-	-	-	-	528	588
Grande-Cascapédia..	-	-	-	-	-	-	548
Hope.....	1,459	1,824	2,114	2,411	2101	1,170	1212
Mann.....	635	730	808	931	893	555	1,133
Maria.....	2,138	2,298	2,433	2,460	2,342	1,946	2,172
Musselyville.....	-	-	-	-	481	630	657
New-Carlisle.....	-	1,525	991	1,027	1,104	1,273	1,316
New-Richmond.....	1,815	1,893	2,050	2,318	2,789	2,711	2,390
Paspébiac.....)	2,845	1,568	1,749	1,759	1,994	2,110	(1,790
Paspébiac-O.....)							(1,604
Port-Daniel E.....)					(720	818	823
Restigouche N.O....)	1,370	1,670	1,977	2,509	(891	985	942
	575	339	579	922	713	(469	551
Restigouche S.E....)						(357	312
St-Alexis-de-							
Matapédia.....	848	1,297	1,273	1,799	1,575	1,923	933
St-Benoit	-	-	-	-	-	-	434
St-Bonaventure-de-							
Hamilton.....	1,484	1,367	2,328	2,862	3,657	2,780	2804
St-Charles-de-Caplan	-	1,069	1,305	1,990	1,756	1,646	1,582
St-Elzéar.....	-	-	-	-	-	-	399
St-François-d'Assise	-	-	-	-	-	-	891
St-Germain-de-l'Anso-							
aux-Gascons(E & O.)	-	-	-	-	1,153	1,153	1,186
St-Godefroi.....	-	-	-	-	548	1,409	1,446
St-Jean-l'Evangélistel,650	2,228	2,150	2,446	2,226	1,780	1,942	
St-Laurent-de-Mat-							
pédia.....							
(miguasha).....	-	-	-	-	865	839	1,067
St-Omer.....	-	-	-	-	685	612	884
St-Siméon.....	-	-	-	-	-	942	1,222
Shigawake.....	-	-	-	-	-	-	578
Autres parties.....	-	-	-	-	171	545	348
Réserves indiennes..	-	-	-	-	727	677	746
	15,923	18,908	20,835	24,495	28,110	29092	32,432

De 1931 à 1937

Depuis le commencement de la crise économique, l'émigration de la population du comté de Bonaventure a graduellement diminué et l'on peut dire qu'au cours des dernières années, l'immigration lui était égale sinon supérieure. Aussi la population du comté est-elle passée de 32,432 qu'elle était au recensement de 1931 à quelque 36,000 en 1937. Le tableau no 11 nous indique la population des paroisses et missions du comté d'après les renseignements recueillis par les enquêteurs:

TABLERAU NO 11

Population des paroisses canoniques et missions

Paroisses canoniques

Ste-Germaine-de-l'Anse-aux-Gascons.....	1200
St-Georges-de-Port-Daniel.....	1932
St-Godefroi.....	1851
Notre-Dame-de-Paspébiac.....	3695
St-Etienne-de-New-Carlisle.....	1447
St-Bonaventure-de-Hamilton.....	2960
St-Siméon.....	1250
St-Charles-de-Caplan.....	1713
St-Alphonse-de-Caplan..... (musselyville).....	778
Sts-Anges-Gardiens de Cascapédia.....	2426
St-Jules-de-Marin.....	1398
St-Brigitte-de-Maria.....	1342
St-Joseph-de-Carleton.....	1647
St-Omer.....	1000
St-Jean-l'Evangéliste.....	1783
Ste-Anne-de-Restigouche.....	1570
St-Laurent-de-Matapédia.....	1125
St-Alexis-de-Matapédia.....	1385
St-François-d'Assise.....	1304
St-André-de-Restigouche.....	585
	32,391

Missions (colonies)

L'Alverne.....	630
St-Elzéar.....	625
St-Fidèle-de-Restigouche.....	620
St-Jean-de-Brébeuf.....	400
Routhierville.....	350
St-Jean-de-Matapédia.....	400
St-Isaac-Jogues.....	300
St-Louis.....	300
St-Conrad-de-Parzham.....	100
Mills treem.....	50
Milnikok.....	50
	3,825
	36,216

D'après les "Statistiques municipales", la population du comté était de 31,831 âmes en 1936. Remarquons que ce chiffre se rapproche sensiblement de celui que nous avons recueilli pour l'ensemble des paroisses canoniques et qui est de 32,391 (1936-37). A ce chiffre, il faut ajouter cependant celui de la population des missions et colonies du comté qui est de 3,825, ce qui porte la population totale du comté à plus de 36,000 âmes.

Les "Statistiques municipales" ne tiennent pas compte de la population des colonies situées en territoire non-organisé. Il semble en être ainsi, dans certains cas du moins, de la population des colonies dont le territoire est compris dans les limites mêmes d'une municipalité. Ainsi la colonie de l'Alverne, comprise dans les limites de la municipalité de Mann, compte une population de 625 âmes, alors que, d'après les "Statistiques municipales", la population globale de la municipalité ne serait que de 750 personnes. Un autre exemple est celui de la municipalité de Restigouche Sud-Est qui, d'après les "Statistiques municipales", comptait, au 30 juin 1936, une population de 358 âmes et qui,

le 27 août 1937, était partagée en deux municipalités d'au moins 300 âmes chacune. Il paraît bien douteux que la population de Restigouche Sud-Est ait soudainement doublé d'une année à l'autre. Il semble plus logique de supposer que le chiffre de 358 pour la population de la municipalité de Restigouche Sud-Est n'incluait pas la population de la colonie St-Fidèle pourtant comprise dans ses limites.

Ces deux cas ne sont probablement pas les seuls et il semble que l'on doive ajouter le chiffre de la population des colonies au chiffre que donnent les "Statistiques municipales" pour la population du comté de Bonaventure.

Voici ce qui semble confirmer cette supposition.

En 1937, la population catholique du comté était, d'après le "Canada Ecclésiastique", de 30,076 âmes. Si l'on ajoute à ce chiffre la population non catholique du comté, qui était de 5,569 en 1931- et nous avons tout lieu de croire qu'elle n'a pas diminué depuis- nous obtenons pour l'ensemble du comté une population de plus de 35,600 personnes, ce qui se rapproche sensiblement du chiffre de 36,216, que les enquêteurs ont recueilli.

Origine ethnique de la population

Comme nous l'avons vu dans les notes historiques du début, la population du comté, qui il y a un siècle était en majorité de langue anglaise, est aujourd'hui aux trois-quarts d'origine française. Certaines municipalités telles que Escuminac, Grande Cascapédia, New-Carlisle, Shigawake, Port-Daniel-Ouest et St-Laurent-de-Matapédia sont cependant en majorité habitées par des gens de langue anglaise.

Le tableau suivant tiré du recensement fédéral de 1931 nous donne pour chaque localité du comté la population d'origine britannique, française ou autre (dont 733 indiens).

TABEAU NO 111

Origine raciale de la population

	Total	Britannique	Française	Autres
Ste-Germaine-de-l'Anse-aux-Gascons.....	1,186	111	1,026	49
Port-Daniel-Est.....	823	37	779	7
Port-Daniel-Ouest.....	942	519	415	8
Shigawake.....	578	383	215	-
St-Godefroi.....	848	13	834	1
Hope.....	1,212	383	819	10
Paspébiac.....	1,790	130	1,660	-
Paspébiac-Ouest.....	604	152	452	-
New-Carlisle.....	1,316	1,080	216	20
St-Bonaventure-de-Hamilton.....	2,304	295	2,473	36
St-Siméon.....	1,222	64	1,153	-
St-Charles-de-Caplan...	1,582	143	1,432	7
St-Alphonse-de-Caplan (Musselyville).....	657	10	646	1
New-Richmond.....	2,390	1,040	1,345	5
Grande-Cascapédia.....	548	472	76	-
Maria.....	2,172	442	1,728	2
Carleton-sur-Mer.....	643	32	615	1
Carleton.....	882	39	842	1
St-Omer.....	884	11	873	-
St-Jean-l'Evangéliste...	1,942	316	1,625	1
Escuminac.....	588	449	139	-
Mann.....	1,133	308	824	1
Restigouche-Est.....	312	155	155	2
St-Laurent-de-Matapédia..	67	664	400	3
Restigouche-Ouest.....	551	66	484	1

	Total	Britannique	Française	Autres
St-Alexis-de-Matapédia	933	15	918	-
St-François-d'Assise.....	891	--	891	-
St-Basile.....	434	-	434	-
St-Elzéar.....	399	1	397	1
Réserves indiennes.....	746	3	25	718
Autres parties.....	348	14	333	1
	32,432	7,327	24,229	876

Croyance religieuse de la population

Toujours d'après le recensement fédéral de 1931, la population du comté se répartit comme suit entre les principales Eglises:

Catholiques.....	26,863
Eglise unie.....	1,918
Anglicans.....	1,049
Presbytériens.....	1,045
Autres.....	757

Occupations de la population

L'agriculture est la principale occupation de la population du comté. La pêche et l'industrie forestière emploient aussi un bon nombre de gens, comme on le verra plus loin. Ce sont là, avec le commerce et l'artisanat, les seules occupations de la population puisque l'industrie proprement dite est inexistante dans le comté.

Mouvement futur de la population

Il semble bien que le mouvement d'émigration, que la crise a nécessairement ralenti, reprendra dès que la situation économique paraîtra plus brillante dans les autres parties de la province qu'elle ne l'est dans le comté même. Pour empêcher cette émigration en grand nombre de jeunes gens et de jeunes filles du comté vers les centres industriels et les villes, comme dans le passé, il faudra ou bien trouver de nouvelles sources d'emploi ou bien rendre plus stables et plus rémunérateurs les modes de vie actuels.

AGRICULTURE

Comme tous les recensement décennaux effectués par Ottawa, celui de 1931 donne au comté de Bonaventure une population exclusivement rurale. Même, en 1931 Bonaventure comptait parmi tous les comtés québécois le plus fort pourcentage de population agricole: 76,3%. Ces faits démontrent bien l'importance de l'agriculture dans l'économie du comté.

Cependant, quiconque connaît quelque peu la situation sait que les occupants de ferme n'y vivent pas exclusivement d'agriculture et surtout ne pratiquent pas l'agriculture intensive. Bien au contraire, bon nombre d'habitants de Bonaventure s'adonnent à une agriculture d'appoint et de caractère fort primitif.

L'agriculture d'appoint n'est cependant pas générale dans toutes les municipalités. Elle ne domine que dans l'Anse-aux-Gascons, Port-Daniel-Est, Paspébiac, New-Carlisle, Saint-Laurent et dans certains arrondissements de Shigawake, Saint-Godefroi, Bonaventure, Saint-Siméon, Caplan, Nouvelle et Mann. Dans les milieux où elle prévaut, la superficie en culture par ferme n'atteint pas 15 acres et l'on ne fait pas de culture intensive; de là, l'obligation pour les occupants du sol de chercher leur subsistance dans la pêche, les travaux de l'extérieur, - (Campbellton, Chandler; forêt, chemin de fer, etc.) ou les secours directs. Les travaux agricoles dans ces endroits se font quand on a des loisirs. Dans le comté on dit que ceux qui vivent de la sorte ne sont pas de vrais cultivateurs. Nous avons cru devoir établir le nombre actuel des cultivateurs à un peu plus de 4,000.

L'agriculture, après avoir alimenté en partie les marchés locaux et ceux de Campbellton, de Dalhousie et de Chandler, ne compte guère dans la province comme fournisseuse de denrées, si ce n'est pour des envois occasionnels de produits avicoles, de beurre et d'animaux.

Etendue moyenne

Les chiffres du recensement de 1931 sont assez révélateurs au sujet de l'étendue des fermes. Ils nous apprennent que, parmi les 3,894 occupants de fermes du comté, - dans lequel on a relevé alors moins de 425 acres en jardins maraîchers ou en vergers, - près de 1,500 avaient des terres de moins de 50 acres de superficie totale (partie non défrichée incluse); que les terres étaient en moyenne de 93 acres, et que la moyenne de l'étendue défrichée de toutes les fermes du comté n'atteignait que 50 acres, dont une vingtaine seulement étaient sous culture.

Quatre-vingt-treize acres de terre à cultiver, c'est une étendue bien suffisante dans la plupart des cas, mais, outre qu'un bon nombre de fermes ont beaucoup moins que cela et qu'une petite partie seulement est défrichée, il faut tenir compte de deux tendances qui ne peuvent manquer d'avoir de profondes répercussions sur l'économie agricole du comté.

En effet, les conditions ne sont pas les mêmes dans chaque partie du comté. Dans l'ensemble du territoire, les choses se passent depuis 30 ans à peu près comme dans presque tous les autres comtés ruraux québécois: le nombre total des exploitations agricoles va diminuant si l'on s'en rapporte aux recensements. Cette diminution du nombre des fermes est la conséquence de la tendance à la grande propriété dont témoignent encore les chiffres officiels. En effet, le nombre des petites propriétés va diminuant d'une façon prononcée et constante, tandis que celui des grandes accuse une légère augmentation.

Mais, en dépit de cette tendance pour l'ensemble du comté, si l'on en croit des informateurs, - que les données des recensements ne contredisent pas pour les paroisses dont on parle, - dans certains des endroits, où l'agriculture d'appoint est à la mode, il faudrait compter avec la manie toujours répandue de subdiviser les fermes. Principalement dans certains centres anciens du comté, les fermes sont déjà trop petites parce que l'on y pratique depuis des générations le morcellement de la propriété foncière. Paspebiac est l'endroit le plus caractéristique de cette tendance dans Bonaventure. Or les informateurs prétendent que les jeunes gens élevés sur des propriétés déjà morcelées manifestent encore beaucoup d'inclination à s'établir dans leur paroisse natale, sur des parcelles de plus en plus réduites, et qu'il est souvent difficile de les engager à s'implanter ailleurs sur des lots assez vastes pour pratiquer une agriculture d'entretien ou commerciale.

En tous cas, ce qui est sûr, - les réponses des informateurs le démontrent bien, - c'est qu'il est impossible de pratiquer avec des chances de profit la culture des céréales, des pommes de terre et des plantes fourragères, ainsi que l'industrie laitière, sur des exploitations agricoles de moins de 25 acres de terre améliorée. Mais si la tendance au morcellement des propriétés pose des problèmes, l'on s'explique mal, d'un autre côté, la tendance opposée, vu que la partie défrichée des fermes reste encore beaucoup trop faible.

En réalité, au point de vue strictement agricole, seule l'étendue défrichée compte. Or, considérée sous cet angle, les fermes sont partout trop petites dans le comté. Entre autres inconvénients de ces petites fermes, signalons le suivant: en 1931, le cultivateur de Bonaventure payait \$1.08 de taxes par acre de terre défrichée sur de la terre valant \$29.72 l'acre, alors que celui de Berthier en payait \$0.61 sur de la terre valant \$60.51 l'acre; celui de Beauharnois, \$0.92 sur de la terre valant \$101.40 l'acre; celui de la Beauce, \$0.58 sur de la terre valant \$37.40; celui de Bagot, \$0.69 sur de la terre valant \$61.73; celui d'Arthabaska, \$0.46 sur de la terre valant \$32.30. D'autres causes contribuent aussi à hausser les taxes par acre dans Bonaventure.

Qualité des sols

D'une façon générale, les sols sont fertiles. Ils se composent de terre franche, de terre légère, de terre forte et de terre noire. Dans l'ensemble du comté, la terre franche domine. Ce type se rencontre surtout dans la partie ouest du comté; à partir de Restigouche-Ouest, il est presque l'unique type. Après la terre franche, par ordre d'importance, viennent la terre légère, la terre forte puis la terre noire.

Les sols du comté de Bonaventure, comme ceux du reste de la Gaspésie, sont acides. On les amende au moyen de chaux. Une partie de cette chaux est importée et une partie est tirée des dépôts qui se trouvent ici et là dans le comté. On commence également à faire usage d'engrais chimiques. Les engrais de mer - varech, poisson, etc. - qui étaient utilisés autrefois, se font de plus en plus rares.

L'état d'égouttement des terres est satisfaisant. La configuration générale favorise le bon égouttement des terrains. Cependant, à certains endroits il faudrait quelques travaux. Ces travaux n'existent pas toujours ou ne sont pas toujours en bon état.

Les productions

Ce qui frappe le plus l'observateur des conditions de la production agricole dans le comté, c'est le petit nombre de productions pratiquées par la grosse majorité des cultivateurs. On fait du foin, un peu d'avoine et de pommes de terre. Les cultures de blé (celle-ci aurait augmenté depuis 1931), d'orge, de grains mélangés, de luzerne, de navets, ainsi que l'horticulture, ne comptent guère que chez quelques-uns.

La production animale se ressent nécessairement des conditions de la production végétale. On garde 3 ou 4 vaches, - les trois-quarts des occupants du sol ont déclaré avoir des vaches en 1931, - 1 ou 2 chevaux, 2 ou 3 porcs (pas à l'année) et quelques moutons (pas dans la moitié des fermes).

La production végétale

Grandes cultures

Les grandes cultures forment une étendue de 87,607 acres, dont 42,577 en foin (mil et trèfle), 1,096 en luzerne et 43,934 en plantes annuelles. Ces cultures couvrent donc ensemble près de 22 acres par ferme, dont environ la moitié est en foin et luzerne et la moitié en plantes annuelles.

Nous allons essayer de donner une idée de la place qu'occupent les principales de ces plantes dans l'économie agricole du comté.

Avoine - L'avoine est au premier rang parmi les céréales: à elle seule, elle couvre 29,094 acres, soit plus de 66% des étendues en plantes annuelles. C'est une céréale qui vient assez bien dans la région: elle donne un rendement moyen de 23 à 25 boisseaux à l'acre dans le comté. En vertu des méthodes qui prévalent encore chez la plupart des cultivateurs, l'avoine est la céréale qui sert à l'alimentation des animaux. Les techniciens agricoles prétendent qu'on la remplacerait avec avantage, pour une bonne part, par l'orge et les grains mélangés. Les marchés pour cette céréale se ferment de plus en plus. En somme, il semble qu'on la cultive un peu par habitude. L'étendue affectée à cette culture a augmenté de près de 2,000 acres depuis 1931.

Orge - L'orge, que les agronomes voudraient voir plus répandue, se cultive sur 2,192 acres et a enregistré un gain de près de 500 acres depuis 1931. Elle donne environ vingt minots à l'acre. Etant donné que c'est une graminée assez productive et excellente pour l'alimentation des animaux, on s'étonne de l'écart très considérable entre les étendues en avoine et celles en orge.

Blé - Les emblavures couvrent 1,970 acres, soit environ 4.5% des étendues totales en plantes annuelles. C'est une augmentation de 747 acres par rapport à 1931. La culture du blé est loin de répondre aux besoins alimentaires du comté puisque l'on importe de la farine en quantité considérable. Cependant il serait assez difficile d'amener une amélioration dans l'état de choses existant sans la création de bonnes meuneries. Actuellement il arrive que des cultivateurs vendent leur blé et achètent de la farine, de meilleure qualité que celle qu'ils obtiendraient à la meunerie. Un autre obstacle au développement de cette culture est le faible rendement à l'acre, soit environ 15 minots. Dans les circonstances, il est donc fort peu probable qu'il se produise une amélioration sensible de ce côté d'ici quelques années.

Grains mélangés - Le nombre d'acres livrées à la culture des grains mélangés a augmenté dans des proportions notables depuis 1931. Dans l'espace de ces six ans il est passé de 672 à 951, soit une augmentation de plus de 40%. Cette culture semble plus avantageuse que celle de l'avoine à cause de sa valeur pour l'alimentation des animaux, de son prix de vente et de son rendement, qui est d'environ 23 minots à l'acre.

Pommes de terre - Depuis 1931, la culture de la pomme de terre n'a pas fait de progrès. Il semble même qu'un léger mouvement de recul se dessine; la superficie ensemencée a diminué de quelques acres. Parmi les principales causes de cet état de chose, signalons le défaut d'organisation de la production et le défaut d'organisation de la distribution, à quoi sont venues s'ajouter, ces dernières années, la baisse des prix et la concurrence des centres bien organisés des autres provinces. Cette culture serait cependant à encourager, car le comté renferme des terrains qui lui conviennent bien.

Foin - Près de la moitié de la superficie consacrée aux grandes cultures est occupée par le foin. Celui-ci couvre 42,577 acres, soit une diminution de quelque 683 acres par rapport à 1931. Le rendement varie autour de 1 tonne à l'acre. La plus grande partie de ce foin est consommée par les animaux de la ferme, mais on en vend aussi un peu.

Autres cultures - Les autres cultures sont celles du seigle, du lin, du sarrasin, des pois, des racines fourragères, des fourrages verts et de la luzerne. Elles forment un total de 6,635 acres. Dans ce groupe, les plus intéressantes sont les plantes fourragères. Elles montrent un progrès depuis 1931. Ainsi les racines sont passées de 772 acres à 952; quant à la luzerne, elle ne se cultivait à peu près pas en 1931 et elle couvre aujourd'hui 1,096 acres. Ces progrès sont d'autant plus significatifs qu'ils marquent une orientation dans la bonne voie, c'est-à-dire celle de l'élevage.

Revenus des grandes cultures

Le gros de la production végétale sert à l'alimentation du bétail. Tout ce que l'on vend se résume à une petite partie de l'avoine, du foin et des pommes de terre. Le revenu que cela rapporte est nécessairement faible; il est en moyenne de \$25 par ferme pour l'ensemble du comté.

Cultures maraîchères et fruitières

La culture maraîchère ne se pratique à peu près pas dans le comté. Nous avons relevé en tout 43 acres, dont 16 de pois verts et le reste de divers autres légumes. En outre, dans certaines municipalités les cultivateurs vendent quelques produits de leurs jardins de famille. Nous croyons que la culture maraîchère pourrait se développer près des centres de villégiature et dans les municipalités où les communications sont faciles avec les villes du Nouveau-Brunswick situées sur la rive sud de la Baie-des-Chaleurs, le sol s'y prête d'ailleurs bien à l'horticulture.

En fait de culture fruitière il y a des pommiers, des pruniers et quelques cerisiers. Les pommiers en rapport sont au nombre de 11,000 à 12,000, et les jeunes arbres au nombre d'environ 5,000. Il y a de 1,000 à 1,100 pruniers. La production de pommes s'élève à environ 8,000 barils. En 1930, la valeur de tous les fruits des vergers n'atteignait pas \$19,000. Il n'y a pas, que nous sachions, de véritables vergers commerciaux; ce sont des vergers de famille, d'où il résulte que la vente des fruits doit être à peu près nulle. Mais, selon nous, elle pourrait prendre une certaine importance. A plusieurs endroits, la configuration du terrain et la nature du sol sont favorables à l'arboriculture. Ce serait une excellente façon de tirer parti de ces terres que de les affecter à la culture fruitière.

Produits de l'érable

On relève quelques érablières dans près de la moitié des municipalités, en tout 79 formant un total de 32,000 érables. Le revenu-argent total provenant des érablières dans tout le comté n'est que d'environ \$2,700, soit \$34 pour chacune de ces érablières.

Production animale

Ainsi que nous l'avons déjà dit, la plus grande partie des récoltes sert à l'alimentation du bétail; ce que l'on vend se réduit à une infime proportion. On comprend que dans ces conditions, les revenus tirés de l'élevage et de ses produits soient de beaucoup les plus importants de la ferme. C'est en fait ce qui arrive. Passons brièvement en revue les principaux animaux de ferme.

Chevaux - On relève dans le comté environ 5,200 chevaux. C'est une légère diminution par rapport à 1931, alors qu'il y en avait 5,374, d'après les chiffres du recensement. 25% des fermes seulement possèdent plus d'un cheval. Ces chevaux travaillent sur la ferme et dans les chantiers.

Ici, comme un peu partout dans la Gaspésie et aujourd'hui comme hier, les chevaux proviennent toujours dans une trop forte proportion de l'extérieur, plus exactement de l'Ouest et de l'Ontario. Nous ne saurions préciser quel pourcentage des besoins est fourni par l'élevage local, mais il est sûr que ce pourcentage est très faible. Quiconque connaît un peu la situation du cultivateur dans cette partie de la province ne peut que juger sévèrement cette insuffisance qui coûte chaque année aux cultivateurs et aux colons des sommes hors de proportion avec leurs moyens.

Bovins - Le nombre des bovins est en augmentation. En 1931, il y avait 9,248 vaches laitières et 11,530 autres bovins; aujourd'hui les vaches sont au nombre de 9,818 et on compte 11,657 autres bovins.

Dans toutes les municipalités, il s'élève un petit nombre de veaux que l'on vend pour la chair. On vend également des boeufs et des vaches que l'on n'a plus intérêt à garder. Ces ventes rapportent une trentaine de dollars par ferme en moyenne.

Mais c'est l'industrie laitière qui fait entrer à la ferme le plus fort montant d'argent. Elle rapporte en moyenne à chaque cultivateur du comté de Bonaventure la somme de \$75.

Le lait est consommé sur les fermes, vendu en nature ou porté aux fabriques. Les chiffres suivants donnent une idée de l'importance des troupeaux et nous permettent de juger des conditions de la production. En 1931, les fabriques comptèrent 871 patrons, lesquels avaient 3,918 vaches, soit presque 4.5 vaches en moyenne. Or, d'après le recensement fédéral, en 1931, sur 3,884 occupants du sol dans tout le comté, 2,946 ont déclaré avoir 9,248 vaches en lactation ou en gestation. En soustrayant le nombre des patrons et celui de leurs vaches des données du recensement, il serait resté 2,075 occupants du sol ayant 5,330 vaches, ce qui donne, en moyenne, autour de 2.5 vaches par étable pour ceux qui ne portaient pas de lait aux fabriques.

En 1936, les patrons de fabriques étaient au nombre de 865; ils avaient 3,447 vaches, soit 4 vaches par étable, et ils reçurent \$65,824; soit environ \$75 pour chacun d'eux. Quant aux autres, qui n'allaient pas aux fabriques, le nombre de leurs vaches n'avait pas augmenté depuis 1931, d'après les informations recueillies dans chaque municipalité.

Nous ne pouvons pas préciser, mais il nous semble que pour un comté qui ne possède pas de grande ville, celui de Bonaventure est, parmi tous les comtés de la région du bas Saint-Laurent, un de ceux où la proportion du lait vendu en nature est la plus forte. C'est que, outre celle des petites agglomérations du comté, les cultivateurs de la partie ouest de Bonaventure ont la clientèle des quelques petites villes du nord du Nouveau-Brunswick, en particulier de Campbellton.

Mais une bonne partie du lait va tout de même aux fabriques. Il y a en tout (1937) dans le comté 13 beurreries et 1 poste d'écroumagement. La production totale des beurreries a été en 1936 de 318,816 livres et celle des fromageries, de 40,615. Il est à remarquer que plus de la moitié des municipalités ne possèdent pas de ces établissements et que la production de ceux qui existent est trop faible; sauf une exception, la production des beurreries est inférieure à 40,000 livres; elle descend jusqu'à moins de 9,000. Cela est tout à fait insuffisant pour qu'une exploitation de ce genre soit profitable à son possesseur et aux cultivateurs.

Actuellement on importe une cinquantaine de mille livres de beurre. Pour enrayer ces importations, il faudrait augmenter la production et établir un entrepôt frigorifique où l'on conserverait pour l'hiver le surplus de la production.

Porcs - L'élevage du porc se maintient. Le nombre de têtes n'a pas sensiblement varié depuis 1931; il n'a augmenté que de cent et quelques unités et est aujourd'hui de 10,572, soit environ 2.5 par cultivateur. C'est peu, mais cela s'explique par le fait que cet élevage est intimement lié à l'industrie laitière et subit l'influence de cette dernière. Actuellement il rapporte en moyenne une vingtaine de dollars par cultivateur.

Moutons - Nos enquêteurs ont trouvé l'élevage du mouton en recul un peu partout dans Bonaventure. D'après leurs chiffres, il y aurait au total 21,026 moutons dans le comté. Or en 1931, d'après le recensement fédéral, il y en avait 22,074. On donne comme principales causes de cette diminution les

chiens. Des étendues qui se prêtent mal à la culture mais qui conviendraient très bien aux moutons se rencontrent ici et là et forment une superficie importante qui permettrait, si elle était utilisée à cette fin, d'entretenir un troupeau beaucoup plus considérable que le troupeau actuel. Cela semblerait d'autant plus opportun qu'il y a une bonne demande pour la chair et la laine. Actuellement, cet élevage ne rapporte qu'une quinzaine de dollars par ferme en moyenne.

Volailles - L'aviculture a fait des progrès en ces dernières années. Depuis 1931, le nombre des poules et poulets est passé de 141,379 à 148,715. Les conditions dans Bonaventure se prêtent bien à cette production. Sans encombrer le marché local des hôtels et celui des villes du nord du Nouveau-Brunswick, pour la chair et les oeufs, on pourrait augmenter encore considérablement le troupeau de poules et poulets. Malheureusement les cultivateurs se montrent apathiques à l'endroit de cet élevage qui, à la vérité, exige plus d'attention que la plupart des autres branches de l'industrie agricole et plus de connaissances techniques qu'ils n'en ont pour la plupart. Il n'y a dans le comté qu'un seul couvoir coopératif, celui de St-Bonaventure-de-Hamilton. Cet élevage rapporte actuellement quelque \$34 en moyenne par ferme.

Revenus forestiers

Les seuls revenus tirés des cultures et de l'élevage ne sont pas, comme on peut en conclure par ce qui a été dit plus haut, suffisants pour assurer la subsistance de la famille du cultivateur. Celui-ci doit s'adonner à une ou plusieurs occupations complémentaires. Dans Bonaventure, la forêt fournit une bonne part des revenus extra-agricoles sous forme de salaires dans les chantiers ou par la vente de bois coupé sur les terres.

Dans toutes les municipalités du comté, un certain nombre d'hommes - le pourcentage varie entre 10 et 50% - vont dans les chantiers deux ou trois mois l'automne et l'hiver. La somme qu'ils rapportent à la ferme, si on la répartit sur l'ensemble des cultivateurs, varie entre \$10 et \$90 selon les municipalités; la moyenne pour tout le comté s'établit à quelque \$35 par ferme ou 12% du revenu-argent moyen. Les cultivateurs, en général, ne négligent pas les travaux des champs pour ceux des chantiers, exception faite de certains travaux d'automne, tels les labours, dans certaines municipalités et chez quelques cultivateurs dans les années où les chantiers ouvrent tôt dans la saison.

Les cultivateurs qui ne vont pas aux chantiers et qui ont du bois sur leurs terres en font et en vendent. Dans une dizaine de municipalités le revenu tiré de cette source, réparti sur l'ensemble de leurs cultivateurs, n'est que de \$5 à \$10; dans les autres municipalités, il varie entre \$15 et \$50, la moyenne pour le comté étant de \$22 ou de près de 8% du revenu moyen du cultivateur. Le total des revenus tirés de la forêt - salaires forestiers et ventes de bois - s'élève donc à \$57 par ferme, ce qui constitue 19.6% du revenu-argent.

Dans Bonaventure, d'une manière générale, la forêt est destinée à servir de ressource complémentaire, d'où il résulte la nécessité, premièrement, de protéger la forêt contre un certain mode d'exploitation abusif et, deuxièmement de protéger l'agriculture contre la concurrence de la forêt.

Autres occupations

La principale des autres occupations est la pêche. On rapporte des revenus provenant de cette source dans 16 des 27 municipalités du comté. La pêche la plus rémunératrice est celle du saumon et de l'éperlan, la pêche au saumon exige du matériel et des permis, mais elle est fort lucrative. Dans Bonaventure, une bonne partie des permis sont détenus par des clubs américains. Il semble que les détenteurs de permis feraient beaucoup plus s'ils exploitaient eux-mêmes leurs droits de pêche. D'un autre côté, les Américains laissent beaucoup d'argent dans la région, de sorte que la question de savoir si, du simple point de vue pécuniaire, leur présence est avantageuse à l'ensemble de la population, mériterait d'être étudiée. Telle quelle, la pêche rapporte un montant qui, réparti sur l'ensemble des fermes, équivaut à \$21 chacune, soit 7.2% du revenu-argent total du cultivateur.

Les autres sources de revenu du cultivateur comprennent encore les emplois de gardes-pêche, de gardes-chasse et de guides qu'offrent les clubs américains, et les travaux de voirie. Elles ne comptent que dans une dizaine de municipalités tout au plus et les revenus qui en découlent, répartis sur l'ensemble des cultivateurs, ne représentent qu'à peu près \$16 ou 5.5% de leur revenu-argent moyen.

Revenus moyens de la ferme

Le revenu-argent du cultivateur de Bonaventure est très faible d'une manière générale. Même en y ajoutant la valeur de tout ce que le cultivateur tire de sa terre pour la consommation familiale, sa situation reste encore difficile. Au cours des années de la période de 1931 à 1937, les occupants du sol du comté ont eu, pour un très grand nombre, beaucoup de mal à s'entretenir, comme en témoignent les secours distribués par l'Etat. Du reste, même en temps normal, les conditions de l'agriculture dans Bonaventure ne permettent pas à la majorité des occupants du sol de vivre exclusivement du travail de la terre.

Marchés

Les centres où l'industrie touristique est bien développée et les gros villages du comté fournissent un marché intérieur capable d'absorber une bonne partie de certains produits agricoles. En dehors du comté, les petites villes du nord du Nouveau-Brunswick: Campbellton, Dalhousie, etc., sont déjà de bonnes clientes des cultivateurs de Bonaventure. Enfin restent les grands marchés de Québec et de Montréal pour le beurre, le fromage, les viandes, etc.

Mais est-ce que le problème de l'écoulement des produits agricoles se pose réellement dans Bonaventure? Sans doute les cultivateurs réussissent difficilement à vendre leur surplus de foin et d'avoine. Mais nous avons l'impression que ce sont les cultivateurs qui font défaut aux marchés et non pas les marchés qui font défaut aux cultivateurs. C'est ainsi que les marchés locaux que nous avons signalés plus haut pourraient absorber une quantité beaucoup plus forte de fruits, de légumes, d'oeufs, de volailles, de produits laitiers et de viandes. Bien plus, le comté lui-même est importateur de produits qui forment le gros de la production actuelle des fermes: les produits laitiers et les viandes. On enrayera au moins en partie ces importations, qui se font l'hiver, quand la région sera pourvue d'un bon entrepôt frigorifique.

Achats des municipalités

Dans toutes les municipalités on achète la plupart du temps des marchands locaux ou de ceux des municipalités avoisinantes, rarement en coopération, des marchandises qui ne sont pas de nature à être produites sur place telles que: insecticides, fongicides, fil de fer, engrais chimiques, ficelle d'engrègement, etc., etc.

Mais ce qui est plus grave, c'est que l'on achète également de l'extérieur des produits agricoles que l'on pourrait produire, en partie du moins, dans le comté. Les principaux sont les grains de semence, le beurre, la farine et les viandes. Les enquêtes révèlent qu'il s'achète chaque année plus de 200,000 livres de grains de semence, dont environ 75% pourraient être produits dans le comté; une cinquantaine de mille livres de beurre, dont plus de la moitié pourrait être fabriquée sur place; plus de 2,500,000 livres de farine, chiffre que l'on réduirait également beaucoup moyennant certaines conditions; enfin environ 125,000 livres de viande, dont une bonne partie devrait provenir des fermes du comté.

On achète aussi, mais pour des montants beaucoup moins importants, des fruits, du cuir et divers tissus. On pourrait produire une partie de tout cela dans les municipalités.

L'effort de restauration économique devra donc porter aussi sur l'éducation du cultivateur en vue de l'inciter à produire le plus possible de ce dont il a besoin, de façon à éviter autant que faire se peut les achats à l'extérieur.

Sociétés agricoles

Le comté de Bonaventure compte un bon nombre de sociétés agricoles. Malheureusement, l'inertie les caractérise presque toutes. Le mouvement d'association, dans Bonaventure, rencontre les mêmes difficultés que partout ailleurs: l'individualisme, l'apathie, les intérêts particuliers, la partisanerie politique, etc. De plus, ici, il est en butte à une difficulté propre: le mélange des races. Dans la partie du comté comprise entre Matapédia et Nouvelle, il y a un territoire dont les éléments agricoles sont très variés et hétérogènes: le mélange des races et des religions, avec l'inégale répartition de la propriété foncière, y rendent difficile une action agricole d'ensemble auprès des cultivateurs.

De plus, on a multiplié les divisions territoriales; aujourd'hui il y a très souvent discordance entre les divisions paroissiales et municipales, état de choses propre à compliquer excessivement l'organisation de l'agriculture.

Le comté compte une douzaine de Caisses populaires et une dizaine de sociétés coopératives.

En 1935, dernière année pour laquelle nous avons des chiffres, les Caisses populaires avaient 2,771 sociétaires, 1,885 déposants et 1,111 emprunteurs. Au cours de l'année, les prêts effectués s'élevaient au montant de \$99,466.

En plus des organismes déjà cités, on relève 10 Cercles de Fermières, 17 Cercles agricoles, 3 Sociétés d'agriculture, trois Cercles de jeunes éleveurs, 1 Cercle de jeunes agriculteurs et un Cercle avicole. C'est une opinion qui a cours que la multiplicité des sociétés nuit aux intérêts des agriculteurs.

CONCLUSION

De tout ce que nous venons de voir, il ressort que l'agriculture n'est pas florissante dans Bonaventure et que l'on ne pratique pas le genre de culture qui s'adapterait le mieux aux conditions particulières à ce comté.

1. Un travail méthodique d'organisation s'impose dans ce comté. On devra choisir dans chaque endroit les meilleurs cerveaux, les plus ouverts, les moins gâtés par la partisanerie ou le favoritisme politique et leur faire comprendre qu'un vaste plan de rénovation agricole et sociale s'impose dans le comté. Ensuite on avisera avec ces gens, sur les lieux, aux meilleurs moyens à prendre pour relever la population, son agriculture et sa vie économique. On cherchera à organiser les gens sans les bousculer, mais en tenant compte de leurs aspirations et de leurs ambitions légitimes.

2. Dans les centres où la plaie du morcellement n'a pas exercé ses ravages, on tâchera de transformer, ce à quoi visent déjà depuis longtemps les agronomes, les méthodes de culture et d'élevage: production plus variée, plus intensive, amendement ou amélioration du sol, sélection des plantes et des troupeaux, etc.

3. Là où le morcellement des terres est pratiqué depuis longtemps au point de sembler tout naturel aux gens, il ne peut être question que d'une chose au point de vue de la technique agricole: faire des essais de plantes nouvelles mais susceptibles de rapporter beaucoup à l'acre.

Bien que les gens, pour la majorité, soient assez réfractaires aux nouveautés dans le travail du sol, ils n'y sont cependant pas absolument fermés. On trouve à plusieurs endroits dans le comté des cultivateurs qui se sont intéressés aux démonstrations ou aux conseils des agronomes et des horticulteurs experts, et qui ont réussi dans des productions inconnues d'eux jusqu'alors. Les producteurs de petits pois de Saint-Godefroi ont bien démontré la vérité de cette assertion.

Dans les fermes morcelées, il ne peut plus être question d'intensifier l'élevage, si ce n'est l'aviculture ou celui du petit bétail tenu en captivité. Par contre, certaines plantes horticoles ou industrielles pourraient y réussir; il s'agirait de les mettre d'abord à l'essai, puis d'en propager et d'en organiser la production. Certaines cultures légumières fruitières ou industrielles permettraient de fonder des établissements de transformation.

4. La terre convient très bien à l'horticulture et aux vergers. L'aviculture réussit très bien dans Bonaventure. Elle y a fait ses preuves. Il faudra l'y encourager de plus en plus. La coopération dans la vente devrait y être bienfaisante. La paroisse de Bonaventure pourrait servir de modèle dans cette voie.

5. Les beurreries fromageries sont beaucoup trop petites pour fonctionner avec profit pour leurs employés et pour les agriculteurs. Il faudra parfois en réduire le nombre afin d'en organiser de meilleures. Les agronomes travaillent à cela depuis longtemps.

6. L'organisation et la mise en application d'un vaste programme de formation et d'action auprès de la jeunesse seront indispensables pour la réussite de ces réformes.

COLONISATION

En 1937, onze colonies, renfermant une population totale d'environ 3,800 âmes, sont en voie de développement dans le comté de Bonaventure. Elles sont situées en arrière de la chaîne de paroisses du littoral.

Quelques-unes de ces colonies, l'Alverne et Routhier-ville par exemple, remontent à trente ou quarante ans. Quelques autres sont vieilles de quinze à vingt ans. Jusque vers 1931, la colonisation semble avoir progressé très lentement dans le comté. Depuis, un regain d'activité s'est manifesté qui a profité aux vieilles colonies et a provoqué l'ouverture de nouvelles. Ce mouvement colonisateur, que la crise a stimulé, se poursuit encore.

Agriculture

Les lots occupés par les 668 colons des colonies de Bonaventure forment une superficie totale d'environ 70,000 acres. La partie cultivée ne représente qu'un faible pourcentage de cette étendue, soit 4.5% ou 3,176 acres. En plus du terrain cultivé, il y a environ 3,500 acres en souches où l'on sème parfois quelques céréales ou bien qu'on laisse en foin.

L'agriculture est donc encore à l'état embryonnaire. Seules les deux colonies de l'Alverne et de Saint-Elzéar comptent un peu au point de vue agricole.

Les étendues couvertes par les principales cultures, en 1937, sont les suivantes:

	Blé	Avoine	Orge	Autres grains	Plantes fourragères	Foin	Pommes de terre	Jardins	Total
L'Alverne	5	220	4	12	-	1000	20	10	1271
St-Conrad-de-Parzham	-	-	-	-	-	-	-	2	2
St-Elzéar	30	735	24	30	102	233	34	7	1195
St-Isaac-Jogues	-	52	-	-	-	-	-	5	57
St-Jean-de-Brébeuf	20	150	5	-	-	-	15	-	190
(1)St-Jean-de-Matapédia	-	-	-	-	-	-	-	-	-
St-Louis	-	40	-	-	-	-	-	3	43
Routhierville	-	125	25	20	10	150	25	10	370
(1)St-Fidèle	-	-	-	-	-	-	-	-	48
	55	1322	58	67	112	1383	94	37	3176

L'avoine et le foin couvrent donc la presque totalité de la terre cultivée. Les rendements, non seulement de ces deux cultures mais aussi des autres, sont en général assez bons. La majorité des colons ont un jardin.

Les animaux sont encore relativement peu nombreux, comme le fait voir le tableau suivant: (1937):

	Chevaux	Vaches	Autres bovins	Porcs	Moutons	Poules et poulets
L'Alverne	65	70	-	40	4	100
St-Conrad-de-Parzham	4	2	-	-	-	100
St-Elzéar-de-Bonaventure	82	100	40	65	89	2000
St-Isaac-Jogues	30	20	-	30	?	?
St-Jean-de-Brébeuf	60	75	-	70	20	450
St-Jean-de-Matapédia	-	-	-	-	-	-
St-Louis	20	40	4	45	20	500
Routhierville	30	25	-	50	100	400
St-Fidèle	25	25	5	50	10	600
	316	357	49	340	243	4150

(1) Nous ne pouvons rien fournir pour ces colonies.

La production animale, exception faite de St-Elzéar où l'élevage rapporte une quarantaine de dollars, et la production végétale ne permettent pas de vendre quoi que ce soit. Les récoltes et les produits animaux sont même loin de suffire aux besoins des colons, de sorte que pour ainsi dire partout presque tout s'achète.

Mais de quoi vivent les colons? Ils vivent de travaux de voirie, d'octrois, de primes et d'industrie forestière.

Industrie forestière

Dans l'état actuel du développement des colonies de Bonaventure, c'est l'industrie forestière qui est la grande ressource du colon. Ceci comprend les salaires que touche le colon lorsqu'il se fait ouvrier en forêt et la vente du bois qu'il coupe sur son lot.

Les chantiers attirent un certain nombre de colons qui se font ainsi un revenu fort variable selon les localités, (\$90 en moyenne à L'Alverne et \$10 à St-Fidèle) mais toujours très utile, indispensable même.

La coupe du bois - bois de sciage et bois à pâte - qui est la première opération sur un lot rapporte en moyenne de \$50 à \$100 par colon, selon les colonies. Il arrive qu'attiré par ce revenu-argent immédiat, le colon néglige le travail de défrichement proprement dit pour s'adonner au travail du bois, la loi de la Colonisation prévoit ces abus.

C'est aux scieries locales que les colons vendent leur bois de sciage. Ces scieries, qui sont au nombre d'une douzaine dans les colonies, ont scié l'an dernier (1936) plus de 8,000,000 p.m.p. de bois de sciage, 20,000 p.m.p. de bois de fuseaux, environ 850,000 lattes et plus de 9,000,000 de bardeaux. Ces établissements ne fonctionnent que quelques mois par année.

En général, au rythme actuel de la production, ces scieries pourront se maintenir de 15 à 20 ans avec les seules ressources ligneuses des colonies.

Travaux de voirie

Les travaux de voiries, qu'il ne faut évidemment pas compter comme revenu régulier et stable du colon, rapportent à chacun en moyenne de \$30 à \$50 dans la plupart des endroits.

Octrois et primes

Dans le but d'encourager la colonisation, l'Etat distribue aux colons de nombreux octrois et primes. Ainsi, au cours de l'année 1936-37, les primes statutaires payées aux colons pour travaux de défrichement et de premier labour dans le comté de Bonaventure ont été de \$13,510. A titre de primes spéciales payées aux colons pour travaux de défrichement faits au printemps 1937, l'Etat a versé près de \$16,890.

Revenus moyens des colons

Par ce qui précède, l'on peut se faire une assez juste idée du revenu-argent du colon dans Bonaventure. En résumé, ce revenu provient de l'industrie forestière, des travaux de voirie, des octrois et des primes. Au total, il n'atteint \$200 que dans une ou deux colonies. Les secours directs suppléent dans plusieurs cas à son insuffisance.

INDUSTRIE FORESTIERE

Comme nous l'avons vu précédemment, le comté de Bonaventure est avant tout une région agricole. L'industrie forestière y occupe tout de même une place importante puisqu'elle fournit environ 20% du revenu-argent des agriculteurs. Notons toutefois que ce pourcentage est beaucoup plus faible ici que dans les comtés voisins de Matapédia et Gaspé, où il atteint 45 et 50%. C'est sans doute que l'agriculture y étant moins développée, les cultivateurs de ces comtés consacrent plus de temps à l'exploitation forestière que ceux de Bonaventure.

Il se fait d'ailleurs beaucoup moins de bois à pâte dans ce dernier comté que dans les comtés voisins. Par contre, la production de

bois d'oeuvre, bien qu'inférieure à celle du comté de Matapédia, y est supérieure à celle de Gaspé-Est et de Gaspé-Ouest.

Production

La production totale des 42 scieries du comté de Bonaventure s'établit comme suit:

Bois scié	56,281,000 p.m.p.
Bois plané	17,605,500 "
Bardeaux	9,550,000
Lattes	2,750,000
Traverses de chemin de fer	2,000

Ces 42 établissements emploient près de 675 personnes pendant quelques mois par année. Ce nombre ne comprend pas les gens qui travaillent à la coupe du bois dans les chantiers.

La plus importante scierie de la région est sans contredit celle de la Madawaska Corporation, à Carleton; elle a coupé sur ses propres limites plus de 21,000,000 p.m.p. en 1936. Soixante pour cent de cette production est destiné à l'Angleterre, 10% aux Etats-Unis et le reste au Canada. Cet établissement, appartenant à M. Edouard Lacroix, emploie quelque 200 hommes.

Six autres scieries du comté ont une production annuelle d'un million p.m.p. et plus. Ce sont les suivantes:

Charles Nadeau	de Port-Daniel-Ouest	2,000,000 p.m.p.
Eug. Collard	d'Escuminac	2,000,000 "
F.W. Snell	de New Richmond	1,600,000 "
Ph. Roussel	de St-François-d'Assise	1,250,000 "
M. Leblanc	de St-Jean-l'Evangéliste	1,000,000 "
J. Adams	de St-Laurent-de-Matapédia	1,000,000 "

La production totale des 7 plus grosses scieries du comté atteint donc 29,850,000 p.m.p., soit plus des 4/5 de la production totale. C'est donc dire que les autres ont une production très faible: à peine 6,500,000 p.m.p. pour 35 scieries. Bon nombre de celles-ci se contentent de scier à commission pour les cultivateurs et certaines ne produisent que 40,000, 35,000, 25,000 p.m.p. et même moins.

La production de ces établissements consiste, comme on le verra dans le tableau No 1, en planches, madriers, bardeaux, lattes et traverses de chemin de fer. Dans ce premier tableau nous donnons la production des scieries des différentes municipalités du comté en distinguant entre le bois scié à commission et celui travaillé pour le compte même des industriels. Un deuxième tableau indiquera la provenance de ce bois et un troisième et dernier tableau nous montrera dans quelle proportion les marchés extérieurs et canadiens se partagent cette production.

Provenance du bois

Tout le bois de la Madawaska Corporation est coupé sur les propres limites de son propriétaire, M. Edouard Lacroix. C'est donc dire que la plus grande partie du bois scié dans Bonaventure provient des forêts privées.

La plupart des autres scieries, excepté les plus importantes, reçoivent leur bois des terres patentées ou des lots de colons, comme on le verra au tableau n° II. C'est que, bien souvent, il y a très peu de bois à la disposition des scieries dans leur voisinage.

Débouchés

La production du comté est en grande partie destinée aux marchés extérieurs. Ceux-ci absorbent 21,770,000 p.m.p., alors que le Nouveau-Brunswick reçoit un peu plus d'un million p.m.p., et la province de Québec 15 millions p.m.p. Ce dernier chiffre comprend environ 5 millions p.m.p. qui sont comptés comme écoulés dans la région mais qui, en réalité, n'y sont pas complètement utilisés. En effet, une grande partie du bois scié pour le compte des cultivateurs est vendue aux marchands de bois et il est difficile d'en connaître la destination finale. Le tableau n° III nous donnera le détail par municipalité du partage de la production entre les divers marchés.

Notons que la vente des produits forestiers, qui se fait très souvent par l'intermédiaire de marchands du Nouveau-Brunswick, ne rapporte pas autant qu'elle devrait. Les scieries du comté auraient intérêt, nous a-t-on affirmé, à se grouper en une coopérative de vente et à payer un gérant qui s'occuperait de trouver des marchés où les produits pourraient être écoulés à bons prix.

TABEAU No I PRODUCTION

	Nombre de scieries	Pour eux mêmes				Pour les autres				Dormants de chemin de fer
		Scié	Plané	Bardeaux	Lattes	Scié	Plané	Bardeaux		
Ste-Germaine de l'An-	2	200,000	40,000	300,000	25,000	35,000	3,500	-	-	
se-aux-Gascons	2	-	-	-	-	175,000	60,000	-	-	
Port-Daniel Est)	2	1,000,000	1,500,000	-	-	60,000	-	200,000	-	
Port-Daniel Ouest)	3	25,000	-	225,000	-	165,000	-	-	-	
Shigawake	0	-	-	-	-	-	-	-	-	
St-Godefroi	1	-	-	-	-	25,000	-	-	-	
Hope	1	-	-	-	-	75,000	-	75,000	-	
Paspébiac)	1	-	-	-	-	-	-	-	-	
Paspébiac Ouest)	1	-	-	-	-	-	2,000	-	-	
New-Carlisle	2	-	-	-	-	175,000	-	200,000	-	
St-Bonaventure-de-Ha-	1	300,000	-	-	-	60,000	-	-	-	
milton	1	-	-	250,000	-	80,000	-	-	-	
St-Siméon	2	63,000	-	300,000	-	180,000	-	-	-	
St-Charles-de-Caplan	1	120,000	-	500,000	-	130,000	-	-	-	
St-Alphonse-de-Caplan	5	2,800,000	-	5,000,000	250,000	400,000	-	-	-	
(Musselyville	2	460,000	-	2,500,000	-	200,000	-	-	-	
New-Richmond	3	-	-	-	-	285,000	-	-	-	
Grande-Cascapédia	0	-	-	-	-	-	-	-	-	
Maria	1	21,000,000	16,000,000	-	-	-	-	-	-	
Carleton-sur-Mer)	2	258,000	-	-	-	190,000	-	-	-	
Carleton	1	1,000,000	-	-	-	120,000	-	-	-	
St-Omer	1	2,000,000	-	-	-	40,000	-	-	-	
St-Jean-l'Evangéliste	1	150,000	-	-	-	-	-	-	-	
Escuminac	1	-	-	-	-	200,000	-	-	2,000	
Mann	1	-	-	-	-	610,000	-	-	-	
Restigouche-Est	2	500,000	-	-	-	-	-	-	-	
St-Laurent-de-Matapédia	0	-	-	-	-	-	-	-	-	
Restigouche-Ouest	1	500,000	-	-	-	200,000	-	-	-	
St-Alexis-de-Matapédia	3	2,050,000	-	-	-	450,000	-	-	-	
St-François-d'Assise	42	32,426,000	17,540,000	9,075,000	275,000	3,855,000	65,500	475,000	2,000	

TABEAU No II : PROVENANCE DU BOIS

	Terres patentées	Lots des colons	Free hold	Autres scieries
Ste-Germaine-de-l'Anse-aux-Gascons	228,900	40,000	-	-
Port-Daniel Est)	175,000	-	-	-
Port-Daniel Ouest)	1,080,000	-	-	1,000,000
Shigawake	212,500	-	-	-
St-Godefroi	-	-	-	-
Hope	25,000	-	-	-
Paspébiac)	82,500	-	-	-
Paspébiac Ouest)	-	-	-	-
New-Carlisle	195,000	-	-	-
St-Bonaventure-de-Hamilton	60,000	-	300,000	-
St-Siméon	-	105,000	-	-
St-Charles-de-Caplan	273,000	-	-	-
St-Alphonse-de-Caplan	-	-	-	-
(Musselyville	240,000	60,000	-	-
New-Richmond	1,139,000	1,000,000	1,600,000	-
Grande-Cascapédia	200,000	-	710,000	-
Maria	285,000	-	-	-
Carleton-sur-Mer)	-	-	-	-
Carleton	-	-	21,000,000	-
St-Omer	180,000	268,000	-	-
St-Jean-l'Evangéliste	675,000	445,000	-	-
Escuminac	340,000	700,000	1,000,000	-
Mann	-	-	150,000	-
Restigouche-Est	-	260,000	-	-
St-Laurent-de-Matapédia	1,022,000	-	88,000	-
Restigouche-Ouest	-	-	-	-
St-Alexis-de-Matapédia	700,000	-	-	-
St-François d'Assise	200,000	1,500,000	800,000	-
	7,312,900	4,378,000	25,648,000	1,000,000

TABLEAU No III

DEBOUCHES

	Région	Province	Autres provinces	Marchés extérieurs
Ste-Germaine-de-l'Anse-aux-Gascons	268,900	-	-	-
Port-Daniel Est)	175,000	-	-	-
Port-Daniel Ouest)	205,000	875,000	-	1,000,000
Shigawake	212,500	-	-	-
St-Godefroi	-	-	-	-
Hope	25,000	-	-	-
Paspébiac)	82,500	-	-	-
Paspébiac Ouest)	-	-	-	-
New-Carlisle	195,000	-	-	-
St-Bonaventure-de-Hamilton	60,000	300,000	-	-
St-Siméon	105,000	-	-	-
St-Charles-de-Caplan	273,000	-	-	-
St-Alphonse-de-Caplan (Musselyville)	130,000	170,000	-	-
New-Richmond	1,170,000	1,339,000	-	1,230,000
Grande-Cascapédia	200,000	-	710,000 N.B.	-
Maria	285,000	-	-	-
Carleton-sur-Mer)	-	-	-	-
Carleton	-	6,300,000	-	14,700,000
St-Omer	200,000	248,000	-	-
St-Jean-l'Evangelisle	220,000	-	-	900,000
Escuminac	140,000	400,000	-	1,500,000
Mann	-	-	30,000	120,000
Restigouche-Est	-	-	260,000	-
St-Laurent-de-Matapédia	610,000	-	-	500,000
Restigouche-Ouest	-	-	-	-
St-Alexis-de-Matapédia	200,000	250,000	-	250,000
St-François d'Assise	450,000	480,000	-	1,570,000
	5,206,903	10,362,000	1,000,000	21,770,000

PECHERIES

L'industrie de la pêche est décroissante dans le comté de Bonaventure plus encore que dans le reste de la Gaspésie. Seules quelques centaines de barques des municipalités orientales du comté sont utilisées pour la pêche à la morue; à l'est de St-Siméon, on n'en rencontre pratiquement plus. Depuis Carleton jusqu'au fond de la Baie, c'est la pêche au saumon qui est en honneur. Nombre de pêcheurs préfèrent toutefois vendre leur permis à des clubs de pêche américains; certains, dit-on, sont même contraints de le faire.

Dans l'ensemble du comté, la pêche ne représente pas 8% du revenu-argent des agriculteurs. Dans certaines localités par contre, les pêcheurs retirent de cette industrie jusqu'à 90% de leurs revenus; ceux-ci ne dépassent guère \$500 chez les pêcheurs de morue. La pêche au saumon est beaucoup plus payante puisque certains pêcheurs se font des revenus de \$2,000 et plus, mais c'est le petit nombre.

Production

Les principaux poissons du comté quant à la valeur des prises sont: la morue, le saumon, le hareng et l'éperlan. On prend aussi du homard, du maquereau, de l'aiglefin et un peu de merluche, de capelan et de olovides, etc.

Le tableau suivant, tiré de la statistique officielle, nous donne, par district de pêche, la moyenne des prises annuelles (1930 à 1936) des plus importantes pêches:

PRISES MOYENNES EN QUINTAUX (1930 à 1936)

	Tête de la marée à Pte Miguasha	Miguasha à R. Gr. Cascapédia	Riv. Gr. Cascap. à New-Carlisle	New-Carlisle à Gaspé-Sud	T o t a l	
					qtr	\$
Morue	0	644	7,370	24,899	32,913	55,249
Saumon	826	1,488	162	735	3,211	33,932
Hareng	181	4,435	35,670	7,650	47,936	25,094
Eperlan	2,287	589	132	625	3,633	21,177
Homard	0	133	161	1,202	1,496	10,619

Morue

La pêche à la morue est la plus importante du comté de Bonaventure, tant au point de vue des quantités prises que de leur valeur. Il en est ainsi d'ailleurs dans les comtés de Gaspé-est et de Gaspé-ouest où elle représente environ 70% des prises et 80% de la valeur. Dans Bonaventure, cependant, bien qu'elle représente presque 65% du poisson pris, elle ne rapporte que 40% des revenus. C'est que l'on y prend du poisson qui se vend passablement plus cher que la morue: le saumon et l'éperlan.

Comme on peut le noter par le tableau précédent, la pêche à la morue se pratique avec le plus d'intensité surtout dans l'est du comté. Ainsi que dans les comtés avoisinants, elle se fait à l'aide de barques montées habituellement par deux ou trois hommes qui utilisent la ligne à main et la palangre.

De Pointe Miguasha à New-Carlisle, les pêcheurs disposent de la plus grande partie de leur production à l'état frais. Ils la vendent à l'entrepôt frigorifique de Carleton, où l'on prépare les filets frais et la morue salée. Dans la partie orientale du comté, où se trouvent les établissements des Robin, le poisson se vend surtout séché.

D'après les statistiques officielles les quantités prises n'ont guère varié depuis 6 ans. Les prix par contre sont lourdement tombés. Ainsi en 1930, 32,500 quintaux de morue rapportaient \$81,305 et en 1935 la même quantité ne rapportait plus que \$48,800. Les prix ont fléchi presque de moitié puisqu'ils sont passés de 2½ cents à 1¼ cent. Cette année (1937) les pêcheurs reçoivent encore moins. Or pour que la pêche soit rémunératrice, il faudrait, dit-on, que le pêcheur reçoive au moins 1½ cent la livre pour

la morue décapitée et vidée. Les pêcheurs, paraît-il, seraient satisfaits de recevoir en moyenne ce prix durant toute la saison de pêche. Mais comment l'obtenir? On a suggéré des primes à la production, des octrois aux coopératives, la fixation d'un prix minimum, l'étatisation des entreprises de préparation et la surveillance très sévère des opérations des intermédiaires. C'est un problème qui demande de la réflexion puisqu'il est le même pour toute la Gaspésie et qu'il est bien évident qu'il y a une différence trop grande entre les prix payés par les consommateurs et ceux perçus par les pêcheurs.

L'utilisation des sous-produits de la pêche pourrait-elle être développée afin de créer une nouvelle source de revenus? D'une façon générale, non. Les postes de pêches sont trop disséminés et pour faire une exploitation rémunératrice, il faudrait opérer d'abord une concentration des sous-produits au moyen de camions ou autrement, concentration qui serait trop coûteuse.

Dans certains cas particuliers, oui. Ainsi, dans les établissements de préparation des filets frais et de morue salée. Les déchets abondants qui proviennent de ces traitements de la morue pourraient être utilisés. On a déjà fait quelques essais de ce genre à Carleton et on prépare avec les déchets une farine qui sert de nourriture aux renards.

Les problèmes de mise en conserves de langues, de foies de morue sont tous fonction de la concentration très rapide en un point donné de ces produits. Les Robin préparent à Paspébiac un peu d'huile de foie de morue qui est raffinée aux Etats-Unis.

Saumon

Le comté de Bonaventure est le premier producteur de saumon de la province.

La pêche au saumon rapporte beaucoup plus au comté de Bonaventure que ne l'indique la valeur des prises annuelles. Il faut en effet ajouter à cette somme les montants que reçoivent annuellement des clubs américains, les propriétaires riverains qui possèdent un droit de pêche et qui s'engagent à ne pas pêcher. Les sommes dépensées par ces sportifs pour les services de guides, gardiens, etc., ne sont pas non plus à négliger.

La pêche commerciale est pratiquée au moyen de filets ou "tentures" tendues à l'embouchure des rivières où le saumon va frayer. La saison de pêche s'étend de la fin de mai au milieu de juillet. Les prises les plus abondantes se font dans les premières semaines de juin. Dès juillet la pêche diminue et on lève les tentures vers le milieu du mois, car dans les dernières semaines de juillet les prises n'en valent guère la peine. A proprement parler, il y a environ trois semaines de bonne pêche et sur cet espace de temps, il faut enlever deux jours par semaine, car à partir de 8 heures le samedi matin jusqu'au lundi à la même heure, les pêcheurs doivent lever leurs filets sur une certaine longueur, pour laisser passer le saumon et lui permettre de remonter dans les rivières. Plusieurs pêcheurs se plaignent de ce règlement, prétendant qu'il a pour seul but de favoriser les Américains, qui, comme on le sait, détiennent bon nombre de droits de pêche dans les rivières de Bonaventure. Il semble cependant que cette réglementation est utile pour assurer, dans les conditions actuelles, la perpétuation du saumon. Toutefois, on pourrait peut-être suspendre ce règlement durant les deux ou trois semaines où la pêche est la plus abondante. C'est le vœu exprimé par plusieurs pêcheurs qui se voient ainsi privés d'une bonne part de revenus.

Les prises de saumon ne sont pas aussi abondantes qu'elles pourraient l'être, car ainsi que nous l'avons dit plus haut, bon nombre de pêcheurs qui ont des permis pour tendre des filets les vendent aux différents clubs américains qui pêchent dans nos rivières. Et c'est ainsi qu'à l'embouchure des rivières, sur un rayon de plusieurs milles, il n'y a aucune tenture à saumon. On nous a même assuré que parfois certains pêcheurs ont été forcés de céder leurs droits de pêche aux clubs sous menace de se les faire enlever. Les prix qu'ils reçoivent pour la vente de ces droits de pêche varient de \$150 à \$400 par année. Ce sont des sommes bien insignifiantes, quand on songe que la pêche au saumon rapporte à certains pêcheurs de \$2,000 à \$3,000 par an. Cette année (1937), la pêche a été particulièrement rémunératrice, le saumon s'étant vendu complet en moyenne 15 cents la livre. Les frais de pêche et de réparations des filets s'élèvent à quelque \$200 par année. Chaque pêcheur possède une petite neigière où il place le saumon au retour de la pêche avant son transport à Carleton, où il est conservé dans

les entrepôts pour la vente à l'état frais ou congelé. Il y a une grande demande sur les marchés pour le saumon frais, et c'est la production plutôt que la vente qui constitue le problème de la pêche au saumon.

Quant à la pêche à la ligne, on se plaint de ce que toutes les grandes rivières à saumon du comté sont louées ou réservées par des clubs américains, au point qu'il est à peu près impossible aux indigènes et aux touristes d'y pêcher. Cette situation, outre qu'elle est anormale, présente de grands inconvénients au point de vue touristique. Le gouvernement pourrait peut-être, comme cela se pratique sur la Restigouche, dans le Nouveau-Brunswick, se réserver une zone de pêche sur quelques rivières et émettre des permis de \$10 à \$15 par jour, permettant aux amateurs de pêcher. Actuellement ce sport est très exclusif et réservé presque uniquement aux millionnaires.

Hareng

La pêche au hareng est la plus importante du comté au point de vue des quantités prises. Malheureusement le hareng, qui est surtout utilisé comme appât pour la morue ou comme engrais, n'a pas une valeur commerciale aussi intéressante que les autres poissons. Il est toutefois d'une importance primordiale pour les pêcheurs de morue. Comme cette dernière, le hareng se rencontre surtout dans la partie orientale du comté. Il y apparaît habituellement quelques semaines avant la morue et il doit être conservé dans des entrepôts frigorifiques pour être utilisé comme boëtte lorsque arrive le temps de pêcher la morue.

Eperlan

Nombre de pêcheurs, surtout les Mic-Macs du fond de la Baie des Chaleurs, pêchent l'éperlan sous la glace en hiver. Ils en retirent de bons revenus.

Maquereau

Les prises de maquereau du comté sont faibles et aléatoires. Le maquereau est la meilleure boëtte pour la pêche à la morue. Les pêcheurs, nous dit-on, le préfèrent de beaucoup au hareng, car sa peau est ferme et adhère plus solidement à la chair, ce qui donne plus de consistance aux appâts.

Autres prises

La pêche au homard n'est pas très considérable dans Bonaventure. Elle se pratique surtout dans l'est du comté. On prend aussi de l'aiglofin, de la merluche, du carrelet, du capelan, de l'encornat, des clovisses, etc.

Préparation du poisson

Les établissements de préparation du poisson ne sont ni très nombreux ni très importants dans le comté. La plupart fonctionnent d'ailleurs au ralenti à cause de la raréfaction du poisson.

La compagnie Robin, Jones & Whitman, pionnière de l'industrie de la pêche en Gaspésie, possède des établissements à Port-Daniel et Paspébiac. A ce dernier endroit elle prépare la morue séchée, les filets de morue et l'huile de foie de morue.

Les compagnies Port-Daniel Fisheries Reg'd et Salt Water Fish Reg'd, propriété de M. René Roy, emploient une vingtaine d'hommes à la préparation de la morue. M. Hubert Journeau, de Port-Daniel ouest, s'occupe de la préparation de la morue et du homard. En 1936, il a vendu 125,000 livres de filet de morue, 100,000 livres de morue, 15,000 livres de homard en conserve et 10,000 livres de homard bouilli.

La Société Coopérative des pêcheurs de Carleton, propriétaire d'un entrepôt frigorifique, prépare les filets de morue.

Toutes les entreprises, à cause de la diminution de la pêche, ne semblent pas appelées à un grand développement.

Le problème des pêcheries

La pêche présente un triple problème scientifique, technique et commercial. Ce problème n'est d'ailleurs pas particulier au comté de Bonaventure. Il est le même par toute la Gaspésie. Nous y reviendrons dans les conclusions générales de notre enquête dans la péninsule.

GEOLOGIE ET RESSOURCES MINERALES

De nombreux travaux ont été publiés concernant la géologie et les gisements minéraux du comté de Bonaventure. Le plus complet et le plus récent est celui de M. F.J. Alcock, intitulé: "Géologie de la région de la Baie des Chaleurs", auquel nous avons abondamment puisé dans la préparation des notes suivantes.

GEOLOGIE

Sauf une étroite bande de terrain, le long de la ligne de séparation des cantons de Port-Daniel et Newport, qui peut appartenir à l'époque précambrienne, toutes les roches de la région appartiennent à l'ère paléozoïque. Elles varient donc du Précambrien (ou Cambrien?) au Carbonifère (Pennsylvanien ou Mississipien).

Les roches de l'Ordovicien supérieur recouvrent des étendues considérables. Elles occupent tout l'arrière du comté, moins une lisière de quelques milles de largeur le long du littoral. De New Richmond à la limite orientale du comté, cependant, la zone côtière de roches plus jeunes (sauf une petite étendue d'Ordovicien moyen et de Précambrien dans le canton de Port-Daniel) s'élargit considérablement et atteint jusqu'à 20 milles de profondeur.

Immédiatement au sud de la zone précédente, une bande de Silurien moyen d'un mille ou deux de largeur traverse les cantons Ristigouche, Mann et Nouvelle, où elle disparaît pour apparaître de nouveau sur une longueur de cinq, ou six milles dans le canton Flahault. A partir de New-Richmond, elle réapparaît et se prolonge jusque dans Gaspé-Sud. Sa largeur moyenne dans cette région est de 15 à 20 milles.

Immédiatement au sud du Silurien moyen dans la partie occidentale du comté, les roches appartiennent au Dévonien inférieur et se composent de roches volcaniques et sédimentaires.

Les roches du littoral dans le canton de Mann appartiennent au Dévonien moyen. Cette zone de deux ou trois milles de largeur se prolonge dans le canton de Nouvelle. On trouve encore une petite étendue de cette formation dans les cantons de New Richmond et de Flahault.

Une faible lisière de Dévonien supérieur sépare le Dévonien moyen du Carbonifère dans le canton de Nouvelle.

Depuis la Pointe Miguasha, dans le canton de Nouvelle, jusqu'à quelques milles à l'est de la Pointe Loup Marin, dans le canton de Port-Daniel, le littoral se compose uniquement de Carbonifère, sauf une petite section de 3 ou 4 milles aux environs de Black Capes, appartenant au Silurien moyen. Ce sont les roches les plus jeunes de la région.

C'est dans le canton de Port-Daniel que l'on rencontre les terrains les plus anciens: de l'Ordovicien moyen et du Précambrien. La zone de roches précambriennes (ou cambriennes?) couvre toute la partie orientale du canton sur une largeur de 5 ou 6 milles et se prolonge quelque peu dans le canton de Weir. La zone d'Ordovicien moyen est contingente à celle-ci et couvre une étendue d'environ 6 milles carrés.

RESSOURCES MINERALES

PLOMB ET ZINC

Les nombreux travaux de prospection exécutés en 1928 par MM. Lyall et Reidelman sur les lots 1 et 2 rang Ristigouche, canton de

Mann, ont démontré que les gisements de plomb et de zinc y sont insuffisants pour être exploités avantageusement. Il est possible toutefois qu'on trouve des gîtes plus considérables dans la région.

ARGENT

Le minerai de plomb trouvé dans le canton de Mann était un plomb argentifère.

AMIANTE

La serpentine que l'on trouve dans les rangs 1 et 2 du canton de Weir contient de l'amiante. Les fibres sont cependant rares et courtes; de plus, l'accès de la région est très difficile, ce qui enlève, pour le moment du moins, toute valeur commerciale aux gisements.

ANTIMOINE

Une veine de stibine disséminée dans du quartz, située sur le lot 9, rang VI, canton de New-Richmond, a donné lieu, il y a quelques années, à des travaux de prospection et d'excavation qui furent abandonnés à cause de la pauvreté du minerai.

On a aussi exécuté certains travaux d'exploration le long de la rivière Stewart, à environ $2\frac{1}{2}$ milles de la route No. 6. La stibine se rencontre sous forme de bande d'un quart à trois quarts de pouce dans des veines de quartz.

HOUILLE

"A plusieurs époques différentes, écrit M. Alcock, on a effectué des fouilles sur la branche du Milieu de la rivière Port-Daniel dans l'espoir d'y découvrir de la houille. Les roches dans lesquelles on a exploré sont des schistes de l'Ordovicien moyen, qui renferment çà et là certaines phases carbonées qui ressemblent à de la houille. Cependant, il n'y a pas de houille dans cette étendue et on aurait épargné beaucoup d'argent si l'on avait compris la géologie de la région." (1)

SCHISTES PETROLIFERES

Certains échantillons de schistes pétrolifères de la région de la branche du Milieu de la rivière Port-Daniel, ont donné un rendement de près d'un gallon de pétrole à la tonne. C'est insuffisant pour donner lieu à une exploitation profitable.

SCHISTES ET ARGILE

Des lits de schistes verdâtres de deux à huit pieds d'épaisseur affleurent à la Pointe Fleurant. La roche, une fois pulvérisée, est très plastique et donne, à la cuisson, une belle couleur rouge. Elle pourrait servir à la fabrication des briques creuses et des tuiles à couvertures.

Les larges terres basses du littoral, entre les embouchures des rivières Cascapédia et Petite Cascapédia, de même que les terrains le long de la rivière de l'Est, à Port-Daniel, fournissent une argile propre à la fabrication des briques.

On trouve encore des dépôts d'argile pléistocène le long de la côte, à New-Richmond. "Cette argile, écrit J. Keele, est propre à la fabrication de briques ordinaires au procédé en terre molle mais il faut cuire à 1,900°F. pour produire un corps suffisamment dur. On pourrait ainsi en faire des tuyaux de drainage pour usage local, mais ces produits seraient de qualité fort inférieure à ceux que l'on pourrait fabriquer à Bathurst et à Campbellton, sur la côte sud de la Baie des Chaleurs." (2)

(1) Géologie de la région de la baie des Chaleurs, par F.J. Alcock, p. 150 Ministère des Mines et des Ressources, Ottawa, 1937.

(2) Rapport préliminaire sur les dépôts d'argile et de schistes de la province de Québec, par J. Keele, Ottawa, 1916.

GRES

On a déjà utilisé les grès de la rive nord de la rivière Restigouche et ceux de la Pointe-à-Bourdeau. Ces derniers, d'une couleur verte-olive, ont été utilisés dans la construction de l'église à Pointe-Mission.

CALCAIRES

Le comté de Bonaventure est un des principaux centres d'approvisionnement des usines de pâte de cellulose et de papier en calcaires riches en calcium. On trouve, à Port-Daniel, à Gascons et dans le district de Nouvelle des gisements de calcaires exceptionnellement riches en carbonate de calcium. La plus grande partie de la production de ces carrières de moindre importance sont exploitées en vue de fournir des amendements calcaires à l'agriculture. On en rencontre ainsi à Gascons, Port-Daniel, Nouvelle, St-Jules, St-Godfroi, etc. On a aussi utilisé les calcaires de la région dans la construction de ponts et ponceaux. "Certains des calcaires les plus coloriés, écrit M.F. Goudge, ont attiré l'attention comme sources possibles de marbre, mais bien qu'une bonne partie de la pierre soit admirablement coloriée les gisements sont, en général, trop fissurés pour donner une forte proportion de blocs rectangulaires sains." (1)

Les principales régions du comté où l'on trouve du calcaire sont: Port-Daniel, Gascons, Nouvelle, Matapédia-Millstream, Escuminac, Saint-Jules, Cap-Noir, New-Carlisle, Saint-Godfroi, Anse McInnis et Mercil.

MARNE

Les marnières du comté de Bonaventure sont les plus riches de la province. On en extrait chaque année plusieurs milliers de tonnes que l'on utilise à l'amendement des terres du comté. La marne, on le sait, est un carbonate de chaux parfaitement moulu que l'on emploie tel quel, sans modification, à l'amélioration des sols qui manquent de chaux. On compte une trentaine de gisements en exploitation dans le comté. L'épaisseur des dépôts varie de 3 à 8 pieds. D'après une estimation récente, on pourrait extraire 1,000,000 de tonnes dans le comté de Bonaventure seulement.

GRAVIERS DE VOIRIE

Nous extrayons les notes suivantes du rapport de M. R.H. Picher sur "Les Graviers de voirie dans la province de Québec, publié en 1935. Au sujet de Bonaventure, M. Picher écrit que: "l'investigation s'est bornée à quelques dépôts dans la vallée de la Matapédia, et à une étroite zone de terrains sur la rive de la Baie des Chaleurs. Des quelques dépôts examinés dans la vallée de la Matapédia, quatre sont gros, dont trois se trouvent sur le bord élevé et escarpé de la rivière, et l'autre dans un grand bas-fond. On rencontre un assez grand nombre de dépôts sur la rive de la baie entre Broadlands et Saint-Jean et près de Bonaventure; ailleurs, les graviers de terre sont beaucoup plus rares, mais on peut obtenir du gravier de plage en maints endroits le long du rivage et on l'emploie au revêtement de longs bouts de la grande route." (2)

TOURBE

Le rapport sur les Opérations minières dans la province, pour l'année 1910, signale que l'on trouve de la tourbe "en quantités exploitables" à New-Carlisle, comté de Bonaventure.

CONCLUSIONS

Au total, la production minière du comté se résume à la pierre calcaire et à la marne. On pourrait en plus utiliser les schistes de la Pointe Fleurant à la fabrication de briques et de tuiles. Ce sont en somme, à l'heure actuelle, les seules minérales exploitables de la région.

- (1) Les calcaires du Canada - Gisements et caractéristiques, Partie III, Québec, p. 269. Ministère des Mines, Ottawa, 1935.
- (2) R.H. Picher, Gravier de voirie dans la province de Québec, p. 153 Ministère des Mines, Ottawa, 1935.

ARTS DOMESTIQUES

La pratique des arts domestiques est assez répandue dans le comté de Bonaventure. Plus de 1,500 familles s'y intéressent d'une façon ou d'une autre. Il est regrettable de constater que les fermières de certaines municipalités s'en désintéressent complètement. Il en est ainsi par exemple à New-Carlisle, Carleton, Mann, Rostigouche-est. Dans certaines autres municipalités par contre, presque toutes les familles pratiquent les arts domestiques et produisent non seulement pour les besoins de la famille mais aussi pour la vente.

L'outillage

Plus de 1,300 rouets et 500 métiers sont à la disposition des ouvrières du comté. En plus de ces appareils, on en compte un certain nombre actuellement inutilisés. On travaille aussi au crochet.

Les matières premières

On se sert comme matières premières surtout de laine domestique et de chiffons. On achète aussi de la laine des grands centres. Le lin est employé à un moindre degré, car la culture de cette plante n'est pas très répandue. On préfère acheter le lin préparé, car, prétend-on, sa culture est difficile et n'est pas avantageuse.

Les ouvrières se plaignent parfois du prix élevé des matières premières achetées pour le tissage. Ces achats se font en grande partie chez O.A. Bôriau, 14, rue Elgin, Québec, et chez Dupuis Frères à Montréal. On pourrait peut-être créer un comptoir de ventes à l'Ecole des Arts domestiques où les gens se procureraient les matières premières à des prix raisonnables.

Les produits

Les objets fabriqués consistent en tapis crochetés et en travaux faits au métiers: nappes, serviettes, tapis, rideaux, couvertures, etc. En général ces travaux sont bien présentables. Il y aurait lieu de faire bénéficier les ouvrières du comté de nouveaux cours de tissage. Les conférences et cours précédents ont, d'une façon générale, été fructueux, et nombre d'ouvrières désirent profiter de nouveau de leçons du même genre.

Notons ici le rôle joué par les Cercles de fermières dans l'amélioration des travaux et de leur présentation. Un trop grand nombre de municipalités du comté ne bénéficient malheureusement pas encore de tels organismes, si utiles pour stimuler l'ardeur des ouvrières et les guider dans leurs travaux. Il est à souhaiter que ces cercles s'organisent partout et que la direction en soit confiée à des personnes compétentes et dévouées.

Plusieurs artisans travaillent à contrat pour le compte de particuliers. Ils tissent à domicile des rideaux, tapis, etc., à tant la verge. Certaines ouvrières se font ainsi \$1.50 par jour, ce dont elles semblent satisfaites.

La vente

La vente des objets est assez difficile par ailleurs et les gens fabriquent surtout pour les besoins de la famille. Dans certaines municipalités cependant (Maria, St-Omer), on vend jusqu'à 50 et 75% de la production. D'une façon générale, les ouvrières du comté de Bonaventure vendent beaucoup plus que celles de Gaspé. Une meilleure organisation et une plus grande uniformité des produits permettraient de faire beaucoup mieux encore. Il faudrait créer des comptoirs où les objets seraient exposés pour la vente. Ces comptoirs pourraient fort bien relever des Syndicats d'initiative et même être tenus par eux. Les prix de vente devraient être indiqués sur chaque article, car les touristes n'aiment pas être surchargés. Il faudrait de plus une certaine uniformité des prix dans toute la région. A l'heure actuelle malheureusement, les objets mis en vente ne sont pas marqués et les dépositaires cherchent parfois à obtenir le prix fort. Mais le touriste n'achète pas, car il se rend compte de ces abus, observant pour des objets semblables de grandes variations de prix dans des localités différentes.

Il nous fait plaisir de constater que les gens du comté de Bonaventure sont aujourd'hui en garde contre les tactiques des marchands ambulants. Le troc des travaux d'art domestique contre des carpettes de linoléum, tapis, vêtements et sous-vêtements de femmes, qui s'est beaucoup pratiqué il y a quelques années, est en voie de disparaître.

FORCES HYDRAULIQUES

Comparée à certaines régions de la province, la Gaspésie n'est pas riche en ressources hydrauliques. Le bassin de drainage nécessairement restreint des rivières de la péninsule, et le manque de lacs pour retenir les eaux, sont causes de cette pauvreté relative. Plusieurs cours d'eau possèdent cependant des chutes aménagées ou susceptibles de l'être, pouvant satisfaire aux besoins industriels et domestiques de la péninsule.

Dans le comté de Bonaventure une quinzaine de chutes sont aménagées. La Chaleur Bay Power Co., de New-Carlisle, qui fournit l'éclairage aux municipalités comprises entre Shigawake et New-Richmond, possède, sur le ruisseau Hall, une usine électrique de 550 H.P. Les autres chutes aménagées sont utilisées pour actionner des scieries et des meuneries. Celle de M. Routhier à Routherville génère l'électricité qui éclaire son hôtellerie.

Voici la liste des sites hydrauliques, aménagés ou non, du comté de Bonaventure. (1) Elle est extraite du Tableau des Forces Hydrauliques de la Province de Québec (1928), préparé en collaboration par le Service des Forces Hydrauliques (Ministère de l'Intérieur, Ottawa), la Commission des Eaux Courantes et le Service Hydraulique de Québec. Le Service Hydraulique de Québec a complété la liste jusqu'au 1er février 1937.

TABEAU DES FORCES HYDRAULIQUES DU COMTE DE BONAVENTURE

RIVIÈRE ET EMPLACEMENT DES FORCES HYDRAULIQUES	DESIGNATION		HAUT. BASSIN		CAPACITE ESTI-		H.P. INSTAL- LES
	DE		DE DE		MEE EN H.P. à		
	L'EMPLACEMENT		CHUTE DRAINAGE		80% de ren-		
	NON AME-	AME-	EN	EN	dement		
NAGE	NAGE	PIEDS	M.C.	AU DEBIT	AU DEBIT		
				minimum	ordinaire		
				ordinaire	pour		
				par année	six mois		
APEL (Bassin Baie des Chaleurs) PORT DANIEL		LBH7	14	8	2	7	25
BARBE (ruisseau) (Bassin Baie des Chaleurs) 2 milles de l'Anse- à-la-Barbe		LBH ₁	13	12	2	9	30
L'Anse-à-la-Barbe		LBH	18	13	5	14	35
Gascons		LBH ₈	20	15	5	18	70
BONAVENTURE(Bassin BAIE de Chaleurs Rapide Malin	LBG ₁		20	568	207	700	
BLUE LAKE(ruisseau Bassin Baie des Cha- leurs)		LBG ₂	43	9	8	23	30
Station Cascapédia CAPLAN(Bassin Baie des Chaleurs)		LBG ₁	13	26	6	21	14
Rivière Caplan Castilloux, (Ruisseau)		LBH ₂	14	36	9	30	28
Chemin du roi CULLENS(Bassin Baie des Chaleurs)		LBG ₈	12	32	7	24	15
Bonaventure							

(1) On trouvera en annexe des cartes indiquant l'emplacement des chutes, aménagées ou non, de la Gaspésie.

TABEAU DES FORCES HYDRAULIQUES DU COMTE DE BONAVENTURE

RIVIERE ET EMPLACEMENT DES FORCES HYDRAULIQUES	DESIGNATION DE		HAUT. DE CHUTE EN PIEDS	BASSIN DE DRAINAGE EN M.C.	CAPACITE ESTI- MEE EN H.P. à		H.P. INSTAL- LES
	L'EMPLACEMENT NON AME- NAGE	AME- NAGE			80% de ren- dement	minimum ordinaire ordinaire pour par année six mois	

GLEN BURRIE(Bassin Baie des Chaleurs) Maria		LBG ₃	20	26	9	33	52
MATAPEDIA Milnikek (Trib.de Matapédia)		LHD ₆	12	186	40	137	10
PETITE CASCAPIEDIA Lot 20, rang VII de New Richmond	LBG ₂		30	560	305	1039	
SHIGAWAKE, ruisseau (canton d'Hope)							
Shigawake		LBG ₄	12	18	4	13	25
Shigawake		LBG ₇	14	20	5	18	40
STEWART(Canton Car- leton)							
St-Omer		LBG ₅	16	60	17	60	40
HALL à 10 milles de New-Carlisle(canton Cox		LBG ₉	105	80	160	560	550
Port-Daniel rang VI canton P.-Daniel			100	40	80	280	25

AUTRES INDUSTRIES

En plus des scieries, des beurreries et des froma-
geries dont nous avons parlé précédemment, le comté de Bonaventure compte quel-
ques meuneries et carderies, des petites fabriques de portes et châssis, deux
fabriques de boîtes, une fonderie et une tannerie.

Meuneries

En 1937 le comté de Bonaventure comptait 11 meuneries, dont 5 ne produisaient que des moulées pour les animaux. Les autres produisaient une certaine quantité de farine propre à la consommation humaine. Voici la liste des moulins en exploitation en 1937 et leur production respective pour l'année précédente:

		Minots
Ph. Dea	Ste-Germain de l'Anse-aux-Gascons	425
A. Langlois	Port-Daniel Ouest	2500
J. Langlois	" "	800
D. Dow	" "	800
E. Lawrence	" "	500
E. Cormier	St-Bonaventure-de-Hamilton	1300
T. Garant	St-Charles-de-Caplan	5650
T. Gagné	Maria	2000
Soc. Coop. de St-Jules	"	2125
P. Nadeau	St-Omer	1200
Municipalité de	St-François d'Assise	3400

21,700

(1) Une liste des moulins à farine dressée par l'Office provincial de la Statistique, d'après les données des curés et secrétaires de municipalité, fait exclusion des moulages de Port-Daniel-Ouest et St-Germain de l'Anse-aux-Gascons qui ne produisent que des moulées pour animaux. Cette même liste compte cependant 2 moulins à St-Charles-de-Caplan et 3 à Maria, alors qu'il n'y en a respectivement qu'un et deux. Le seul qui nous a été fournie par la Statistique provinciale indique un deuxième moulin, celui de M. Timothy Garon. Ce dernier nom nous semble être la prononciation anglaise du premier, d'où l'erreur. A Maria, les statisticiens provinciaux comptent 3 moulins: ceux de M. Fidèle Gagné, de Clem. Bujold et de la Soc. Coop. de St-Jules. En réalité, il n'y a que deux moulins puisque M. Clément Bujold n'est que le gérant du moulin de la Soc. Coop. de St-Jules et n'est pas propriétaire d'un établissement distinct.

Tous ces établissements ne travaillent qu'à commission pour les cultivateurs de la région. Ils exigent habituellement de 8 à 12 cents du minot pour les moulées pour animaux, et 30 à 40 cents du cent livres pour la farine de meilleure qualité. Ils sont très souvent rémunérés en nature.

En général les bons moulins à farine, c'est-à-dire les moulages (moulin à rouleaux) pouvant produire une bonne farine propre, sont rares dans le comté. Les cultivateurs s'en plaignent et la culture du blé en souffre énormément. Les agriculteurs prétendent ne pas semer plus de blé à cause du mauvais rendement des moulins, et les meuniers disent ne pas améliorer leur outillage à cause de la petite production de blé dans la région. C'est un cercle vicieux qu'un octroi vient parfois rompre. M. T. Garant, de St-Charles-de-Caplan, a en effet noté une augmentation considérable de sa production (plus du double) depuis qu'il a modernisé son outillage grâce à un octroi du gouvernement.

Garderies

Trois petites carderies sont en exploitation dans le comté. Deux appartiennent respectivement à M. Fidèle Gagné, de Maria, et à M. T. Garant, de St-Charles-de-Caplan, tous deux propriétaires de scieries et de moulages. Une troisième appartient à M. Charles Bernier, de Carleton-sur-Mer. La carderie de M. Garant emploie une femme pendant 3 mois et demi et produit 8,500 livres par année. Celle de M. Gagné emploie un homme et trois femmes pendant 6 mois. Son établissement, qui a une capacité mensuelle de 4,000 livres, ne semble pas appelé à de grands progrès. Celui de M. Garant, par contre, augmente graduellement sa production. La carderie de M. Bernier, d'une capacité quotidienne de 300 livres, n'a cardé que 3,000 livres en 1936. C'est dire qu'elle est loin de fonctionner à plein rendement.

Ateliers de menuiserie, portes et chassis

Les ateliers de menuiserie, portes et châssis du comté de Bonaventure ne sont pas des mieux outillés. A vrai dire, les propriétaires de ces établissements sont beaucoup plus des artisans que des industriels. La plupart travaillent à salaire pour le compte des cultivateurs qui apportent souvent le bois nécessaire à la confection des articles qu'ils désirent. Voici une liste sommaire des ateliers de menuiserie du comté.

P. Babin & Frère	St-Bonaventure
A. Poirier	St-Siméon
Ch. Bernier	Carleton-sur-Mer
H. & J. A. Bernard	Carleton-sur-Mer
Z. Martin	St-François d'Assise

Fabriques de boîtes de bois

M. Jos Hayes, propriétaire d'une scierie à Shigawako, fabrique des boîtes de bois pour l'expédition du poisson. Il en a fabriqué 30,000 en 1936.

M. René Roy, qui s'occupe de la préparation du poisson, possède aussi une petite fabrique de boîtes de bois. Il en produisit 15,000 en 1936, dont il utilisa plus de la moitié pour l'expédition de filets de morue. Le reste de sa production est vendu aux marchands de poisson de la région.

Tannerie

La Tannerie de Carleton, d'une capacité mensuelle de quelque 800 peaux, n'a tanné que 1,000 peaux en 1936. Le développement de cette entreprise est lié au progrès de l'élevage dans le comté.

Fonderie

M. Armand Lavoie, de Carleton-sur-Mer, est le propriétaire et seul ouvrier d'une petite fonderie pouvant couler 1,200 livres par jour. Les 9/10 de son travail consistent en la fabrication d'articles demandés par les gens de la région. Il fabrique aussi des objets en série (pièces de poulies, etc.) qu'il vend par l'intermédiaire d'agents.

Transports

La route, le chemin de fer et la mer fournissent au comté les moyens de communication nécessaire à son activité économique.

La route

Toutes les municipalités du comté, ou presque, sont traversées par la route de ceinture de la Gaspésie sillonnée tout l'été par des voitures de touristes. Les municipalités situées en dehors du parcours du Boulevard gaspésien y sont reliées par des chemins améliorés.

La compagnie "Chaleur Bay Autobus" fait le service quotidien des passagers entre Campbellton (via Pointe-à-la-Croix) et New-Carlisle d'une part, et New-Carlisle et Gaspé d'autre part. Le trajet se fait dans un sens une journée et dans l'autre le lendemain.

Il n'existe pas de service régulier de messagerie par camions dans le comté. Un certain nombre de marchands possèdent des camions qui font occasionnellement du transport public. La compagnie Verrault, propriétaire de 3 petits navires de 75 à 125 tonnes, possède un camion qui suit ces derniers d'un port à l'autre et fait la livraison des marchandises. Ce service est très apprécié des clients.

Le chemin de fer

Les chemins de fer nationaux desservent le comté de Bonaventure. Deux trains circulant de Gaspé-Bassin à Matapédia effectuent soir et matin le raccordement avec le rapide Halifax-Montréal (Océan Limited).

La section Gaspé-Matapédia fait l'objet de bien des critiques: le service est lent, 10 à 11 heures pour un trajet de 200 milles, et la voie est mauvaise sur plus de la moitié du parcours.

Quelques trains de marchandises desservent aussi la région, mais on se plaint des taux de fret qui sont, paraît-il, trop élevés.

La mer

La mer est sans contredit la voie la plus économique pour le transport des marchandises sinon des passagers. La plupart des municipalités de Bonaventure ont l'avantage d'être situées sur le littoral de la mer. Presque toutes cependant ont des quais insuffisants. Ces derniers ont été construits trop souvent pour plaire à des favoris politiques et à des endroits très mal choisis. À l'exception de cinq ou six ports, les navires d'un tonnage moyen doivent attendre les fortes marées pour accoster aux quais qui n'ont souvent que 4 ou 5 pieds d'eau à marée basse.

Dans certains cas les marchands préfèrent le transport par chemin de fer, pourtant plus onéreux, au transport par eau, à cause de l'absence d'entrepôt sur les quais. Ils prétendent que la marchandise périssable comme le sucre, la farine, etc., ne peut guère être livrée par eau parce qu'elle risque de rester exposée aux intempéries.

Certains ports sont évidemment mieux organisés. Les trois plus importants sont ceux de Port-Daniel, Paspébiac et Carleton. D'après le "Canadian Ports and Shipping Directory", la profondeur d'eau aux quais de ces ports est, à marée basse, respectivement de 14, 16 et 18½ pieds. Ces ports sont desservis par les bateaux des compagnies Ellis Shipping et Chaleur Bay Navigation, aussi par des goélettes et cabotiers, entre autres ceux de la Compagnie Verrault.

Entre Pointe-à-la-Croix et Campbellton, un traversier fait le service deux fois par heure pour automobiles, passagers et marchandises. Un autre service semblable, mais beaucoup moins fréquent, existe entre Miguasha et Dalhousie, N. B.

TOURISME

D'après un comptage effectué en 1936 par l'Office Provincial du Tourisme, il est passé au cours du mois d'août à New-Richmond 14,302 voitures du Québec, 1,677 voitures des autres provinces et 4,799 des Etats-Unis. Pour l'année 1937, ces chiffres sont respectivement de 12,377, 1,847, et 5,331. La plupart de ces automobilistes étaient à compléter leur tour de la Gaspésie. Nous renvoyons au rapport annuel de l'Office du Tourisme pour plus de détails à ce sujet.

Le comté de Bonaventure, qui n'est peut-être pas aussi riche en beautés naturelles que Gaspé-Est et Gaspé-Ouest, bénéficie tout de même du mouvement touristique que ceux-ci ont créé. Dans Bonaventure, la nature semble moins sauvage et partant moins pittoresque. Elle offre cependant des sites de villégiature très avantageux et très fréquentés comme New-Carlisle, Paspébiac, St-Bonaventure, New-Richmond, Maria et Carleton.

La principale attraction touristique du comté de Bonaventure serait ses rivières saumoneuses si celles-ci n'étaient pas affermées à des clubs de pêche américains. Les membres de ceux-ci, il est vrai, laissent annuellement des sommes d'argent considérables dans le comté, tout en assurant la perpétuation du saumon, mais il semble, comme nous l'avons déjà dit, qu'il devrait être permis au touriste, moyennant un droit raisonnable, de pêcher le saumon dans certaines rivières réservées à cet effet.

Quand la route trans-gaspésienne Ste-Anne-des-Monts-New-Richmond sera terminée, le comté de Bonaventure sera en mesure de bénéficier davantage encore du mouvement du tourisme dans la péninsule.

MONOGRAPHIES

DES MUNICIPALITES ET DES COLONIES

DU COMTE

Municipalités

	pages
Ste-Germaine-de-l'Anse-aux-Gascons	38
Port-Daniel - partie est	43
Port-Daniel - partie ouest	48
Shigawake	54
St-Godefroi	57
Hope	62
Paspébiac	65
Paspébiac-Ouest	69
New-Carlisle	72
St-Bonaventure-de Hamilton	76
Saint-Simon	81
St-Charles-de-Caplan	84
Musselyville	89
New-Richmond	93
Grande-Gaspésie	99
Maria	102
Carleton	108
Carleton-sur-Mer	111
Saint-Omer	118
St-Jean-l'Evangeliste	123
Escuminac	128
Mann	131
Restigouche-Est	135
St-Laurent-de-Matapédia	138
Restigouche-Ouest	142
St-Alexis-de-Matapédia	145
St-François d'Assise	149

Colanios et autres groupements

	Pages
St-Isaac-Jogues	154
St-Elzear-de Bonaventure	155
St-Louis	158
St-Jean-Brebeuf	159
St-Conrad-de-Parzham	160
L'Alverne	160
St-Fidèle	161
Routhierville	162
St-Jean-de-Matapédia	163
Milnikok	163
Millstream	163

STE-GERMAINE-DE-L'ANSE-AUX-GASCONS

La municipalité de Ste-Germaine, qui occupe la partie est du canton Port-Daniel, se trouve à l'extrémité orientale du comté de Bonaventure. Sa limite nord-est est, en effet, la ligne de division entre les comtés de Bonaventure et de Gaspé-Est. Elle est bornée au nord par le canton Weir, à l'est par la municipalité de Newport, au sud par la Baie des Chaleurs et à l'ouest par la municipalité de Port-Daniel-Est.

Située sur le littoral, elle est avant tout un centre de pêche maritime. On se rendra compte par l'étude ci-après qu'elle est beaucoup en retard au point de vue agricole.

POPULATION

La paroisse de Ste-Germaine-de-l'Anse-aux-Gascons compte une population de 1,200 âmes, dont 80 protestants. Ces derniers possèdent leur propre chapelle (United Church of Canada) dans le territoire de la paroisse. La population a peu augmenté depuis 1931.

Au cours des six dernières années, environ cent cinquante personnes ont quitté la municipalité pour travailler dans diverses industries, dont l'industrie forestière. Parmi ces 150 personnes, on compte une cinquantaine de jeunes filles en service domestique dans les villes.

Près de 80 personnes de la paroisse se sont établies pendant cette même période.

La paroisse compte 243 propriétaires qui tous s'intéressent, à des degrés divers, à la culture du sol. Une douzaine à peine tirent leur revenu principal de la terre.

Les divers emplois se répartissent ainsi: 3 charro-tiers, 5 commerçants, 3 employés de chemin de fer, 4 artisans, 200 pêcheurs (dont 150 mariés), enfin 570 hommes environ, dont 200 célibataires sont occasionnellement journaliers.

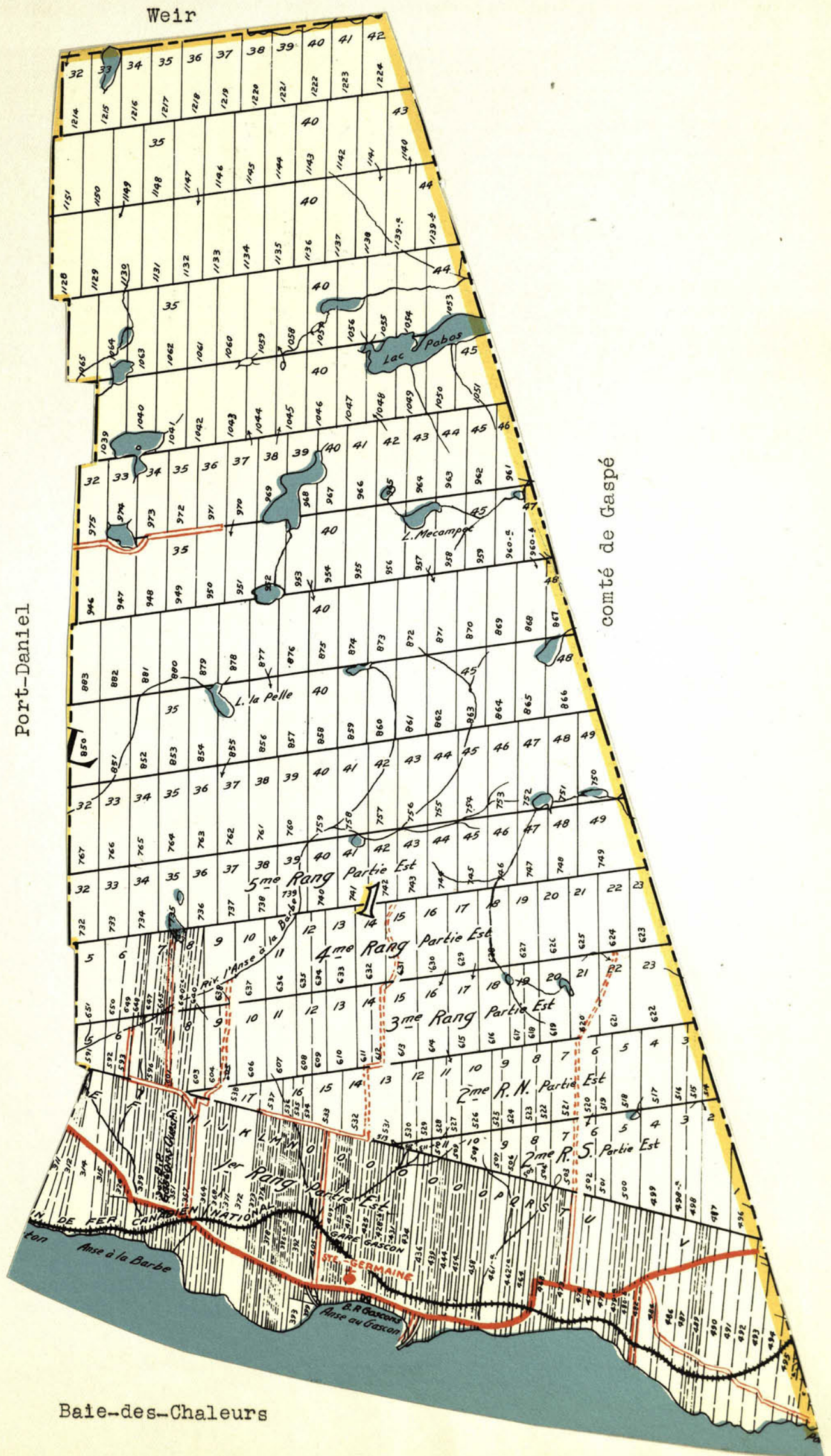
À vrai dire, ces derniers sont des cultivateurs et des pêcheurs, il n'y a guère plus d'une dizaine d'individus qui sont de véritables journaliers, non propriétaires de terres et non pêcheurs.

Le nombre donné pour les pêcheurs est un chiffre moyen pour les six dernières années, car, en 1937, on n'en compte qu'une cinquantaine.

STE-GERMAINE-DE-L'ANSE-AUX-GASCONS

COMTE DE BONAVENTURE

Echelle de 1 mille au pouce



Les journaliers travaillent à la coupe du bois dans les chantiers, de septembre à avril; ils flottent ce bois en mai et, l'été, ils s'occupent à divers autres travaux, dont ceux de la voirie. En période de dépression économique, ces diverses activités ont été réduites au minimum, ce qui explique qu'un grand nombre de familles ont reçu des secours de l'Etat.

Enfin, une dizaine de jeunes filles s'emploient au village, comme servantes.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

En 1931, le Bureau fédéral de la Statistique comptait 177 cultivateurs dans la municipalité de Ste-Germaine-aux-Gascons, alors que les "Statistiques municipales" en relevaient 208. Aujourd'hui, d'après ce même document, le nombre en serait de 255. C'est une façon de parler que de nommer cultivateurs des gens pour qui l'agriculture n'est qu'un appoint au revenu familial. En effet, comme nous venons de la voir, on ne compte qu'une douzaine de vrais cultivateurs dans la localité. Le recensement fédéral indiquait une superficie totale occupée de 11,700 acres, dont 1,653 acres seulement étaient défrichées. La superficie moyenne des fermes dépassait donc 66 acres; les étendues défrichées sur chaque ferme étaient en moyenne de 9 acres, et les étendues en culture moins de $8\frac{1}{2}$ acres.

Sols

La terre légère domine puisqu'elle couvre 70% de la municipalité; la terre forte vient ensuite avec 15%, et enfin la terre franche et la terre noire qui forment le reste. On a quelque peu marné et chaulé ces terres avec un très bon résultat; on a aussi utilisé les engrais de mer, varech et poissons (4 à 4.5 tonnes l'acre), avec grand succès.

La municipalité renferme de nombreux lacs de marne, disséminés en divers points de son territoire et dont quelques-uns seulement sont exploités, entre autres: ceux appartenant à M. Acton (Rang 111, lot 36)

La pénurie de grandes décharges en bon état, ainsi que l'imperfection des travaux de drainage ne permettent qu'un égouttement passable des terrains arables.

Production végétale

Dans cette municipalité, l'agriculture intensive est chose inconnue; l'agriculture n'a jamais été qu'un complément à l'industrie de la pêche, qui, jusqu'à ces dernières années, a été la principale source de revenu de la majorité. Même aujourd'hui, ceux qui ne sont pas secourus par l'Etat tirent de la pêche plus que de l'agriculture. Aussi le développement de l'agriculture n'a-t-il été ni rapide, ni régulier; cependant, depuis six ans on note une légère amélioration due au déclin de pêche. La superficie cultivée a augmenté d'une acre et demie par ferme en moyenne par rapport à 1931.

Grandes cultures

Voici quelles étaient en 1931 les étendues consacrées aux principales cultures:

	<u>Acres</u>
Blé	1
Avoine	470
Orge	29
Pommes de terre	145
Mais fourrager	3
Foin	837
Racines fourragères	8

Aujourd'hui, on note des augmentations sensibles dans la culture de l'avoine (550 acres), du foin (987 acres), et du blé.

Tous les informateurs s'accordent à dire que la culture du blé n'a repris que cette année. Comparativement aux emblavures des années précédentes, celles de 1937 marqueraient une forte augmentation, mais il a été impossible de connaître, même approximativement, l'étendue actuelle en blé. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que nous avons vu de belles gerbes d'un blé fort bien venu, dans les champs de plusieurs cultivateurs. On se plaint cependant de la distance de 40 milles à parcourir pour atteindre les moulins à farine de Bonaventure ou de Grande-Rivière.

Selon les renseignements qu'on nous a fournis, voici quels seraient les rendements à l'acre des cultures mentionnées ci-haut: blé, 20 boisseaux; avoine, 25; orge, 18; pommes de terre, 250; maïs fourrager, 3 tonnes; foin, 1; racines fourragères, 10.

Certaines cultures sont inexistantes: le lin, le sarrasin, les pois, les grains mélangés, de même que la luzerne, qui n'a pas encore été essayée. D'autres sont très peu développées; maïs fourrager et racines fourragères, par exemple. Et ce sont là pourtant les cultures à encourager, si l'on veut former un troupeau et développer l'élevage de façon à en tirer des revenus satisfaisants.

Puisque la pêche ne fait plus vivre les gens, il leur faut de toute évidence se tourner vers la terre. Une reorganisation complète de l'économie de cette municipalité s'impose. La culture devra devenir plus intensive. D'autre part, la formation d'un cheptel est nécessaire, car les troupeaux sont actuellement insuffisants. Mais dans l'état actuel du défrichement, les bons pâturages sont rares et on ne peut songer à renouveler du jour au lendemain toutes les méthodes de culture et d'élevage.

Tout effort de rénovation agricole se heurtera toujours à l'éloignement des marchés et partant à la difficulté de disposer des produits. Actuellement, on ne parvient à vendre que 1,400 boisseaux d'avoine et 100 tonnes de foin, et encore, à des prix très faibles.

De plus l'étendue en pâturages, bien qu'elle soit, depuis six ans, passée de 54 à 75 acres environ, est encore bien minime et ne suffit pas à l'entretien d'un troupeau raisonnable.

Cette municipalité ne compte aucun producteur spécialisé. Les agriculteurs possèdent pour la plupart un maigre potager.

Il existe dans la localité une érablière (1,000 vaisseaux); elle rapporte à son propriétaire environ \$80 par an. Une cinquantaine de pommiers ne produisent qu'une quarantaine de barils de pommes.

Production animale

Chevaux - On ne compte plus que 118 chevaux, alors qu'il y en avait 131 en 1931. Il se fait un peu d'élevage, mais la plus grande partie des chevaux sont importés de l'Ouest. La municipalité possède une vingtaine de juments d'élevage croisées, mais aucun étalon. L'élevage est à encourager, car, en général, le revenu du cultivateur ne lui permet pas d'acheter des chevaux, sans compter qu'il peut facilement élever ceux dont il a besoin, ou même en élever pour la vente.

Bovins - Les chiffres de 1931 sont encore applicables à quelques unités près, car la situation n'a pratiquement pas changé depuis. On relève donc environ 165 vaches croisées, en lactation ou en gestation, et 214 autres bovins, dont 10 taureaux croisés.

La vente des bovins ne rapporte que \$5 par ferme en moyenne, à cause du petit nombre de bêtes vendues: 10 vivantes et 25 abattues. La vente des produits laitiers produit tout au plus \$15 par ferme. L'éloignement de la boucherie et le faible rendement des vaches en sont cause.

Porcs - Depuis 1931, alors qu'on comptait 267 porcs, le nombre aurait légèrement diminué. Ces porcs sont des Yorkshire et des Chester White du type à lard, dont on vend chaque année un petit nombre, vivants ou abattus, aux commerçants locaux. Cet élevage rapporte peu: environ \$5. par ferme.

Moutons - De même, le nombre de moutons a sensiblement diminué. De 332 en 1931, il serait tombé à moins de 300 aujourd'hui. Tous sont croisés. On en abat environ 5 pour la consommation domestique et on en vend quelques-uns aux commerçants, locaux. Malgré l'abondance de pâturages impropres à de meilleurs fins, à peine une trentaine d'éleveurs gardent des moutons pour la vente. L'absence de marchés, jointe aux déprédations causées par les chiens et les ours, cause beaucoup de tort à cette industrie, qui rapporte la bagatelle d'un dollar par ferme en moyenne.

Volailles - Depuis six ans, la situation est stationnaire: on trouve à peu près le même nombre de volailles; 2,640 poules et poulets et une trentaine d'autres volatiles. A peine 350 poules d'assez bonne qualité sont engraisées pour la vente. Il est vrai que les conditions sont déplorable; pas de marchés pour la chair et les oeufs, insuffisance de grains d'alimentation et, en plus, manque de connaissances techniques des éleveurs. Aussi ne doit-on pas être surpris que le revenu provenant de cette industrie ne dépasse pas cinq dollars par ferme.

Autres sources de revenus

Chaque automne (2 mois) et chaque hiver (1 mois), une quarantaine d'hommes travaillent à la coupe du bois dans les chantiers, ce qui élève le revenu moyen de chaque ferme d'une vingtaine de dollars. Malheureusement, plusieurs cultivateurs négligent leurs terres (labours d'automne, défrichement) pour cette industrie. D'autre part, la vente de bois de chauffage et de bois à pâte rapporte une dizaine de dollars par ferme.

Bien qu'elle ait beaucoup décliné depuis quelques années, la pêche demeure l'occupation première de cette population, puisqu'elle est sa principale source de revenus.

Revenu-argent moyen de la ferme

Cultures	\$ 5
Bétail	31
Exploitation forestière	30
Pêche	125
Total:	\$191.

On comprend que les revenus de ces gens doivent être très faibles lorsque l'on voit dans quelles conditions ils vivent. La rareté du poisson et la baisse des prix les ont atteints au point que plus de la moitié de la population reçoit des secours directs de l'Etat.

Le morcellement des terres et la mentalité des gens sont un sérieux handicap à tout rapide développement agricole. Pas un seul propriétaire foncier ne vit exclusivement d'agriculture; une douzaine de familles seulement en vivent surtout; les autres, pêcheurs pour la plupart, ou forestiers ou journaliers s'adonnent à une agriculture d'appoint. La pêche ayant toujours été l'occupation principale de la population, la tendance à morceler les terres s'explique: les fils veulent continuer le métier de pêcheurs de leur père et s'établissent sur des parcelles de terre du patrimoine paternel.

Sociétés agricoles

L'absence de chefs et l'indifférence générale nuisent au progrès des associations professionnelles. Il existe cependant une Caisse populaire de 27 membres, fondée en 1924 et qui fonctionne au ralenti. Un cercle de fermiers groupe une vingtaine de membres et fait un assez bon travail. On ne peut guère espérer que les choses s'améliorent dans ces domaines d'ici à quelque temps.

Achats

On ne fait aucun achat collectif; tout s'achète chez le marchand local: insecticides, fongicides, toile, fil de fer, denrées, ou dans les grands centres: étoffes, toiles, grains de semence, etc.

Chaque année, en avril, on achète 12,000 livres de grains de semence à Montréal, alors que la totalité pourrait être récoltée sur place. De même tout le long de l'année, on achète du beurre (8,000) livres, de divers points de la côte et dans la Vallée de la Matapédia. Plus de 3,000 livres pourraient cependant être produites dans la municipalité. La farine est le gros achat: 145,000 livres proviennent chaque année de Montréal et de l'Ontario. Une augmentation raisonnable des emblavures réduirait cependant cette importation des trois-quarts.

Quant aux différents agrès de pêche, ils sont achetés des marchands locaux.

Moulinerie

M. Philippe Dea possède l'outillage nécessaire à la fabrication des moulées pour animaux. Il travaille pour les cultivateurs, à 10 cents du minot, et l'an dernier sa production a été de 425 minots. Les possibilités de développement sont faibles et liées à l'élevage.

11 - PÊCHERIES

Dans Ste-Germaine-de-l'Anse-aux-Gascons, on compte 198 familles pour lesquelles la pêche est l'occupation essentielle. Environ 102 barques sont employées régulièrement et une trentaine, peu ou pas utilisées. Si l'on excepte les secours directs, ces familles tirent de la pêche près de 90% de leurs revenus. Depuis plusieurs années la situation est la même. Les fils de pêcheurs aiment le métier de leur père et entendent s'y livrer.

Plusieurs pêcheurs travaillent cette année (1937) au moulin de Chandler (Gaspesia Sulphite). La plupart iront aux chantiers cet hiver. Presque tous possèdent un lopin de terre, mais n'en tirent aucun revenu autre qu'une partie de leur subsistance (légumes) et celle de quelques animaux de ferme.

Comme il n'existe pas de coopération, les pêcheurs vendent le poisson aux divers industriels de la région, qui le préparent (surtout des filets) et le revendent sur les marchés.

Il a été impossible de connaître même approximativement le volume des prises dans cette municipalité. En se reportant au rapport officiel publié par Ottawa et intitulé "Statistiques des Pêcheries", on peut cependant connaître le chiffre global des prises pour le district de pêche s'étendant de Paspébiac jusqu'à l'Anse-aux-Gascons.

Comme conclusion, nous avons pu noter que le nombre des pêcheurs a sensiblement diminué cette année, à cause de l'ouverture de l'usine de Chandler et des chantiers d'été.

Enfin, nous avons pu établir, sous toute réserve, que le revenu du pêcheur gravite autour de \$125 par an.

Le gouvernement provincial possède à Ste-Germaine un entrepôt frigorifique pour la conservation de la boëtte. Le hareng, achete des pêcheurs à 50 cents du baril, est congelé et conservé jusqu'au moment de la pêche à la morue alors qu'il est distribué gratuitement.

111 - INDUSTRIE DU BOIS

Ste-Germaine-de-l'Anse-aux-Gascons possède deux scieries, dont l'une est la propriété de Madame veuve Louis Robichaud et l'autre de M. Philippe Dea. Les possibilités de développement sont petites, vu la pénurie du bois. Cependant, au taux actuel de production et avec l'obtention de nouveaux lots à bois, sur les rangs 6, 7 et 8, elles peuvent durer un certain temps et même s'agrandir.

La scierie de Madame Robichaud travaille à commission pour les cultivateurs. Elle ouvre par année 35,000 p.m.p. de bois d'œuvre, dont 10% sont ensuite planées. Cette entreprise emploie sept personnes, dont deux parents de la propriétaire.

Le moulin de M. Philippe Dea a une capacité beaucoup plus forte et emploie 7 personnes. M. Dea achète 200,000 p.m.p. de bois brut chaque année, dont les huit-dixièmes proviennent des terres des cultivateurs et le reste, des lots de colons. Il en plane 40,000 pieds. Il fabrique aussi 300,000 bardeaux et avec les croûtes, 25,000 lattes. M. Dea vend les trois-quarts du bois ouvré à M. Nadeau, de Port-Daniel. Le reste, ainsi que les bardeaux et les lattes, est vendu aux cultivateurs.

IV - ARTS DOMESTIQUES

Presque toutes les familles pratiquent les arts domestiques: 80% ont des rouets et une vingtaine possèdent des métiers présentement employés. La laine est surtout employée dans la fabrication de couvertures, tissus, etc. Elle provient partie de la localité, partie de divers points de la province.

Le lin n'est pas utilisé. Il n'a jamais été cultivé dans la municipalité.

On note une diminution dans la fabrication d'articles de lingerie, depuis une dizaine d'années. Les cours de démonstration de tissage se donnent pour la première fois cette année (1937).

Un Cercle de fermières, aussi fondé cette année, contribue déjà au développement des arts domestiques par des réunions d'ouvrières, des échanges, etc.

Les patrons employés sont achetés des comptoirs postaux ou dessinés par l'artisan. L'exécution des travaux est passable, de même que leur présentation.

Tout se fabrique pour l'usage de la famille, même les tapis crochotes en laine, en chiffons ou en jute.

Les arts domestiques n'existent donc qu'en fonction de la famille, car on ne vend rien, sauf en de très rares occasions.

Enfin, disons que les ouvrières manquent de laine domestique, car l'élevage des moutons est à peu près nul à cause surtout des déprédations causées par les chiens.

V - TRANSPORTS

Ste-Germaine possède un quai, auquel il ne vient toutefois plus de navires depuis qu'une tempête l'a fortement endommagé il y a trois ans. Les marchandises à destination de l'Anse-aux-Gascons arrivent par Port-Daniel, d'où elles sont reexpédiées par camion ou par chemin de fer.

L'autobus qui fait la navette entre New-Carlisle et Gaspé arrête chaque jour à Ste-Germaine.

PORT-DANIEL - PARTIE EST

La municipalité de Port-Daniel, Partie Est, comprend la partie du canton Port-Daniel qui n'appartient pas aux municipalités de Ste-Germaine-de-l'Anse-aux-Gascons et de Port-Daniel, Partie Ouest. Son territoire forme une étroite bande de terre qui s'étend sur la profondeur des 15 rangs du canton le long de la rivière Port-Daniel.

Celle-ci débouche dans une baie très étendue qui forme un barachois. Le village s'élève sur la rive nord-est de ce havre naturel et on le rejoint par la route ou le chemin de fer qui utilisent la lagune pour traverser la baie.

POPULATION

La paroisse St-Georges-de-Port-Daniel compte 1,932 habitants. De ce nombre, 982 demeurent dans Port-Daniel-Est et les autres dans Port-Daniel-Ouest. Dans cette dernière municipalité, on relève 432 non-catholiques.

Les différentes occupations se répartissent ainsi: environ 350 journaliers, y compris les pêcheurs qui sont aussi journaliers, 8 menuisiers, 7 employés de chemin de fer, 2 forgerons, 1 plombier, 1 mécanicien et cinq chauffeurs de taxi.

Environ 60 pêcheurs pratiquent la pêche l'été et travaillent comme journaliers le reste de l'année. Les journaliers s'emploient dans les chantiers, d'octobre à avril; de mai à novembre, ils pêchent ou travaillent dans les scieries ou encore à la refection des routes. Une cinquantaine de jeunes filles de la paroisse sont employées en service domestique dans le village, la région ou dans les villes.

Cette année, une dizaine de personnes non domiciliées dans la paroisse travaillent au quai de Port-Daniel.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

D'après les statistiques municipales, le nombre de cultivateurs n'aurait pas varié depuis 1931. Cette année-là, il aurait été de 163 d'après le statisticien provincial, et de 107 seulement d'après le recensement fédéral. Question d'interprétation sans doute. Selon le Bureau fédéral de la Statistique, les 107 cultivateurs de Port-Daniel-Est occupaient en 1931 des terres d'une étendue moyenne de 56 acres, dont 9.5 acres seulement étaient défrichées. Les étendues en culture sur chaque ferme couvraient 8 acres en moyenne.

La superficie cultivée est insuffisante pour assurer aux cultivateurs leur subsistance. Tous doivent s'intéresser à la pêche ou travailler comme journaliers, afin d'augmenter leurs revenus; aucun ne vit exclusivement d'agriculture.

Le terrain est composé de 50% de terre légère, gravelleuse; de 35% de terre franche et de 10% de terre forte. Divers engrais ont été employés avec un franc succès pour l'améliorer. On pratique le chaulage, à raison de 3 tonnes à l'acre; le marnage, même quantité à l'acre; on utilise aussi les superphosphates et les engrais complets à concurrence de 300 livres à l'acre et les engrais de mer, varech et poissons, à raison de 4 à 4.5 tonnes à l'acre.

Production végétale

La production n'est pas forte en raison de la faible superficie cultivée et de la lenteur des progrès dans le domaine agricole.

Le tableau suivant montre l'état actuel des cultures, comparé à celui de 1931:

<u>Grandes cultures</u>	<u>1931</u>	<u>1937</u>	<u>Rendement</u>
Blé	...	15	20 boisseaux
Avoine	352	405	18 "
Orge	18	22	20 "
Grains mélangés	2	3	25 tonnes
Mais & fourrages verts	3	10	3 tonnes
Foin	395	400	1½ tonnes
Pommes de terre	84	85	240 boisseaux
Racines fourragères	10	15	15 tonnes

Soules, depuis 1931, les étendues en blé, en avoine, en fourrages verts et en racines fourragères ont augmenté sensiblement. Les cultures qu'on devrait surtout développer sont celles des grains mélangés, qu'on pourrait décupler, et des fourrages verts, qu'on triplerait facilement. Quant à l'avoine, on en cultive déjà trop, puisqu'on parvient à peine à en vendre 360 minots; on devrait semble-t-il, en réduire la superficie de moitié. On vend aussi 2,000 boisseaux de pommes de terre et 90 tonnes de foin. A cause de l'absence de marchés et du peu d'étendue des fermes, ces cultures pourraient être restreintes (surtout le foin), et les cultivateurs devraient se spécialiser dans une culture plus intensive de plantes susceptibles d'un très fort rendement à l'acre. C'est un travail qu'ont entrepris les agronomes, mais qui sera plutôt long à produire des fruits, car, sans être absolument refractaires aux cultures nouvelles, les cultivateurs sont trop traditionalistes et individualistes.

[illegible]

COMTE DE BONAVENTURE

Echelle de 1 mille au pouce

On ne trouve que peu d'arbres fruitiers, à peine une cinquantaine de pommiers rapportant 75 barils de pommes, résultat passable. Aucune arbrlière n'est exploitée.

PRODUCTION animale

Chevaux - Ici encore, on note une diminution du nombre de chevaux. De 95, qu'elle était en 1931, la population chevaline est tombée à 85. On importe la plupart des chevaux dont on a besoin, mais on en élève aussi quelques-uns. La municipalité compte une vingtaine de juments d'élevage croisées, mais aucun étalon. Cette carence est regrettable, car tous les chevaux nécessaires pourraient être élevés sur place, si l'on possédait quelques étalons de race. On s'affranchirait ainsi d'un achat onéreux tout en obtenant des chevaux rustiques, bien acclimatés. On pourrait même en vendre un certain nombre dans les municipalités environnantes.

Bovins - Depuis six ans, aucun changement dans cet élevage, au dire des informateurs. Les cultivateurs possèdent quelque 240 bovins, dont 120 vaches croisées. Les plus gros éleveurs, au nombre d'une dizaine, tout au plus, ont trois vaches à lait. On vend annuellement 5 veaux de lait et une dizaine de veaux d'herbe. Une vingtaine de bêtes abattues sont aussi vendues aux consommateurs et aux commerçants locaux, ce qui rapporte la somme insignifiante de \$2.50 par ferme.

Il y a en moyenne par vache laitière 8 acres en culture, pâturages compris, et 6 acres, pâturages non compris. Ces pâturages ne sont pas fertilisés. Le lait est vendu à la beurrierie qui dessert les deux municipalités de Port-Daniel et la municipalité de Shigawake. Les produits laitiers ne rapportent que \$20 par ferme.

Porcs - On relève le même nombre de porcs qu'en 1931, soit 217. Chaque année, environ 140 porcs sont abattus pour l'usage de la famille. Tous sont des Yorkshire du type à lard. Très peu sont vendus, car tout au plus une dizaine d'éleveurs ont des porcs à vendre, et le plus gros éleveur n'en possédait que quatre en septembre 1937. Ces bêtes sont vendues vivantes ou abattues aux consommateurs et aux commerçants locaux, ce qui rapporte environ \$5. par ferme.

Moutons - En 1931, on relevait 203 moutons dans la localité. Depuis, le nombre a sensiblement diminué; d'après nos informateurs, il ne serait plus que de 150. Ici encore, il faut chercher la cause de cette diminution du troupeau ovin dans les déprédations que causent les ours et les chiens. Chaque année, à peine une dizaine de moutons sont abattus pour la consommation domestique et quelques-uns sont vendus aux consommateurs et aux commerçants locaux. Cet élevage rapporte à peine \$1 par ferme en moyenne.

Volailles - Depuis 1931, les progrès de l'aviculture ont été presque nuls: l'augmentation a été d'une cinquantaine de têtes. On relève 1,850 poules et poulets et 92 autres volailles: dindes, oies et canards. On élève très peu de volailles pour la vente: à peine une centaine, mais de bonne qualité. Cela s'explique par l'éloignement des marchés et le coût des transports qui en résulte.

En éduquant les cultivateurs, en leur inculquant les connaissances techniques qui leur font défaut, en les convainquant, par exemple, d'organiser la ponte d'hiver, alors que les prix sont forts, on parviendrait sûrement à relever l'aviculture dans la municipalité. Même si on ne l'intensifie pas au point de faire de Port-Daniel un centre avicole, on peut lui faire produire de meilleurs revenus qu'actuellement, puisque la moyenne n'est que de \$5. par ferme, chiffre très faible.

Autres sources de revenus

Quelque 40 hommes sont employés à la coupe du bois, 2 mois l'automne et un mois l'hiver, ce qui rapporte environ \$40 par ferme. La coupe sur les terres ne rapporte qu'à peu près cinq dollars. Cependant, plusieurs négligent leurs terres pour ce travail, ainsi que pour la pêche, qui relève le revenu moyen d'une ferme de \$75.

Revenu-argent moyen de la ferme

Cultures	\$ 15
Bétail	35
Exploitation forestière	45
Pêche	75

environ \$170

Inutile d'ajouter que les secours de l'Etat viennent augmenter ce revenu si faible.

Societes agricoles

L'absence de chefs capables de secouer l'apathie des gens, l'individualisme tenace du paysan et le peu d'intérêt qu'offre l'agriculture à des personnes habituées depuis toujours à compter sur la pêche pour la majeure partie de leur subsistance, nuisent considérablement à tout mouvement coopératif, à toute espèce d'association. Depuis 1895, cependant, il existe un Cercle agricole qui fonctionne bien, mais qui ne groupe qu'une faible partie des cultivateurs, au plus une trentaine.

Achats

Tout est acheté du marchand local ou dans les grands centres: Montréal et Québec. En avril, on achète à Montréal près de 5,000 livres de grains de semences, dont la moitié pourrait être récoltée sur place. En hiver, les cultivateurs doivent se procurer à Matapédia et à divers autres points de la côte, 4,000 livres de beurre, dont 1,600 seraient facilement produites dans la municipalité; si l'on augmentait le cheptel laitier. Les 70 barils de pommes qu'on importe de la Nouvelle-Ecosse seraient aisément récoltés sur place. Tout le cuir provient de l'extérieur, car les peaux ne sont pas traitées dans la municipalité mais vendues au dehors. De même, à peu près toutes les étoffes, les vêtements, les toiles sont achetées du marchand local ou des grands magasins montréalais.

La farine est la denrée importée en plus grande quantité. En 1936, on en acheta 160,000 livres de Montréal et Toronto. Par une augmentation des emblavures, on réduirait ces achats de moitié, ce qui serait une économie considérable pour le fermier.

On voit donc que, sans parvenir à se suffire complètement, les cultivateurs pourraient cependant réduire sensiblement leurs dépenses en intensifiant certaines cultures. Ils pourraient aussi tirer de substantiels revenus de l'élevage s'ils s'y intéressaient plus et s'ils s'organisaient en coopératives.

11 - PECHERIES

Dans Port-Daniel-Est, vingt-cinq barques sont régulièrement employées à la pêche et autant ne le sont que de temps à autre. Une soixantaine de familles tirent plus de soixante pour cent de leurs revenus de cette industrie, dans laquelle 82 personnes sont employées. Six familles seulement vivent exclusivement de la pêche.

La plupart aiment le métier, mais ne le trouvent guère rémunérateur. Aussi vont-ils travailler dans les chantiers l'hiver.

Comme il n'existe pas de coopérative, les pêcheurs vendent leur poisson aux industriels de la région qui le préparent et le revendent ensuite sur les grands marchés du Canada et des Etats-Unis.

Preparation du poisson.

Plusieurs entreprises de préparation du poisson existent à Port-Daniel; M. René Roy est propriétaire de la Port-Daniel Fisheries Reg'd, qui emploie 13 hommes. Les possibilités de développement sont nulles dans l'état actuel du commerce. La capacité annuelle de cette entreprise est de deux millions de livres de poisson. Le poisson provient de la municipalité et de la région. 95% est vendu au Canada et 5% aux Etats-Unis, par l'intermédiaire d'un agent, M. John Martin, de la Saguenay Fish Reg'd.

M. Roy fabrique lui-même les boîtes nécessaires à l'emballage des filets de morue.

Une autre industrie, la Salt Water Fish Co. Reg'd, appartenait à M. Alfred Hachez, mais a été vendue à M. René Roy, au cours de l'été de 1937. Cette entreprise, qui emploie huit hommes, manipule 200,000 livres de poisson chaque année. Elle a un caractère tout à fait commercial; c'est plutôt un commerce de poisson qu'une industrie. Ce poisson est vendu au commerce de gros.

Robin, Jones & Whitman achètent aussi le poisson des pêcheurs. Cette maison ne tranche pas de filets, mais se contente de saler le poisson acheté et de le revendre au commerce du gros. Elle n'emploie que deux hommes et achète quelques 500,000 livres de morue par année. Les propriétaires prétendent que les possibilités de développement sont très limitées, car les pêcheurs préfèrent vendre le produit de leur pêche aux fabricants de filet de morue.

Entrepôt frigorifique

Le Service des pêcheries maritimes de la province de Québec possède à Port-Daniel un entrepôt frigorifique dont la seule utilisation présente est de conserver le harang qui sort de "boette" aux pêcheurs. Le Gouvernement achète le harang à 50 cents le baril. Il le congèle et le distribue ensuite gratuitement aux pêcheurs, selon leurs besoins. L'entrepôt reçoit en moyenne par année 250 barils de harang. Il y passe en outre quelque 2,000 livres de filets de morue par an.

Cet entrepôt, bâti en 1933 par la Modern Sea Food, aurait été construit aux trois-quarts aux frais du gouvernement.

111 - INDUSTRIE DU BOIS

Scieries

Deux petites scieries sont en activité dans Port-Daniel-Est. Ce sont celle de M. Langlois et celle de M. Roy. La première a scié 50,000 p.m.p. en 1936 et en a plané 35,000, tandis que M. Roy a scié 125,000 p.m.p. et en a plané 25,000. Tout le bois œuvre par ces deux entreprises provenait des cultivateurs pour le compte desquels il a été scié et plané.

Fabrique de boîtes de bois

M. René Roy emploie 9 hommes, six mois durant, à raison de 2 jours par semaine, à la fabrication d'environ 15,000 boîtes, dont il utilise la moitié pour son industrie de filets de morue. Il vend le reste aux autres établissements de préparation du poisson. La fabrication de ces boîtes exige quelque 200 cordes de sapin. La machine servant à ce travail se trouve dans la scierie de M. Philippe Roy.

Les possibilités de développement de cette entreprise, liées à celles de l'industrie de filets de morue, sont plutôt faibles.

IV - ARTS DOMESTIQUES

Une centaine de familles pratiquent les arts domestiques. Toutes ont un rouet et cinq un métier. Six autres métiers ne sont guère utilisés.

La laine et les chiffons sont seuls employés. Cette laine est en partie domestique et en partie achetée à Montréal et à Québec. Comme le lin n'a jamais été cultivé dans la localité, on ne s'en sert pas.

Depuis deux ou trois ans, on observe une diminution dans la fabrication de la lingerie, bien que des cours de démonstration de tissage aient été donnés. Ces cours ont cependant eu pour résultat la réintroduction d'une dizaine de rouets et de trois métiers.

Des patrons copiés par les ouvrières sont seuls utilisés. À peine 10% de ces articles sont vendus. Les autres servent aux besoins de la famille.

Enfin, personne ne fabrique de tapis crochets pour la vente.

V - INDUSTRIES DIVERSES

Marnières

Dans le rang D existe une marnière, exploitée chaque hiver depuis une dizaine d'années. C'est une lagune assez considérable, située au nord de la voie du chemin de fer, dans l'anse McGinnis. Il ressort des obser-

vations personnelles de l'un des enquêteurs, que l'exploitation se ferait dans de bien meilleures conditions si le niveau du lac était abaissé de quelques pieds et si cette manière était pourvue de meilleurs moyens d'accès, d'ailleurs de construction facile.

Moulange à "calco"

Madame Béatrice Deraiche possède une moulange à "Calco". Elle vend une grande partie de sa production à l'usine de Chandler.

VI - TRANSPORTS

Aucune ligne de navigation à moteur ne dessert Port-Daniel pour le transport des passagers. Par contre, deux compagnies font le transport des marchandises entre Port-Daniel et les ports du St-Laurent. Ce sont la compagnie Verrault, propriétaire de trois navires de 75 à 125 tonnes, et la compagnie Ellis Shipping dont les deux navires jaugeant respectivement 375 et 445 tonnes. Les goëlettes de la Cie Verrault arrêtent tous les quinze jours. Un des navires de la Cie Ellis fait de même, tandis que l'autre ne vient que rarement au quai.

Port-Daniel possède deux quais, dont l'un n'est guère utilisé que par les pêcheurs. L'autre sert au débarquement des marchandises, mais il est suffisant, puisque la profondeur d'eau, de quinze pieds à marée haute, n'y est plus que de 7 pieds à marée basse.

Il faudrait prolonger ce quai d'au moins cinquante pieds et creuser le chenal des deux côtes. Alors, au lieu d'une seule goëlette le port pourrait en recevoir commodément trois à la fois. Le gouvernement fédéral a dernièrement octroyé \$4,500 pour qu'un pavage en béton soit appliqué sur ce quai.

Les marchandises reçues par eau consistent surtout en marchandises générales, en un peu d'avoine et de foin et en bois provenant de Petite-Vallée. On expédie par ce même moyen du bois à pâte et du bois de sciage, ainsi que de la morue sèche, mais en beaucoup moindre quantité qu'auparavant. Deux camionneurs s'occupent du transport occasionnel des marchandises dans la localité. Ce service n'est guère apprécié, car on considère que le chemin de fer et le bateau sont suffisants.

La compagnie de navigation Verrault possède aussi un camion qui livre à domicile les marchandises transportées par bateau. Le camion suit l'itinéraire du bateau et prend les marchandises dans les ports d'escale.

Le Chaleur Bay Autobus dessert la municipalité, tous les jours sauf le dimanche.

Le chemin de fer Canadien National donne aussi un service quotidien. On se plaint du tarif trop élevé pour le transport du homard, de Port-Daniel à Montréal; on exige 5 cents la livre pour le homard, alors qu'il n'en coûte qu'un cent pour les autres poissons.

PORT-DANIEL - PARTIE OUEST

La municipalité de Port-Daniel, Partie Ouest, comprend toute la partie du canton de Port-Daniel à l'ouest de la rivière du même nom. Elle est bornée au nord par le canton de Woïr; à l'est par la municipalité de Port-Daniel, Partie-Est; au sud, par la baie des Chaleurs; à l'ouest, par la municipalité de Shigawake.

POPULATION

Comme nous l'avons vu dans la monographie précédente, la municipalité de Port-Daniel, partie ouest, fait partie de la paroisse canonique de St-Georges-de-Port-Daniel, qui compte une population de 1,932 habitants. De ce nombre, 950, dont 430 protestants, appartiennent à la municipalité de Port-Daniel, Partie-Ouest.

ASPECT ECONOMIQUE

I - AGRICULTURE

Au recensement fédéral de 1931, la superficie totale des fermes de la municipalité était de 17,360 acres, dont 3,877 seulement étaient défrichées. Le nombre des cultivateurs était de 148, de sorte que chaque ferme couvrait en moyenne une étendue de 117 acres, dont 26 acres défrichées. Pas plus de 22 acres étaient en culture sur chaque ferme. Aujourd'hui la situation est sensiblement la même, puisque les étendues en culture ont à peine augmenté d'une soixantaine d'acres et que le nombre des cultivateurs, d'après les statistiques municipales, n'a augmenté que de 5 depuis 1931. Les statistiques municipales, qui y comptaient 180 cultivateurs en 1931, en relèvent 185 en 1936.

Sols

Le sol est plutôt fertile, car les grains viennent bien. Ils mûrissent complètement, puisque les premières gelées d'automne ne se produisent que vers le 20 septembre.

Ce sol est en majeure partie composé de terre franche (70%) et de terre légère (20%), le reste se partageant également en terre forte et en terre noire.

Tous les amendements essayés pour l'améliorer l'ont été avec succès: la marne à raison de 2 tonnes à l'acre; le varech, $4\frac{1}{2}$ tonnes à l'acre; le poisson, 4 tonnes à l'acre; le fumier de ferme, 12 tonnes à l'acre.

Les fossés de drainage et les grandes décharges sont en bon état et assurent l'égouttement des terrains.

Production végétale

Voici quelles étaient en 1931 les étendues consacrées aux principales cultures dans la localité:

<u>Cultures</u>	<u>Acres</u>
Blé	12
Avoine	1,059
Orge	20
Seigle	16
Lin, sarrasin, pois	8
Grains mélangés	33
Mais & fourrages verts	72
Foin	1,841
Pommes de terre	143
Racines fourragères	19

La plupart des cultures sont demeurées stationnaires depuis six ans; celle du blé a doublé, et celles des grains mélangés et des fourrages verts se sont accrues sensiblement. Ces augmentations sont encore faibles comparées aux possibilités que présente la région. On pourrait quadrupler les étendues en blé et en grains mélangés, doubler celles en fourrages verts et en racines fourragères. Quant à l'avoine et au foin, il s'en cultive toujours trop, car on ne parvient à vendre que de 10 à 15% des récoltes, et souvent à des prix dérisoires qui ne laissent qu'une faible marge de profit, quand ce n'est pas une perte.

Voici l'estimation des rendements des principales cultures: blé, 20 boisseaux; avoine, 25; orge, 20; seigle, 18; grains mélangés, 28; pommes de terre, 225; mais et fourrages verts, 3 tonnes; foin, $1\frac{1}{2}$; racines fourragères, 12.

L'étendue en pâturages n'a pas changé depuis 1931. Elle est toujours d'environ 510 acres.

Aucun maraîcher n'habite Port-Daniel. Les légumes vendus aux hôtels locaux proviennent des jardins potagers.

Vergers et érablières

Cent soixante-quinze pommiers ont l'an dernier rapporté 263 barils de pommes; une production satisfaisante en somme.

Aucune érablière n'est exploitée.

Production animale

Chevaux - La population chevaline a décréu de 10% depuis 1931; elle n'est plus que de 178 chevaux, employés sur la ferme et parfois dans les chantiers. Le plus grand nombre de ces chevaux est importé de l'ouest, un petit nombre est élevé dans la localité.

L'élevage est à encourager afin qu'on obtienne une race de chevaux forts et qu'on s'affranchisse d'achats onéreux. Il y a possibilité d'élever près de deux fois plus de chevaux qu'on en élève aujourd'hui. Un cultivateur élève quelques chevaux et en vend pour \$600 par année.

On garde 53 juments d'élevage, dont 3 canadiennes enregistrées et les autres des Standard Bred croisées. Le nombre d'étalons est cependant insuffisant; un seul est enregistré.

Bovins - Le nombre des bovins, au dire de différents informateurs, est demeuré à peu près le même depuis 1931, alors qu'on en comptait 810, dont 332 vaches et 478 autres bestiaux. On remarque cependant une légère augmentation dans le nombre des vaches: 338, dont 330 croisées de diverses races et 8 pur sang: 7 Ayrshire et une Jersey. On relève aussi 30 taureaux croisés et 2 Ayrshire pur sang.

Les bovins sont vendus pour la chair. Environ 65 bovins et quelques veaux vendus ainsi rapportent la moyenne de \$10 par ferme.

Les produits laitiers rapportent environ \$55 par ferme. Le lait est vendu à la beurrerie locale. Un seul cultivateur vend sa production en nature au village.

La beurrerie locale, connue sous le nom de Beurrerie de Port-Daniel et Shigawake, dessert trois municipalités. Le bourrier, un diplômé de l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe, est le seul employé. Cette fabrique produit quelque 20,000 livres de beurre, durant les six mois qu'elle fonctionne chaque année. Tout le beurre est vendu dans la région. La beurrerie ne répond pas complètement aux besoins, par suite d'une pénurie de lait due à ce que les cultivateurs ne possèdent pas de bonnes vaches laitières ou n'en possèdent qu'un nombre insuffisant. Les possibilités de développement de la beurrerie sont donc liées intimement à l'élevage des bovins.

Porcs - Cet élevage n'a pas progressé depuis 1931. La municipalité possède le même nombre de porcs, soit 271. Ces porcs sont des Yorkshire du type à lard. Environ 180 sont chaque année abattus pour l'usage de la famille. Quelques-uns sont vendus, vivants ou abattus, à d'autres cultivateurs ou aux commerçants locaux. Mais seulement une quinzaine de cultivateurs ont des porcs à vendre, ce qui abaisse le revenu moyen provenant de cet élevage à \$5 par ferme. A peine deux cultivateurs gardent deux ou trois truies portières; les autres n'en ont qu'une ou achètent des gorettes.

Moutons - Comme à peu près partout ailleurs dans le comté, l'élevage des moutons est en constante régression. En 1931, on en comptait 605 dans la municipalité; aujourd'hui, il ne doit pas y en avoir plus de cinq cents. On en abat chaque année une douzaine pour l'usage de la famille, et on en vend un certain nombre, vivants ou abattus, aux commerçants locaux. Ce qui contribue au déclin de cet élevage, ce sont surtout les déprédations causées par les chiens: en 1936, 40 moutons furent dévorés.

Les éleveurs de moutons pour le marché sont tout au plus une vingtaine, ce qui explique le faible apport de cet élevage: \$2 par ferme en moyenne.

Volailles - Le nombre de volailles est à peu près le même qu'en 1931: 6,500 poules et poulets et 600 autres volailles. Environ 400 volailles de bonne qualité sont engraisées pour la vente, ce qui est très insuffisant pour une municipalité comme Port-Daniel; on retire en effet tout au plus \$12 par ferme de la vente des oeufs et des volailles. Plusieurs facteurs

tendent à contrecarrer cet élevage: ce sont surtout le manque de connaissances techniques, le peu d'intérêt des cultivateurs pour cette industrie et aussi l'absence d'un marché organisé pour la chair et les oeufs. Port-Daniel est loin de tout centre urbain et les frais de transport deviennent onéreux. Il semble cependant qu'une bonne organisation coopérative qui se chargerait non seulement des ventes, mais aussi de diriger cet élevage, contribuerait beaucoup à lui donner l'importance qu'il devrait normalement avoir. Car le comté de Bonaventure peut et doit aspirer à tirer de l'élevage la majeure partie de ses revenus.

Autres sources de revenus

Une quinzaine d'hommes travaillent aux chantiers deux mois l'automne et un mois l'hiver, ce qui, réparti entre toutes les fermes, n'élève le revenu moyen de chacune que de dix dollars. Par ailleurs, les cultivateurs vendent un peu de bois de chauffage et de bois à pâte, ce qui rapporte \$5 par ferme.

Plusieurs cultivateurs s'occupent aussi de pêche, ce qui augmente les revenus moyens d'une cinquantaine de dollars par ferme. Les travaux de voirie assurent un revenu moyen de \$25 par ferme.

Revenu-argent moyen de la ferme

L'ensemble de tous les revenus énumérés plus haut ne forme encore qu'un total assez faible, comme on s'en rendra compte par le tableau suivant:

Cultures	\$ 35
Elevage	84
Expl. forestière	15
Pêche	50
Voirie	25

\$ 209

Ces chiffres ne sont pas complètement représentatifs car, d'après les informateurs, un gros tiers de la population serait secouru par l'Etat.

D'ailleurs, aucun cultivateur ne vit exclusivement d'agriculture. Des deux plus importants cultivateurs, l'un est commerçant de chevaux; l'autre travaille souvent à la voirie. Tous au plus une cinquantaine vivent surtout de l'agriculture, c'est-à-dire tirent plus de 50% de leur revenu de cette industrie.

Sociétés agricoles

Les sociétés agricoles ne sont pas florissantes à Port-Daniel-Ouest. Il y en a deux, une société coopérative de 25 membres et un cercle agricole de 31 membres, qui fonctionnent assez bien. Mais elles ne groupent qu'un petit nombre de cultivateurs, ce qui les empêche de rendre les services qu'on serait en droit d'en attendre. Ici encore, l'individualisme et l'apathie éloignent les gens de toute association professionnelle. Ils semblent craindre ces organisations, comme si elles étaient de nature à leur nuire plutôt qu'à les aider.

Achats

L'individualisme des cultivateurs se manifeste ouvertement dans les achats de toutes sortes qui s'effectuent toujours "chacun pour soi". Les achats collectifs sont chose pratiquement inconnue, sauf quelquefois pour les engrais chimiques, obtenus par l'intermédiaire de la coopérative.

Comme le volume des opérations est plutôt élevé, on aurait avantage à acheter en groupe, par exemple: la farine, les grains de semences, etc. On achète parfois directement du producteur, mais le plus souvent du marchand local.

Chaque année, en avril, on achète à Montréal et en Ontario près de 10,000 livres de divers grains de semence, dont la moitié

pourrait être récoltée sur place. De même, en hiver, il s'achète sur la côte ou ailleurs 3,000 livres de beurre, dont la moitié pourrait être produite localement. On fait aussi venir de la Nouvelle-Ecosse une cinquantaine de barils de fruits, alors qu'on pourrait les récolter dans les limites de la municipalité. Une augmentation du cheptel affranchirait les cultivateurs des achats de viandes, faits à Montréal, chaque hiver: 1,000 livres. Le cuir, les étoffes, les tissus, les lainages proviennent tous de Montréal ou de Québec, sauf une faible proportion achetée chez le marchand local.

Mais l'achat le plus considérable et le plus onéreux est celui de la farine, dont chaque année on importe de Montréal et de Totonto plus de 150,000 livres. Un accroissement des emblavures permettrait de diminuer ces achats de moitié. Bien entendu, cela est lié à l'établissement de meuneries équipées d'un outillage moderne et qui fabriqueraient une farine de première qualité.

II - INDUSTRIE DU BOIS

Port-Daniel-Ouest possède deux scieries. Le propriétaire de l'une d'elles, M. Nadeau, emploie jusqu'à 100 hommes dans son établissement. Une cinquantaine travaillent pendant toute la période d'exploitation. M. Nadeau achète des cultivateurs un million de p.m.p. de bois brut, qu'il ouvre dans sa scierie, et il achète des moulins de la région un autre million de pieds de bois déjà ouvré, qu'il ne fait que planer pour le revendre ensuite. Il dispose de son bois par l'intermédiaire d'agents; la moitié en Angleterre, les sept-seizièmes dans la province, et le reste dans la région.

L'autre scierie, celle de M. Laurence, ne travaille que pour le compte des cultivateurs. Voici un tableau groupant les renseignements d'ordre statistique que nous avons sur chacune de ces entreprises.

PRODUCTION

<u>Scieries</u>	<u>Pour eux</u>		<u>Pour les autres</u>	
	<u>p.m.p.</u>	<u>planage</u>	<u>p.m.p.</u>	<u>bardeaux</u>
Charles Nadeau	1,000,000	1,500,000		
Arthur Laurence			60,000	200,000
	1,000,000	1,500,000	60,000	200,000

ORIGINE DU BOIS

	<u>Cultivateurs</u>	<u>Bois ouvré d'autres moulins</u>
	<u>p.m.p.</u>	
Charles Nadeau	1,000,000	1,000,000
Arthur Laurence	800,000	
	1,080,000	1,000,000

VENTES

	<u>Consommateurs</u>	<u>Agents</u>
Charles Nadeau		2,000,000
Arthur Laurence	60,000 p.m.p. 200,000 bardeaux	
	60,000 p.m.p. 200,000 bardeaux	2,000,000 p.m.p.

DEBOUCHES

	<u>Région</u>	<u>Province</u>	<u>Etranger</u>
Charles Nadeau	125,000 p.m.p.	875,000 p.m.p.	1,000,000 p.m.p.
Arthur Laurence	60,000 p.m.p.		
	200,000 bardeaux		
	185,000 p.m.p.	875,000 p.m.p.	1,000,000 p.m.p.
	200,000 bardeaux		

III - INDUSTRIES DIVERSES

Préparation du poisson

M. Hubert Journeau possède une fabrique de filets de morue et de mise en conserve du homard. Deux personnes de la famille et une douzaine d'employés travaillent à la préparation des filets. Pour la mise en conserve du homard, une quinzaine de femmes sont aussi employés.

La production de 1936 se chiffre ainsi: 125,000 livres de homard en conserve et 10,000 livres de homard bouilli. Tout est vendu au commerce de gros. Ce poisson provient de Port-Daniel, et des municipalités environnantes.

Fabrication de moulées pour animaux

Quatre particuliers sont installés pour fabriquer des moulées pour animaux. Seule l'entreprise de M. A. Langlois présente quelque importance. Elle n'emploie qu'un seul homme, mais moule 2,500 minots de grains par année. Mieux équipée que ses concurrents, il possède une moulange à marteau; ce minotier exige un prix un peu plus élevé, soit \$0.12 du minot, alors que les autres n'en demandent que \$0.08.

M. Joseph Langlois moule environ 800 minots par année, M. Donald Dow à peu près autant, et M. Edgar Lawrence seulement 500 minots. Ces trois derniers moulins sont mal équipés et ne donnent pas toujours satisfaction. Les possibilités de développement de ces entreprises sont très réduites, car le coût de renouvellement de l'outillage est hors de proportion avec les revenus qu'elles produisent.

ARTS DOMESTIQUES

Près de 200 familles s'intéressent aux arts domestiques, mais seulement une centaine utilisent des rouets et une seule un métier.

La laine domestique et les chiffons servent surtout, bien qu'on achète une certaine quantité de laine des comptoirs postaux et des marchands de Québec et de Montréal. Le lin n'a jamais été cultivé dans la localité et n'est utilisé d'aucune façon. Les teintures commerciales sont aujourd'hui les seules employées.

Depuis dix ans on remarque que les serviettes, les couvertures et les tissus se fabriquent en plus grand nombre.

Les seuls cours de démonstration de tissage donnés l'ont été en français dans Port-Daniel-Est. Les fermières de Port-Daniel-Ouest, en majorité anglaises, réclament des cours dans leur langue.

Il n'existe pas de Cercle de fermières proprement dit, mais un organisme équivalent: le Women's Institute, placé sous le patronage du Collège d'agriculture MacDonald et du ministère provincial de l'Agriculture.

Une douzaine de personnes participent aux expositions régionales. En 1932, six membres du Women's Institute exposèrent des travaux aux expositions de Montréal (Produits canadiens), de Sherbrooke, d'Ottawa et de Toronto.

Les modèles exécutés sont surtout des patrons achetés des magasins ou des comptoirs postaux, ou dessinés par l'artisan: modèles originaux de fantaisie ou copies. L'exécution et la présentation des ouvrages sont moyennes.

Seulement un quart de la production est vendu aux touristes ou à des agents locaux: le reste est utilisé par les familles.

Miss Edith Lawrence, qui représente la Canadian Handicrafts Guild, de Montréal, dirige une boutique de vente d'objets d'arts domestiques. Elle n'en possède que très peu fabriqués dans la localité et exige 10% de commission sur leur vente. Elle se plaint de ce qu'autour de Gaspé les ouvrières vendraient des tapis crochetés à un prix dérisoire, ce qui nuit au commerce.

Avec de la laine, des chiffons et du jute, une quinzaine de familles fabriquent des tapis crochetés en vue de la vente.

SHIGAWAKE

La municipalité de Shigawake occupe la partie orientale du canton Hope. Elle est située en bordure de la mer entre les municipalités de St-Godefroi et Port-Daniel, Partie-Est.

POPULATION

La population de Shigawake est en majorité de langue anglaise et de religion protestante. Au dernier recensement fédéral, on y comptait 249 catholiques sur une population de 578 âmes. La municipalité ne renferme pas d'église catholique, mais seulement une chapelle protestante. Les catholiques appartiennent à la paroisse de St-Godefroi, dont l'église est située dans la municipalité du même nom. D'après les "Statistiques municipales", la population de Shigawake serait en 1936 de 565 âmes comparativement à 578 en 1931.

ASPECT ECONOMIQUE

I - AGRICULTURE

Au recensement décennal de 1931, les 116 cultivateurs de la municipalité de Shigawake occupaient 9,629 acres de terre. D'une moyenne de 83 acres, les formes de la localité avaient seulement 28 acres défrichées, dont 22 en culture. La situation est encore la même aujourd'hui puisque le nombre des cultivateurs n'a pas varié et que les superficies ensemencées n'ont augmenté que de quelques acres. Les "Statistiques municipales", qui comptaient 152 cultivateurs dans la localité il y a 6 ans, en comptent un de plus en 1936.

Sols

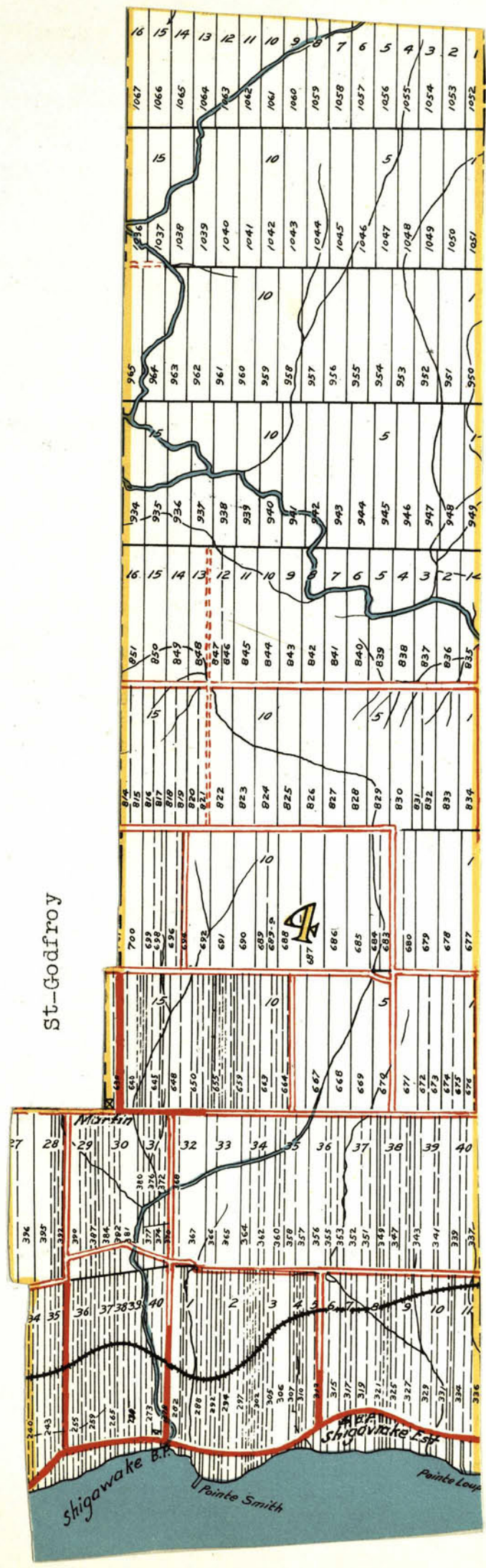
Le sol se divise ainsi: 30% de terre forte, 30% de terre franche, 35% de terre légère et 5% de terre noire. Pour l'amender, on a utilisé avec de bons résultats: la pierre à chaux à raison de 3 tonnes à l'acre, les engrais complets à raison de 600 livres à l'acre, et le fumier de ferme à raison de 15 tonnes à l'acre.

L'égouttement naturel ne serait pas mauvais, mais les grandes décharges et les travaux de drainage sur les propriétés font trop généralement défaut ou sont en mauvais état.

Production végétale

Voici les étendues consacrées aux grandes cultures en 1931:

SHIGAWAKE
 COMTE DE BONAVENTURE
 Echelle de 1 mille au pouce



Port-Daniel

Blé	11 acres
Avoine	982 "
Orge	34 "
Lin et autres céréales	2 "
Grains mélangés	6 "
Pommes de terres	92 "
Foin	1427 "
Racines fourragères	23 "
Mais et fourrages verts	9 "

Les superficies en culture n'ont pas varié depuis 1931, sauf pour le blé dont l'étendue a quintuplé. On pourrait cependant encore doubler les emblavures, afin de réduire les importations de farine. La culture de la luzerne a été mise à l'essai cette année.

Le blé donne 20 boisseaux à l'acre, l'avoine 25, l'orge 35, les grains mélangés 25, les pommes de terre 225, le foin $1\frac{1}{2}$ tonne, les racines fourragères 10 tonnes, le maïs et les fourrages verts 3 tonnes.

Les ventes de produits agricoles ne sont pas élevées: 5% du blé, 15% de l'avoine, 10% du foin et 5% des pommes de terre.

La superficie en pâturages est la même qu'en 1931, soit 622 acres.

La culture des pois verts est la seule culture maraîchère pratiquée dans la localité. Les $2\frac{1}{2}$ acres sous culture, de la variété "Tall Telephone", donnent environ 3,600 livres à l'acre. Ils sont vendus dans la municipalité et au dehors. On pourrait encore facilement doubler cette culture, qui peut devenir profitable.

Quelque 200 pommiers rapportent environ 150 barils de pommes, ce qui n'est qu'ordinaire. La municipalité ne renferme aucune érablière.

Production animale

Chevaux - Cet élevage est stationnaire dans la municipalité; on trouve actuellement environ 190 chevaux dont un bon nombre ont été importés de l'Ouest.

Bovins - Le recensement de 1931 indiquait 583 bovins, dont 255 vaches en lactation ou en gestation et 328 autres bêtes à cornes. Ce nombre a très peu varié depuis. Les vaches sont pour moitié des Ayrshire, et pour l'autre moitié des Jersey croisées, sauf 6 de chaque type qui sont pur sang. On possède 2 taureaux pur sang et 10 croisés.

Quant aux veaux élevés, ils sont vendus comme veaux de lait; cet élevage ne rapporte que \$9 par ferme. Ce très faible résultat s'explique par le petit nombre de bovins élevés et vendus.

La vente des produits laitiers fournit un revenu de \$65 par ferme. Le lait est en presque totalité vendu à la beurrerie de St-Godefroi.

Porcs - Depuis six ans, alors qu'il était de 232, le nombre des porcs demeure le même. L'apathie des gens pour cet élevage explique qu'il ne contribue aux revenus de la ferme que pour \$3 en moyenne. En effet, on en vend très peu soit aux consommateurs, soit aux commerçants, la plus grande partie de l'abattage se faisant pour les besoins de la famille.

Moutons - De 500 qu'il était lors du dernier recensement fédéral, le nombre des moutons a constamment diminué depuis lors dans la municipalité. Ce déclin est surtout dû à l'absence de marchés organisés et quelque peu aux déprédations causées par les chiens. On garde des sujets Leicester non enregistrés, dont une dizaine sont abattus pour l'usage de la famille.

On en vend quelques-un aux habitants du village ou aux commerçants. Mais les éleveurs sont trop peu nombreux; aussi ces ventes ne rapporte-elles que \$5 par famille en moyenne.

Volailles - On comptait en 1931: 4,219 poules et poulets; 296 dindes, oies et canards. Aujourd'hui, on compte quelque 4,260 poules et poulets et 300 autres volailles, soit une augmentation peu notable. De ce nombre, deux cents de bonne qualité sont engraisées pour la vente. Le manque de connaissances avicoles, l'absence de marchés organisés pour la chair et les oeufs, l'apathie presque générale, jointe à l'insuffisance de grains d'alimentation, handicapent terriblement cette industrie. Aussi ne rapporte-t-elle en moyenne qu'une douzaine de dollars par ferme, chiffre qui pourrait être relevé, mais seulement par la coopération des aviculteurs et des efforts incessants pour s'ouvrir un marché stable.

Producteurs spécialisés

On compte 3 ou 4 producteurs de pois verts; ils vendent presque entièrement leur récolte, n'en conservent qu'une faible part pour l'usage de leur famille.

Autres sources de revenus

Quelque 10 cultivateurs et fils de cultivateurs travaillent dans les chantiers, deux mois l'automne et un mois l'hiver, ce qui augmente de \$10 le revenu moyen de la ferme. De plus, les agriculteurs vendent du bois de chauffage et du bois à pâte, ce qui rapporte \$5 en moyenne par ferme.

La pêche et la voirie contribuent aussi à hausser le revenu moyen de la ferme, chacune de vingt-cinq dollars.

Revenu-argent moyen de la ferme:

Culture	\$ 50
Bétail	94
Exploitation forestière	15
Pêche	25
Voirie	25
	\$ 209

Ce revenu est très faible, mais il faut se rappeler qu'à Shigawake près de la moitié des occupants du sol ne sont pas de vrais agriculteurs, mais plutôt des journaliers, recevant encore des secours directs (1936-37).

Shigawake n'est pas susceptible d'un grand développement agricole, bien que depuis 10 ans on essaie d'améliorer les méthodes de culture. Les fils de cultivateurs ne paraissent songer qu'à quitter la terre pour des occupations plus lucratives.

Sociétés agricoles

Un Cercle agricole datant de 1895 et comptant 65 membres, une Société d'Agriculteurs établis antérieurement à 1890 et comptant 90 membres, fonctionnent assez bien. L'individualisme des gens et le mélange des races nuisent au développement de l'association professionnelle.

Achats

Beaucoup des articles achetés le sont dans les grands centres, mais le gros des transactions se fait chez le marchand local ou chez ceux des localités voisines. Tel est le cas pour les engrais chimiques, les moulées, les insecticides, la ficelle d'engravage, le fil de fer, etc. Par contre, chaque année environ 78,000 livres de grains de semences sont achetés à Québec, à Montréal et jusque dans l'Ontario. La-dessus, plus de 80% pourraient être récoltés sur place.

Chaque hiver, on achète aussi 1,200 livres de beurre le long de la côte, beurre qui pourrait en entier être fabriqué dans Port-Daniel. Quant à la farine on en importe chaque année, de Montréal, plus de 75,000 livres. Les pommes et autres fruits proviennent de la Nouvelle-Ecosse; le cuir et les peaux de l'extérieur. Les étoffes, toiles et tricots sont achetés, surtout dans les grands magasins montréalais.

II - INDUSTRIE DU BOIS

Les scieries de la municipalité scient surtout à commission pour les cultivateurs, comme l'indique le tableau ci-joint de leurs opérations:

	<u>PRODUCTION</u>		
	<u>Pour eux</u>		<u>Pour les autres</u>
	p.m.p.	bardeaux	p.m.p.
Jos. Hayes		100,000	
Léonard Sullivan	10,000	-	30,000
J.W. Mackenzie	15,000	125,000	135,000

Tout le bois travaillé est vendu dans la région, directement aux consommateurs. M. Jos. Hayes manufacture aussi des boîtes: 30,000 l'an dernier.

Les moulins de MM. Hayes et Mackenzie fonctionnent au moyen de turbines hydrauliques sous une tête d'eau de 12 pieds.

III - PECHERIES

La pêche est peu considérable et il nous a été impossible de nous procurer les chiffres des prises de homard et de morue. On pêche quelque peu l'éperlan, à l'automne.

IV - ARTS DOMESTIQUES

On ne peut pas dire que les arts domestiques sont en grand honneur dans cette municipalité. Une quinzaine de personnes possèdent des rouets, cinq des métiers, mais on ne fabrique pas beaucoup d'objets, sauf pour usage domestique.

Seuls la laine et les chiffons sont utilisés comme matières premières, le lin n'ayant jamais été cultivé dans la municipalité. Aucune matière première n'est achetée. De plus, il n'existe pas de Cercle de fermières et aucun cours de démonstration de tissage n'a été donné dans la localité.

Les articles fabriqués sont de moyenne qualité et 80% servent à l'usage de la famille, le reste étant vendu aux touristes.

Quelque dix familles fabriquent et vendent des tapis crochetés faits avec de la laine, des chiffons et du jute.

On émet le souhait que des cours de tissage soient donnés. Cela aurait pour effet d'améliorer les produits fabriqués.

V - TRANSPORTS

Dans Shigawake, il n'existe qu'un quai, bon tout au plus pour quelques barques de pêche. Aucun service de messageries par camions n'est organisé. Seuls quelques camions appartenant à des marchands des localités voisines font la livraison des marchandises. La Chaleur Bay Autobus dessert quotidiennement la municipalité, le chemin de fer Canadien National traverse la municipalité.

ST-GODEFROI

La municipalité de St-Godefroi s'étend en bordure de la baie des Chaleurs dans le canton de Hope, entre les municipalités de Shigawake et Hope-Est.

POPULATION

La population de la municipalité de St-Godefroi, qui se chiffre à 821 âmes, appartient à la paroisse canonique du même nom, dont le territoire, qui comprend une partie de Shigawake et de Hope-Est, groupe une population totale de 1,851 habitants.

Ce nombre se décompose comme suit: St-Godefroi, 821; Shigawake, 280; Hope-Est, 250; plus 500 protestants. La population de la paroisse n'a sensiblement pas varié depuis 1931.

La pêche, qui fut très longtemps la principale activité de sa population, est maintenant à peu près nulle. Le déclin des pêcheries a forcé les gens à tourner les yeux vers l'agriculture.

Outre les cultivateurs, on compte quelque 185 journaliers, dont 95 célibataires, un employé de chemin de fer, deux forgerons, un cordonnier et un menuisier.

Les journaliers s'occupent dans les chantiers de septembre à mai, et à la pêche de mai à novembre. Un certain nombre travaillent dans les moulins, lorsqu'ils peuvent s'y procurer de l'emploi.

Enfin, le mouvement des jeunes vers les villes est moins marqué que pour les paroisses voisines. Un petit nombre seulement de jeunes filles travaillent en service domestique à l'extérieur.

ASPECT ECONOMIQUE

I - AGRICULTURE

En 1931, la superficie des terres occupées était de 8,126 acres dans la municipalité. Sur cette étendue, 2,520 acres étaient défrichées, dont 2,036 en cultures, et 5,606 acres étaient encore en friche. La superficie moyenne des 115 fermes de St-Godefroi était donc de 70.7 acres, dont 17,7 acres seulement étaient ensemencées. Le nombre des cultivateurs qui, d'après les statistiques municipales, était de 165 en 1931, serait maintenant de 141.

Sols

Le sol est en grande partie constitué de terre légère (70%); le reste se partage en terre franche (20%), en terre forte (5%) et en terre noire (5%). L'agriculture n'ayant été jusqu'ici qu'un complément à la pêche, on a peu amélioré ces sols: on les a chaulés cependant, à raison de 2 à 2½ tonnes de chaux à l'acre. On a aussi répandu avec succès 10 tonnes de fumier de ferme à l'acre.

L'égouttement des terrains n'est que passable; l'assainissement serait beaucoup plus avancé, si ce n'était le mauvais état des grandes décharges.

Production végétale

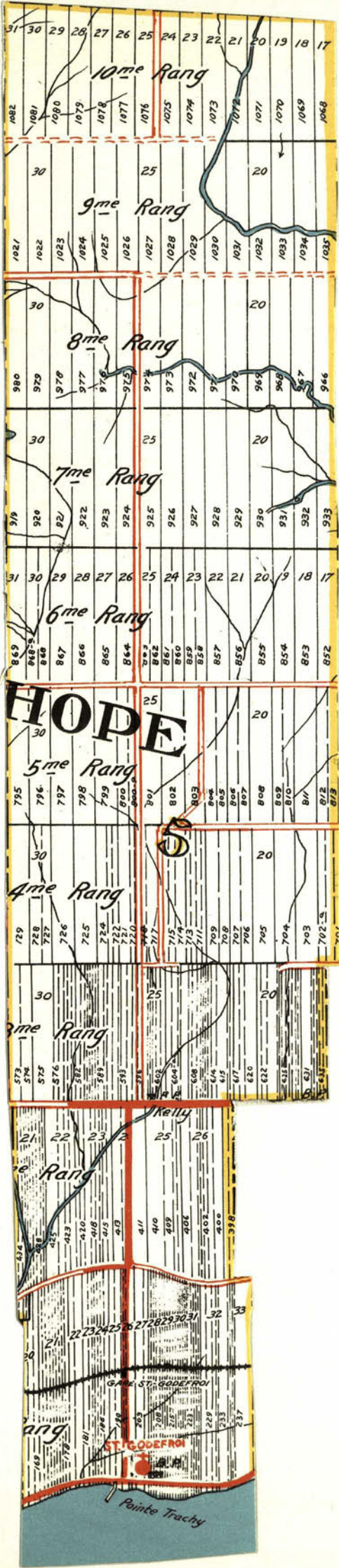
On ne doit pas s'attendre à trouver ici une agriculture avancée puisque les habitants ne sont pas pour la plupart de véritables cultivateurs, mais des pêcheurs, venus à l'agriculture par la force des circonstances. On ne remarque, depuis 1931, aucun progrès sensible. La situation demeure stationnaire, à peine une légère augmentation de 0.4 acre, dans l'étendue cultivée par ferme.

Voici quelles étaient les étendues consacrées à chaque culture en 1931:

<u>Grandes cultures</u>	<u>acres</u>
Blé	8
Avoine	691
Orge	36
Seigle	10

SAINT-GODFROY
COMTE DE BONAVENTURE
Echelle de 1 mille au pouce

Hope



Shigawake

<u>Grandes cultures</u>	<u>acres</u>
Lin, sarrasin, pois	28
Grains mélangés	4
Pommes de terre	90
Fourrages verts	55
Foin	1064
Racines fourragères	28

Sauf les emblavures, qui couvrent maintenant une douzaine d'acres, les étendues en culture n'ont guère varié.

Le blé donne 20 boisseaux à l'acre, l'avoine 25, l'orge 20, le seigle 18, les grains mélangés 25, les pommes de terre 225, les fourrages verts 3 tonnes, le foin $1\frac{1}{2}$ tonne, les racines fourragères 12 tonnes.

Cultures maraîchères

La municipalité de St-Godefroi compte 13.5 acres en diverses cultures maraîchères: 0.5 acres en carottes, d'un rapport de 4,000 livres par an, 1 acre en navets, 18,000 livres par an; puis 12 acres en pois verts. Cette culture est susceptible de se développer et peut devenir une source de revenus pour les cultivateurs. A peu près toute la récolte (98%) est vendue sur les marchés extérieurs. La cueillette de 10,000 livres de bleuets, chaque année, ajoute aussi au revenu de la ferme.

La superficie en jardins potagers est plutôt faible, tout au plus une douzaine d'acres dans la municipalité.

St-Godefroi possède quelque 400 pommiers produisant 300 barils de pommes, résultat moyen, et une soixantaine de pruniers. Elle ne renferme aucune érablière en exploitation.

A part les produits maraîchers, on ne vend que 10% de l'avoine et des pommes de terre récoltées, et 5% du foin. Les marchés pour les produits de la récolte sont trop éloignés. Ce n'est donc pas de ce côté que le paysan doit chercher des revenus; l'agriculture ne sera jamais qu'un palliatif si elle n'est liée intimement à l'élevage. L'agriculture doit donc être orientée de ce côté. Elle devra produire en vue de nourrir un troupeau plus considérable, et pour le bétail on organisera plus facilement des débouchés stables. Le développement des diverses cultures fourragères à rendement élevé s'impose donc si l'on veut guérir cette municipalité de la plaie des secours directs. Comme pour les centres avoisinants, à moins d'une reprise des pêcheries, laquelle reste aléatoire, l'élevage semble actuellement la seule planche de salut.

Production animale

On pourra se rendre facilement compte que les habitants de St-Godefroi tirent de l'élevage du bétail le plus clair de leurs revenus, et que leur activité doit être centrée sur ce but, la seule voie qui leur soit ouverte vers une prospérité relative. Malheureusement, il semble bien que les gens s'en désintéressent, car depuis 1931 on note une diminution constante du cheptel. On nous assure que pour une bonne part la faute en est aux secours directs, "en honneur" dans cette municipalité.

Chevaux - La population chevaline, qui était de 120 en 1931, n'est plus maintenant que de 108. C'est une réduction regrettable. Les chevaux sont importés en grande partie. La municipalité pourrait suffire amplement à ses besoins, sans avoir recours aux chevaux de l'Ouest, d'acclimatation d'ailleurs difficile. On trouve 35 juments d'élevage croisées; il semble cependant y avoir pénurie d'étalons.

Bovins - Ici encore, on constate une diminution sensible du nombre des bovins. Alors que l'on comptait 206 vaches en 1931, on n'en trouve plus aujourd'hui que 180, toutes croisées, dont 50 canadiennes, 50 Ayrshire, 50 Jersey et 30 autres. On relève aussi une dizaine de taureaux croisés. Environ 65 veaux sont élevés et vendus comme veaux de lait. En tout, les ventes de bovins s'élèvent à une centaine de têtes: 80 sont vendus vivants aux commerçants locaux; les autres, abattus, sont vendus aux consommateurs. L'apport de ces ventes est de quelque \$25 par ferme.

La vente des produits laitiers n'est pas très rémunératrice: à peine une quarantaine de dollars par ferme. Le fait s'explique aisément: les vaches, mal entretenues, ne fournissent qu'une faible quantité de lait. De plus, on nous informe que durant la crise qui a sévi ces cinq dernières années, plusieurs cultivateurs ayant 3 ou 4 vaches ont réduit leurs troupeaux à une vache, afin de toucher des secours.

Le lait est vendu au Syndicat de beurrerie de St-Godefroi, propriétaire de la beurrerie locale, gérée par un diplômé de l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe. D'une capacité de quelque 50,000 livres, cette beurrerie ne fabrique annuellement qu'une quinzaine de mille livres de beurre, vendues entièrement aux marchands détaillants de la région. Quoique les débouchés soient bons, la beurrerie ne se développera qu'avec l'accroissement du troupeau laitier. Sur ce point, l'éducation des gens s'impose. Ce ne sont pas les pâturages qui manquent, mais plutôt l'initiative et les connaissances en matière d'élevage.

Porcs - Les porcs élevés sont des Yorkshire du type à lard. Leur nombre semble n'avoir pas varié depuis 1931, alors qu'on en relevait 325. Chaque année, on en abat environ 150 pour l'usage de la famille. On en vend aussi vivants aux commerçants locaux et abattus aux consommateurs, ce qui rapporte autour de \$15 par ferme.

Moutons - L'élevage du mouton est en régression à cause de l'inertie des habitants et des déprédations que causent les chiens. Alors qu'on comptait 287 Leicester en 1931, on n'en trouve plus que 250 en 1937. Seulement quelques-uns sont vendus entre voisins et aux commerçants locaux, ce qui rapporte à peine \$5 par ferme.

Volailles - Le nombre de volailles n'a pratiquement pas changé depuis 1931. On compte encore environ 4,000 poules et poulets et une trentaine d'autres volatiles. Environ 1,100 volailles de bonne qualité sont engraisées pour la vente. Le revenu tiré de la vente de la chair et des oeufs n'atteint qu'une vingtaine de dollars par ferme. Le principal handicap est l'absence de marché pour les oeufs, auquel il faut ajouter l'insuffisance de grains d'alimentation.

Autres sources de revenus

L'industrie forestière vient immédiatement après l'élevage quant à l'importance des revenus qu'elle procure aux cultivateurs. Une trentaine d'hommes travaillent un mois l'été, deux mois l'automne, et un mois l'hiver à la coupe et au flottage du bois. Ces occupations élèvent le revenu moyen des fermes d'une trentaine de dollars. Par contre, la coupe du bois de chauffage et du bois à pâte sur les terres ne rapporte que cinq dollars par ferme.

La pêche représente un revenu moyen de \$10 par ferme.

Revenu-argent moyen de la ferme

Le revenu-argent moyen de la ferme à St-Godefroi s'établit donc comme suit:

Cultures.....	\$ 20
Elevage.....	105
Exploitation forestière.....	35
Pêche.....	10
Total.....	\$170

Ce revenu-argent moyen est insuffisant; aussi les secours directs ont-ils, ces dernières années, été élevés dans cette municipalité. Si le cultivateur de St-Godefroi veut s'affranchir de l'assistance de l'Etat, il doit développer l'élevage.

Sociétés agricoles

L'individualisme et la partisanerie politique ont beaucoup nui jusqu'à présent aux associations professionnelles locales. En effet, la Société coopérative (60 membres), le Cercle

agricole (53 membres) et la Caisse populaire (102 membres) n'ont qu'une influence médiocre sur l'économie de la municipalité. De même, à cause de l'inertie de la population, la beurrerie syndicale ne progresse que très lentement.

Achats

On achète généralement chez les marchands locaux ou dans les grands centres, sauf un certain pourcentage de grains de semences, des moulins et des engrais chimiques, que l'on se procure directement du producteur, par l'intermédiaire de la Coöperative.

Les grains de semence (5,000 livres par an) proviennent de la coöperative Fédérée, de Montréal. En hiver, on achète à Anqui quelque 1,000 livres de beurre. Les abattoirs montréalais fournissent chaque année plus de 1,000 livres de viandes. Mais l'achat le plus considérable est toujours celui de la farine: on en importe annuellement 250,000 livres de Montréal ou de l'Ontario. Sans pouvoir s'affranchir complètement de ces dépenses, les cultivateurs pourraient cependant les réduire beaucoup en augmentant dans la mesure nécessaire les superficies emblavées et en accroissant le troupeau laitier.

Broyeur à chaux

Un broyeur à chaux, propriété du gouvernement, broie la pierre à chaux d'après un contract, qui spécifie qu'on ne doit pas exiger plus de \$1.50 la tonne. Le prix actuel (été 1937) est de \$1.40 la tonne. De plus, il broie la pierre à chaux pour les cultivateurs, sur leurs propres terres. On exige alors \$2. de l'heure, ce qui revient entre \$0.75 et \$0.85 la tonne.

Cependant, plusieurs regrettent le temps où le broyeur était propriété du Cercle agricole de St-Godefroi. Il en coûtait \$1 la tonne aux membres du Cercle, et \$1.35 aux autres. Depuis le changement, le prix uniforme est de \$1.40 et les cultivateurs, trouvant ce prix trop élevé, ne font presque plus broyer de pierre à chaux.

II - PECHERIES

Une douzaine de barques environ sont régulièrement employées à la pêche, tandis que quatre ou cinq ne le sont que de temps à autre. Ces barques sont ordinairement montées par trois hommes. Une douzaine de familles vivent de cette industrie, dont elles tirent les trois-quarts de leurs revenus.

Comme St-Godefroi ne possède pas d'entrepôt frigorifique, le poisson est vendu aux industriels de Paspebiac. Ces ventes consistent surtout en morue, car le harang et le maquereau sont plutôt pêchés pour servir de boettes.

Les prix actuels (été 1937) sont de un centin et quart le livre pour la morue décapitée et vidée.

La pêche décline constamment depuis quelques années, tant au point du nombre des pêcheurs que des prises de morue.

III - Arts DOMESTIQUES

La municipalité compte cent vingt-cinq rouets employés, pour la plupart de façon fort irrégulière. On peut même dire que bon nombre d'entre eux sont au rancart. Cinq métiers environ sont aussi utilisés de façon régulière. Seuls la laine domestique et les chiffons sont employés par les ouvrières. Depuis dix ans, on note une diminution dans le nombre des articles fabriqués; cela s'explique par le manque d'émulation (pas de Cercle de fermières, aucun cours de démonstration, etc.)

Les seuls objets que fabriquent les ouvrières sont pour le besoin de la famille; il en est de même des tapis crochets, des bas, des sous-vêtements, serviettes, etc.

En un mot, les arts domestiques ne sont pas en honneur.. Seuls la création d'un Cercle de fermières et des cours de démonstration de tissage pourraient relever les arts domestiques dans cette municipalité.

IV - TRANSPORTS

St-Godefroi est desservie par le Canadien National et par l'autobus. Le seul quai existant suffit aux barques de pêcheurs, mais ne saurait permettre l'accostage d'un navire. Aussi, aucune ligne de navigation à moteur ne dessert la municipalité.

HOPE

Avant l'automne 1936, les municipalités de Hope et de Hope-Est ne formaient qu'une seule et même municipalité. Cette subdivision était trop récente lors du passage des enquêteurs pour nous permettre d'obtenir des renseignements sur la situation économique de chacune. Nous présenterons donc ici une étude d'ensemble de ces deux municipalités.

Les municipalités de Hope et Hope-Est couvrent la partie ouest du canton du même nom. Elles sont comprises entre les municipalités de Paspébiac et St-Godefroi, et sont bornées au nord par le canton Honorat et au sud par la baie des Chaleurs.

POPULATION

La population catholique de cette localité, qui représente plus des deux tiers de la population totale, appartient en partie à la paroisse de Notre-Dame-de-Paspébiac (538) et en partie à St-Godefroi (290). On compte en plus quelque 400 protestants.

La population de ces deux localités qui, d'après le recensement fédéral, s'élevait à 1,206 âmes en 1931, serait sensiblement la même aujourd'hui.

Notons que les "Statistiques municipales", qui y relevaient 1,346 habitants en 1931, en comptent 1,363 en 1936.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

L'agriculture est stationnaire dans la localité. Les chiffres suivants, extraits du recensement fédéral de 1931, sont représentatifs de l'état actuel des fermes. La superficie de la terre occupée en 1931 par les 199 cultivateurs de la municipalité de Hope était de 10,536 acres, dont 3,674 de terre défrichée (3,055 en culture) et 6,862 acres en friche. L'étendue moyenne des fermes était donc alors comme aujourd'hui de 53 acres, dont 18 acres défrichées et 10 acres en culture.

Sols

Le sol n'est pas toujours des plus propres aux cultures. Il comprend 50% de terre franche, 30% de terre légère et 20% de terre forte.

Il a été amendé de diverses façons et toujours avec un égal succès. Le chaulage, le marnage ainsi que l'emploi de varech, de poissons ou de fumier de ferme ont produit le meilleur effet. Sur la terre franche, on a aussi essayé les superphosphates et les engrais complets (800 livres à l'acre), sans réussite complète.

Le drainage des terres est très bon, sauf que parfois les travaux d'assainissement sur les propriétés sont mal exécutés et que les décharges sont mal entretenues.

Production végétale

Voici, d'après le recensement fédéral de 1931, les étendues consacrées aux principales cultures.

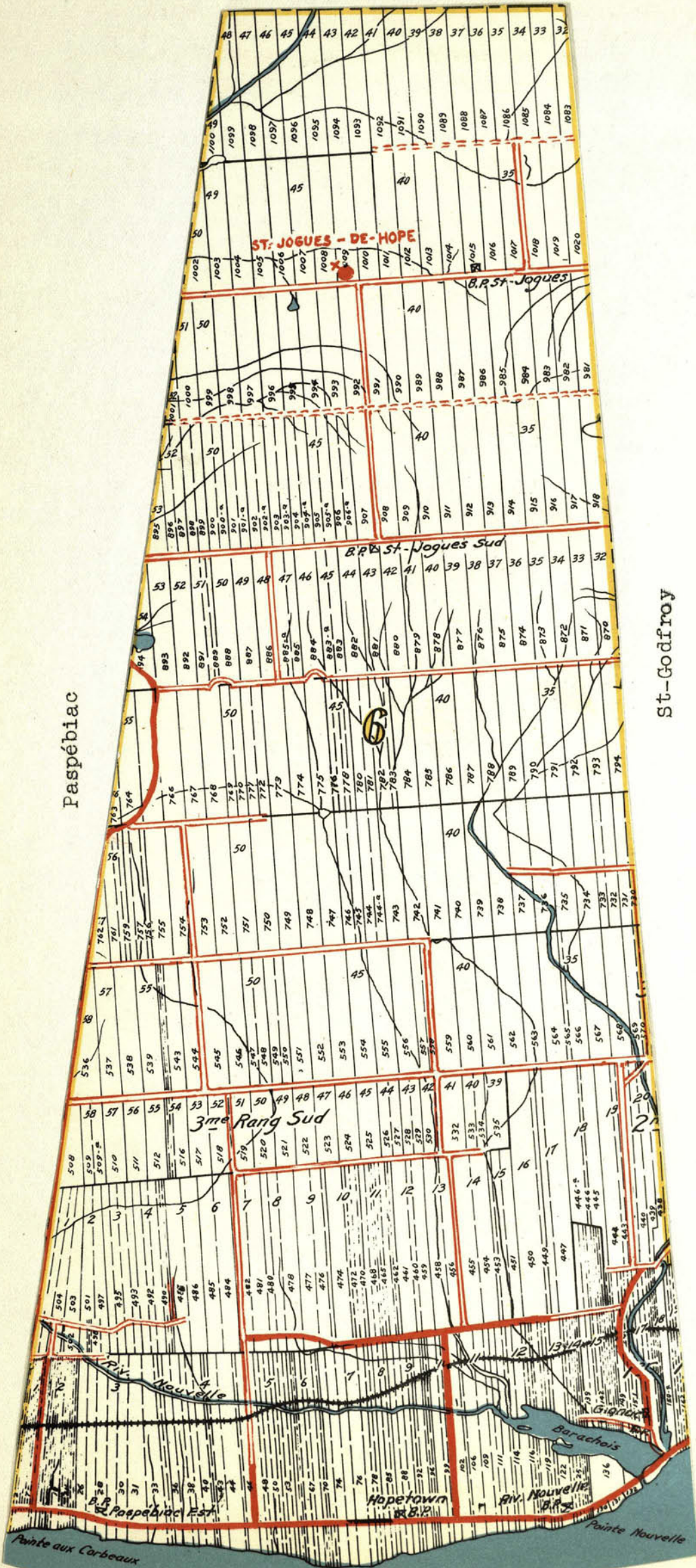
<u>Cultures</u>	<u>Acres</u>
Blé	8
Avoine	1,195
Orge	73
Seigle	21
Lin, sarrasin, pois	14
Grains mélangés	1
Mais et autres cultures fourragères	58
Foin	1,571
Pommes de terre	119
Racines fourragères	5

Aucune amélioration n'a été notée depuis six ans.

COMTE DE BONAVENTURE

Paspébiac

St-Godfrey



Les rendements à l'acre sont les suivants: blé, 15 boisseaux; avoine, 20; orge, 18; seigle, 21; grains mélangés, 25; pommes de terre, 175; foin, $1\frac{1}{2}$ tonne; racines fourragères, 10 tonnes.

Fonction de l'élevage, les cultures ne progressent aucunement puisque l'élevage lui-même a plutôt tendance à décroître. Aucun marché important n'est ouvert aux produits agricoles. À peine parvient-on à vendre 800 boisseaux d'avoine, 50 tonnes de foin et 3,700 boisseaux de pommes de terre, ce qui rapporte en moyenne une douzaine de dollars par ferme.

Il semble que le seul moyen de relever l'agriculture soit de la diriger vers des spécialités, des cultures à fort rendement. Actuellement, 7 acres sont en pois de la variété dite "Telephone". Le rendement est moyen et la production actuelle, faible; 2,600 livres par an. Ce genre de cultures et d'autres semblables s'adapteraient mieux aux conditions locales que toute culture extensive, à faible rapport.

La municipalité renferme environ 200 pommiers. On ne compte aucune arbrassière en rapport.

Production animale

Chevaux - Une diminution marquée du nombre de chevaux est d'abord à noter: de 210 en 1931, leur nombre est tombé à 180. La municipalité possède une quarantaine de juments d'élevage, mais il ne s'élève pratiquement pas de chevaux. Presque tous proviennent des provinces de l'Ouest.

Bovins - Depuis 1931, le nombre des vaches est demeuré stationnaire: environ 320, toutes croisées, dont 104 Ayrshire, une soixantaine de Jersey, 6 Canadiennes, les autres étant des croisées de diverses races. On trouve 3 taureaux pur sang et une quinzaine de croisés. Environ 180 bovins vendus chaque année, vivants ou abattus, aux commerçants et aux consommateurs, surtout comme viande de boucherie, rapportant en moyenne \$20 à \$25 par ferme.

De même, la vente des produits laitiers rapporte environ \$25 par ferme. Le lait est vendu, partie en nature à Paspébiac, mais surtout à la beurrerie de St-Godefroi. Aucun cultivateur ne fait de contrôle laitier.

Porcs - Le recensement de 1931 relevait 336 porcs. On en compte à peu près autant aujourd'hui. Les porcs élevés sont des Yorkshire du type à lard et à bacon, dont un certain nombre sont vendus vivants aux commerçants locaux, ou abattus, aux consommateurs. Ces ventes sont peu nombreuses puisqu'elles rapportent moins de \$5. par ferme. En effet, la plus grande partie des bêtes qu'on abat servent à nourrir le cultivateur.

Moutons - Le nombre des moutons diminue légèrement. Alors qu'il y a six ans, on en comptait 330, on n'en relève plus que de 300 à 325. Ils sont vendus de la même façon que les porcs et rapportent sensiblement le même montant par ferme. Cet élevage est susceptible d'un fort développement si les gens s'y intéressent, car les terrains ne manquent pas. Seules nuisent les déprédations causées par les chiens.

Volailles - Le nombre des volailles marque un léger accroissement depuis 1931. Alors que le recensement relevait 7,075 volailles, on en trouve aujourd'hui 7,375 dont 3,745 dans Hope-Est et 3,630 dans Hope. De ce nombre, 7,300 sont des poules et poulots, dont environ 2,00 de bonne qualité, sont engraisées pour la vente.

Plusieurs facteurs empêchent cette industrie de prendre un essor plus rapide: d'abord, l'apathie des gens, puis l'absence ou l'éloignement des marchés pour la chair et les oeufs, et enfin l'insuffisance de grains d'alimentation. Telle qu'elle, elle rapporte tout au plus \$15 par ferme. Cependant, l'aviculture organisée avec une orientation différente des cultures semble le moyen tout indiqué pour relever cette municipalité.

Autres sources de revenus

Le travail des chantiers occupe de 50 à 55 hommes deux mois l'automne et un mois l'hiver. Le revenu qu'ils en retirent représente de \$35 à \$40 par ferme.

Par ailleurs, la vente de bois de chauffage et de bois à pâte coupe sur les terres rapporte de \$5 à \$10 par cultivateur. La pêche donne en moyenne une trentaine de dollars par ferme.

Revenu-argent moyen de la ferme

Les chiffres suivants indiquent le revenu-argent moyen de la ferme, dans Hope:

Culture	\$ 12
Bétail	75
Exploitation forestière	50
Pêche	30
Total:	\$ 167

Quelques rares travaux de voirie ajoutent quelque peu à ce maigre revenu.

Ajoutons que pas un seul cultivateur ne vit exclusivement de sa terre et que plusieurs sont depuis longtemps secourus par l'Etat.

Sociétés agricoles

Le Cercle agricole, commun à Hope et Paspébiac, fonctionne plutôt mal que bien. Cela semble tenir surtout à la partisanerie politique et à l'individualisme des gens ainsi qu'à l'antagonisme des diverses races: Acadiens, Anglais, Basques, etc. qui sont inégalement réparties entre ces municipalités. Ces raisons, de même qu'à Paspébiac, ont amené le partage de Hope en deux municipalités.

Achats

Les achats se font chez les marchands locaux ou ceux des municipalités voisines, ainsi que dans les grands magasins de Montréal. Les achats coopératifs sont inconnus. Le tableau suivant fait voir la répartition des achats.

Données	Provenance	Quantités	Proportion qui pourrait être produite localement.
Semences	Montréal	11,000 lbs an.	75%
Bourre	Région & Vallée de Matapédia	3,500 " "	50%
Farine	Montréal	110,000 " "	25%
Fruits	Prov. Maritimes & Montréal	4,000 " "	20%
Viandes	Montréal	50,000 " "	

De plus, à peu près toutes les étoffes et vêtements proviennent de Montréal.

Avec un peu d'ambition, le progrès des cultures, un meilleur entretien du bétail, les habitants pourraient non seulement diminuer leurs achats, mais retirer des revenus intéressants de leur exploitation agricole.

11 - INDUSTRIE DU BOIS

Hope-Est possède un seul moulin à scie, propriété de MM. Robinson et McRae. Quatre hommes y sont employés irrégulièrement un mois chaque année. La production annuelle n'est que de 25,000 p.m.p. C'est d'ailleurs du travail fait à commission pour les cultivateurs.

Les possibilités de développement de ce moulin sont tout à fait nulles et la vie de cette entreprise est limitée à cinq ans. La capacité du moulin est de 4,000 p.m.p. par jour.

111 - PECHERIES

Hope

Dans cette municipalité une douzaine de barques sont régulièrement employées à la pêche, tandis que cinq autres ne le sont que de temps à autre.

D'habitude, les barques sont montées par trois hommes. Une douzaine de familles vivent surtout de la pêche, dont elles retirent les trois quarts de leurs revenus. Quant aux fils de pêcheurs, ils semblent aimer beaucoup mieux le travail des chantiers que celui de la pêche.

Il est difficile de connaître exactement la quantité de poisson prise dans chaque municipalité, mais on peut l'évaluer entre trente et quarante mille livres de morue par année et par barque.

Neuf personnes s'occupent aussi de pêcher l'éperlan à l'automne, tandis que plusieurs autres pêchent le hareng et le maquereau pour la boette.

Six personnes possèdent des cages à homards mais cette pêche est peu fructueuse.

La morue s'est vendue un cent la livre au début de la saison 1937, on en obtient maintenant (août) un cent et quart.

Hope-Est

Dans Hope-Est, le nombre de barques régulièrement utilisées n'est que de 7 ou 8; on compte en outre trois barques peu employées. À part cela, la situation ne diffère pas d'avec Hope. Les prises approximatives sont de 30 à 40,000 livres de morue par barque. On pêche aussi le hareng et le maquereau pour la boette, mais l'éperlan et le homard ne sont pas pêchés.

IV - TRANSPORTS

Le quai que possède Hope sert seulement aux barques de pêcheurs. Les seuls moyens réguliers de transport sont l'autobus et le chemin de fer.

PASPEBIAC

Le territoire de la municipalité de Paspébiac, qui s'étend entre les municipalités du Canton Hope et de Paspébiac-Ouest, a la forme d'un long et étroit rectangle dont une des petites extrémités donne sur la mer. Seuls les premiers rangs du littoral sont habités et une population relativement dense s'y entasse sur de petites terres.

POPULATION

La paroisse de Notre-Dame-de-Paspébiac compte 3,695 habitants. Elle groupe les municipalités de Paspébiac-Ouest (495 catholiques), Paspébiac-Centre (1,822 catholiques), Hope-Ouest (538 catholiques), et une partie de Hope-Est (40 catholiques). La colonie St-Isaac-Jogues, qui compte 300 habitants, est aussi comprise dans les limites de la paroisse. Par ailleurs, près de 500 non-catholiques habitent la paroisse.

Près de 140 personnes ont quitté la paroisse depuis 1931. L'accroissement naturel de la population durant ces six ans a été de 482. Il est difficile d'évaluer exactement le nombre des départs et des arrivées dans cet enchevêtrement de municipalités, surtout lorsque ce sont des départs d'individus, et non de familles. Depuis six ans, bon nombre de jeunes gens et de jeunes filles se sont dirigés vers d'autres régions et vers les villes. Le gros de l'augmentation due à la natalité aurait été compensé par les nombreux départs de jeunes. Les mouvements de la population non-catholique sont particulièrement difficiles à contrôler parce que les secrétaires-trésoriers sont de nomination trop récente.

La paroisse compte 511 cultivateurs et 274 emplacitaires. Tous (ou à peu près) sont propriétaires du fonds qu'ils habitent. À cause du fouillis inextricable des municipalités, d'érection parfois récente, (division de Hope en mars 1937), il nous a été impossible de répartir les divers em-

plais entre les habitants des municipalités constituant la paroisse. Nous pouvons cependant affirmer que plus des deux-tiers des propriétaires de bien-fonds et leurs fils sont journaliers. L'exiguïté et le morcellement des terres ne leur permet pas de vivre seulement d'agriculture. Ils doivent se livrer à d'autres travaux: chantier l'hiver, voirie l'été. Aussi, ces six dernières années, les chantiers étant fermes pour la plupart, plus des deux-tiers de la population durent être secourus directement par l'Etat.

Enfin, il est très compréhensible que les jeunes, ne trouvant d'ouvrage nulle part dans la région, se dirigent vers les villes. Les jeunes gens vont travailler dans diverses industries, dans les chantiers l'hiver, à Montréal ou dans d'autres villes l'été, etc. Quant aux jeunes filles, elles sont en service domestique. De ces départs, combien sont définitifs? Impossible de le savoir.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

D'après le dernier recensement fédéral (1931), la superficie de la terre occupée par les 267 cultivateurs de Paspébiac était de 10,425 acres. L'étendue défrichée y était de 3,128 acres, dont 2,593 en culture. En 1931, l'étendue moyenne des fermes était donc de 39 acres et la superficie moyenne consacrée aux cultures sur chacune n'atteignait pas 10 acres.

Aujourd'hui la situation n'est pas meilleure, puisque le nombre des cultivateurs est augmenté d'une trentaine et que les étendues cultivées sont à peine plus considérables qu'en 1931.

Le sol se compose pour une moitié de terre légère et pour l'autre de terre franche et de terre forte. La terre légère, qui est la plus cultivée, a été améliorée avec succès par l'addition de marne (3 tonnes à l'acre), d'engrais complets (500 livres à l'acre) et de fumier de ferme. On a aussi combattu l'acidité des terrains, au moyen de pierre calcaire broyée, à raison d'une demi-tonne à l'acre. La déclivité du sol et la bonne exécution des travaux de drainage assurent un très bon égouttement des terres.

Production végétale

L'état des cultures est stationnaire dans la municipalité de Paspébiac. Voici un tableau donnant les étendues consacrées aux principales cultures en 1931. Ces chiffres sont aussi représentatifs de la situation actuelle puisque seules les étendues consacrées au blé et aux fourrages verts ont augmenté sensiblement.

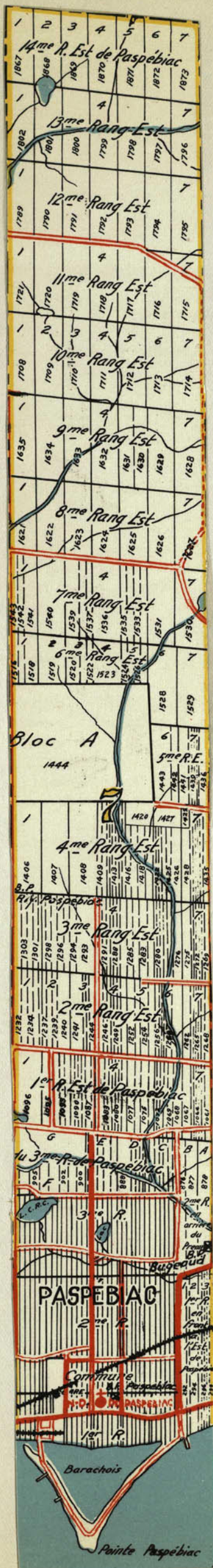
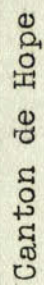
<u>Cultures</u>	<u>Acres</u>
Blé	9
Avoine	988
Orge	35
Pommes de terre	210
Fourrages verts	58
Foin	1245
Racines fourragères	20
Seigle	17
Grains mélanges	3
Autres céréales et lins	6

Depuis 1931, les enblavures ont doublé et la superficie consacrée aux fourrages verts est passée de 58 à 73 acres.

Le blé donne 25 boisseaux à l'acre, l'avoine 30, l'orge 25, les pommes de terre 200, les fourrages verts 2 tonnes et le foin $1\frac{1}{4}$ tonne.

Sur les fermes d'aussi petite étendue, la culture intensive devrait remplacer la culture extensive que l'on pratique actuellement. Le paysan n'est pas réfractaire aux idées nouvelles et s'adapterait vite à un mode nouveau d'existence. L'essai de plantes nouvelles, susceptibles d'un fort rendement à l'acre, semble un moyen propre à relever l'agriculture dans Paspébiac.

Echelle de 1 mille au pouce



Il ne peut guère être question d'intensifier beaucoup l'élevage, si ce n'est celui des volailles.

Par contre, certaines plantes horticoles ou industrielles pourraient donner de bons résultats; il s'agirait d'en organiser la production. Les cultures légumières, fruitières ou industrielles permettraient d'établir des petites usines de transformation.

La terre convient bien à l'horticulture et aux vergers. Actuellement, personne ne se livre à la culture maraîchère. Seule la cueillette des bleuets se pratique assez en grand: 50,000 livres par an. Ces fruits sont achetés par un Américain au prix moyen de 20cts le gallon.

On trouve à peine 100 pommiers rapportant une cinquantaine de barils de pommes, ce qui n'est que passable. La municipalité ne renferme aucune érablière.

Production animale

La crise qui a sévi ces dernières années a nui à l'élevage; il est demeuré stationnaire ou a même accusé une diminution.

Chevaux - On note une diminution de 5% dans le nombre de chevaux; on n'en compte plus que 200 environ. Ils viennent en majorité de l'Ouest. Comme partout, ces chevaux de l'Ouest coûtent cher et sont difficiles à acclimater. On possède quelque 50 juments d'élevage, mais on manque d'étalons de race. Et cependant l'élevage permettrait d'affranchir entièrement la localité de l'importation des chevaux.

Bovins - Le nombre des bovins demeure stationnaire: 260 vaches et 340 bovins. 170 vaches sont des Ayrshire croisées, 100 des Jersey croisées, et les autres des croisées dégénérées. On ne rencontre que 6 taureaux croisés. Une soixantaine de veaux sont élevés pour la vente comme veaux de lait et comme veaux d'herbe. Par ailleurs, chaque année, une cinquantaine de bêtes, dont 30 vivantes et 20 abattues, sont vendues aux commerçants locaux. Ces ventes représentent à peine \$5 par ferme.

La vente des produits laitiers rapporte plus \$25 par ferme environ, ce qui n'est pas encore beaucoup. Mais il faut se rappeler que ces bêtes ne sont pas des mieux entretenues, que les pâturages ne sont pas fertilisés et qu'on n'y consacre que 0.8 d'acre par tête de gros bétail. L'élevage est si peu développé que la municipalité ne possède pas de beurrerie. Le lait est vendu à la fabrique locale de crème glacée, en nature à New-Carlisle, ou enfin à la beurrerie de New-Carlisle (très peu).

Porcs - Comme en 1931, on compte encore environ 250 porcs, dont une quarantaine sont abattus pour l'usage de la famille. Les débouchés étant rares, il ne s'en vend que pour environ \$4 par ferme.

Moutons - On relevait 109 moutons en 1931. Ce nombre a diminué depuis, mais il nous a été impossible de savoir exactement de combien. Les déprédations causées par les chiens et l'insuffisance des pâturages sont cause de ce déclin. Aujourd'hui, les ventes locales individuelles et aux commerçants rapportent à peine \$2 par ferme.

Volailles - On note un léger gain de ce côté. De 4,389 en 1931, le nombre des volailles est passé à 4,800 environ. Mais très peu sont engraisées pour la vente, à cause de l'absence à peu près complète de marchés. Plusieurs autres facteurs s'opposent au développement de l'aviculture: l'apathie des habitants et le manque de connaissances techniques l'absence de marchés pour les oeufs et l'insuffisance de grains d'alimentation. On ne tire actuellement de cet élevage qu'une dizaine de dollars par ferme; organise, il serait susceptible d'un apport beaucoup plus considérable. La création de marchés stables par la vente en coopération semble le seul moyen de relever cette industrie.

Revenus forestiers

Depuis 6 ans, à cause du marasme des affaires, les chantiers ont été fermés, et nombre de ceux qui vivaient de cette industrie se sont trouvés sans emploi. C'est surtout ce qui explique que sur 347 familles, 287 ont été directement secourues par l'Etat. Avant la crise, les habitants de Paspebiac qui n'étaient pas pêcheurs travaillaient environ 9 mois de l'année aux chantiers et au flottage du bois. Ces travaux rapportèrent jusqu'à \$270 par ferme.

Revenu-argent moyen de la ferme

Depuis six ans, ces gens n'ont que des revenus très faibles. L'élevage leur rapporte environ \$45 et ils ne tirent guère autre chose de leurs terres que le produit de leur potager et quelques grains pour alimenter leurs bestiaux. Depuis des années, la pêche ne rapporte pratiquement rien et les chantiers sont fermés. La seule solution a été les secours directs.

Dans les circonstances, il semble bien que le mode de culture pratiqué par 95% des habitants doit être abandonné et remplacé par la culture intensive.

Sociétés agricoles

L'organisation professionnelle est encore dans l'enfance à Paspébiac. Il y a un Cercle agricole de 41 membres, qui remonte à 1931, et une société coopérative de pêcheurs de 20 membres qui vient d'être fondée. Toute société aura à vaincre l'individualisme et l'ignorance. Le mouvement coopératif ne pourra se développer que très lentement, à cause d'abord du manque de confiance de gens habitués à ne compter que sur eux-mêmes, ensuite de leur incapacité financière et du volume restreint des transactions.

Achats

Jusqu'ici, tous les achats ont été individuels, chez les marchands locaux ou dans les localités voisines. On achète chaque année, à Montréal, 1,500 livres de grains de semence, dont 80% seraient facilement récoltés dans la municipalité; 15,000 livres de viandes, alors qu'un élevage organisé permettrait de réduire ce chiffre de moitié; 300 livres de tricot et 600 livres de cuir. Cinq mille livres de fruits qui proviennent de la Nouvelle-Ecosse pourraient être produits sur place, si l'on développait les cultures fruitières. De différents points de la côte, on fait venir 12,000 livres de beurre.

L'importation la plus considérable est cependant celle de la farine. Annuellement, il vient de Montréal, au moins 30 wagons de farine et de moulées alimentaires. Il a été impossible de délimiter exactement la proportion utilisée dans la municipalité et celle distribuée dans la région, par l'intermédiaire de Robin, Jones et Whitman, dont le siège social est à Paspébiac.

Fabrique de crème glacée.

Paspébiac possède une fabrique de crème glacée, propriété de M. Louis Chapados. Le docteur G. Langevin en est le garant. D'une capacité de 5,000 gallons par an, sa production, en 1936, n'a cependant été que de 1,000 gallons. Tout est vendu aux restaurateurs de la région.

Cette industrie est à encourager car, présentement, la côte de la Baie des Chaleurs est presque exclusivement desservie par Gray's de Campbellton, N.B.

11 - INDUSTRIE DU BOIS

Dans Paspébiac (appelé aussi Paspébiac-Centre, à cause du bureau de poste), on ne trouve qu'un seul moulin, propriété de M. Aurélien Desrochers. Cette entreprise emploie 5 hommes durant 3 ou 4 mois chaque année. On scie le bois des cultivateurs, à tant du mille pieds. La production de 1936 fut de 75,000 p.m.p. et de 75,000 bardeaux, utilisés dans la municipalité.

Les possibilités de développement sont à peu près nulles, car en arrière de Paspébiac la forêt est brûlée sur une assez grande superficie.

M. Desrochers possède aussi une installation pour fabriquer des moules pour animaux, mais la production est si faible qu'il n'y a même pas lieu d'en tenir compte dans ce rapport.

111 - PECHERIES

Dans Paspébiac, une quinzaine de barques sont régulièrement employées à la pêche, tandis qu'une dizaine ne le sont que de temps à autre.

Une quinzaine de familles vivent de la pêche, dont elles tirent les neuf-dixièmes de leurs revenus. Les fils de pêcheurs préfèrent, lorsqu'ils le peuvent, travailler aux chantiers plutôt que de pêcher.

Le poisson, surtout de la morue, est vendu à Robin, Jones & Whitman qui font le séchage sur vigneaux, préparent les filets de morue (un wagon complet, l'an dernier) et extraient l'huile des foies. Cet établissement traite de 25 à 30,000 quintaux de morue chaque année, dont 600,000 livres proviennent de Paspébiac même et le reste des localités environnantes.

Un entrepôt frigorifique, propriété du gouvernement provincial, sert à l'entreposage de la boeuf de maquereau et de hareng, ainsi qu'à celui du beurre et de la viande.

IV - ARTS DOMESTIQUES

Dans Paspébiac et dans Paspébiac-Ouest, les arts domestiques ne sont pas en honneur puisqu'on ne compte dans ces deux municipalités que cinq rouets, d'ailleurs peu employés.

V - TRANSPORTS

Le quai, qui sert aux deux municipalités de Paspébiac, est suffisant, puisque la profondeur d'eau y est de 13 à 16 pieds à marée haute et de 10 à 11 pieds à marée basse.

Deux compagnies, la Ellis Shipping Co. et la Gaspé & Baie des Chaleurs Navigation Co., maintiennent un service régulier entre divers ports de la baie et Montréal. Cinq navires desservent la localité: Le "Gaspé County", le "Pictou County", le Miron L., le "Méchins" et le "Maurice M.". Chacun d'eux y fait escale tous les quinze jours, sauf le "Pictou County" qui n'a arrêté que deux fois en 1937.

Le chemin de fer et l'autobus desservent aussi la municipalité.

PASPEBIAC-OUEST

La municipalité de Paspébiac-Ouest est située sur le littoral de la Baie des Chaleurs entre les municipalités de Paspébiac et New-Carlisle. Son territoire, comme celui des municipalités avoisinantes, couvre une étroite bande de terre perpendiculaire à la mer; il s'étend en profondeur jusqu'à l'arrière limite du canton Cox.

POPULATION

Paspébiac-Ouest compte une population de plus de 600 âmes, dont près de 500 catholiques. Ces derniers appartiennent à la paroisse de Notre-Dame-de-Paspébiac, dont le territoire s'étend depuis Hope jusqu'à Paspébiac-Ouest.

Encore ici la densité de la population est assez considérable dans les premiers rangs, qui sont à peu près les seuls habités.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

Paspébiac-Ouest compte aujourd'hui plus d'une centaine de cultivateurs: 116 d'après les statistiques municipales, alors qu'elle n'en comptait que 89 au dernier recensement fédéral. Les terres sont généralement de peu d'étendue, et la superficie consacrée aux cultures est restreinte. En effet, en 1931, l'étendue moyenne des fermes était de 43.6 acres dont à peine 15 acres étaient ensemencées. Cette année, la situation n'est pas meilleure puisque les étendues cultivées n'ont même pas augmenté de cent acres, alors que selon les statistiques municipales, le nombre de cultivateurs est passé de 99 en 1931 à 116 en 1936.

Le sol est composé pour 80% de sa superficie de terre légère et rocailleuse, pour 10% de terre rouge pesante (terre forte), et pour le reste à peu près également de terre franche et de terre noire.

Plusieurs engrais ont été essayés, qui ont tous produit de bons résultats; pour la terre légère et la terre forte, la marnage à raison de 2 tonnes à l'acre, et le fumier de ferme (12 tonnes à l'acre); pour la terre légère, 500 livres d'engrais complets à l'acre; pour la terre légère et la terre franche, les engrais de mer: poissons, 3 tonnes à l'acre et varech, 4½ tonnes à l'acre.

L'égouttement des terrains n'est que passable. Il manque de fosses, car la pente du terrain n'est pas toujours suffisante pour assurer un bon drainage naturel.

Production végétale

Voici quelles étaient en 1931 les étendues consacrées aux principales cultures:

<u>Cultures</u>	<u>Acres</u>
Blé	4
Avoine	432
Orge	18
Fourrages verts	144
Foin	592
Racines fourragères	12
Pommes de terre	72

En 1937, seules les étendues consacrées à l'avoine et aux fourrages verts sont supérieures à celles de 1931. Ces deux cultures comptent chacune une quarantaine d'acres de plus qu'il y a 6 ans. Les autres cultures sont stationnaires.

Les rendements à l'acre sont les suivants: blé, 18 boisseaux; avoine, 25; orge, 28; pommes de terre, 200; foin, 1½ tonne.

Des récoltes, il se vend seulement 600 boisseaux d'avoine. Les marchés sont trop éloignés ou inexistantes. Certaines cultures pourraient être implantées: le lin, sarrasin, pois, entre autres certaines variétés de pois verts, susceptibles de réussir aussi bien que dans Shigwake (variété "Telephone").

La superficie en blé devrait être quadruplée pour diminuer les importations de farine. À part cela, à moins d'un défrichement intense, les possibilités sont réduites.

L'étendue en pâturages n'est pas considérable, environ 125 acres, moins d'une acre par tête de gros bétail. C'est donc à agrandir les pâturages et à les fertiliser que doivent tendre les cultivateurs.

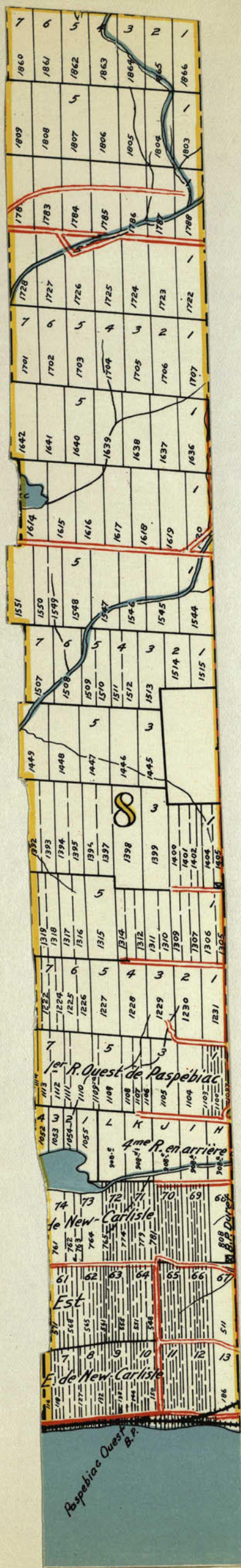
La municipalité renferme quelque 300 pommiers, dont l'état est passable, et qui fournissent 200 barils de pommes chaque année. Aucune arbrassière n'est exploitée.

Production animale

L'élevage n'est guère développé, et depuis six ans aucune amélioration n'est à noter. Tout est stationnaire; pourtant, l'activité des cultivateurs doit se diriger de ce côté, puisque c'est la seule source stable de revenus sur laquelle ils puissent compter; les cultures, la pêche et l'industrie forestière ne leur rapportent presque rien.

Chevaux - On compte une centaine de chevaux, dont un étalon croisé 25 juments d'élevage. Bien que la municipalité soit en état d'élever plus de chevaux qu'elle n'en a besoin, l'élevage n'est guère florissant. On importe encore un trop grand nombre des chevaux de l'Ouest.

New-Carlisle



Paspébiac

PASPEBIAC-OUEST

COMTE DE BONAVENTURE

Echelle de 1 mille au pouce

Bovins - Le troupeau bovin se compose de 145 vaches dont 75 Ayrshire, 30 Holstein et 40 Jersey, toutes croisées et d'environ 185 autres bovins, dont 5 taureaux croisés. Environ 75 veaux sont élevés pour la vente comme veaux de lait. 50 bovins (dont 30 vivants et 20 abattus) sont vendus comme viande de boucherie, aux commerçants locaux. Une quarantaine le sont aussi directement aux consommateurs. Ce commerce rapporte une trentaine de dollars par ferme.

Par ailleurs, de la vente des produits laitiers, on retire tout au plus une vingtaine de dollars. Une partie du lait est vendue en nature et une certaine quantité à la beurrerie de New-Carlisle. Nombre de cultivateurs fabriquent leur beurre.

Porcs - En 1931, le recensement fédéral relevait 150 porcs. Leur nombre n'a pas varié depuis. Tous sont des Yorkshire du type à lard et à bacon. Au delà d'une centaine sont abattus annuellement pour l'usage de la famille et 45 environ sont vendus aux commerçants locaux, ce qui représente un appoint de \$10. par ferme.

Moutons - En 1937, seulement 3 cultivateurs élèvent une vingtaine de moutons, des Leicester enregistrés, dont quelques-uns sont vendus aux consommateurs ou aux marchands locaux.

Cet élevage aurait cependant toutes les chances de réussir: la chair et la laine sont en demande et aucun facteur ne s'oppose à son développement, si ce n'est l'apathie des gens, qui manquent d'initiative. Un club d'élevage contribuerait sans doute à relever, ou plutôt à implanter cette industrie.

Volailles - On note un léger progrès dans l'élevage des volailles depuis 1931; le nombre de poules et poulets est passé de 2,681 à 2,800. Très peu sont engraisés pour la vente, car les marchés sont à peu près inexistants, autant pour la chair que pour les oeufs. L'aviculture rapporte une quinzaine de dollars par ferme.

Autres sources de revenus

En 1936-37, très peu de gens ont travaillé dans les chantiers, car la plupart étaient fermés. Les secours directs ont remplacé les revenus tirés auparavant de cette industrie.

Les cultivateurs coupent cependant du bois de chauffage et du bois à pâte, ce qui rapporte une dizaine de dollars par ferme.

Quelques familles se livrent à la pêche. Elle contribue à peine pour cinq dollars au revenu moyen de la ferme.

Revenu-argent moyen de la ferme

De toutes les municipalités du comté de Bonaventure, Paspébiac-Ouest est celle où le revenu-argent moyen du cultivateur est le plus faible. Voici en quoi il consiste:

Cultures	\$ 5
Elevage	75
Exploitation forestière	10.
Pêche	5
Total:	\$95.

Ce revenu, si faible, tient à ce que la municipalité ne possède qu'une couple de vraies fermes, dont la plus étendue couvre cent acres. Les autres terres ont été morcelées. En 1936-37, plus des deux tiers de la population durent être secourus directement par l'Etat.

La situation ne changera que grâce à une réorganisation de l'élevage sur des bases solides et par la réouverture des chantiers, où pourront s'employer les cultivateurs et leurs fils.

Achats

Tout s'achète des marchands locaux ou des localités voisines, ainsi qu'à Montréal.

Chaque année, près de 10,000 livres de grains de semence sont ainsi achetées à l'extérieur, alors qu'on pourrait réduire ces achats à 1,000 livres en organisant mieux les cultures. L'hiver, viennent de Montréal et de la région 500 livres de beurre.

Par l'augmentation du cheptel, on pourrait produire dans la municipalité 60% des 3,000 livres de viandes qu'on importe de Montréal. De même, en accroissant suffisamment les emblavures, on pourrait réduire de 50,000 à 20,000 livres les achats de farine.

En dehors de ces denrées, il s'importe beaucoup de lainages, d'étoffes et de vêtements, surtout des comptoirs postaux des grands magasins montréalais.

Sociétés agricoles

Paspébiac-Ouest ne compte aucune société agricole; pas de cercle, pas de syndicat, pas de caisse populaire. L'individualisme règne, et ceux qui ont essayé d'organiser quelque association se sont heurtés à cet obstacle.

Cet individualisme s'explique par le mélange des races et des religions: Canadiens-Français, Acadiens, Basques, Canadiens-Anglais -- catholiques et protestants. Il ne s'est pas encore rencontré de chef capable de rallier les différentes factions et d'organiser l'association professionnelle. Et pourtant, cette municipalité y gagnerait beaucoup à organiser un mouvement coopératif.

II - INDUSTRIE DU BOIS

Dans Paspébiac-Ouest, l'industrie du bois se résume à peu de choses. M. E. W. Legrand possède un planeur d'une capacité journalière de 2,000 p.m.p. et plane, sur demande, le bois des cultivateurs. Il ouvre ainsi quelque mille pieds chaque année.

III - ARTS DOMESTIQUES

Les arts domestiques ne sont guère en honneur dans la municipalité, et les quelques rouets que l'on y possède sont très peu employés.

IV - TRANSPORTS

La municipalité est desservie par le chemin de fer Canadien-National, par l'autobus de la Chaleur Bay Autobus Co., ainsi que par les bateaux de la compagnie Ellis Shipping et de la Gaspé & Baie des Chaleurs Navigation Co.

New- Carlisle

La municipalité de New-Carlisle, chef-lieu du comté de Bonaventure, est située sur le littoral de la Baie des Chaleurs entre les municipalités de Paspébiac-Ouest et St-Bonaventure-d'Hamilton. Son territoire couvre une partie du canton Cox et s'étend en profondeur jusqu'à la limite nord de ce canton. La mission de St-Elzéar-de-Bonaventure, comprise dans les limites de la municipalité, est située dans l'arrière partie des cantons Cox et Hamilton (1)

Le village assez coquet, fait face à la mer. Il doit surtout son importance au palais de justice qu'y s'y trouve. On y a construit deux hôtels, un High School, plusieurs temples protestants et une église catholique.

POPULATION

New-Carlisle demeure un des derniers châteaux-forts anglo-canadiens de la Gaspésie. Cependant, par une natalité plus forte et un exode moins marqué vers les villes, la population française gagne du terrain.

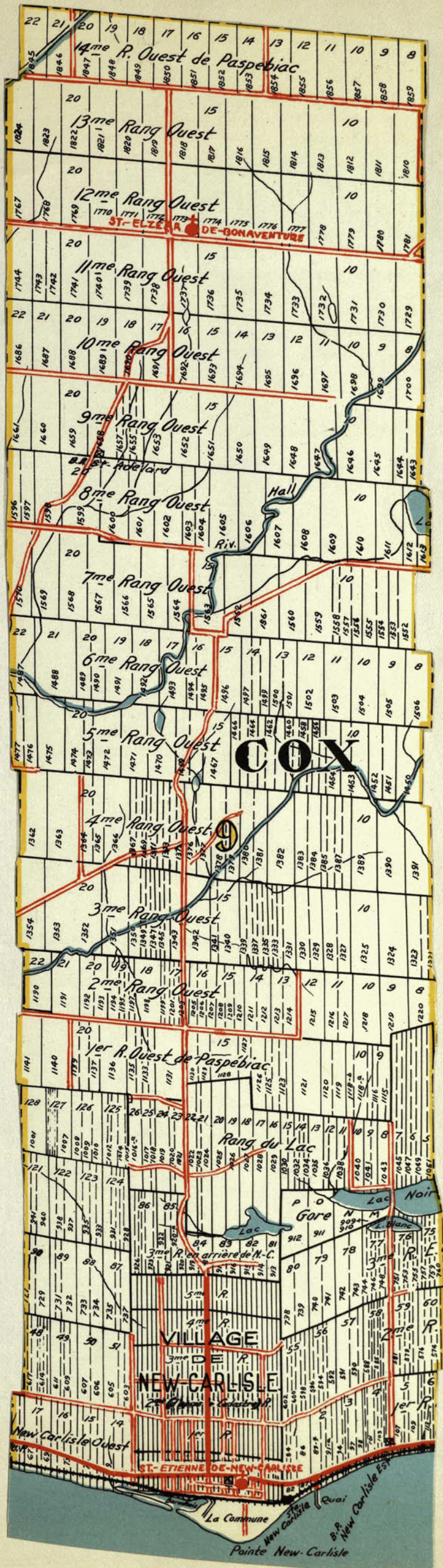
(1) Notons que les "Statistiques municipales" ne tiennent pas compte de ce groupement, qui compte plus de 600 âmes. Il en sera question au chapitre des colonies.

NEW-CARLISLE

COMTE DE BONAVENTURE

Echelle de 1 mille au pouce

St-Bonaventure-de-Hamilton



Paspébiac-Ouest

Si l'on consulte le sixième recensement décennal du Canada, on s'aperçoit qu'en 1921 New-Carlisle comptait 1,083 Anglo-Canadiens contre 188 Canadiens-Français. En 1931, on ne comptait plus que 1,024 Canadiens-Anglais contre 216 Canadiens-Français.

Aujourd'hui New-Carlisle compte une population de 1,447 habitants, dont 1,071 protestants et 376 catholiques. Ces derniers appartiennent à la paroisse de St-Etienne-de-New-Carlisle. Les 1,071 non-catholiques se répartissent entre plusieurs sectes religieuses: anglicane, presbytérienne, brethom, United Church, etc.

La population s'est accrue de 131 âmes depuis 1931, augmentation qui provient uniquement de l'accroissement naturel et non d'un mouvement de population. En effet, quelque 30 personnes ont deserte la municipalité pour gagner les villes; d'autre part, 25 sont venues s'y établir. Les départs étaient inévitables; ils le demeureront tant qu'on n'aura pas établi quelque industrie capable d'employer les jeunes qui ne peuvent se procurer du travail.

Actuellement on compte dans la localité, en plus des cultivateurs, environ quatre-vingts journaliers, dont une trentaine de célibataires, qui s'occupent, l'été, aux travaux de voirie et l'hiver, dans les chantiers.

Les autres occupations se répartissent ainsi: 21 employés du chemin de fer, 2 camionneurs, 2 forgerons, 2 boulangers et leurs aides; 2 barbiers, 1 cordonnier et plusieurs marchands.

New-Carlisle, chef-lieu du comté, a attiré plusieurs professionnels; 4 avocats, 1 dentiste et 1 médecin: on suggère que soit accordé au médecin de l'Unité sanitaire la permission de pratiquer son art, afin qu'il y ait un médecin catholique, le praticien actuel étant protestant.

New-Carlisle est un centre touristique de moyenne importance avec deux hôtels et plusieurs chalets.

C'est aussi le siège du poste radiophonique CHNC. Ce poste, le seul en Gaspésie, est dirigé par le Dr. Houle dentiste. Il est des plus modernes et a une puissance de 1,00 watts.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

La superficie de la terre occupée par les 161 fermes de la municipalité était de 10,536 acres, d'après le recensement décennal de 1931. L'étendue totale défrichée était alors de 3,674 acres, dont 3,055 acres en culture. L'étendue moyenne des fermes était donc de 65 acres, et les cultures couvraient un peu moins de 19 acres sur chacune d'elles. D'après les renseignements recueillis sur place la situation agricole n'a guère changé depuis 1931. Il est curieux de noter toutefois que les "Statistiques municipales", qui, en 1931, comptaient dans cette municipalité 20 cultivateurs de moins que le recensement fédéral, soit 141, portèrent ce chiffre à 142 l'année suivante, puis brusquement à 296 en 1933. Il s'est maintenu depuis lors aux environs de 290. Cette soudaine augmentation du nombre des cultivateurs de New-Carlisle nous paraît inexplicable. C'est pourquoi nous basons nos calculs sur les données de 1931, qui nous semblent plus vraisemblables.

Les sols

Le sol est acide et comprend 60% de terre franche, 35% de terre légère et 5% de terre noire. La chaux, employée à raison de 1½ tonne à l'acre pour la terre franche et la terre légère, a produit d'excellents résultats. La marno (3 tonnes à l'acre) a aussi été utilisée avec succès sur les terres légères. Les engrais complets, à concurrence de 200 livres à l'acre, ont de même été très effectifs.

Le sol s'égoutte mal à cause du mauvais état des décharges et de l'exécution défectueuse des fossés sur les propriétés.

Production végétale

Voici quelles étaient en 1931 les étendues aux diverses cultures:

<u>Cultures</u>	<u>Acres</u>
Avoine	627
Orge	15
Seigle	3
Lin-Sarrassin, pois	2
Mais, fourrages verts	78
Foin	1,126
Racines fourragères	7
Pommes de terre	95

On consacre maintenant une dizaine d'acres à la culture du blé et une quinzaine d'acres de plus qu'en 1931 aux fourrages verts. Les autres cultures n'ont sensiblement pas varié depuis 1931.

Les superficies consacrées au foin et à l'avoine sont trop considérables et on éprouve de la difficulté à disposer de ces récoltes à cause de l'éloignement des marchés. On vend tout de même 20% de l'avoine et 5% du foin.

Les rendements à l'acre sont les suivants: avoine, 25 boisseaux; orge, 20; seigle, 15; pommes de terre, 150; foin 1 $\frac{1}{2}$ tonne; racines fourragères, 12 tonnes.

Le seul cultivateur qui s'occupe de culture maraîchère dans la municipalité possède un demi-acre en choux de Siam.

Les étendues en pâturages couvrent, comme en 1931, une quarantaine d'acres.

Il n'y a pas d'érablières entaillées. Quelque 300 pommiers, couvrant sept acres, donnent un rendement satisfaisant.

Production animale

Le cheptel, loin de se développer, décroît d'année en année, comme le prouve l'étude suivante:

Chevaux - Les chevaux sont moins nombreux qu'en 1931, alors que l'on en comptait 163 dans la municipalité. On en élève, mais la plupart sont importés des autres provinces canadiennes. Les juments d'élevage, croisées, sont une cinquantaine, mais il manque des étalons de race.

Bovins - Le recensement de 1931 indique 184 vaches et 191 autres bovins pour la municipalité. On y compte aujourd'hui 186 vaches, dont 180 Ayrshire croisées, et sensiblement le même nombre de taureaux, bouvillons et veaux qu'il y a six ans. La vente des bovins rapporte annuellement une vingtaine de dollars par ferme.

Le lait est surtout vendu en nature au village. Une partie est aussi absorbée par la buanderie, qui emploie un homme et ne produit que 9,000 livres de beurre par an ce qui semble à peine suffisant pour assurer un salaire au bouvier. Seulement 2% du beurre est vendu directement aux consommateurs; le reste va aux détaillants. La vente des produits laitiers rapporte \$35 par ferme.

Porcs - Le nombre de porcs est à peu près le même qu'en 1931, soit 162. Chaque année, on abat 80 Chester White et autant de Yorkshire pour l'usage de la famille et pour la vente locale. On tire une douzaine de dollars par ferme de cet élevage.

Moutons - En 1931, la municipalité ne possédait que 45 moutons. On peut affirmer que ce nombre n'a pas augmenté depuis. Une dizaine de sujets sont abattus chaque année pour la consommation locale. À peine se fait-il quelques ventes d'animaux vivants, aux commerçants locaux. Les raisons du déclin de cet élevage sont les déprédations que causent les chiens, le manque de pâturages, l'apathie des gens pour tout ouvrage de la ferme, surtout chez les jeunes. L'appoint de cet élevage devient insignifiant si on le répartit sur l'ensemble des fermes.

Volailles - Le recensement de 1931 relevait 3,172 poules et poulets et 72 autres volailles, nombre qui a augmenté de façon à peine perceptible puisqu'on compte aujourd'hui 3,200 poules et poulets et une soixantaine d'autres volailles. Quelque six cents volailles sont engraisées pour la vente. Le produit de la vente de la chair et des oeufs, n'atteint pas \$15 par ferme. Le manque de connaissances techniques et l'insuffisance de grains d'alimentation entravent le progrès de l'aviculture.

Autres sources de revenus

L'automne et l'hiver, plus de 80 personnes sont employées dans les chantiers pendant quelques mois, ce qui augmente d'environ \$75 le revenu moyen des fermes. Il est cependant regrettable que les cultivateurs négligent les travaux de la ferme pour ce genre d'ouvrage. Les cultivateurs tirent une trentaine de dollars de la vente de bois de chauffage, de bois à pâte et de traverses de chemin de fer coupes sur leurs terres.

Revenu-argent moyen par ferme

Cultures	\$ 15
Bétail	80
Exploitation forestières	105
Total:	<u>\$ 200</u>

D'après nos informateurs, tout au plus une dizaine de familles vivent d'agriculture à New-Carlisle. Il n'y a pas, à proprement parler, de véritable agriculteur dans la localité.

On n'essaie aucunement d'améliorer les méthodes de culture, malgré les conférences et les démonstrations données à cet effet.

La jeunesse, en majorité anglo-saxonne, préfère aux travaux de la ferme l'industrie et le commerce dans les villes. En effet, après le "high School", les jeunes gens vont continuer leurs études à l'université ou dans les écoles spécialisées et très peu reviennent.

Sociétés agricoles

L'indifférence et l'individualisme de la population handicapent tout développement d'associations. La seule société existante, le Cercle agricole, n'exerce aucune influence pratique.

Achats

Tout ou à peu près s'achète chez les marchands locaux, et surtout dans les grands centres. Chaque année, 5,000 livres de grains de semence et 8,000 livres de viandes proviennent de Montréal, dont le quart pourrait dans chaque cas être produit sur place. On fait aussi venir des centres éloignés, en hiver, quelque 3,000 livres de beurre que l'on pourrait fabriquer dans la municipalité. Le cuir, les fruits, les étoffes sont de même achetées à l'extérieur. Mais la plus considérable importation est la farine. A la gare, on nous dit qu'il arrive à New-Carlisle chaque année près de 15 wagons de farine, soit plus de 400 tonnes. Il est vrai qu'une partie, peut-être la moitié, est revendue aux marchands détaillants de la région.

11 - INDUSTRIE DU BOIS

Deux scieries de faible capacité sciennent à commission le bois que les cultivateurs coupent sur leurs terres. L'une, propriété de M. W. A. Flowers, une production annuelle de 75,000 p.m.p.; l'autre, appartenant à M. J. L. Briard,

111 - PECHERIES

La pêche est presque nulle dans les limites de la municipalité. Quantités de poisson prises sont négligeables.

1V - ARTS DOMESTIQUES

A peu près personne dans New-Carlisle ne s'intéresse aux arts domestiques. Grâce au tourisme, il semblerait pourtant y avoir des possibilités.

V - TRANSPORTS

La municipalité possède un très bon quai où la profondeur d'eau, de 20 pieds à marée haute, est encore de 16 pieds à marée basse, ce qui suffit à l'accostage d'assez gros navires. Elle est desservie par les bateaux de deux compagnies de navigation: la Ellis Shipping Co. et la Gaspé & Chaleur Bay Navigation Co. Les navires suivants font escale tous les quinze jours: "Gaspé County", "Miron L", "Méchains" et "Maurice M", qui transportent toutes sortes de produits destinés aux marchands, aussi bien qu'aux habitants de New-Carlisle.

M. Cadwell, marchand de gros de New-Carlisle, est le seul qui fasse du camionnage: il livre aux détaillants de la région les marchandises qu'il leur vend.

La Chaleur Bay Autobus, dont M. Ferdinand Doiron est le gérant, exploite un service qui relie Gaspé à Campbellton, N.B. Le trajet étant parcouru par deux autobus, New-Carlisle est le point de raccordement; l'un se dirige vers Gaspé à 75 milles, l'autre vers Campbellton, à 85 milles. Le service est quotidien, sauf le dimanche. Les usagers sont satisfaits de ce mode de transport, rapide et économique.

Le C.N.R. possède à New-Carlisle un atelier, naguère très important, pour la réparation des locomotives et des wagons. Quelques hommes seulement y travaillent depuis que le terminus de la ligne de Gaspé a été transféré de Matapédia à Campbellton, pour des raisons d'outillage et d'économie, paraît-il. La quasi-fermeture de l'atelier de New-Carlisle a jeté une soixantaine d'hommes sur le pavé.

Il semble logique de croire que le service serait amélioré si une plus grande partie des réparations se faisait en un point intermédiaire, plutôt qu'à un terminus.

ST-BONAVENTURE-DE-HAMILTON

La municipalité de St-Bonaventure-de-Hamilton s'étend en bordure de la mer entre les municipalités de Saint-Simeon et New-Carlisle, et se prolonge vers l'intérieur, sur les deux rives de la rivière Bonaventure, jusqu'à la rencontre de celle-ci avec la limite orientale de Musselville. La rivière débouche dans la Baie des Chaleurs par un large estuaire semé d'îles et à demi fermé par des lagunes formant un barachois. Ce dernier forme un havre naturel bien protégé où viennent amarrer les bateaux de pêche.

Le village proprement dit s'allonge perpendiculairement à la mer sur la rive nord-ouest de la rivière.

POPULATION

La paroisse de St-Bonaventure-de-Hamilton, dont les limites sont les mêmes que celles de la municipalité du même nom, compte une population de 2,600 catholiques, plus quelque 300 protestants. En 1931, d'après le recensement fédéral, la municipalité comptait 2,804 personnes, dont 2,549 catholiques. La population aurait donc légèrement augmenté au cours des six dernières années.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

St-Bonaventure est un des centres agricoles les plus prospères du comté. D'après le dernier recensement decennal (1931) la superficie totale de la terre occupée par les 317 agriculteurs de la municipalité était de 26,044 acres, dont 9,868 était défrichées. La superficie moyenne des fermes était de 82 acres, dont 31 acres, comprenant 24.7 acres en cultures, étaient défrichées et le reste en friche. Les statistiques municipales, qui comptaient 450 cultivateurs dans la localité en 1931 alors que le recensement fédéral n'en trouvait que 317, en relève 13 de plus en 1936. C'est donc dire que dans l'ensemble le nombre des cultivateurs n'a pas considérablement varié.

Les sols

La terre est ainsi répartie: 70% de terre sablonneuse ou légère, 15% de terre franche, 10% de terre forte et 5% de terre noire. C'est un sol assez fertile. Selon sa nature, les amendement suivants produisent de bons résultats: pour la terre franche, 4 à 5 tonnes de marne à l'acre, 300 livres d'engrais complets, 4 tonnes de poissons; pour la terre forte, 300 livres à l'acre de phosphate Thomas, 4 tonnes de poisson. Malheureusement l'égouttement des terrains est mauvais, à cause de l'insuffisance des grandes décharges et des defectuosites de celles qui existent. Il est à noter qu'on a fertilisé les pâturages avec des résultats assez satisfaisants.

Production végétale

Voici quelles étaient en 1931 les étendues consacrées aux principales cultures:

<u>Cultures</u>	<u>Acres</u>
Ble	85
avoine	2,851
Orge	166
Lin, sarrasin et pois	188
Grains mélangés	90
Pommes de terre	454
Maïs et fourrages verts	312
Foin cultivé	3,534
Racines fourragères	120

On constate aujourd'hui de sensibles augmentations dans les emblavures (170 acres), dans la culture des grains mélangés (270 acres), des fourrages verts (468) et des racines fourragères (150). On consacre en plus une quinzaine d'acres à la luzerne. Il y aurait lieu d'augmenter encore la plupart de ces cultures qui donnent d'encourageants résultats. Il faudrait par contre réduire la superficie consacrée au foin et à l'avoine. On vend actuellement 10% de ces récoltes et 5% de la récolte des pommes de terre.

La paroisse compte un maraîcher ayant quatre acres en culture. Il récolte des choux, des panais, des carottes, des betteraves et des pommes de terre. A l'aide d'une auto avec remorque, il dessert St-Bonaventure, New-Carlisle, Paspebiac et St-Godefroi.

1,200 pommiers rapportent 1,000 barils de pommes de belle qualité. Par contre, aucune arbralière n'est exploitée.

Production animale

On notera une augmentation des principales espèces animales depuis 1931, sauf pour les ovins, qui sont en diminution.

Chevaux - En 1937, on relève le même nombre de chevaux qu'il y a six ans, soit 490, utilisés seulement sur les fermes. On en élève quelques-uns mais la plupart sont importés de l'Ouest canadien. Le nombre d'étalons est insuffisant: un seul canadien enregistre et 2 croisés pour les 125 juments d'élevage. Il suffirait d'en augmenter le nombre pour être en mesure de fournir le marché local et même de vendre un certain nombre de bêtes dans les localités voisines.

Bovins - En 1931, il y avait 891 vaches laitières et 867 autres bovins; en 1937, 980 vaches dont 365 croisées canadiennes, 15 Ayrshire pur sang et 600 Ayrshire croisées, soit une augmentation d'environ 10%. On élève environ 300 veaux. La vente des bovins rapporte \$45 par ferme; celle des produits laitiers \$100 par ferme. Huit cultivateurs font du contrôle laitier.

Le lait est vendu en nature au village, mais surtout à la beurrerie locale (Société de Fabrication de beurre de St-Bonaventure), qui emploie 2 personnes. Le beurrier est diplômé de l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe. La beurrerie, durant ses six mois d'activité, produit 60,000 livres de beurre (60,268 livres en 1936). De ce total 12,000 livres sont consommées dans la paroisse; 9,000 livres sont vendues par l'intermédiaire d'agents à commission à Montréal et à Québec; le reste est acheté par les marchands détaillants de la région. Les possibilités de développement sont bonnes, mais elles seraient encore meilleures s'il y avait un entrepôt

frigorifique dans la région. Actuellement, faute d'entrepôt, on vend le beurre à Montréal pendant la saison de production et l'on en rachète à gros prix pendant l'hiver.

Porcs - La municipalité, qui comptait 1,309 porcs en 1931, en possède maintenant quelque 1,440. Ce sont des Yorkshire du type à bacon et des Chester White du type à lard. Ils sont vendus vivants aux commerçants ou en coopération, ou encore abattus pour vente locale individuelle. Chaque année on en abat environ 375. Cet élevage rapporte environ \$30 par ferme.

Moutons - Le nombre des moutons, qui était de 1,928, il y a six ans, a subi une diminution. Cette diminution a pour causes principales les déprédations causées par les chiens, le manque de pâturages et de marchés. Ces moutons sont des Leicester ou des croisés. Une trentaine sont abattus pour l'usage de la famille. Cet élevage rapporte \$20 par ferme.

Volailles - En 1931, on comptait dans la localité 19,891 poules et poulets et 820 autres volatiles. Cet élevage a sensiblement progressé puisque l'on compte maintenant 22,875 poules et poulets, 150 dindes, 700 oies et 100 canards. On engraisse pour la vente quelque 2,000 poules d'excellente qualité.

Les mois de plus forte production sont janvier, février, mars pour 60% des poules et avril, mai, juin pour les autres. La situation, déjà très bonne puisque St-Bonaventure est le centre avicole le plus considérable en Gaspésie, serait meilleure n'était le coût élevé du transport qui restreint les envois sur les marchés extérieurs. On tire de cet élevage environ \$80 par ferme.

Le développement de cet élevage s'explique par le fait que St-Bonaventure possède le seul couvoir coopératif du comté. C'est une installation tout à fait moderne. L'an dernier, sur une couvée de 16,000 oeufs, on a obtenu au-delà de 15,00 poussins, un rendement de 90%. La coopérative retient 2 sous de commission par poulet vendu.

Autres sources de revenus

Près de 125 cultivateurs et fils de cultivateurs travaillent dans les chantiers environ deux mois l'automne et un mois l'hiver, ce qui contribue pour une trentaine de dollars au revenu moyen de la ferme.

Les cultivateurs vendent aussi du bois coupé sur leurs terres: bois de chauffage, bois à pâte, traverses de chemin de fer, poteaux de téléphone et bois de sciage. Ces ventes leur rapportent \$20 par ferme.

Quelques cultivateurs ou fils de cultivateurs s'occupent un peu de pêche. Elle ne rapporte pas beaucoup, puisqu'elle ne contribue à élever le revenu moyen de la ferme que d'une quinzaine de dollars.

Revenu-argent moyen de la ferme

Si l'on fait le total des revenus du cultivateur, on obtient le tableau suivant:

Cultures	\$ 30
Elevages	275
Exploitation forestière	50
Pêche	15
Total:	<u>\$370</u>

Conserve domestiques

On conserve, pour l'usage de la famille, des conserves de poisson, de fruits, de légumes et de viandes.

Sociétés agricoles

Les sociétés agricoles foisonnent et, chose remarquable, toutes fonctionnent bien. Ce sont la Société coopérative (180 membres), le Cercle agricole (100 membres) fondé en 1892, la Caisse populaire (747 membres) fondée en 1913, le Cercle des fermières, le Cercle des jeunes éleveurs, le Cercle des jeunes agriculteurs et le Cercle d'aviculteurs.

Ces organismes, groupant un grand nombre de cultivateurs, exercent une heureuse influence sur l'économie de la municipalité.

Achats

Les grains de semence sont achetés à Montréal. Deux mille livres de beurre proviennent de la Vallée de la Matapédia et de Montréal. Ce beurre s'achète en hiver. Un entrepôt frigorifique où l'on entreposerait l'excédent de la production durant les mois d'été, permettrait à la paroisse de se suffire. La farine, en quantité impossible à évaluer, provient aussi de Montréal, par chemin de fer.

On achète aussi chaque année 7,500 livres de fruits des provinces maritimes, 5,000 livres de viande des abattoirs montréalais et plus de 10,000 livres de tricot.

11 - INDUSTRIE DU BOIS

Un seul moulin existe à St-Bonaventure et M. Maurice Leblanc en est le propriétaire. En deux mois, cette année, sa production a été de 360,000 p.m.p. Sur ce, 60,000 p.m.p. provenaient des cultivateurs et ont été sciés à commission. 300,000 p.m.p. avaient été achetés, bruts, de la compagnie Bathurst, concessionnaire de limites, et ont été revendus, ouvrés, par l'intermédiaire de la Parrelle Lumber, agents vendeurs de Rimouski.

Le moulin a été incendié au milieu de l'été 1937, mais au passage des enquêteurs, on s'occupait de le reconstruire: il devait avoir la même capacité et être de nouveau équipé pour le sciage du bardeau.

Ce moulin emploie une vingtaine d'hommes, quelques mois chaque année.

Certaines limites à bois de la Bathurst Co., étant tombées sous le contrôle du Ministère de la Colonisation, M. Leblanc désirerait obtenir le droit de coupe sur ces lots, car il éprouve de la difficulté à se procurer du bois.

MM. Babin Frères, propriétaires d'une scierie à St-Elzéar, possèdent un atelier de menuiserie, portes et châssis dans la localité.

111 - PECHERIES

A St-Bonaventure, une douzaine de barques, montées chacune par trois personnes, sont régulièrement employées à la pêche et quatre ou cinq autres ne le sont qu'occasionnellement.

Huit familles vivent essentiellement de la pêche, dont elles tirent les trois-quarts de leurs revenus. Quatre autres vivent et de la pêche et de l'agriculture. Les fils de pêcheurs semblent enclins à poursuivre ce métier.

La morue est la pêche la plus importante: 360,000 livres par an, soit en moyenne 30,000 livres par barque. Le hareng et le maquereau sont pêchés pour la boëtte, le second étant préféré au premier parce que sa chair est plus ferme. Deux ou trois personnes pêchent l'éperlan.

La municipalité possède un entrepôt frigorifique (neige et glace) moderne mais insuffisant. Plusieurs barques des localités voisines ont leur port d'attache dans le havre de Bonaventure, et il passe à la neigière de six à sept cent mille livres de morue chaque année. Cette morue est en grande partie vendue et expédiée à Carleton.

Il faudrait une glacière assez vaste pour entreposer 20,000 livres de morue, ainsi que le beurre et la viande de la région. Aujourd'hui, faute de facilités d'entreposage, on vend les animaux vivants l'été et, durant l'hiver, on importe de la viande. Il en est de même du beurre.

L'entrepôt servirait encore à la conservation du maquereau, boëtte préférée des pêcheurs et à la préparation du poisson: filets, saline, etc. De ce fait, les pêcheurs obtiendraient un meilleur prix pour leurs captures.

IV - ARTS DOMESTIQUES

Quarante-cinq familles pratiquent les arts domestiques: trente ont un métier, toutes ont un rouet. Elles utilisent la laine et le lin domestique ainsi que les chiffons. Une certaine quantité de laine est aussi achetée chez Dupuis Frères, à Montréal.

Le lin est encore quelque peu cultivé dans la localité.

Depuis dix ans, la fabrication de la lingerie accuse un réel progrès. Des cours de démonstration de tissage ont contribué à améliorer les articles fabriqués; ils ont développé l'originalité et incité une douzaine de familles à se servir de vieux rouets mis au rancart.

Le Cercle des fermières s'efforce d'encourager les arts domestiques et chaque année il organise une exposition des travaux des meilleures ouvrières de la région. La main-d'oeuvre est suffisante et les prix payés pour la matière première permettent de réaliser un bénéfice raisonnable.

Les patrons employés sont dessinés par les ouvrières: originaux de fantaisie et copies, ou sont fournis par l'Ecole des Arts Domestiques. 70% des travaux sont fabriqués pour la famille; le reste, pour la vente.

Une vingtaine d'objets d'art domestique ("Au vieux Rouet") est prospère; il possède même une succursale à Percé. Ce comptoir, disposé avec goût, est assez achalandé par les touristes qui ne le quittent généralement qu'après avoir acheté quelques articles comme souvenirs.

V - TRANSPORTS

La Ellis Shipping Co. et la Cie de Navigation de Gaspé & Baie des Chaleurs desservent la municipalité. Deux navires accostent chaque mois et transportent divers produits pour les marchands. Au quai on compte de 7 à 12 pieds à marée haute et de 4 à 6 pieds à marée basse. Pour permettre l'accostage à marée basse, il faudrait prolonger le quai de 400 pieds et creuser le chenal. A marée haute, on dispose de $2\frac{1}{2}$ heures pour charger ou décharger un navire. Il n'y a pas assez d'eau pour permettre le chargement du bois au quai de Bonaventure. Aussi, les gens doivent-ils expédier leur bois par New-Carlisle. Le port est abrité contre les vents d'Est, qui sont les vents dominants.

Il n'y a pas de service de camions dans la municipalité. La localité est desservie par l'autobus qui relie New-Carlisle à Campbellton, et par le chemin de fer Canadien National.

VI - INDUSTRIES DIVERSES

Moulin à farine

Un moulin à rouleaux, employant un homme, fonctionne 4 mois par an et produit 80,000 livres de farine. Le mounier moud à commission pour les cultivateurs de la localité et de la région, à raison de 40¢ du cent livres pour le blé, 08¢ pour le grain mêlé ou 1/5 de la mouture pour le blé et 1/8 pour le "cassage" des grains mélangés.

Fabrique d'eaux gazeuses.

Cette fabrique emploie 4 hommes, pendant les 4 mois qu'elle fonctionne chaque année et embouteille environ 30,000 douzaines de diverses liqueurs douces qui sont vendues aux marchands détaillants de la région. Cette fabrique, qui possède l'agence de certaines eaux gazeuses connues, est à encourager car elle fait une forte concurrence aux fabricants de Campbellton. Elle est en voie d'agrandissement.

SAINT-SIMÉON

La municipalité de St-Siméon, située sur le bord de la mer entre les municipalités de St-Bonaventure et St-Charles-de-Caplan, couvre une étendue presque rectangulaire de $2\frac{1}{2}$ milles de largeur et de $5\frac{1}{2}$ milles de profondeur. La municipalité s'étend sur une terrasse en pente douce qui s'élève à mesure que l'on s'éloigne de la mer.

POPULATION

Les limites de la municipalité et de la paroisse canonique sont les mêmes. Cette localité compte une population de quelque 1,250 âmes. En 1931, le recensement fédéral indiquait pour la municipalité une population de 1,222 âmes, soit une trentaine de moins qu'aujourd'hui.

Nombre de jeunes gens et de jeunes filles sont partis pour s'établir dans la région, ou dans les villes et les centres industriels. Les jeunes filles y sont en service domestique, tandis que les jeunes gens y travaillent dans l'industrie, les mines ou la forêt. La municipalité ne possédant aucune industrie, on aurait difficilement pu les retenir.

ASPECT ECONOMIQUE

AGRICULTURE

En 1931, les 162 cultivateurs de la municipalité possédaient des fermes d'une étendue moyenne de 72 acres, dont un peu plus de 23 acres en cultures et 5 acres en pâturages. Depuis, le nombre de cultivateurs a augmenté sensiblement, mais les superficies ensemencées n'ont malheureusement pas progressé dans la même proportion. Le nombre des fermiers est maintenant près de 200, alors que l'on ne compte que 250 acres en cultures de plus qu'en 1931.

Le sol se compose de terre forte (30%), de terre franche (30%), de terre légère (30%) et de terre noire 10%. La terre est assez fertile et on emploie de nombreux engrais pour l'amender: pour la terre légère, 2 tonnes de chaux à l'acre ou 3 tonnes de marne, ainsi que des phosphates Thomas, des superphosphates et des engrais complets à raison de 400 livres à l'acre. Pour toutes les sortes de sol, on emploie le varech ($4\frac{1}{2}$ tonnes à l'acre) et le poisson (3 tonnes à l'acre), ainsi que le fumier de ferme (10 tonnes à l'acre). Tous ces engrais produisent de bons résultats.

Le drainage des terrains se ferait normalement, si ce n'était le mauvais état des grandes décharges et des defectuosités des travaux d'égouttement sur les propriétés.

Production végétale

En 1931, les étendues consacrées aux principales cultures étaient les suivantes.

<u>Cultures</u>	<u>1931</u>
Blé	109
Avoine	1,417
Orge	126
Lin, sarrasin, pois	141
Grains mélangés	3
Maïs et fourrages verts	59
Foin	1,671
Racines fourragères	57
Pommes de terre	278

Si les cultures en général n'ont pas augmenté considérablement depuis 1931, on constate toutefois une grande amélioration dans la culture du blé, dont l'étendue a presque doublé. On note aussi des augmentations dans la culture de l'avoine, des grains mélangés et des racines fourragères. La luzerne, que l'on cultive cette année pour la première fois, a belle apparence. On cultive aussi 5 acres de lin à filasse. Il ne se pratique aucune culture maraîchère dans la municipalité et les quelques légumes que l'on vend proviennent des potagers. La superficie des jardinets s'est accrue du

quart depuis 1931. On vend environ 20% de la production du foin et 10% des récoltes d'avoine et des pommes de terre. Au total, le revenu provenant des cultures représente à peu près \$20 en moyenne pour chaque ferme de la municipalité.

L'étendue des pâturages demeure à peu près la même qu'en 1931, alors qu'elle était de 920 acres. Chaque ferme dispose en moyenne de près de 2 acres de pâturages par tête de gros bétail.

Les quelque 200 pommiers de la municipalité rapportent tout au plus 160 barils.

Production animale.

Chevaux - Le nombre des chevaux accuse une diminution de 10% sur 1931, alors que la municipalité possédait 268 bêtes, employés exclusivement aux travaux de ferme. Ces bêtes, pour la plupart importées de l'Ouest, s'acclimatent difficilement. Il serait à souhaiter que l'élevage des chevaux redevienne en honneur. C'est encore le meilleur moyen pour les cultivateurs de se procurer de bons chevaux à un prix convenable. Pour en arriver là, il faudrait augmenter le nombre d'étalons et de juments, d'élevage. Il n'y a actuellement qu'un seul étalon pour 45 juments.

Bovins - Le troupeau de bovins, qui comptait 934 têtes en 1931, en compte une cinquantaine de plus aujourd'hui. Actuellement, la municipalité compte 450 vaches croisées et une quarantaine de taureaux croisés. Environ 190 veaux sont élevés pour la vente comme veaux de lait et veaux d'herbe. Cet élevage rapporte \$45 en moyenne par ferme.

La vente des produits laitiers est plus rémunératrice, puisqu'on en retire environ \$100 par ferme. Le lait est vendu à la beurrierie locale qui a, l'an dernier, fabriqué 24,000 livres de beurre, dont 10% ont été vendus aux consommateurs locaux, le reste étant acheté par les marchands détaillants de la région.

Porcs - Le nombre de porcs de la localité est passé de 634 à 666 depuis 1931. De ce nombre, 225 Yorkshire du type à lard sont abattus chaque année pour la consommation locale. On évalue à \$25 par ferme l'apport de cet élevage.

Moutons - Comme partout dans le comté, l'élevage du mouton a depuis 1931 subi une régression, due aux déprédations causées par les chiens. De 1,122 qu'ils étaient en 1931, ils sont tombés à 1,065 unités. On garde surtout des Leicester non enregistrés, dont 35 sont abattus pour l'usage de la famille. On en vend aussi vivants, aux commerçants, ce qui produit environ \$20 par ferme. Les cultivateurs se désintéressent de cet élevage, quoique les pâturages impropres aux cultures et une forte demande pour la chair soient de nature à la favoriser.

Volailles - Il y a une augmentation de près de 150 volailles, depuis 1931. De 8,073, le nombre est passé à 8,200. On en engraisse environ 2,000 pour la vente. Elles sont de bonne qualité. L'absence de marche organisée pour la chair et les oeufs, ainsi que l'insuffisance de grains d'alimentation, handicapent cet élevage. Il rapporte cependant près de \$80 par ferme, car on encourage la ponte d'hiver.

Autres sources de revenus

L'industrie forestière est une autre source de revenu pour le cultivateur. Elle emploie une centaine d'hommes, surtout des fils de cultivateurs, un mois l'automne et un mois l'hiver, ce qui est un appoint de \$25 par ferme.

Par ailleurs, les cultivateurs vendent du bois de chauffage et du bois à pâte coupés sur leurs terres; cela leur rapporte \$30 en moyenne.

Quelque dix cultivateurs sont aussi pêcheurs, ce qui rapporte une quinzaine de dollars par ferme.

Revenu-argent moyen de la ferme

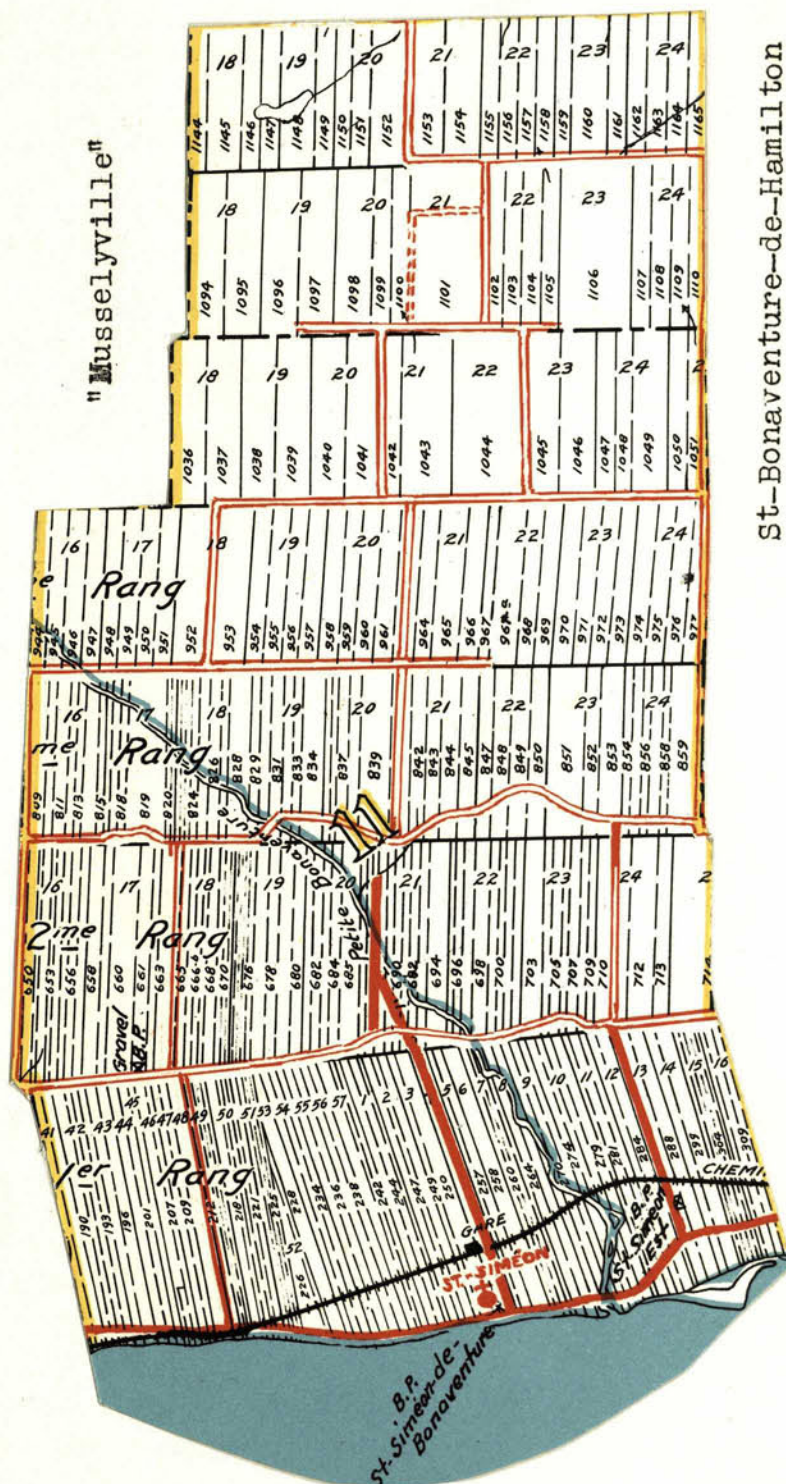
Cultures	\$ 20
Bétail	270
Exploitation forestière	55
Pêche	15
	<u>\$360.</u>

SAINT-SIMEON

COMTE DE BONAVENTURE

Echelle de 1 mille au pouce

St-Charles-de-Caplan



St-Bonaventure-de-Hamilton

Sociétés agricoles

Il existe dans la municipalité un Cercle agricole (30 membres), une Caisse populaire (208 membres) et un Cercle de fermières (23 membres). A cause de l'ignorance des gens et de leur individualisme, ces associations fonctionnent mal et auront beaucoup de difficulté à se développer.

Achats

Comme partout en Gaspésie, les achats de farine sont les plus considérables. De Montréal, on en importe chaque année plus de 300,000 livres, dont le tiers pourrait être fabriqué sur place. Il suffirait d'intensifier la culture du blé, puisque St-Charles-de-Caplan possède une meunerie moderne qui produit une farine de première qualité.

Cinq mille livres de grains de semence viennent aussi de Montréal. Pourtant les trois-quarts pourraient être récoltés sur les fermes locales. On achète aussi plus de 1,000 livres de viandes par an. Tout le cuir acheté, 350 livres, pourrait être tanné dans la région.

Quant au beurre, avec de meilleures facilités d'entrepôt, on pourrait s'exempter d'en acheter chaque année, à l'extérieur, plus de 500 livres.

II - Industrie du BOIS

La municipalité compte une scierie, propriété de M. Arseneault. En 1936, elle a scié 80,000 p.m.p. de bois d'œuvre à commission pour les cultivateurs, et 250,000 bardeaux qui ont été vendus dans la région.

Tout le bois utilisé (105,000 p.m.p.) provenait des lots de colons situés à l'arrière de la municipalité. Ce moulin emploie quatre personnes, de façon irrégulière, un mois ou deux chaque année.

M. André Poirier est propriétaire d'un atelier de portes et châssis.

III - ARTS DOMESTIQUES

La plupart des familles de St-Siméon s'occupent d'arts domestiques: 150 possèdent un rouet et 125 un métier. On utilise la laine et le lin domestique, ainsi que les chiffons, dans la fabrication d'objets dont les trois quarts sont destinés à l'usage de la famille, le reste à la vente aux touristes. Le lin employé est cultivé dans la municipalité. Quant à la laine, elle est en partie achetée des grands magasins de Montréal et de Québec.

On utilise les teintures végétales et les teintures commerciales. Les cours de démonstration de tissage qui ont eu lieu dans la localité ont beaucoup contribué à l'amélioration des modèles (meilleure exécution), plus grande originalité. A la suite de ces cours, plusieurs rouets et métiers ont été remis en opération et la culture du lin fibreux a augmenté de 10%.

Les patrons sont en partie achetés dans les magasins et comptoirs postaux, en partie dessinés par les ouvrières d'après des originaux de fantaisie ou des copies. L'exécution des articles est très bonne. Trois familles en vendent aux touristes.

S'il n'organise pas de concours, le Cercle des fermières n'encourage pas moins les arts domestiques par des réunions d'ouvrières, des échanges entre ses membres, etc. Une seule famille participe à l'exposition de St-Bonaventure.

IV - PÊCHERIES

St-Siméon compte douze barques de pêche, dont dix régulièrement employées. Dix familles retirent de la pêche les trois-quarts de leurs revenus. Les fils de pêcheurs paraissent fort aimer ce métier. Ils semblent vouloir continuer à demander à la mer le principal de leur subsistance et à la terre le complément nécessaire. On pêche surtout la morue: 200,000 livres l'an dernier. Il n'y a qu'une seule tenture à saumon. Elle a fourni 10,000 livres de saumon cette année (1937).

On a aussi pêché 12 quarts de hareng de 250 livres chacun et 50,000 livres de maquereau, utilisé surtout pour la "boette" et un peu comme engrais.

Quant à l'éperlan, quelques personnes le pêchent à l'autonne.

La municipalité possède un entrepôt frigorifique qui a été construit par le gouvernement, à l'usage des pêcheurs. Il est équipé d'un compresseur de 10 HP et a une capacité de 300 quarts de hareng. Des pêcheurs de Paspébiac et de St-Bonaventure l'utilisent aussi et viennent s'y procurer la boette de hareng. On compte s'organiser bientôt pour la préparation des filets de morue.

On exige 30 cents du cent livres le premier mois pour congeler et entreposer la morue, et, pour chaque mois subséquent, 15 cents du 100 livres. Pour le saumon, c'est 75 cents du 100 livres par mois. L'entreposage de la viande coûte 25 cents du 100 livres par mois.

V - TRANSPORTS

La municipalité ne possède pas de véritable quai. Plusieurs petits quais insignifiants, tous à sec à marée basse, ne semblent avoir aucune utilité.

Un camionneur de New-Richmond maintient un service régulier rapide pour le transport régional des épiceries et autres marchandises.

L'autobus reliant Campbellton à New-Carlisle arrête chaque jour à St-Siméon.

Quant au chemin de fer, on se plaint des taux et du mauvais état de la voie.

ST-CHARLES-DE-CAPLAN

St-Charles-de-Caplan, dans le canton Hamilton, s'étend en bordure de la mer, entre New-Richmond et St-Siméon. Les terres sont très planes et la montagne est à plus de dix milles en arrière, si bien qu'on a pu ouvrir une seconde paroisse, St-Alphonse-de-Caplan (Musselyville).

POPULATION

St-Charles-de-Caplan compte 1,713 habitants, dont SEULEMENT 80 PROTESTANTS. La population marque un accroissement de 131 âmes sur 1931. Seulement deux familles complètes ont quitté la paroisse depuis six ans et elles ont été remplacées depuis. Par contre, plus de cent-vingt-cinq jeunes gens et jeunes filles sont partis vers les villes. Il est impossible de savoir si ces départs sont temporaires ou définitifs.

En plus des cultivateurs la paroisse compte: 200 journaliers dont 175 colibataires, 3 camionneurs, 6 employés de chemin de fer, 3 forgerons et un cordonnier. Un médecin réside aussi dans la localité.

La plupart des journaliers sont fils de cultivateurs. L'hiver, ils travaillent dans les chantiers; au printemps, ils s'occupent au flottage du bois; l'été, ils s'emploient au déchargement des navires, aux travaux de voirie ou aidant aux travaux de ferme.

Beaucoup de jeunes filles sont en service domestique; une trentaine à la campagne, vingt-cinq au village et près d'une centaine dans les villes.

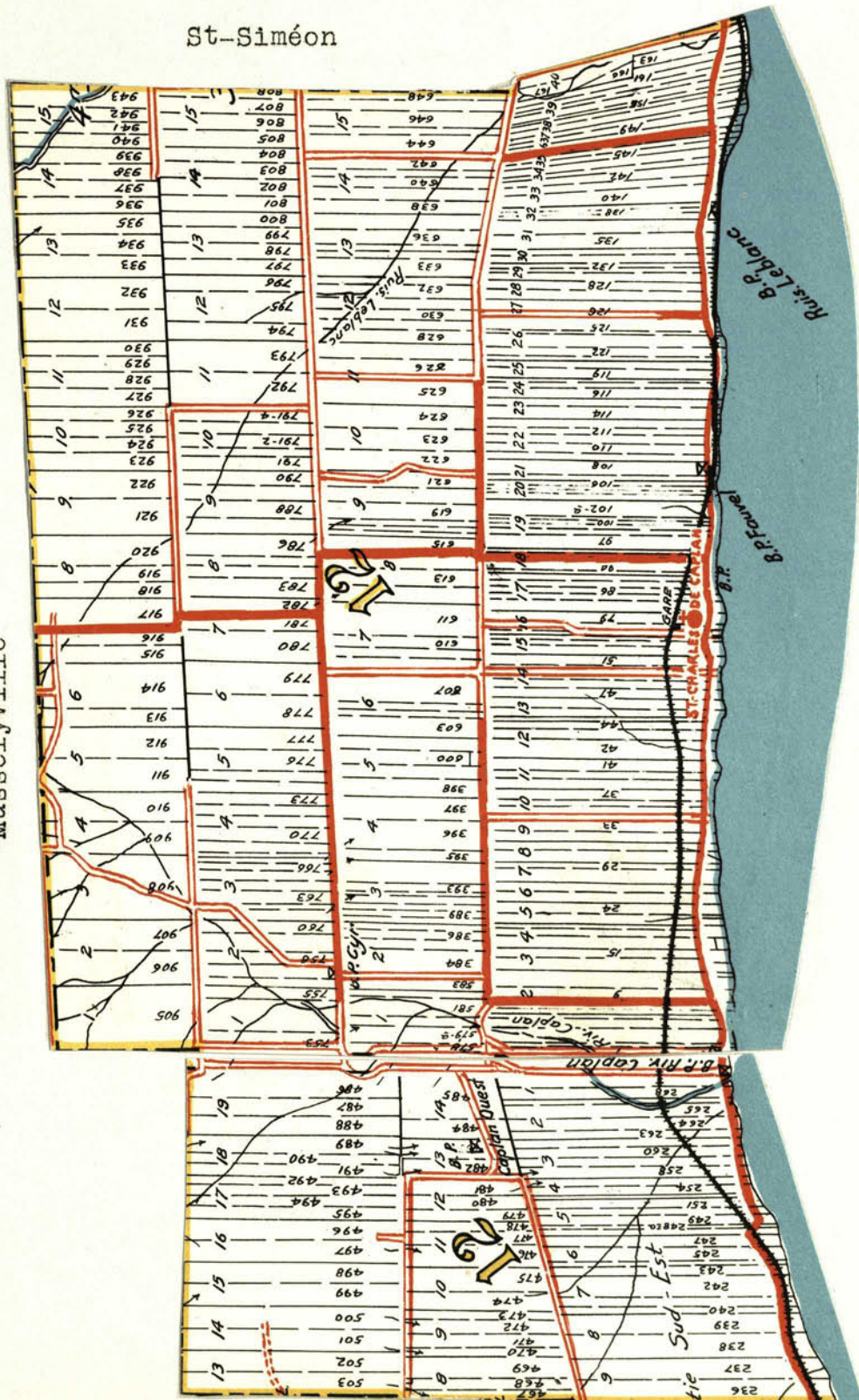
Très peu de secours directs sont distribués.

ST-CHARLES-DE-CAPLAN
COMTE DE BONAVENTURE

Echelle de 1 mille au pouce

St-Siméon

"Musselyville"



ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

Le recensement fédéral de 1931 indiquait une superficie totale occupée de 18,026 acres pour les 217 fermes de la municipalité. La superficie de la terre défrichée était de 8,325 acres, dont 5,773 en cultures et 9,701 en friche. En moyenne, les fermes couvraient donc 83 acres, dont 45 acres en friche et 38 défrichées comprenant 26.6 acres en cultures. Les "Statistiques municipales", qui comptaient alors 269 cultivateurs pour cette municipalité, indiquent encore le même chiffre en 1936. C'est dire que le nombre des fermes n'a guère varié depuis 1931. L'écart que l'on note entre les chiffres fédéraux et provinciaux provient sans doute de l'interprétation différente donnée au mot cultivateur.

Les sols

Le sol est composé de 45% de terre forte, de 20% de terre franche, de 30% de terre légère et de 5% de terre noire. Plusieurs amendements ont été employés pour améliorer ces types de sol: la marne, à raison de 3 tonnes à l'acre, a donné de bons résultats, de même que les engrais complets, 400 livres à l'acre; le poisson, à raison de 4 tonnes à l'acre, n'a pas été un succès.

De plus les terrains égouttent très mal, vu l'absence de grandes décharges et le mauvais état des travaux de drainage.

Production végétale

Ainsi qu'en plusieurs autres endroits l'une des causes du lent développement agricole est l'éloignement des marchés. Les récoltes sont plutôt consommées par les animaux que vendues, d'où un faible revenu-argent provenant directement de la production végétale.

Voici d'après le recensement fédéral, les étendues consacrées aux principales cultures en 1931:

Ble	181 acres
Avoine	2,090 "
Orge	133 "
Lin, sarassin, pois	93 "
Grains mélangés	75 "
Pommes de terre	235 "
Maïs et fourrages verts	110 "
Foin	2,785 "
Racines fourragères	41 "

Dans l'ensemble, ces étendues n'ont pas sensiblement varié depuis 1931. On note toutefois d'intéressantes augmentations dans les superficies consacrées au blé (235 acres), au maïs et aux fourrages verts (205 acres), ainsi qu'aux racines fourragères (63 acres). On consacre de plus une dizaine d'acres à la luzerne.

Le blé donne 25 boisseaux à l'acre, l'avoine 30, l'orge 35, les grains mélangés 25, les pommes de terre 150, le foin $1\frac{1}{2}$ tonne.

Comme dans la plupart des municipalités de la côte, on ne vend presque rien des récoltes, à peine 10% de l'avoine et du foin et quelques centaines de boisseaux de pommes de terre. Les possibilités de développement des cultures ne sont pas considérables et portent plutôt sur les plantes fourragères à rendement élevé.

Il n'existe aucune production maraîchère, mais il y a des potagers de familles. La municipalité est assez bien partagée quant aux arbres fruitiers: on y relève en effet une trentaine d'acres en vergers; 800 pommiers rapportent un baril chacun, ce qui peut être considéré comme un bon résultat, et une cinquantaine de pruniers donnent un rendement passable. Par ailleurs, 5,000 érables sont susceptibles d'être entaillés, alors qu'on en entaille actuellement 500 tout au plus.

Production animale

Chevaux - On note une diminution de 10% du nombre des chevaux par rapport à 1931: on n'en trouve plus que 315 (au lieu de 351). Ces chevaux, employés exclusivement sur les fermes, sont malheureusement importés en trop grand nombre des provinces de l'Ouest. Il est vrai qu'on en élève quelques-uns, mais pas assez. La municipalité compte 90 juments d'élevage croisées et seulement 2 étalons croisés. Il y aurait possibilité d'élever suffisamment de chevaux pour vendre le tiers de la production et changer ainsi un item de dépenses en source de revenus. Les chevaux qu'on élève sont en majeure partie de race canadienne, la plus robuste et la plus facile à acclimater.

Bovins - Le recensement de 1931 relève 1,364 bovins, dont 582 vaches laitières et 782 autres bovins. Les informateurs s'accordent à indiquer une augmentation de 12% dans le troupeau. Les cultivateurs possèdent 650 vaches Ayrshire croisées, 1 taureau Ayrshire pur sang et 40 Ayrshire croisés. Chaque année environ 275 bovins vivants et une cinquantaine de bovins abattus sont vendus pour la chair, aux commerçants locaux. Cet élevage rapporte environ \$45 par ferme.

Il est à noter que les pâturages ont été fertilisés et il semble que ce soit avec succès, d'après le développement que prend l'élevage.

La vente des produits laitiers donne en moyenne \$105 à chaque ferme. Le lait est vendu à l'une quelconque des deux beurrieres locales: la Caplan River Butter Mfg Co. et la Société de Beurrerie de St-Charles-de-Caplan. La première produit en moyenne 125 livres par jour durant six mois; l'an dernier, sa production de 13,000 livres a été entièrement absorbée par les consommateurs régionaux. La seconde fabrique 20,000 livres par an, dont 3,000 livres sont vendues directement aux consommateurs, 13,000 livres aux marchands de gros et le reste aux marchands détaillants de la région. Chacune de ces beurrieres n'emploie qu'un homme, diplômé de l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe.

Porcs - Le nombre de porcs n'a pas varié depuis 1931; on en relève toujours 750 ou à peu près de race Yorkshire, type à bacon. On en abat chaque année environ 250 pour la consommation familiale. Un certain nombre sont aussi vendus abattus aux consommateurs ou vivants aux commerçants locaux. Le plus grand nombre des cultivateurs fait mettre bas les truies au printemps seulement; une petite minorité fait mettre bas au printemps et à l'automne. L'appoint de cet élevage est d'environ \$15 par ferme.

Moutons - St-Charles-de-Caplan est un des rares endroits du comté, où l'on note, depuis six ans, une augmentation dans la population ovine. En 1931, on comptait 2,147 moutons; aujourd'hui (été 1937), il doit y en avoir de 2,200 à 2,250. Ces bêtes appartiennent pour la plupart à la race Oxford. Chaque année une quarantaine sont abattues pour l'usage de la famille. On peut estimer à près de 1,500 le nombre de sujets vendus chaque année aux commerçants locaux ou en coopération, ce qui rapporte une quarantaine de dollars par ferme (chair, peaux, laine). Cet élevage ferait plus de progrès, semble-t-il, si l'on organisait des concours et si les fermiers savaient mieux entretenir leurs troupeaux, trop souvent décimés par les maladies et les parasites.

Volailles - L'aviculture progresse. Depuis six ans, on remarque une augmentation de 10% environ dans le nombre des volailles, qui se partage ainsi: 12,700 poules et poulets, 150 dindes, 400 oies et 140 canards; 4 aviculteurs de la municipalité sont membres du Couvoir Coopératif de St-Bonaventure. Environ 6,000 volailles sont engraisées pour la vente. D'assez bonne qualité, elles trouvent facilement des débouchés. Cependant un sérieux obstacle handicape cet élevage: le trop grand éloignement des marchés pour la vente des oeufs.

Les mois de plus forte ponte sont janvier, février et mars, alors que les prix sont élevés, ce qui permet de réaliser un meilleur profit. Actuellement cette industrie rapporte une moyenne de \$70 par ferme.

Autres sources de revenus

Bon nombre de cultivateurs et de fils de cultivateurs, une centaine environ, travaillent à la coupe et au flottage du bois, un mois l'été, 2 mois l'automne et un mois l'hiver. Cette industrie contribue pour \$75 environ au revenu moyen de la ferme. Il y a cependant lieu de regretter que plusieurs cultivateurs négligent leurs exploitations pour ces travaux, rémunérateurs certaines années, mais pas toujours.

Par ailleurs, la vente du bois de chauffage, du bois à pâte et des traverses de chemin de fer, coupés sur les terres, rapporte encore une quinzaine de dollars par ferme.

Quelques personnes se livrent aussi à la pêche, mais plutôt à l'occasion que régulièrement; cela n'ajoute que \$5 au revenu moyen des fermes.

Revenu-argent moyen de la ferme

Le revenu-argent moyen global de la ferme s'établit à peu près ainsi:

Cultures	\$ 30
Bétail	275
Exploitation forestière	90
Pêche	5
Total:	\$ 400

Ce chiffre de \$400, qui, pour d'autres régions, paraîtrait faible, est au contraire l'indice d'une municipalité prospère dans le comté de Bonaventure. Ce revenu moyen pourrait être augmenté en intensifiant les cultures fourragères et en augmentant proportionnellement le cheptel.

Sociétés agricoles

St-Charles-de-Caplan possède plusieurs organismes agricoles qui fonctionnent bien. On est parvenu à vaincre l'individualisme des habitants et ceux qui se tiennent à l'écart le font plutôt par ignorance que par mauvais vouloir. Les différentes sociétés agricoles sont:

- a) La Société coopérative (100 membres)
- b) Le Cercle agricole (60 membres)
- c) La Caisse populaire (80 membres)
- d) Le Cercle de fermiers (30 membres)
- e) Le Cercle des jeunes éleveurs (15 membres)

De plus, 4 aviculteurs font partie du Cercle avicole de St-Bonaventure. On notera que partout où l'on a pu vaincre l'individualisme des gens et les grouper, la situation s'est sensiblement améliorée. En effet, la coopération présente d'incontestables avantages, dont les plus intéressants sont les économies qu'elle permet de faire sur les achats, les meilleurs profits qu'elle rapporte de la vente et la pénétration de marchés qui seraient fermés à un seul cultivateur.

Achats

Les cultivateurs achètent autant dans les grands centres et par l'intermédiaire d'agents que chez les marchands locaux.

Chaque année on fait venir de Montréal (Coopérative Fédérée) 3,000 livres de grains de semence. On achète aussi 2,000 livres de beurre dans la vallée de la Matapédia, alors qu'on pourrait les produire. On achète aussi 1,000 livres de fruits divers du Nouveau-Brunswick.

L'élevage local pourrait remplacer 60% des importations de viandes, qui s'élèvent à 2,000 livres.

On importe aussi de Montréal 50,000 livres de farine à des taux de fret élevés, à cause de la distance. Et pourtant la moitié de cette farine pourrait être fabriquée au moulin local, si l'on augmentait sensiblement la superficie emblavée.

11 - INDUSTRIE DU BOIS

La municipalité renferme deux scieries appartenant aux deux frères: Th. Garant et J.A. Garant

Celle de M. Th. Garant emploie 4 hommes et ne fonctionne qu'une journée par-ci par-là. Il ne travaille qu'à commission pour les cultivateurs. Il scie environ 80,000 p.m.p. par année.

La scierie de M. J. A. Garant emploie 5 hommes, dont deux font partie de la famille du propriétaire. Durant ses cinq à six mois d'activité, le moulin scie 163,000 p.m.p. de bois d'oeuvre et 300,000 bardeaux. Tout le bois brut, 273,00 p.m.p. provient des terres des cultivateurs. Environ 100,000 p.m.p. de ce bois sont sciés à commission. Les 63,000 p.m.p. qui restent et les bardeaux sont vendus à M. Shell, marchand de bois de New-Richmond.

Ces deux moulins ne présentent aucune possibilité de développement, quoique M. J. A. Garant puisse se procurer facilement du bois dans St-Alphonse-de-Caplan. Au rythme actuel de la production, ces moulins peuvent tenir encore une dizaine d'années.

111 - PECHERIES

Une seule barque est employée régulièrement à la pêche, et seulement deux ou trois sont utilisées de temps à autre. La pêche est donc presque nulle dans cette municipalité.

IV ARTS DOMESTIQUES

Dans St-Charles-de-Caplan, les arts domestiques sont encouragés. On compte de 125 à 150 rouets et environ 80 métiers en usage.

On note depuis dix ans une augmentation dans les articles de fabrication avec de la laine et du lin domestique et des chiffons: couvertures, tissus, serviettes, tapis, etc. Une trentaine de familles cultivent encore le lin fibreux sur une petite étendue.

Les cours de démonstration ont produit les meilleurs effets; ils ont contribué à améliorer les modèles, à faire employer des rouets et des métiers mis au rancart. Le Cercle des fermières a aussi fait sa part dans l'avancement des arts domestiques et huit de ses membres participent à des expositions régionales.

Les patrons employés sont soit dessinés par les ouvrières, soit fournis par l'Ecole des Arts domestiques. L'exécution des modèles est très satisfaisante.

Les neuf-dixièmes de la production servent aux besoins de la famille: dix pour cent seulement sont vendus aux touristes et commerçants de passage.

Une quinzaine de familles fabriquent aussi des tapis crochetés avec de la laine et des chiffons.

V - TRANSPORTS

La municipalité est dotée d'un quai où la profondeur d'eau varie entre 13 et 18 pieds à marée haute et entre 7 et 9 pieds à marée basse. Pour permettre l'accostage à marée basse, il faudrait prolonger ce quai de plus de 200 pieds. Actuellement, les deux navires de la Ellis Shipping Co., qui font le service une fois par mois, ne peuvent accoster qu'aux très fortes marées. Ils disposent alors de trois heures pour charger ou décharger les marchandises.

On peut évaluer à 500 ou 600 tonnes les marchandises reçues par bateau l'an dernier. Par ce moyen on a expédié environ 1,500 cordes de bois à pâte.

Pour le transport régional des marchandises, la municipalité bénéficie du service de camions de M. Douglas McColm, de New-Richmond. Les taux sont bas et le service est rapide.

St-Charles-de-Caplan est aussi desservi par l'autobus et le chemin de fer. Contre ce dernier mode de transport on formule deux plaintes: la voie est mauvaise et les taux de fret sont trop élevés.

VI - INDUSTRIES DIVERSES

Carderie et moulin à farine

M. Thimothée Garant, propriétaire d'une scierie, possède aussi une carderie et un moulin à farine.

La carderie n'emploie qu'une femme pendant 3 mois et demi chaque année. Sa production est de 8,500 livres, alors que sa capacité est de 100 livres par jour. La laine, provenant de la municipalité et de la région, est cardée à commission pour les cultivateurs. Les possibilités de développement semblent bonnes, car la production augmente.

M. Garant et son fils travaillent seuls dans leur moulin à farine, dont la capacité journalière est estimée à 40 minots de grains. Le moulin est exploité 6 mois par an; en 1936, il a broyé 5,650 minots de grains, surtout du blé. Le blé vient des cultivateurs de toutes les municipalités environnantes. Le meunier moud à commission: 30 cents du 100 livres pour le blé, ou 10% de la mouture. Les sous-produits servent à l'alimentation des bestiaux.

M. Garant nous dit que, grâce à un octroi du gouvernement, il a installé un moteur dans sa meunerie, auparavant sujette aux aléas d'une chute d'eau. Depuis que le moulin, installé de façon moderne, peut fonctionner régulièrement, la récolte de blé, si l'on en juge par la mouture, a pratiquement doublé. Ce résultat est encourageant, si l'on songe aux quantités énormes de farine importées dans tout le comté. De bons moulins encouragent les cultivateurs à augmenter leurs emblavures. Ces octrois, semble-t-il, sont beaucoup plus profitables que des octrois directs aux cultivateurs.

MUSSELYVILLE

Cette municipalité, connue aussi sous le nom de St-Alphonse-de-Caplan, est située dans le canton Hamilton en arrière de la municipalité de St-Charles-de-Caplan. Elle n'a donc pas accès à la mer.

POPULATION

La paroisse de St-Alphonse-de-Caplan compte une population de 778 âmes, comparativement à 646 (657 d'après le recensement fédéral) en 1931. Au cours des six dernières années, 7 ou 8 familles sont parties vers les nouvelles colonies tandis qu'une dizaine sont venues s'établir dans St-Alphonse.

La culture du sol est la principale, sinon l'unique occupation de la population. On compte bien un camionneur et quelques journaliers employés aux chantiers, scieries, etc., mais tous cultivent le sol à des degrés divers.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

La municipalité de Musselyville, qui comptait 86 cultivateurs aux recensements décennaux de 1911 et 1921, n'en comptait plus que 81 au recensement fédéral de 1931. A cette date, les "Statistiques municipales" en relevaient 105. Elles en relèvent 146 en 1936 et 1937. Le dernier

Ce dernier chiffre, qui montre un accroissement rapide du nombre des cultivateurs de la municipalité, lequel était resté stable depuis 1911, selon le recensement, nous a été confirmé par le curé et le secrétaire-trésorier de la localité. Ajoutons cependant que l'augmentation des étendues en culture depuis 1931 n'est pas proportionnée à l'augmentation du nombre de fermes.

Sur une superficie totale de 12,692 acres de terre occupée en 1931, l'étendue consacrée aux cultures était de 2,563 acres. Les cultures ne couvrent à peine que 350 acres de plus aujourd'hui.

Le sol est surtout formé de terre légère (60%), et de terre forte (25%); le reste se partage entre la terre franche (10%) et la terre noire 5%.

La terre légère est la plus cultivée. On lui a apporté plusieurs amendements: la chaux à raison de 2 tonnes à l'acre, avec un mauvais résultat; la marno, 3 tonnes à l'acre, avec satisfaction. On a aussi, avec succès, utilisé les superphosphates (250 livres à l'acre) et les engrais complets (400 livres à l'acre), ainsi que le fumier de ferme (10 tonnes à l'acre).

Quelques travaux appropriés amélioreraient l'égouttement des terres, déjà passable.

Production végétale

Voici quelles étaient en 1931 les étendues consacrées aux principales cultures dans la municipalité:

	Acres
Ble	93
Avoine	864
Orge	43
Sarrasin, lin, pois	67
Grains mélangés	10
Fourrages verts	15
Foin	1,304
Pommes de terre	98
Racines fourragères	24

Aujourd'hui les emblavures couvrent 185 acres, l'avoine 950 acres, le foin 1,435, les fourrages 25; la luzerne (que l'on a mise à l'essai avec succès) couvre une quinzaine d'acres. Les étendues consacrées aux autres cultures sont sensiblement les mêmes.

Les rendements à l'acre sont les suivants: blé, 18 boisseaux; avoine, 20; orge, 20; grains mélangés, 20; pommes de terre, 150; fourrages verts, 2 tonnes; foin, 1 $\frac{1}{2}$ tonne.

A cause de l'éloignement des marchés, on parvient à peine à vendre 10% des récoltes d'avoine et de foin, ce qui représente un revenu d'une vingtaine de dollars par ferme. Les autres cultures servent aux besoins de la ferme seulement.

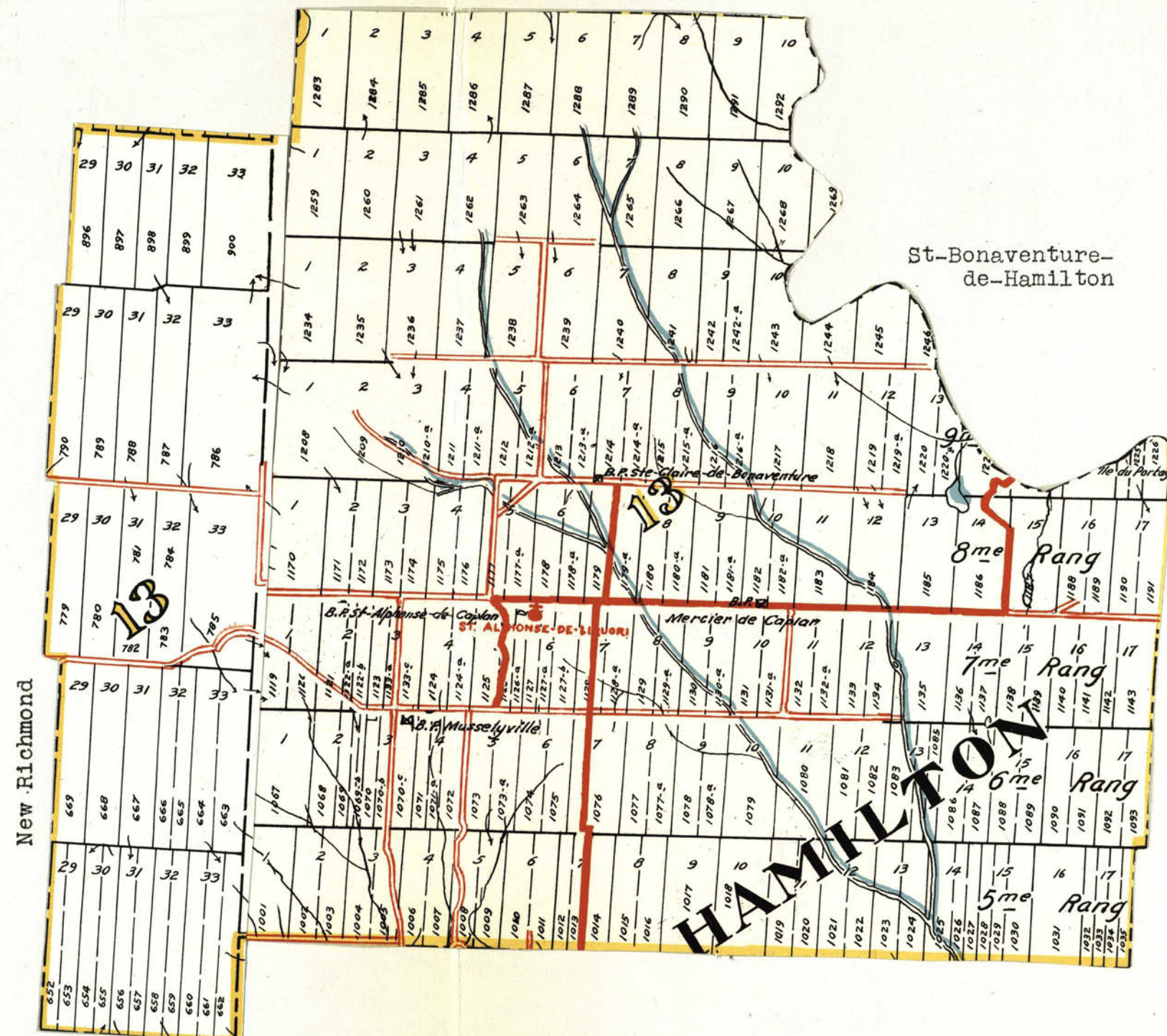
Les cultivateurs ont chacun leur potager, dont ils tirent quelques légumes, mais ils ne vendent pratiquement rien à l'extérieur.

Treize acres en vergers, comprenant 350 arbres en médiocre état, produisent, bon an, mal an, 300 barils de pommes. La municipalité renferme aussi 3 érablières exploitées, formant un total de 1,800 vaisseaux, et rapportant chacune \$40, ce qui n'influe pratiquement pas sur le revenu moyen des fermes. Depuis quelques années, on reconstitue des érablières.

Production animale

Chevaux - La municipalité compte 125 chevaux, une diminution de 10% sur 1931. Ces chevaux, employés exclusivement aux travaux de la ferme, sont encore importés de l'Ouest en trop grand nombre. Pourtant, on pourrait en élever deux fois plus que l'on en a besoin. Le surplus trouverait preneur à prix rémunérateur

"MUSSELYVILLE"
 COMTE DE BONAVENTURE
 Echelle de 1 mille au pouce



St-Charles-de-Caplan

dans la région. Actuellement, on compte une quarantaine de juments d'élevage.

Bovins - L'élevage des bovins marque une amélioration sensible sur 1931, alors qu'on comptait 235 vaches en lactation ou en gestation et 321 autres bovins. Actuellement (été 1937), le troupeau se partage ainsi: 300 vaches Ayrshire croisées et 25 Jersey croisées; 2 taureaux Ayrshire pur sang et 30 croisés, ainsi que 300 autres bovidés. Environ 75 bovins sont vendus vivants aux commerçants locaux, ainsi que 125 veaux de lait, ce qui rapporte une moyenne de \$20 par ferme.

De la vente des produits laitiers, le cultivateur tire un revenu beaucoup plus substantiel: en moyenne \$78 par ferme. Le lait est vendu à la buurrerie locale, connue sous le nom de Buurrerie de St-Alphonse-de-Caplan. Cette entreprise, dirigée par un diplômé de l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe, a une capacité de 50,000 livres par an. Cependant la production annuelle (6 mois par an) n'est que d'environ 20,000 livres. - 4,000 livres sont vendues directement aux consommateurs locaux, et le reste aux marchands détaillants de la région.

Porcs - Le nombre des porcs n'a pas sensiblement augmenté depuis 1931; il oscille autour de 250. On en abat 175 pour la consommation familiale; les sujets qu'on vend vivants aux commerçants rapportent une quinzaine de dollars par ferme.

Moutons - Le nombre des ovins s'accroît constamment; depuis six ans, l'augmentation a été de 90, ce qui porte le troupeau à 960. De ce nombre, une vingtaine sont abattus pour la famille. Moins de 150 Oxford sont vendus vivants aux commerçants ou en coopération, ce qui rapporte à peine \$5 à chaque cultivateur.

Ici comme ailleurs, les ours et les chiens causent des ravages dans le troupeau.

Volailles - On relève, 3,975 poules et poulets, 5 dindes, 50 oies et 20 canards, soit une augmentation de près de 25% sur 1931. Quelque mille volailles de bonne qualité sont engraisées pour la vente. Cependant, pour plusieurs raisons, dont les principales sont l'absence de marché pour les oeufs, l'indifférence des agriculteurs et leur manque de connaissances; le revenu qu'on tire de cette industrie est plutôt faible, environ \$25 par ferme.

Autres sources de revenus

Environ 75 cultivateurs et fils de cultivateurs travaillent chaque année dans les chantiers: 2 mois l'automne et 1 mois l'hiver, leurs gains, repartis sur l'ensemble des fermes, relèvent le revenu moyen d'au moins \$60.

Une autre source de revenu est la vente du bois coupé sur les terres: bois de chauffage, bois à pâte et pieux, ce qui rapporte en moyenne une quinzaine de dollars à chaque famille.

Revenu-argent moyen de la ferme

Les renseignements qui précèdent nous permettent d'établir de la façon suivante le revenu-argent moyen des fermes de la localité.

Cultures (avoine et foin)	\$20
Elevage: Bovins	\$20
Porc	15
Moutons	5
Volailles	25
	65
Produits laitiers	78
Industrie forestière	75
	\$238

Ce faible revenu ne pourra augmenter qu'autant que se développera l'élevage, la seule activité qui puisse, semble-t-il, assurer une prospérité relative à cette municipalité.

Sociétés agricoles

La Caisse populaire (70 membres) et la Société coopérative, 107 membres, fonctionnent assez bien, malgré l'insuffisance du volume des transactions. Il existe aussi un Cercle agricole, qui ne compte qu'une quarantaine de membres, et une Société d'agriculture. Cette division des cultivateurs en deux groupes est plutôt nuisible. Quant au Cercle des fermières, il n'en est qu'à des débuts et ne groupe encore qu'une vingtaine de membres.

Achats

A peu près tout ce qu'on achète provient des marchands locaux ou des localités voisines, sauf les 6,000 livres de semence achetées à Montréal par l'intermédiaire de la coopérative. Les trois-quarts de ces grains pourraient être récoltés dans la municipalité. On achète aussi 300 livres de beurre, qui pourraient être fabriquées sur place. On importe de Montréal plus de 100,000 livres de farine chaque année, alors qu'une augmentation raisonnable des emblavures permettrait de réduire ces achats à 60,000 livres environ.

11 - INDUSTRIE DU BOIS

A St-Alphonse-de-Caplan, une seule scierie, propriété de M. Antonio Bélanger, est en exploitation. Cette entreprise, fondée en 1920, emploie 7 hommes durant trois mois ou trois mois et demi. La production de 1936 fut de 250,000 p.m.p. de bois-d'oeuvre et de 500,000 bardeaux. De ce total, 130,000 p.m.p. sont sciés à commission pour les cultivateurs et les colons.

Les 120,000 p.m.p. qui restent, ainsi que les bardeaux, ont été vendus à un marchand de gros de la province.

Des 300,000 p.m.p. ouvrés en ce moulin, 240,000 p.m.p. provenaient des terres des cultivateurs et 60,000 p.m.p. des lots de colons.

Ce moulin ne peut plus fonctionner qu'une dizaine d'années, à moins que l'on ne permette à son propriétaire de couper du bois sur les réserves de la Bathurst Co., situées à l'arrière de la municipalité et inexploitées depuis trente ans.

111 - ARTS DOMESTIQUES

Dans St-Alphonse-de-Caplan, environ soixante-quinze familles pratiquent les arts domestiques. Les rouets sont en usage dans soixante familles et les métiers dans une quinzaine. On fabrique toutes sortes de lingeries: couvertures, tissus, serviettes, etc., avec la laine domestique, le lin et les chiffons.

Des cours de démonstration de tissage ont eu lieu dans la municipalité et ont contribué pour beaucoup à renouer les arts domestiques: l'exécution est meilleure, les couleurs sont plus harmonieuses et les modèles, plus originaux. En outre, ces cours ont eu pour effet d'inciter une douzaine de familles à remettre leurs rouets en activité et une dizaine d'autres à se procurer des métiers. Cinq ou six familles se sont remises à la culture du lin fibreux; elles en ont une dizaine d'acres.

On est pour une bonne part redevable au Cercle des fermières du progrès des industries domestiques; il les a encouragées de plusieurs façons: expositions, réunions des meilleures ouvrières, etc.

Les patrons sont soit fournis par l'Ecole des Arts domestiques, soit copiés ou imaginés par les ouvrières.

Les neuf-dixièmes de la production sont absorbés par la famille; le reste est vendu aux touristes ou aux commerçants de passage.

111 - TRANSPORTS

Situé à l'arrière du canton de Hamilton, St-Alphonse est plutôt dépourvu de moyens de transport, puisque du village à la plus proche gare de chemin de fer la distance est de 7 milles.

M. Irvin Appleby possède un camion et fait le transport occasionnel des marchandises, surtout du bois, dans la région.

NEW RICHMOND

New Richmond fut fondé en 1865, lors de la guerre de Sécession aux Etats-Unis, par des Loyalistes auxquels la Couronne britannique, en l'honneur de la reine Victoria, accorda toutes sortes de privilèges: terrains, instruments aratoires, meubles, vêtements, subsides en argent, pour les récompenser de leur fidélité envers la mère-patrie. Ces avantages, joints à une localisation privilégiée sur des coteaux bien arrosés, expliquent l'actuelle prospérité de ce village, aujourd'hui l'un des plus riches du comté.

New Richmond est borné au sud-est par les municipalités de St-Alphonse-de-Caplan et de St-Charles-de-Caplan, au sud par la Baie-des-Chaleurs, à l'ouest par la municipalité de Grande-Cascapédia et au nord par les cantons Flahault et Robidoux. Le village, coquet, moderne, est éclairé par l'électricité que fournit la Chaleur Bay Power Co., dont le siège social, paraît-il, est à Trois-Rivières. Il possède aussi le téléphone et le télégraphe.

Sans être un centre touristique important, New Richmond est cependant doté d'un certain nombre de chalets très achalandés, construits en bordure de la route, un peu en deçà de l'embouchure de la Petite Cascapédia. Le C.N.R. dessert la municipalité. Il ne détruit en rien le charme du village car il passe à l'arrière, à l'intérieur des terres.

POPULATION

La municipalité de New Richmond compte, 2,426 habitants, dont environ 1,000 Anglo-protestants. Les catholiques, avec quelques habitants du territoire non organisé de St-Antoine, forment la paroisse des Sts-Anges-Gardiens.

En prenant pour base les chiffres du recensement de 1931 et en tenant compte de l'accroissement naturel, qui est de 308, et des nouveaux venus, au nombre de six, on arrive à la conclusion que plus de 200 personnes ont quitté la municipalité depuis six ans.

L'émigration a sévi surtout parmi les jeunes gens, qui ont gagné les villes. Des familles complètes sont aussi parties pour s'établir dans les colonies. Par ailleurs, une quinzaine de jeunes filles se sont dirigées vers les villes où elles sont en service domestique.

Quinze jeunes gens sont allés travailler dans l'industrie, un certain nombre d'autres dans les mines. La plupart étaient dégoûtés des travaux de ferme; ils n'auraient pu être retenus que dans l'industrie forestière, mais ne pouvaient s'employer à cause de la crise que traversait l'industrie.

Une trentaine de personnes de l'extérieur sont employées temporairement cette année (1937), la plupart à la coupe du bois dans les concessions forestières, quatre ou cinq dans les moulins.

La municipalité compte 26 emplacements propriétaires et 4 locataires sur un total de 269 occupants du sol. Deux fermiers sont aussi locataires. Une vingtaine de terres sont inoccupées.

Environ 200 hommes, dont 150 célibataires, pour la plupart fils de cultivateurs sont journaliers; 20 sont camionneurs, 8 sont employés pour le chemin de fer; on compte aussi 6 forgerons, 1 cordonnier, 1 boulanger, 1 plombier et plusieurs autres marchands.

La plupart des journaliers travaillent pour la Voirie de juin à octobre, et dans les chantiers de septembre à février. Quand ils le peuvent, ils s'emploient au moulin l'été.

Un médecin habite la municipalité; il dessert aussi les localités voisines.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

A New-Richmond, en 1931, le nombre des cultivateurs était de 269, d'après le recensement. La superficie moyenne des terres était de 84 acres. La partie défrichée était de 38 acres, dont 26 sous culture et près de 10 en pâturage.

Le sol, formé de 85% de terre franche, de 10% de terre forte et de 5% de terre noire, est plutôt fertile et ne nécessite pas autant d'amendements qu'ailleurs. On utilise, avec de bons résultats, la marne à raison de $1\frac{1}{2}$ tonne par acre, les superphosphates: 300 livres à l'acre, et les engrais complets: 250 à 400 livres à l'acre.

L'égouttement des propriétés se ferait parfaitement en raison de la topographie avantageuse, n'était l'absence de grandes décharges et surtout la mauvaise exécution des travaux de drainage.

La plupart des cultures n'ont pas varié depuis 1931.

<u>Cultures</u>	<u>Acres</u>
Blé	129
Avoine	2,538
Orge	121
Seigle	12
Lin, avoine	29
Pois, fève	45
Grains mélangés	453
Maïs, fourrages et fourrages verts	45
Foin (mil, trèfle)	3,778
Pommes de terre	266
Racines fourragères	40

Seuls le blé, les fourrages verts et les racines fourragères montrent des augmentations. Ces plantes couvrent maintenant 172, 67 et 53 acres respectivement. La luzerne, qui n'apparaissait pas en 1931, représente maintenant 40 acres. L'amélioration se manifeste donc surtout du côté des productions fourragères. C'est un indice favorable, car il marque une tendance vers l'élevage. Cependant on pourrait souhaiter des progrès plus marqués. L'absence de marchés entrave toutefois le développement des cultures qui ne sont pas directement liées à l'élevage. On ne réussit à vendre que 10% de l'avoine et 20% de la luzerne.

Cultures maraîchères et vergers

Cette année (1937) les cultures maraîchères couvrent $4\frac{1}{2}$ acres. De cette superficie, une acre est en carottes, $\frac{1}{2}$ acre en choux et 3 en navets (choux de Siam). Quoiqu'on semble se désintéresser de ce genre de culture, les possibilités sont bonnes et le marché (Campbellton, N.B.) est ouvert à qui voudrait se spécialiser dans la culture des primeurs.

Il y a 71 acres en vergers, soit environ 2,200 arbres qui rapportent, bon an, mal an, 1,200 barils de pommes, ce qui est satisfaisant.

Animaux

New-Richmond est un centre important d'élevage, duquel provient la presque totalité des revenus des cultivateurs.

Chevaux - Le nombre de chevaux est à peu près le même qu'en 1931, soit 438. Toujours on pose le même problème: importation trop considérable de chevaux de l'Ouest, difficiles à acclimater; élevage trop restreint à cause surtout du manque d'étalons de race. Deux cultivateurs possèdent chacun un étalon Clyde, l'un

NEW RICHMOND

COMTE DE BONAVENTURE

Echelle de 1 mille au pouce



enregistré, l'autre croisé, contre 135 juments d'élevage de même race. Il est indubitable qu'une organisation rationnelle permettrait d'élever de nombreux chevaux de bon rendement, mieux acclimatés, ce qui annulerait les importations et fournirait un surplus qui serait vendu avec profit dans les paroisses environnantes et les chantiers.

Bovins - En 1931 on comptait 2,085 bovins, dont 894 vaches laitières et 1,191 autres bêtes à cornes. Aujourd'hui on relève environ 960 vaches, tandis que le nombre des autres bovins n'a augmenté que de quelques unités. On trouve 4 taureaux Ayrshire pur sang, 2 Durham purs sang, 5 Jersey croisés et 100 autres croisés Ayrshire. La grande majorité des vaches, soit environ 900, appartiennent à la race Ayrshire; une trentaine sont des Jersey; 14 des Durham; le reste, des vaches canadiennes.

Les plus gros troupeaux comptent en moyenne 7 vaches laitières. La superficie relativement réduite de 26 acres en culture par ferme ne permet pas de garder de gros troupeaux.

Cet élevage, la principale source de revenus des cultivateurs, rapporte environ \$50 par ferme, et la vente des produits laitiers \$145 par ferme. Aucun cultivateur ne fait de contrôle laitier.

Une partie du lait est vendue au village, mais la plus grande part est dirigée vers la beurrierie locale, dont la production, de 36,585 livres en 1936, est vendue aux marchands détaillants de la région. Tout le lait utilisé ne provient pas de New Richmond, la Société de Beurrierie possédant à Grande-Cascapédia un poste d'écumage. Le beurrier prétend que si l'élevage des vaches laitières était plus encouragé et mieux contrôlé, les conditions seraient meilleures. Par contre, les cultivateurs se plaignent de la qualité du beurre fabriqué.

Un certain nombre de cultivateurs expédient la crème par camion à Campbellton, N. B.

Porcs - Depuis 1931, alors qu'on comptait 714 porcs, la situation demeure stable. Les porcs se vendent dans la localité et rapportent une quinzaine de dollars par ferme.

Moutons - De 2,218 qu'il était en 1931, le nombre de moutons a diminué constamment. Les raisons de cette diminution sont les déprédations causées par les chiens et l'insouciance des éleveurs. Les bêtes sont vendues sur place, vivantes ou abattues, et procurent un revenu de quelque \$25 par ferme.

Volailles - En 1931, on comptait 14,604 poules et poulets, et 781 autres volailles. Aujourd'hui, il y a un peu plus de 16,000 volailles, dont un certain nombre, d'excellente qualité, sont engraisées pour la vente. Là comme en plusieurs autres endroits, l'insuffisance de grains d'alimentation handicape cet élevage.

Les meilleurs mois de ponte sont, pour 60% des poules, janvier, février et mars; pour les autres avril, mai, juin.

L'aviculture rapporte plus de \$75 par ferme.

Conserves domestiques

Plusieurs cultivateurs fabriquent pour eux-mêmes des conserves de poisson, de viande, de fruits et de légumes, mais personne n'en fabrique pour la vente.

Producteurs spécialisés

New Richmond est le principal centre d'élevage des renards en Gaspésie. Dix éleveurs gardent environ 400 renards. Réunis en association, ils font aussi partie de la Canadian National Silver-Fox Breeders' Association, dont le siège social est à Summerside, Ile-du-Prince-Edouard.

Cet élevage, nous a-t-on affirmé, est des plus satisfaisants et mériterait d'être davantage pratiqué dans le comté, les prix étant à la hausse.

Autres sources de revenus

Beaucoup d'hommes sont employés chaque automne (2 mois) et chaque hiver (1 mois) à la coupe du bois à titre d'entrepreneurs ou de salariés. Ordinairement, ce nombre se tient autour de 200, dont la plupart sont fils de cultivateurs. Quelques-uns négligent leur terre (labour d'automne) pour cette industrie, qui rapporte environ \$60 par ferme.

Par ailleurs, les cultivateurs vendent du bois de chauffage, du bois à pâte et des traverses de chemins de fer coupés sur leurs terres, ce qui est un apport de \$30 par ferme, en moyenne.

Revenu-argent moyen de la ferme

Voici sous forme de tableau, le revenu-argent moyen de la ferme dans la municipalité de New-Richmond.:

Cultures	\$ 10
Bovins	50
Produits laitiers	145
Porcs	15
Moutons	25
Avicultures	75
Chantiers	60
Bois coupé sur les terres	30
Total :	\$ 410

Ce tableau démontre que l'élevage et ses produits fournissent aux cultivateurs de New-Richmond la plus forte partie de leurs revenus.

Depuis quelques années, il y a eu amélioration des méthodes de culture, augmentation du labour d'automne, emploi d'amendements calcaires et d'engrais chimiques, choix plus judicieux des grains de semence. Il y a lieu de continuer dans cette voie, car la terre est fertile et pourrait produire beaucoup plus. La plus sérieuse entrave au développement de l'agriculture dans cette paroisse est l'indifférence, pour ne pas dire davantage, des fils et des filles de cultivateurs à l'égard de la terre.

Plusieurs initiatives ont été tentées pour faire davantage apprécier l'agriculture: concours, expositions, distribution de primes, démonstrations sur des fermes, etc. On a beau multiplier les moyens, on ne parvient pas à intéresser les jeunes ni à vaincre l'antipathie des femmes pour les travaux de la ferme.

11 - INDUSTRIE DU BOIS

La principale, sinon la seule industrie de New-Richmond, est l'industrie du bois. La municipalité compte 5 scieries, dont la production comprend 2,800,000 p.m.p. de bois ouvré, 5,000,000 de bardeaux, et 250,000 lattes, sciés pour la vente et 400,000 p.m.p. sciés à commission pour les cultivateurs.

Le tableau suivant fournit des détails sur cette industrie.

PRODUCTION

Scieries

	<u>Pour eux</u>			<u>Pour les autres</u>	
	p.m.p.	bardeaux	lattes	p.m.p.	bardeaux
Auguste Pardiac	-	=	=	200,000	=
Clement Fairservice	500,000	-	-	=	=
J. N. Cyr	800,000	5,000,000	250,000	-	=
F. W. Snell	1,500,000	=	=	100,000	=
Eddy Leblanc	-	-	-	100,000	-
Total	2,800,000	5,000,000	250,000	400,000	-

PROVENANCE DU BOIS

<u>Scieries</u>	<u>Free hold</u>	<u>Cultivateurs</u>	<u>Colons</u>
	p.m.p.	p.m.p.	p.m.p.
Auguste Pardiac	-	200,000	=
Clement Fairservice	500,000	-	-
J. N. Cyr	1,100,000	-	200,000
F. W. Snell	=	800,000	800,000
Eddy Leblanc	-	100,000	-
Total	1,600,000	1,100,000	1,000,000

METHODE DE VENTE

<u>Scieries</u>	<u>Consommateurs</u>	<u>Marchands de gros</u>	<u>Agents</u>
	p.m.p.		p.m.p.
Auguste Pardiac	200,000	-	=
Clement Fairservice	-	500,000 p.m.p.	-

DEBOUCHES

<u>Scieries</u>	<u>Région</u>	<u>Province</u>	<u>Etranger</u>
	p.m.p.	p.m.p. bardeaux lattes	p.m.p.
Auguste Pardiac	200,000	=	=
Clement Fairservice	500,000	-	=
J. N. Cyr	-	800,000 5,000,000 250,000	-
F. W. Snell	370,000	=	1,230,000
Eddy Leblanc	100,000	-	-

On s'aperçoit que le bois provient: pour 1,600,000 p.m.p. des limites concédées; pour 1,100,000 p.m.p. des cultivateurs et pour les 1,000,000 p.m.p. des colons

On vend 1,170,000 p.m.p. dans la région; les 5,000,000 de bardeaux, les 250,000 lattes et 800,000 p.m.p. dans la province, et, enfin, 1,230,000 p.m.p. à l'étranger.

400,000 p.m.p. sont sciés à commission pour les cultivateurs, le reste est vendu: 1,500,000 p.m.p. par des agents; 1,300,000 p.m.p. de même que les bardeaux et les lattes, aux marchands de gros.

Quatre-vingt-deux personnes sont employées dans ces moulins, et un bon nombre d'autres coupent du bois de leurs terres ou de leurs lots pour leur propre compte.

MM. Snell et Fairservice possèdent chacun un moulin portatif. M. Fairservice scie pour M. Snell, qui s'occupe des ventes.

Ainsi que M. Cyr, d'ailleurs, M. Snell se plaint de la difficulté qu'ont les propriétaires de scieries à se procurer du bois

en quantité suffisante. Il leur faut acheter, sous contrat, des grosses compagnies qui possèdent à l'arrière de la municipalité des limites inexploitées. Les contrats sont désavantageux et le bois ne peut souvent être acheté en temps utile.

M. Cyr qui, depuis 20 ans, emploie de 50 à 150 hommes plusieurs mois chaque année, prétend qu'il devra d'ici peu former son moulin. La construction d'un pont sur la Petite Cascapédia aurait causé une obstruction et amené la baisse de l'eau dans le canal qui lui sert à flotter son bois. Comme les autres modes de transport augmenteraient ses frais d'exploitation au point de provoquer un déficit, il devra fermer ses portes.

III - ARTS DOMESTIQUES

Dans New-Richmond, environ 50 familles pratiquent les arts domestiques. Toutes ont des rouets et une vingtaine, des métiers. On utilise la laine, le lin domestique et les chiffons dans la fabrication des objets. La laine est achetée dans les grands centres, comme Montréal et Québec. Quant au lin, on le cultive encore quelque peu. Les teintures végétales et les teintures commerciales sont employées.

Depuis dix ans, la fabrication de la lingerie a augmenté. Des cours de démonstration de tissage ont eu lieu dans la municipalité, qui ont aidé à corriger le goût des ouvrières et amené une meilleure exécution des articles. Ces cours ont renouvelé les arts domestiques, dont la pratique était presque abandonnée.

Il existe un Cercle de fermières, lequel n'organise cependant aucun concours. Aux expositions régionales, on compte une vingtaine de participants de New Richmond.

La main d'œuvre est très suffisante pour développer cette industrie, et les matières premières sont achetées à un prix qui laisserait un bénéfice raisonnable à l'artisan.

Les dessins sont exécutés d'après des patrons fournis par l'École des Arts Domestiques ou imaginés par l'artisan lui-même. Originaux de fantaisie ou d'après nature. Les trois-quarts de la production servent aux besoins de la famille, le reste est vendu aux touristes.

IV - TRANSPORTS

La municipalité est dotée d'un quai au bout duquel l'eau atteint de 8 à 10 pieds à marée haute et de 2½ à 4 pieds à marée basse. Le quai est suffisamment long, mais pour permettre l'accostage à marée basse il faudrait prolonger le chenal. À marée haute, les petits navires peuvent accoster et ils disposent de deux heures pour le chargement ou le déchargement. Aucune ligne de navigation ne dessert la municipalité, car les bateaux qui naviguent dans ces eaux sont d'un tonnage trop élevé.

Le port est abrité contre les vents et les vagues; il peut commodément recevoir à la fois une trentaine de goélettes ou de cabotiers.

Un particulier maintient un service régulier de camions pour le transport des marchandises générales et des épiceries. Ce mode de transport est très estimé, car la livraison se fait à domicile et les taux sont très bas. En outre, le service est fort rapide.

Par ailleurs, un service d'autobus, dont M. Ferdinand Doiron est le gérant, relie New-Carlisle à Campbellton, une distance de 85 milles. Chaque jour, sauf le dimanche, l'autobus arrête à New Richmond à l'aller et au retour.

Le Canadien National dessert aussi New Richmond

Grande-Cascapédia

Cette municipalité est située sur la rive nord-est de la rivière du même nom, au pied des premiers contreforts des Shickhocks. Elle est bornée au sud-est par la municipalité du canton de New Richmond, au sud-ouest par celle de Maria et au nord par le canton Flashault. Deux routes permettent l'accès de la municipalité; la première part près de Maria et traverse la paroisse St-Jules-de-Maria; l'autre suit la Cascapédia en traversant le village de part en part, et se continue vers l'intérieur, sur environ 45 milles, jusqu'à la mine Fédérale et le lac Ste-Anne. Elle est un tronçon du chemin trans-gaspésien actuellement en construction, qui reliera directement Ste-Anne-des-Monts, sur la côte du nord, à Grande-Cascapédia, sur la Baie-des-Chaleurs.

POPULATION

Lors du recensement fédéral de 1931, la population de la municipalité de Grande-Cascapédia était de 548 habitants et le nombre de cultivateurs de 73. Les statistiques municipales de 1936 indiquent une population de 585 habitants, dont 62 cultivateurs. Etant donné que, pour la population, les enquêteurs ont procédé par paroisses et non par municipalités, et que la paroisse de St-Jules-de-Maria comprend une partie de la municipalité de Grande-Cascapédia, nous ne pouvons donner pour cette dernière plus de précisions au sujet du mouvement et des occupations de sa population.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

Protégé contre les vents froids par les montagnes, le territoire de cette municipalité offre à l'agriculture des avantages qui ne se rencontrent qu'assez rarement en Gaspésie. Malheureusement, ce territoire n'est pas grand. Le sol est bon; la terre franche en forme la majeure partie (60%); le reste est composé presque également de terre sablonneuse, de terre argileuse et de terre noire.

Certains amendements ont été utilisés avec profit, entre autres: la chaux et la marne, à raison de 2 à 3 tonnes par acre en terre franche, et de 3 à 5 tonnes en terrain sablonneux. On a parfois aussi employé avec succès les engrais complets: 400 livres à l'acre, et le poisson à raison de 4 tonnes à l'acre environ.

Les terres jouissent d'un bon drainage naturel et les pâturages sont fertiles.

Production végétale

En 1931, les fermes avaient une étendue moyenne de 113 acres, dont 32 défrichées, 23 en cultures et 8 en pâturages.

Voici qu'elles étaient, cette année-là, les étendues consacrées aux principales cultures.

<u>CULTURES</u>	<u>ACRES</u>
Blé	1
Avoine	569
Orge	12
Grains mélangés	1
Foin	1,025
Pommes de terre	60
Racines fourragères	11

On note des accroissements de superficie pour certaines cultures. Ainsi, environ 150 acres pour le foin, 4 acres pour le blé, 140 pour l'avoine, 1 pour les grains mélangés. Il semble bien qu'au lieu d'augmenter les étendues en foin, on pourrait avec profit cultiver plus de blé, 50% plus d'avoine, beaucoup plus de grains mélangés, de trois à quatre fois

plus de racines fourragères. Si les fermiers voulaient s'en donner la peine, l'agriculture se relèverait sensiblement dans cette municipalité et l'on s'affranchirait de la nécessité de certaines importations toujours onéreuses.

Le blé donne 20 boisseaux à l'acre, l'avoine 25, les grains mélangés 25, les pommes de terre 125, le foin 2 tonnes, les racines 10 tonnes.

Aucune culture maraîchère ne se pratique; les quelques légumes vendus, proviennent des potagers. On cueille environ 2,000 livres de fraises indigènes et autant de framboises.

Le seul verger existant est dans un état déplorable et ses 50 arbres rapportent moins de 25 barils de pommes.

Production animale

Chevaux - Le nombre des chevaux est passé de 119 en 1931 à 125. On en élève quelques-uns, mais on en importe encore beaucoup trop de l'Ouest. Pour une trentaine de juments d'élevage croisées, il n'y a qu'un étalon.

Bovins - L'élevage des bovins est demeuré stationnaire depuis 1931, alors qu'il y avait quelque 542 bovins, dont 244 vaches en lactation ou en gestation, et 298 autres bêtes à cornes. Deux vaches seulement sont pur sang, les autres sont croisées. On calcule que cet élevage rapporte environ \$8 par ferme. Les produits laitiers contribuent pour \$50 au revenu de la ferme. Le lait est vendu en nature au village et surtout à la bourgeoisie de New Richmond, qui possède un poste d'écémage dans la municipalité.

Porcs - Le nombre des porcs est le même qu'en 1931 soit environ 150, et les ventes ne rapportent que \$2 par ferme.

Moutons - En 1931, le nombre de moutons était de 467; aujourd'hui il est inférieur à 400. Régression d'autant plus déplorable que cet élevage est rémunérateur. Les déprédations causées par les ours et les chiens seraient la cause de cette chute. L'apport de cet élevage n'est actuellement que de \$6 par ferme.

Volailles - Le recensement de 1931 accuse 2,210 poules et poulets et 48 autres volatiles. Aujourd'hui on trouve plus de 3,000 poules et poulets et une soixantaine d'autres volailles. Deux cents environ sont engraisées pour la vente. Le manque de connaissances techniques, l'apathie des éleveurs, l'insuffisance de grains d'alimentation s'opposent au développement de cette industrie. Organisé rationnellement, cet élevage rapporterait beaucoup plus que le revenu actuel de \$9 par ferme.

Conserves domestiques

La fabrication domestique de conserves est à encourager. On en fait actuellement de poissons, de viandes, de légumes et de fruits, mais seulement pour l'usage de la famille, non pour la vente.

Autres sources de revenus

Sans pour cela trop négliger leurs terres, une vingtaine de cultivateurs et de fils de cultivateurs travaillent aux chantiers l'automne et un mois l'hiver. Cet emploi contribue au revenu moyen de la ferme pour plus de \$25.

La vente du bois de chauffage et du bois à pâte rapporte environ \$5 par ferme.

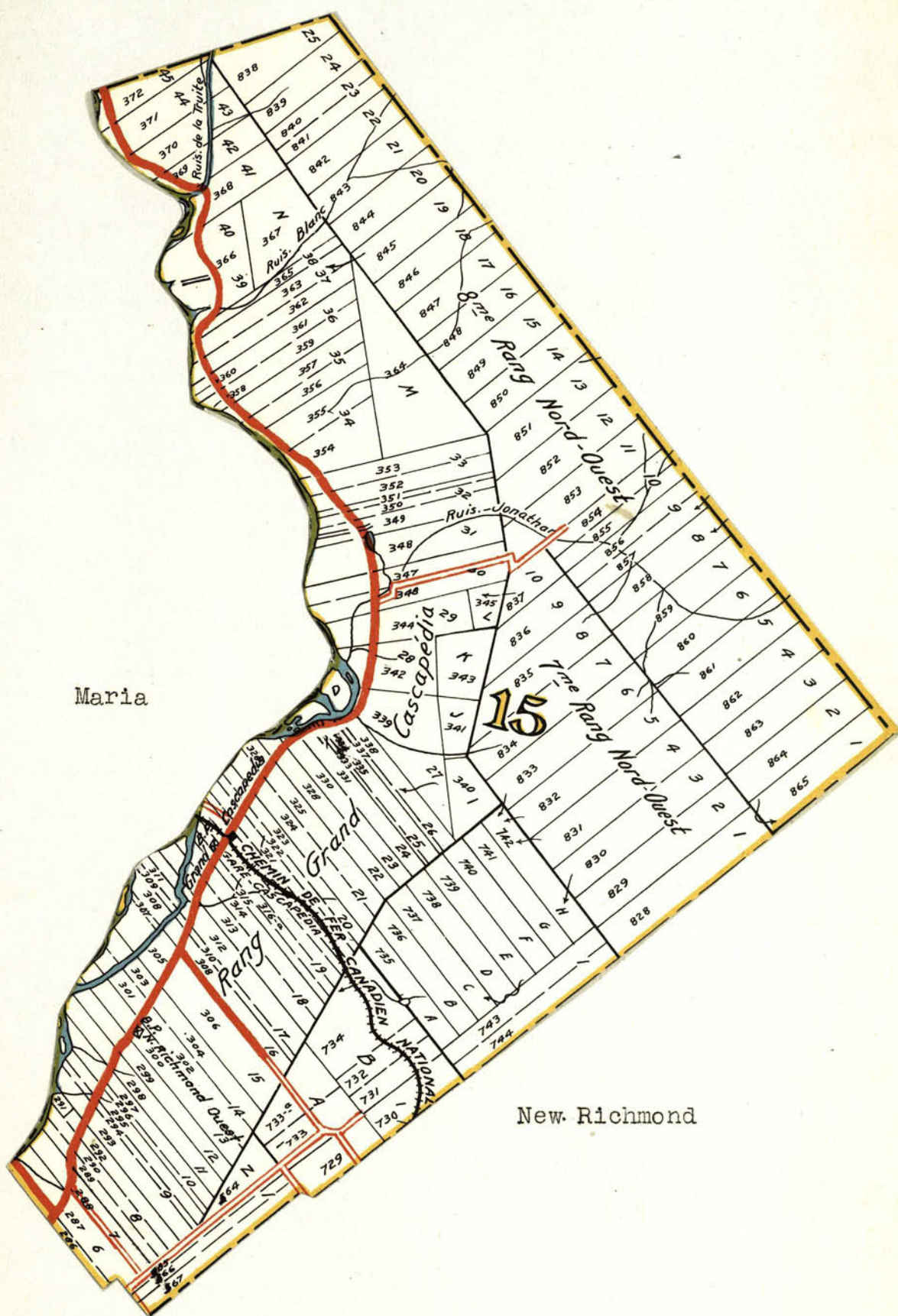
Revenu-argent moyen de la ferme

Aux différents items déjà mentionnés, il faut ajouter le revenu provenant des emplois comme guides et gardes-pêches. Une soixantaine d'hommes sont ainsi au service des riches clubs américains à qui ont été concédés les droits de pêche au saumon sur la rivière Cascapédia. Au dire de nos informateurs, le revenu tiré de ces occupations serait d'environ \$500 par ferme.

GRANDE-CASCAPEDIA

COMTE DE BONAVENTURE

Echelle de 1 mille au pouce



Le revenu-argent global de la ferme s'établit en moyenne à peu près ainsi:

Cultures	\$ 45
Elevage et ses produits	75
Exploitation forestière	30
Emplois de guides ou gardes- pêche	500
Total:	\$ 650.

Ce revenu est considérable par rapport à celui des autres municipalités du comté et classe Grand-Cascapédia parmi les localités prospères.

Sociétés agricoles

Au chapitre des organisations agricoles, notons un Farmer's Club qui compte 25 membres et dont le fonctionnement est plus que médiocre; une Société d'agriculture (14 membres), fondée en 1905 et qui donne des résultats plus encourageants. La faillite d'une société de beurrerie a découragé les initiatives en matière de coopération et d'organisation professionnelle.

Achats

A peu près tout est acheté des divers marchands locaux. Une bonne partie des denrées qu'on achète pourrait cependant être produite sur place.

Ainsi, on importe annuellement 7,000 livres de grains de semence, dont 90% pourraient être récoltés sur place. Le beurre est acheté le long de la côte et à Montréal à raison de 2,800 livres par an.

Ici comme un peu partout à travers la Gaspésie, on importe de Montréal de grandes quantités de farine. Cette année (1937) on en a acheté 120,000 livres, dont une forte proportion aurait pu être produite sur place. Mais la question d'un bon moulin à farine se pose toujours.

On achète à Moncton 3,600 livres de fruits. Les 500 livres de cuir utilisées proviennent de Montréal.

Quant à la viande, on en achète 10,000 livres dont 20% au moins pourraient provenir de la localité.

11 - INDUSTRIE DU BOIS

La seule industrie de Grand-Cascapédia est l'industrie du bois. On y compte 2 scieries. Une grande quantité de bois (plus de 20,000,000 p.m.p.) descend la rivière et est remorquée jusqu'au moulin de la Madawaska Corporation, à Carleton.

Les moulins de l'endroit achètent la plus grande partie de leur bois de l'International Paper qui a des concessions situées dans l'intérieur, le long de la Cascapédia. 710,000 p.m.p. ont été achetées de cette façon en 1936. De ce total, 460,000 ont été transformés en bois de sciage, le reste a servi à faire 2,500,000 bardeaux. Les bois francs sont vendus à Macdonald, marchand de bois de Campbellton, N. B.; les bardeaux, à Miller & Co., aussi du Nouveau-Brunswick. Par ailleurs, les moulins scient environ 200,000 p.m.p. à commission pour les cultivateurs.

Cette industrie emploie de façon temporaire une cinquantaine d'hommes, soit aux moulins, soit aux chantiers.

La production pourrait être considérablement accrue, n'était l'espèce de blocus imposé par les compagnies, qui refusent de vendre du bois ou limitent la quantité et imposent, nous a-t-on dit, des conditions arbitraires, bien qu'elles n'exploitent pas leurs limites.

111 - PECHERIES

Personne ne se livre à la pêche et pourtant tous y sont intéressés. Nous avons vu, en effet, que la pêche rapporte près de \$500 par famille. C'est que bon nombre d'hommes sont employés comme guides ou gardes-pêche par les clubs américains.

La rivière Grande-Cascapédia est totalement concédée à ces clubs, dont les membres, moyennant de très fortes cotisations, peuvent pratiquer la pêche sportive du saumon. Ces clubs sont pour la région une source de revenus par les emplois qu'ils procurent, par les loyers souvent considérables payés aux propriétaires riverains, ainsi que par leurs achats chez les cultivateurs et les marchands.

IV - TRANSPORTS

Comme tous les centres riverains de la Baie-des-Chaleurs, Grande-Cascapédia est située sur l'embranchement du réseau national qui relie Matapédia à Gaspé. C'est d'ailleurs ici le seul moyen direct de communication, la municipalité étant quelque peu en dehors de la route nationale. On se plaint des taux de fret.

Un service de camions maintenu par des particuliers, transporté occasionnellement dans la région le bois à pâte, le saumon et les épiceries pour les marchands de l'endroit.

MARIA

La municipalité du canton de Maria est bornée à l'est par la municipalité de Grande-Cascapédia, au sud par la Baie-des-Chaleurs, à l'ouest par la municipalité de Carleton et au nord par le canton Angers.

A l'arrière de Maria la montagne se trouve à plusieurs milles, ce qui permet en certains endroits l'occupation des terres sur une bonne largeur. Le sol, assez planche, est plutôt fertile.

POPULATION

La municipalité de Maria renferme dans ses limites la paroisse de Ste-Brigitte-de-Maria et une partie de celle de St-Jules-de-Maria. A cause de cette division de la municipalité en deux paroisses canoniques dont les limites ne concordent pas avec les siennes, les enquêteurs ont été incapables de contrôler exactement les mouvements de la population et les occupations des habitants.

La population actuelle de la municipalité est d'environ 2,175 habitants. Depuis six ans, il ne semble pas qu'elle ait diminué ou augmenté. On peut donc conclure qu'un nombre d'habitants correspondant à l'accroissement naturel émigre chaque année. Les renseignements que nous avons obtenu semblent appuyer cette constatation. Les gens qui quittent ainsi les paroisses de la municipalité s'en vont dans d'autres paroisses où ils se font cultivateurs ou journaliers, ou bien dans les colonies ou dans les villes. On admet généralement qu'il serait assez difficile de les retenir, car les terres et les emplois manquent dans la municipalité.

Presque tous ceux qui ne sont pas cultivateurs sont journaliers. Ils s'emploient aux travaux en forêt, à ceux de la voirie et à tous les autres travaux qu'ils peuvent trouver, parmi lesquels ceux de guides ou de gardes-pêche.

Un certain nombre de jeunes filles sont employées en dehors de la paroisse, surtout dans les villes.

Les occupations régulières n'ont pas suffi à faire vivre la population en ces dernières années et il y eut distribution de secours directs.

Un médecin réside dans la municipalité à Ste-Brigitte.

Angers

Grande-Casapédia

MARIA 16

Rang 1, Rang 2, Rang 3, Rang 4, Rang 5

Partie Est, Partie Ouest

Riv. Grande Casapédia, Riv. des Sauvages, Riv. Mekashui, Riv. des Sauvages

Pointe Noir, Pointe Verte, Pointe des Sauvages

Quai, Phare Maria

Ruisseau Glenhermie, Ruisseau Martin, Ruisseau Kilmore

COMTE D

Echelle de

MARIA
COMTE DE BONAVENTURE
Echelle de 1 mille au pouce

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

En 1931, la municipalité comptait 231 cultivateurs, possédant des terres d'une étendue moyenne de 110 acres, dont 40 défrichées, 27 en culture et 13 en pâturages. D'après les dernières statistiques municipales publiées, le nombre de cultivateurs serait de 160.

Les terres sont formées de 40% de terre légère, de 20% de terre franche, de 20% de terre forte et de 20% de terre noire. Elles sont acides. On corrige cette acidité par des applications de chaux à raison de 5 tonnes à l'acre, et de marne à raison de 2 à 2½ tonnes à l'acre. Outre ces amendements, on utilise avec succès le phosphate Thomas (300 livres à l'acre), les superphosphates (200 à 300 livres à l'acre) et les engrais complets (400 livres à l'acre). Le varech, épandu sur le sol, n'a donné de bons résultats qu'en terre forte et en terre franche, et ce pour des quantités variant entre 12 et 30 tonnes à l'acre. On a aussi eu du succès avec le hareng, à raison de ½ tonne à l'acre pour les divers types de sol. Le fumier, à concurrence de 15 tonnes à l'acre, est aussi un engrais satisfaisant.

L'égouttement des terres arables se fait souvent très mal; le sol retient trop d'eau à cause du mauvais état des grandes décharges, de l'absence de travaux de drainage sur les propriétés ou de la mauvaise exécution et du manque d'entretien de ces ouvrages.

Environ 10 acres de pâturages ont été fertilisées avec succès.

Production végétale

En 1931, d'après le recensement, les étendues consacrées aux principales cultures dans la municipalité étaient les suivantes, par comparaison avec 1937:

<u>Cultures</u>	<u>1931</u> <u>ACRES</u>	<u>1937</u> <u>ACRES</u>
Blé	64	150
Avoine	2,013	2,200
Orge	79	200
Grains mélangés	13	13
Fourrages verts	51	230
Luzerne	-	10
Foin	3,414	3,600
Pommes de terre	347	400
Racines fourragères	79	65

Le blé donne environ 18 boisseaux à l'acre, l'avoine 30, l'orge 35, les grains mélangés 35, les pommes de terre 200, la luzerne 3 tonnes, le foin 1½ tonne, les racines 12, les fourrages verts 2½.

L'amélioration dans l'état des cultures est assez sensible depuis 1931. On pourrait être augmenter avec profit les étendues en blé, en orge et en racines fourragères. Quant à l'avoine et au foin, les étendues sont bien suffisantes car on ne parvient à vendre que 5 à 10% des récoltes, le reste étant utilisé comme fourrage. On vend 25,000 boisseaux de pommes de terres et 80 tonnes de racines fourragères. Les cultivateurs disposent aussi de 800 boisseaux de blé, car plusieurs n'étant pas satisfaits des moulins à farine locaux, aiment mieux vendre leur blé et acheter une farine de qualité. Les cultures fourragères, intimement liées à l'élevage, doivent être encore améliorées, car l'élevage demeure la principale source de revenus des habitants.

Il n'existe à Maria aucun maraîcher, mais une partie des récoltes provenant des potagers (110 acres) est vendue dans la localité et même jusqu'à Campbellton, N.B. La proportion vendue semble être de 5% environ.

Vergers et érablières

Quelque 1,300 pommiers produisent 1,000 barils de pommes de qualité moyenne.

En 1937, près de 6,000 érables, répartis entre 12 érablières, ont fourni environ 6,500 livres de sirop, ce qui est considéré comme un succès pour la région. Mais depuis 5 ans, on a coupé des érablières à cause du manque d'argent pour acheter ou pour renouveler l'outillage, et aussi parce que la température n'a pas été propice à la production du sirop ces dernières années. On n'en a reconstitué aucune. Chaque érablière rapporte en moyenne \$50.

Production animale

Chevaux - De 417 en 1931, le nombre est monté à 500, une augmentation de 20%. Ces chevaux, employés sur la ferme et parfois dans les chantiers, proviennent dans une trop forte proportion des provinces de l'Ouest. L'élevage n'est pas assez encouragé; on possède 70 juments d'élevage, mais les étalons de race font défaut.

Bovins - Le recensement de 1931, indiquait 794 vaches et 967 autres bovins. Aujourd'hui, on trouve 875 vaches croisées, tandis que le nombre des autres bovins demeure pratiquement stationnaire. Les taureaux sont tous croisés, sauf un Ayrshire pur sang.

On élève environ 350 veaux; on en vend une vingtaine pour la reproduction et les autres comme veaux de lait et comme veaux d'herbe. On vend encore quelque 450 autres têtes de bétail, dont 150 abattues, aux commerçants locaux et aux consommateurs. Cet élevage rapporte une quarantaine de dollars par ferme.

Une vingtaine de cultivateurs font du contrôle laitier. Le lait est presque entièrement vendu à la beurrerie locale, propriété de M. Valmore Cyr. Cette industrie emploie 2 hommes. Le beurrer est diplômé de l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe. Durant les cinq mois qu'elle fonctionne annuellement, elle fabrique 48,000 livres de beurre, dont 36,000 sont vendues aux marchands détaillants de la région ou aux consommateurs, et 12,000 dans la province et à l'extérieur, par l'intermédiaire de la coopérative. Chaque ferme reçoit en moyenne \$140 de la beurrerie comme prix du lait qu'elle y envoie.

Porcs - Le nombre de porcs n'a pas sensiblement varié depuis six ans; il se maintient toujours à 950 têtes environ. Ces porcs, des Yorkshire du type à bacon, sont vendus vivants ou abattus aux consommateurs, ou vivants seulement aux commerçants locaux, ce qui rapporte en moyenne \$48 par ferme. Environ 250 bêtes sont abattues pour l'usage de la famille.

Moutons - Leur nombre demeure stable, autour de 1,500. Ils sont tous croisés. La méthode de vente est la même que pour les porcs, mais cet élevage ne rapporte qu'une quinzaine de dollars par ferme. Il y a abondance de pâturages propices à cet élevage, mais les taux de transport trop élevés nuisent, dit-on, à son élevage.

Volailles - L'aviculture a subi un recul, ces six dernières années. Alors que le recensement de 1931 relevait 8,665 poules et poulets et 392 autres volailles, on ne trouve plus que 8,000 poules et poulets et 350 autres volailles. Le manque de connaissances techniques et l'insuffisance de grains d'alimentation sont les causes de cette diminution.

3,400 volailles de bonne qualité sont engraisées pour la vente. Avec la vente des oeufs, cela rapporte en moyenne \$35 par ferme.

Autres sources de revenus

Une quarantaine d'hommes de la municipalité travaillent, les trois mois d'hiver, à la coupe du bois dans les chantiers à l'arrière de Maria ou le long de la Cascapédia. Ce travail, qui ne nuit en rien à l'agriculture, puisqu'il se pratique à une période où les travaux de la ferme sont arrêtés, rappor-

te une quinzaine de dollars par ferme.

Par ailleurs, les cultivateurs tirent une cinquantaine de dollars de la vente de bois de chauffage, de bois à pâte, puis de cèdre pour les quais, coupés sur leurs terres.

La seule autre occupation des habitants de Maria, les travaux de voirie, contribue pour une vingtaine de dollars au revenu moyen de la ferme.

Revenu-argent moyen de la ferme.

Le tableau suivant indique le revenu-argent approximatif du fermier à Maria:

Cultures	\$100
Elevages et ses produits ..	278
Exploitation forestière ..	65
Voirie	20
Total:	\$463

Mentionnons en outre le loyer payé à des habitants de Maria par le club de pêche Grande Cascadia pour leurs droits de pêche au saumon dans la baie de Maria. Ce revenu toutefois n'est commun qu'à une trentaine de propriétaires et varie entre \$100 et \$300.

Enfin, l'on peut ajouter que très peu de familles ont été directement secourues par l'Etat depuis 1931.

Sociétés agricoles

Maria possède plusieurs associations qui fonctionnent toutes assez bien. Ce sont la Société coopérative (70 membres), le Cercle agricole (215 membres), la Caisse populaire (502 membres), et le Cercle des fermières (42 membres). Ces sociétés aident considérablement au progrès de la municipalité, mais elles sont parfois handicapées par l'individualisme des cultivateurs. La partisanerie politique nuit aussi à leur développement.

Achats

Les méthodes d'achat sont les suivantes: chez les marchands locaux, et dans les grands centres par l'intermédiaire de la coopérative. La coopérative s'occupe surtout des achats de semence, moulées alimentaires, engrais chimiques, insecticides et ficelle d'engrèbage.

Les grains de semence (mil, trèfle) proviennent de la Coopérative fédérée à raison de 3,500 livres chaque année, quantité qui pourrait être récoltée dans la municipalité.

De Montréal, on achète aussi chaque année, 15,000 livres de farine qui pourrait être entièrement fabriquée sur place. Mais plusieurs cultivateurs, n'étant pas satisfaits de la meunerie locale, vendent leur blé et achètent de la farine de qualité.

Quant aux fruits, étoffes, toiles, etc., il nous a été impossible de connaître les quantités achetées à l'extérieur et qui viennent par camion, chemin de fer ou bateau.

11 - INDUSTRIE DU BOIS

La municipalité de Maria compte 3 scieries dont 2 dans la paroisse Ste-Brigitte-de-Maria et l'autre, propriété de M. Clément Bujold, dans la paroisse de St-Jules-de-Maria. La totalité du bois scié l'est à commission pour les cultivateurs; aussi ne relève-t-on aucune vente. Le bois est utilisé pour les besoins locaux: construction, réparations, etc. Ces moulins emploient seulement 8 hommes, car leur production est faible et ils ne fonctionnent pas de façon régulière. Les possibilités de développement sont

nulles, car la quantité de bois à scier est restreinte et tout juste suffisante pour alimenter les scieries au rythme actuel de la production.

Le tableau suivant indique la production de ces moulins pour 1936.

<u>Scieries</u>	<u>Sciage à commission</u> p.m.p.
Thomas Mill	35,000
Fidèle Gagné	250,000
Clément Bujold	production nulle en 1936.

M. Thomas Mill scie le bois des colons et plane une quinzaine de mille pieds. Etabli depuis 1911, ce moulin a une capacité mensuelle de 500,000 pieds et pourrait scier six mois par année. Il ne fonctionne que de temps à autre et seulement à faible rendement.

Le bois scie par M. Fidèle Gagné provient des terres des cultivateurs. Le moulin est aussi équipé pour le planage: du total scie, 75,000 pieds ont été planés l'an dernier. Cette scierie, établie depuis 1872, est actionnée par l'eau et pourrait scier 7 mois chaque année. Sa capacité est d'un million de pieds par an, sans compter qu'on y pourrait fabriquer plus de 2,000,000 de bardeaux.

M. Gagné ne peut scier de bois pour la vente, car il lui est impossible de s'en procurer à volonté et à prix raisonnable, la majorité des terres à bois situées à l'arrière de la municipalité ayant été concédées aux grandes compagnies, sous formes de limites. Ces limites n'ont d'ailleurs pas été exploitées depuis 35 ans.

M. Clément Bujold rencontre les mêmes difficultés, si bien que sa scierie n'a rien scie depuis un an. Cet établissement, fondé en 1934, avait en 1935 scié 140,000 pieds.

III - PECHERIES

Les pêcheries se résument à bien peu de chose à Maria; deux barques servent à la pêche à la morue et dix hommes pêchent l'éperlan à l'automne.

Il n'existe aucune tenture à saumon, bien que cette pêche soit très lucrative. Tous les droits de pêche sont loués à des Américains du Club Cascapédia à des prix variant, dit-on, entre \$100 et \$300. Certains pêcheurs auraient été forcés de louer sous menace de perdre leur permis de pêche.

Les clubs américains, nous a-t-on affirmé, ne sont soumis à aucune surveillance des gouvernements dans leur territoire de pêche.

IV - ARTS DOMESTIQUES

Plusieurs familles pratiquent les arts domestiques, car on compte 21 rouets et 14 métiers en usage. Cependant, une vingtaine de métiers et une quinzaine de rouets ne sont pas utilisés.

La laine, le lin domestique et les chiffons sont les matières premières employées. Une partie de ces matières premières est achetée à Grand'Mère ou à Québec. Le lin fut déjà cultivé dans la municipalité, mais il ne l'est presque plus aujourd'hui. La disparition de cette culture tient à la concurrence des produits commerciaux et à la multiplicité des opérations nécessaires à la préparation de la fibre. Les teintures commerciales sont les seules employées.

Les cours de démonstration de tissage qui ont eu lieu dans la municipalité ont produit d'heureux effets, puisqu'ils ont imprimé un nouvel élan à la pratique des arts domestiques et fait remployer tous les rouets et métiers utilisés aujourd'hui.

Ces cours se donnent d'habitude dans les mois de juin, juillet et août. Ces mois ne conviennent guère, car plusieurs fermières, occupées au jardinage et aux récoltes, ne peuvent les suivre. Il serait préférable de les donner l'automne et l'hiver.

Le Cercle de fermières essaie toutes sortes d'innovations destinées à stimuler l'intérêt des femmes de cette municipalité pour les travaux domestiques.

La moitié de la production des articles de lingerie (couvertures, tissus, serviettes, etc.) est vendue, tandis que le reste est utilisé par les familles. En vue de la vente, une quinzaine de personnes fabriquent aussi, avec de la laine et des chiffons des tapis crochétés. Ces tapis se vendent surtout aux touristes, et non à des agents ou à des commerçants.

Il y a dans la municipalité des comptoirs destinés à la vente des produits. On retient 10% du produit de la vente, comme commission.

V - TRANSPORTS

Maria possède un quai qui a le défaut d'être presque à sec à marée basse. A marée haute, la profondeur d'eau varie entre 6 pieds (marée de morte eau) et 12 pieds (marée de vive eau), tandis qu'elle n'est plus que de 2 à 4 pieds à marée basse.

Inutile de dire que les navires ne peuvent accoster qu'aux très fortes marées. Ils disposent alors de trois heures environ pour effectuer le chargement ou le déchargement des marchandises.

Si le quai était reconstruit, il devrait être déplacé d'au moins un mille vers l'ouest où, pour une même longueur, la profondeur d'eau serait beaucoup plus grande.

La Ellis Shipping Co. maintient un service bi-mensuel entre Maria et autres points de la côte de Québec. Deux navires font la navette, mais un seul peut accoster au quai. Le grain, les étoffes, les épiceries, les instruments aratoires sont les principales marchandises roques.

A cause toujours du peu de profondeur d'eau, le bois à pâte doit être expédié par chemin de fer. Les taux étant plus élevés, le profit du cultivateur en est réduit d'autant. A part les taux, on se plaint de la lenteur du service ferroviaire.

L'autobus qui fait le trajet entre Campbellton et New-Carlisle arrête à Maria chaque jour, à l'aller et au retour.

Personne dans Maria ne fait de camionnage. Les seuls camions qui circulent dans la municipalité viennent des municipalités voisines ou même de Campbellton.

VI - TOURISME

Maria n'est pas un centre touristique important. Cependant, une vingtaine de chalots et quelques pensions hébergent les touristes qui font le tour de la péninsule ou qui séjournent dans la localité.

VII - INDUSTRIES DIVERSES

Moulins à farine

M. Fidèle Gagné possède un moulin à farine d'une capacité de 2,000 minots par mois et qui n'a moulu que cette quantité l'an dernier.

Un autre moulin, dont M. Clement Bujold est le gérant, est la propriété de la Société coopérative agricole de St-Jules-de-Maria. L'an dernier, il y a été moulu 3,126 minots de farine, ce qui équivaut à environ un cinquième de la capacité du moulin. Celui-

ci est actionné par l'énergie que fournit une chute.

Ces deux moulins travaillent à commission pour les cultivateurs à raison d'environ de 20 sous le minot ou d'un sixième de minot. Le blé provient de toute la région environnant Maria. Les sous-produits servent à l'alimentation du bétail.

M. Bujold émet l'avis qu'il serait avantageux de posséder un cribleur pour les grains de semence, comme il en existe à Bonaventure. Cela, prétend-il, encouragerait les cultivateurs à produire du meilleur grain.

Moulin à carder

Ce moulin est aussi la propriété de M. Fidèle Gagné. Il se trouve dans le même bâtiment que sa scierie et son moulin à farine. Il emploie un homme et deux femmes et fonctionne actuellement pendant six mois de l'année. D'une capacité mensuelle de 4,000 livres, il carde à commission pour les cultivateurs. Les possibilités de développement sont nulles.

Carrière et broyeur de pierre à chaux

Une carrière et un broyeur de pierre à chaux appartiennent à la Société Coopérative de St-Jules-de-Maria. La pierre concassée est vendue aux cultivateurs de la région, pour amender leurs terres. Ce broyeur n'a jamais fonctionné à plein rendement jusqu'ici. Il est actionné par le même aménagement hydraulique que la scierie et la meunerie.

Dans le même ordre d'idées, mentionnons qu'il existe sur le lot 28 du rang 4 de la municipalité un dépôt de pierre calcaire, à proximité d'une excellente route, à six milles de la gare et du village. Une première analyse d'échantillons a déjà, dit-on, donné d'excellents résultats. Ce dépôt est la propriété de M. Ernest Leblanc, de Maria, et n'est pas exploité.

CARLETON

La municipalité du canton de Carleton couvre la plus grande partie du canton du même nom et une partie du canton de Maria. Elle est située en arrière des municipalités de St-Omer et Carleton-sur-Mer, mais elle occupe aussi, en bordure de la baie des Chaleurs, un territoire compris entre Maria et Carleton-sur-Mer.

POPULATION

Au point de vue canonique, Carleton relève de la paroisse de St-Joseph-de-Carleton qui englobe aussi la population de Carleton-sur-Mer. La population de la paroisse est de 1,647 âmes (voir la monographie de Carleton-sur-Mer), comprenant les quelque 1,050 personnes de la municipalité du canton de Carleton.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

En 1931 il y avait dans Carleton 85 cultivateurs-propriétaires de formes; l'étendue moyenne de celles-ci oscillait autour de 69 acres, comprenant 25 acres en culture, 18 en pâturages et le reste en forêts, taillis et marécages.

Le sol convient à l'agriculture, étant en grande partie composé de terre franche (40%), et de terre légère (50%). La terre noire à peu près inculte ne représente que 10% de l'étendue totale.

Angers

St-Louis-de-
Gonzague

CARLETON

COMTE DE BONAVENTURE

Echelle de 1 mille au pouce

Maria

St-Omer

Carleton-sur-Mer

The map shows a coastal area with a grid system. The grid is labeled with letters A through E and numbers 1 through 12. A red line runs along the coast, and a black line runs inland. The map includes labels for 'Cap-Maria', 'Les Caps Maria', 'B.P. Pointe Bourry', and 'Pointe des Bourgeois'. A red dot marks the 'PH DE CARLETON'.

Les grandes décharges en mauvais état et la pente trop douce des terrains n'assurent pas un drainage des plus satisfaisants. La mauvaise exécution des fossés sur les propriétés contribue aussi à retarder l'assainissement des terres.

Pour remédier à la pauvreté relative du sol, divers amendements sont utilisés avec succès: la chaux (4 tonnes par acre), les engrais complets ($1/4$ à $1/2$ tonne à l'acre), le varech et le fumier de ferme.

Les pâturages ont été fertilisés. En pâturages, on consacre environ 4.5 acres par tête de gros bétail.

Production végétale

En 1931, les étendues consacrées aux principales cultures étaient les suivantes (en acres):

Ble.....	36
Avoine	827
Orge	58
Sarrasin, pois, etc	25
Cultures fourragères	26
Foin	989
Pommes de terre	166
Racines fourragères	22

L'avoine et l'orge ont quelque peu augmenté, mais les autres cultures sont demeurées à peu près stationnaires.

La culture maraîchère, exception faite de deux acres de choux de Siam, est inexistante dans la municipalité. La culture potagère n'est pas non plus très développée puisqu'on compte quelque 25 jardins de famille seulement.

Carleton possède quelques vergers couvrant une douzaine d'acres. Les 300 pommiers de la municipalité produisent plus de 500 barils de pommes par année. Quelque 500 pruniers fournissent annuellement 600 barils de prunes. Aucune érablière n'est exploitée.

Production animale

Chevaux - On emploie 153 chevaux sur les fermes. On commence à peine l'élevage des chevaux, que l'on a jusqu'ici importés en grand nombre, surtout de l'Ouest et un peu de la province. Tous sont croisés, y compris les cinquante juments d'élevage. Les étalons sont insuffisants dans la municipalité.

Bovins - Le recensement de 1931 donne 562 bovins, dont 224 vaches. La situation s'est quelque peu améliorée: on compte aujourd'hui 250 vaches croisées. Le nombre des autres bovins est à peu près le même.

Des 26 taureaux, 25 sont croisés; l'autre est un Ayrshire pur sang. Environ 175 veaux sont élevés et vendus comme veaux de lait aux commerçants locaux et parfois aussi directement aux consommateurs, ce qui rapporte en moyenne \$50 par ferme.

La vente de produits laitiers rapporte environ \$90 par ferme. Le lait est surtout vendu aux beurrieres des localités voisines, Maria ou St-Omer, puisque Carleton ne possède pas de beurrie. L'été, la crème et une certaine quantité de lait sont vendus aux 5 hôtels de Carleton-sur-Mer.

Porcs - Le nombre de porcs n'a guère varié depuis le dernier recensement décennal, alors qu'il était de 297. Les races gardées sont pour 75% des Yorkshire du type à bacon et pour 25% des Chester White du type à lard. 140 sujets sont annuellement abattus pour la consommation domestique et pour la vente, qui est surtout locale et individuelle, quoique l'on en vende un certain nombre aux commerçants. Cet élevage rapporte environ \$35 par ferme.

Moutons - En 1931 on comptait 648 moutons. Ce nombre semble demeurer à peu près stable. On possède seulement des moutons croisés. On en abat annuellement 25 environ pour l'usage de la famille. On en vend abattus ou vivants aux commerçants locaux et par la coopérative, ce qui rapporte environ \$30 par ferme.

C'est un élevage à encourager à cause des demandes extérieures pour la chair, mais actuellement il est handicapé, dit-on, par les taux élevés de transport.

Volailles - Le nombre de volailles, de 3,807 qu'il était en 1931, est passé aujourd'hui à 4,090, dont 4,000 poules et poulets. Dix-huit cents, de bonne qualité, sont engraisées pour la vente. Le manque de connaissances et l'insuffisance de grains empêchent cette industrie de se développer. Telle quelle, la vente des volailles et des oeufs rapporte tout au plus une quarantaine de dollars par ferme.

Producteurs spécialisés

Un cultivateur se spécialise en apiculture. Ses abeilles ne produisent que 500 livres de miel; il vend plus de 98% de sa production.

Sociétés agricoles

Une Caisse Populaire (150 membres), fondée en 1935, et un Cercle agricole (120 membres), fondé en 1910 sont deux associations communes aux municipalités de Carleton et de Carleton-sur-Mer.

L'ignorance et l'individualisme, ainsi que l'absence de chefs de file, nuisent au développement de l'association professionnelle.

Achats

La plupart des gens achètent chez les marchands locaux et beaucoup à Campbellton, N.B. mais dans des proportions impossibles à déterminer. Nous avons seulement pu savoir qu'il s'importe de Montréal 15,000 livres de farine et 2,500 livres de mil et de trèfle, de la Coopérative Fédérée. On pourrait s'affranchir de ces achats et produire localement ces denrées. De même, il s'achète des fruits du Nouveau-Brunswick, des étoffes et du tricot dans les grands magasins de Montréal, et de tout cela en quantités importantes.

Autres sources de revenus

Cinq cultivateurs travaillent dans les chantiers, durant les trois mois de l'hiver, ce qui augmente le revenu moyen des fermes de \$5. Il faudrait ajouter que quelques fils de cultivateurs travaillent au moulin de la Madawaska Corp. et au chargement des navires (bois à pâte et bois de sciage), ce qui élève le revenu moyen de la ferme dans une proportion variable mais qu'il ne semble pas exagéré de fixer à \$50 dollars.

Les cultivateurs vendent aussi du bois de chauffage et du bois de sciage pour environ \$35 par ferme.

Quelques personnes se livrent à la pêche au saumon, pêche très lucrative qui, malgré le petit nombre de pêcheurs, relève le revenu moyen des fermes d'une centaine de dollars. Un certain nombre travaillent quelques semaines chaque année à l'entretien et à la refecton des routes, ce qui élève les revenus de \$20 par ferme.

Revenu-argent moyen de la ferme.

Le revenu-argent moyen de la ferme s'établit à peu près comme suit:

CULTURES	\$ 60
Elevage et ses produits	225
Exploitation forestière	90
Pêche au saumon	100
Voirie	20
Total:	<u>\$ 495</u>

Ce revenu est plutôt élevé par comparaison avec celui de la généralité des municipalités du comté. On notera cependant que le plus clair de cet argent provient de l'élevage et que les cultures ne rapportent pas beaucoup. On remarquera aussi que la moyenne est haussée considérablement du fait que nous avons reparti sur l'ensemble des exploitants agricoles certains revenus qui ne sont le fait que d'un petit nombre d'entre eux. Les agronomes essaient d'améliorer les méthodes de culture, car s'il n'y a pas de grandes possibilités d'extension, il y a cependant moyen d'intensifier la production sur les terres présentement cultivées.

11 - INDUSTRIE DU BOIS

Il n'existe à Carleton qu'un seul moulin, celui de la Madawaska Corporation.

La Madawaska Corporation est la propriété de M. Edouard Lacroix, et son frère M. Charles Lacroix, en est le gérant. C'est une entreprise qui emploie deux cents personnes six mois et demi par an.

D'une capacité journalière de 140,000 p.m.p. la production de 1936 a été de 21,000,000 p.m.p. et l'on espérait la porter à 25,000,000 p.m.p. en 1937.

La compagnie possède ses propres terres à bois, le long de la Cascapédia. Elle les a achetées du Canadien National, à qui elles avaient été concédées à titre gratuit. Le bois est flotté le long de la grande Cascapédia, et remorqué depuis l'embouchure jusqu'au moulin de Carleton par un petit navire appartenant à la compagnie. Il est entreposé dans le barachois de Carleton jusqu'à ce qu'on le transforme.

Des 21,000,000 p.m.p. ouvrés, 16,000,000 sont planés. Tout le bois est vendu par l'intermédiaire d'agents: 30% au Canada, 60% en Angleterre et 10% aux Etats-Unis.

Le moulin est parfaitement outillé pour prévenir les pertes de temps et de matériel. Avec les croûtes et autres déchets, on prépare des copeaux pour la pâte au sulfite. De cette façon on procure de l'ouvrage à 52 hommes et on économise 50 cordes de bois par jour. Même la sciure de bois est utilisée pour chauffer les bouilloires.

111 - ARTS DOMESTIQUES

Dans Carleton, à peu près personne ne pratique les arts domestiques.

IV - TRANSPORTS

Carleton bénéficie des mêmes avantages que Carleton-sur-Mer et ce qui concerne les moyens de transport. On trouvera des détails à ce sujet dans la monographie de cette municipalité.

CARLETON- SUR- MER

La municipalité de Carleton-sur-Mer est située sur le littoral de la Baie-des-Chaleurs, et son territoire couvre une partie des deux premiers rangs du canton Carleton. Elle est bornée à l'ouest par la municipalité de St-Omer, au nord et à l'est par la municipalité du canton de Carleton et au sud par la Baie-des-Chaleurs.

POPULATION

La paroisse de St-Joseph-de-Carleton, qui englobe les municipalités de Carleton et Carleton-sur-Mer, compte 1,647 habitants, soit 117 de plus que lors du recensement de 1931. La population de la municipalité de Carleton-sur-Mer se chiffre à quelque 600 âmes. Au cours des six dernières années, plus de cent personnes ont abandonné la paroisse pour émigrer vers les villes et d'autres régions: une soixantaine pour travailler dans diverses industries; une vingtaine pour s'établir dans de nouveaux centres de colonisation. Par contre, pendant ce même temps, une trentaine de personnes sont venues s'installer dans la paroisse, surtout pour travailler au moulin de la Madawaska Corporation. A moins d'ouvrir une vingtaine de lots arables à l'arrière de la paroisse, il n'existe aucun moyen de retenir les gens qui s'en vont, faute de terres où s'établir.

En plus des cultivateurs on compte dans la paroisse: 47 journaliers dont 17 colibataires, 1 charretier, 14 camionneurs et 4 employés de chemin de fer, 2 forgerons, 2 plombiers, 2 cordonniers, 1 boulanger, 1 menuisier, plusieurs marchands et hôteliers et un garagiste.

Les journaliers, et occasionnellement certains cultivateurs, travaillent dans les chantiers de septembre à avril, et pour la voirie, ainsi qu'au réfrigérateur durant l'été.

Par ailleurs une trentaine d'hommes passent l'été à Carleton et s'emploient au moulin de la Madawaska, ainsi d'ailleurs que bon nombre de jeunes gens de la paroisse.

Quant aux jeunes filles, environ 35 sont en service domestique dans les villes. Une douzaine le sont au village l'hiver et une trentaine l'été, pendant la saison touristique.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

Carleton-sur-Mer est avant tout un centre estival et compte à peine une cinquantaine de cultivateurs. On y rencontre surtout des marchands, des hôteliers et des journaliers.

L'étendue moyenne des terres est de 97 acres, dont une trentaine en culture et une douzaine en pâturages. Notons que la superficie cultivée s'est accrue d'une dizaine d'acres par ferme depuis 1931.

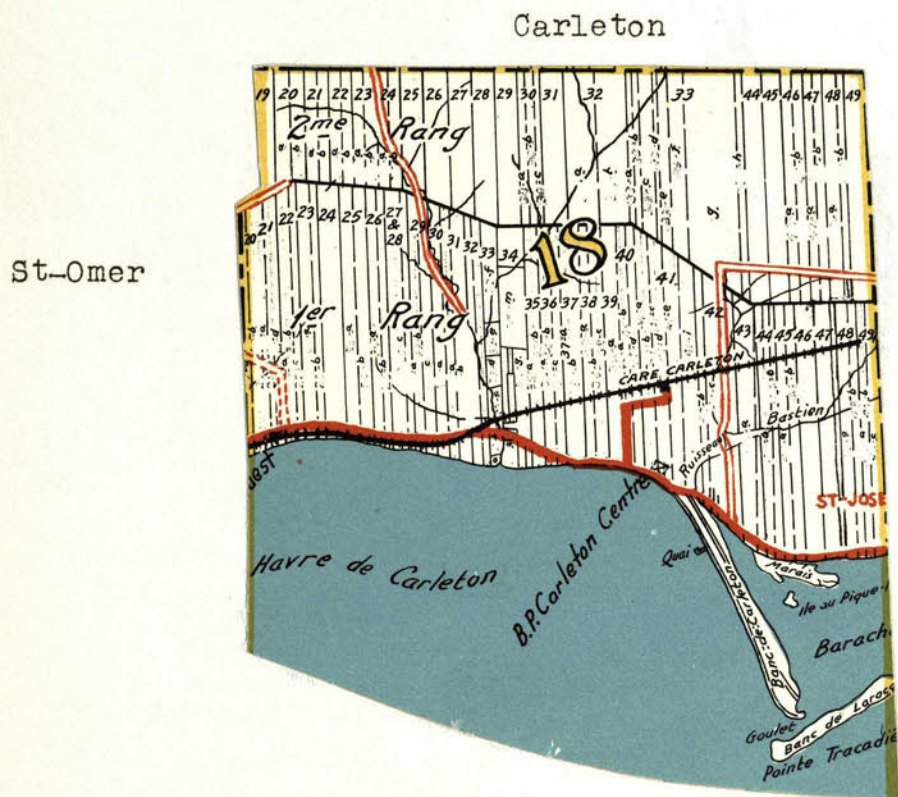
Le sol se divise en terres légèrement sablonneuses (60%), en terres franches, sablo-argileuse (40%). On l'a amendé de diverses façons: la chaux, 4 tonnes à l'acre, a donné un franc succès; la marne 3 tonnes à l'acre, a donné un bon résultat pour la terre légère; les engrais complets, à raison de 500 livres à l'acre, se sont aussi avérés très bons. La terre légère, étendue d'engrais de poissons jusqu'à concurrence de 3 tonnes à l'acre, devient beaucoup plus fertile. De même, le fumier de ferme, (10 à 15 tonnes à l'acre) est très satisfaisant.

Seule l'absence de travaux de drainage sur les propriétés nuit à l'assainissement des terrains, car la pente du sol s'y prête bien et les décharges sont en bon état.

Production végétale

La municipalité ne comptant qu'une cinquantaine d'occupants du sol, la production agricole n'est pas considérable. On note cependant un réel progrès depuis six ans, comme l'indique le tableau suivant:

CARLETON-SUR-MER
COMTE DE BONAVENTURE
Echelle de 1 mille au pouce



<u>Cultures</u>	<u>Superficies en cultures</u>	
	<u>1931</u> acres	<u>1937</u> acres
Blé	14	30
Avoine	355	560
Orge	18	75
Lin, sarrasin, pois	23	23
Maïs fourrager	18	--
Luzerne	--	3
Foin	414	675
Pommes de terre	64	80
Racines fourragères	16	15

De plus on relève une vingtaine d'acres ou jardins de famille. Les pâturages couvrent 600 acres, soit une diminution de près de 150 acres sur 1931. Une dizaine d'acres sont en jachères.

Les récoltes servent surtout à l'alimentation du bétail. On vend cependant 1,400 boisseaux d'avoine, 85 tonnes de foin, 5200 boisseaux de pommes de terre et 7 tonnes de racines fourragères.

Si l'agriculture marque un progrès depuis six ans, elle n'en est pas pour cela rendue à la limite de ses possibilités. On pourrait encore doubler les emblavures, bien qu'elles aient déjà doublé depuis 1931. Il y aurait lieu d'augmenter les étendues en lin, en sarrasin et en pois, ainsi qu'en certaines cultures fourragères liées au développement de l'élevage. Quant à l'avoine et au foin, la récolte actuelle est plus que suffisante.

Cultures maraîchères

Il n'y a, à proprement parler, qu'un seul maraîcher dans la municipalité. Le tableau suivant indique la superficie et le rendement des différents légumes qu'il cultive.

<u>Cultures</u>	<u>Etendue</u> en acres	<u>Rendement à l'acre</u>
Betteraves	1/8	20,000 livres
Carottes	1/8	20,000 "
Céleri	1/8	15,000 "
Choux	1/10	30,000 "
Concombres	1/15	20,000 "
Haricots	1/15	10,000 "
Maïs à grains	1	10,000 "
Navets	3/4	25,000 "
Tomates	1/2	20,000 "
Fraises	1/8	3,000 "
Framboises	1/10	

Ces différentes cultures viennent toutes très bien et le marché local absorberait facilement le double de la production actuelle.

Arbres fruitiers

Six acres en vergers, soit 150 pommiers, rapportent 150 barils de pommes. L'état des vergers est satisfaisant. On remarque aussi une centaine de pruniers, d'un rapport moyen.

Aucune érablière n'est entaillée dans la municipalité.

Production animale

L'élevage tient la tête comme source de revenus. Il est encore susceptible d'un grand développement.

Chevaux - Le nombre de chevaux n'a guère varié depuis le dernier recensement fédéral: il est toujours de 80 environ. Ces chevaux, qui proviennent pour la plupart de l'ouest, sont employés sur la ferme, et parfois aussi dans les chantiers. On fait aussi un peu d'élevage dans la localité. On possède un étalon enregistré et une vingtaine de juments d'élevage croisées.

Bovins - Le nombre des bovins n'a pas sensiblement varié depuis six ans. Le troupeau se partage ainsi: 130 vaches croisées et environ 150 autres bovins, dont 15 taureaux croisés et un pur sang Ayrshire. Une cinquantaine de veaux sont élevés pour la vente comme veaux de lait. On abat une trentaine d'animaux que l'on vend aux consommateurs et on livre une vingtaine de bêtes aux commerçants locaux, ce qui rapporte à peu près \$20 par ferme. La vente des produits laitiers donne environ \$75. Le lait est en partie vendu en nature aux hôtels locaux et le reste aux beurriereries voisines, celle de St-Omer surtout.

Aucun cultivateur ne fait de contrôle laitier. L'étendue en pâturages dépasse 4 acres par tête de gros bétail.

Porcs - Seulement la moitié des cultivateurs gardent des porcs. Les autres achètent un ou deux gorets qu'ils engraisent pour l'hiver. On relève 120 porcs, dont un certain nombre, vendus aux commerçants locaux ou aux consommateurs, rapportent une quinzaine de dollars par ferme.

Moutons - Des 370 moutons croisés que compte la municipalité, une trentaine sont abattus chaque année pour la consommation de la famille; bon nombre sont vendus vivants ou abattus. Laine, chair et peaux rapportent une vingtaine de dollars par ferme.

La demande locale pour la chair et l'abondance de pâturages sont des facteurs susceptibles de développer cet élevage. Cependant, les déprédations causées par les chiens lui sont nuisibles.

Volailles - On note depuis six ans une très légère augmentation: de 1,930 qu'il était en 1931, le nombre de volailles est passé à 2,040 dont 2,000 poules et poulets. De ce nombre, 1,400 de bonne qualité sont engraisés pour la vente. Cette industrie, qui rapporte \$35 par ferme, produirait beaucoup plus si la vente était mieux organisée; les marchés sont bons, entre autres celui de Campbellton, et la coopération des aviculteurs leur assurerait de bons prix.

Autres sources de revenus

Une vingtaine d'hommes travaillent 3 mois l'hiver aux travaux de chantiers, ce qui rapporte environ \$40 par ferme. Ils travaillent aussi quelquefois l'automne, négligeant alors les labours sur leurs fermes.

La vente de bois de sciage, de bois de chauffage et de bois à pâte coupés sur les terres, assure un revenu de \$25 par ferme.

Certains cultivateurs travaillent chaque été à l'entretien des chemins, ce qui relève le revenu moyen de la ferme d'une vingtaine de dollars. Quant à la pêche, surtout la pêche au saumon, elle rapporte une soixantaine de dollars par ferme.

Plusieurs travaillent aussi comme journaliers au moulin de la Madawaska Corporation, au chargement des navires (bois à pâte et bois de sciage), au réfrigérateur et ailleurs, ce qui rapporte un revenu-argent de quelque \$150 par ferme.

Revenu-argent moyen de la ferme

Cultures	\$ 40
Elevage et ses produits	165
Exploitation forestière	65
Pêche	60
Voirie	20
Travaux de journaliers	150

Total: \$500.

Quant aux marchands et aux hôteliers, leurs revenus sont beaucoup plus considérables, mais impossibles à évaluer.

Sociétés agricoles

Le Cercle agricole (120 membres) et la Caisse populaire (150 membres) sont communs aux municipalités de Carleton et Carleton-sur-Mer. Leur rendement est très satisfaisant, mais pourrait s'améliorer. Au mouvement coopératif s'opposent les intérêts commerciaux, l'individualisme des gens et l'insuffisance du volume des transactions.

Quant au Cercle des fermières il ne fonctionne plus aujourd'hui.

Achats

Les engrais chimiques, les semences et la ficelle d'engravage s'achètent par l'intermédiaire du Cercle agricole; le reste des achats se fait chez les marchands locaux.

Les grains de semence, mil et trèfle, proviennent de la Cooperative Fédérée de Montréal, à raison de 1,200 livres par an. La totalité pourrait cependant être récoltée sur place.

On achète annuellement 1,000 livres de beurre de la beurrerie de Maria. Les viandes, à raison de 3,000 livres par an, viennent de Carleton-Centre et de Maria, mais un élevage plus poussé permettrait de tout produire dans la municipalité. En hiver on achète quelque 200 douzaines d'œufs des paroisses voisines. Les achats de farine sont assez considérables: 20,000 livres par an, de Montréal et du Nouveau-Brunswick. Une extension de la culture du blé et une organisation munière permettrait peut-être de réduire cette dépense de moitié. On se plaint cependant que la culture du blé réussit difficilement une année sur trois.

Les étoffes et vêtements sont achetés des grands magasins de Montréal, mais surtout à Campbellton, au Nouveau-Brunswick. Cependant les cultivateurs fabriquent à peu près tout ce qu'ils utilisent comme lainages, sous-vêtements, bas, etc.

11 - INDUSTRIE FORESTIERE

Nombre de cultivateurs et fils de cultivateurs sont employés par la Madawaska Corporation, qui possède un établissement dans la municipalité du canton Carleton.

Dans Carleton-sur-Mer, l'atelier de menuiserie de H. & J. A. Bernard, outillé aussi comme scierie et ayant une capacité de 16,000 bardoux et 15,000 p.m.p. par jour, n'a pas fonctionné depuis cinq ans. Les conditions pourraient s'améliorer si l'on obtenait la force motrice à meilleur marché. On irait au moyen de camions chercher le bois des colons et le moulin pourrait rouvrir ses portes.

M. Charles Bernier possède dans Carleton-sur-Mer une petite boutique de menuisier, où il travaille en compagnie d'un parent. Il prépare le bois qu'on lui apporte, le transforme en portes ou en châssis, mais ce travail n'est jamais considérable. Il n'utilise que quelques milles pieds de bois chaque année.

111 - PECHERIES

Personne ne pêche la morue; aucune barque n'est utilisée pour fins de pêche; si ce n'est quelquefois pour des pêcheurs étrangers à la municipalité.

La principale pêche pratiquée, celle qui rapporte les plus forts revenus, est la pêche au saumon, au moyen de "tentures", filets tendus dans la baie en travers du courant. Douze personnes possèdent de telles installations; elles leur rapportent en moyenne de 12,000 à 20,000 livres chacune, soit de 1,800 à 3,000 dollars.

Ces pêcheurs, ainsi que 25 autres de diverses municipalités voisines sont organisés en une coopérative depuis près de 14 ans. Ils possèdent un entrepôt frigorifique moderne, aussi équipé pour la préparation de filets de morue. Cette morue n'est pas pêchée dans la localité, mais provient de centres de pêche aussi éloignés que St-Bonaventure-de-Hamilton.

Entrepôt frigorifique. Préparation du poisson

La Société coopérative des pêcheurs de Carleton possède à Carleton-sur-Mer un entrepôt et une entreprise de filets de morue.

La capacité mensuelle de production dépasse 500,000 livres, mais l'entrepôt ne suffit pas toujours aux besoins, ce qui contribue à retarder la pêche et même à l'arrêter quelquefois pour un jour ou deux.

Quelque quinze hommes sont employés de façon régulière durant toute la saison de pêche, alors qu'une trentaine de surnuméraires sont embauchés pour les quelques semaines où elle est la plus forte.

Pratiquement toute la production, 750,000 livres par an, est vendue à des marchands de gros de Montréal qui, eux, en exportent près de 80% en Angleterre et aux Etats-Unis.

Les déchets considérables provenant de la préparation des filets de morue, pour lesquels on n'utilise que le meilleur du poisson, commencent à être employés dans la fabrication d'une nourriture pour les renards.

IV - ARTS DOMESTIQUES

Nous n'avons pu obtenir de précisions quant au nombre de familles qui pratiquent les arts domestiques, ni quant au nombre de métiers et de rouets employés. Des renseignements qu'on nous a fournis il ressort cependant que, malgré les cours de démonstration, il y a depuis dix ans diminution dans le nombre de familles qui s'adonnent aux arts domestiques et dans celui des articles fabriqués. Notons qu'il n'existe pas de Cercle de fermières.

Les articles sont fabriqués de laine domestique et de chiffons. Le lin est très peu utilisé car on ne le cultive que sur une faible étendue, sa culture étant considérée comme trop absorbante et peu rémunératrice. Il se fait aussi des tapis crochetés pour lesquels on emploie de la laine, des chiffons et du jute.

Les ouvrages, faits d'après copie ou originaux de fantaisie, sont bien exécutés. On travaille pour les besoins de la famille et pour la vente.

V - TOURISME

Le tourisme est certes la principale source de revenus d'un bon nombre d'habitants de Carleton-sur-Mer, centre estival réputé. Chaque été, plusieurs centaines de Montréalais et de Québécois viennent s'y installer pour quelques semaines ou quelques mois, dans un des cinq hôtels locaux ou dans une pension de famille. A part cela beaucoup de touristes s'y arrêtent pour un ou deux jours lors de leur voyage autour de la péninsule.

Il est pourtant à regretter que le village soit dépourvu de certaines commodités: électricité, aqueduc, etc., mais les hôtels produisent eux-mêmes leur énergie électrique et reçoivent leur eau de laes et de sources situées à l'arrière de la municipalité.

VI - TRANSPORTS

L'epi de Carleton, pris à même le banc de ce nom, avance vers l'Ouest dans le havre de Carleton. La profondeur d'eau au quai varie de 27 à 32 pieds à marée haute et de 22 à 24 pieds à marée basse, selon qu'on mesure à marée de morte eau ou à la marée de vive eau. En fin d'été 1937, lors de notre passage, on était à prolonger ce quai de cent cinquante pieds environ, ce qui augmentera la profondeur d'eau et facilitera l'accostage de plus gros navires à marée basse.

Le port peut recevoir commodément à la fois une dizaine de petites goélettes, mais le quai est cependant exposé aux vents de l'ouest et du sud-ouest, au point que les petits bateaux sont exposés à s'y briser lors des grands vents. Le prolongement qu'on y construit diminuera le danger.

Carleton est relié aux divers ports de la Baie-des-Chaleurs et du fleuve St-Laurent par un service bi-mensuel de navires, maintenu par la Ellis Shipping Co., durant huit mois par année. Ces navires sont affectés exclusivement au transport des marchandises. Ils apportent des épiceries et autres marchandises générales et s'en retournent parfois avec une cargaison de bois. Mais le plus souvent, le bois est expédié par des navires de cueillette, sans port d'attache fixe. C'est le cas pour toute la production de 21, 000,000 p.m.p. de la Madawaska, dont 60% sont exportés en Angleterre, 10% aux Etats-Unis et le reste, dirigé sur divers ports canadiens. Environ dix mille cordes de bois à pâte sont aussi expédiées chaque année de la même façon.

Par ailleurs, la Madawaska Corporation possède un petit navire de cinquante tonnes qui sert à remorquer les billes de bois flottées sur la rivière Grande Cascapédia, depuis son embouchure jusqu'au moulin de Carleton.

Cinq camions maintiennent un service occasionnel local et régional pour le transport des marchandises, et surtout du bois à pâte coupé sur les terres.

L'autobus reliant New-Carlisle à Campbellton, N.B., dessert la municipalité. Quant au chemin de fer, les taux de fret sont, dit-on, trop élevés en hiver; le service s'est toutefois beaucoup amélioré depuis l'étatisation du réseau.

VI - INDUSTRIES DIVERSES

Tannerie

L'entreprise connue sous le nom de Carleton Tannery fonctionne à Carleton-sur-Mer, où se trouve son siège social. Deux employés y travaillent, dont un tanneur d'expérience. La capacité mensuelle serait de 800 peaux environ, alors que la production annuelle n'a été l'an dernier que de mille peaux.

La moitié de ces peaux sont tannées à commission; les autres sont vendues directement aux consommateurs de la région (15%), de Montréal ou du Nouveau-Brunswick (35%). Les peaux vertes proviennent de la localité, de la région et même des diverses autres parties de la province.

Les possibilités de développement sont liées à une augmentation du cheptel, à un plus fort abattage de bovins.

Fonderie

La fonderie de Carleton ne compte qu'un employé, le propriétaire, M. Armand Savoie. La capacité de fonte quotidienne est une coulée de 1,200 livres.

M. Savoie travaille sur commande à la fabrication de pièces déterminées, pour des habitants de la région, ce qui constitue près de 90% de sa production. Il coule aussi des pièces de poêles, etc., en série et les vend par l'intermédiaire d'agents.

M. Savoie est satisfait des résultats obtenus jusqu'ici, et pour peu que les gens continuent de l'encourager son entreprise est appelée à prospérer.

Carderie

M. Charles Bernier, propriétaire de la petite boutique de menuisier dont nous avons parlé plus haut, possède aussi une carderie d'une capacité de 300 livres par jour. L'an dernier, il a cardé à commission pour les cultivateurs 3,000 livres de laine.

SAINT-OMER

La municipalité de Saint-Omer est bornée à l'est par celles de Carleton et de Carleton-sur-Mer, au sud par la Baie-des-Chaleurs, à l'ouest par la municipalité de Saint-Jean-l'Évangéliste, et au nord par le canton Dugal.

Le territoire de la municipalité est taillé dans les cantons Nouvelle et Carleton.

POPULATION

La paroisse de St-Omer compte 1,000 habitants, dont 820 dans la municipalité du même nom.

En 1931, le recensement fédéral relevait dans celle-ci 884 habitants; si l'on tient compte de l'accroissement naturel depuis cette année-là, on s'aperçoit que beaucoup de gens ont au cours de cette période quitté la municipalité. Ces départs s'expliquent par la fermeture du moulin de Fraser Lumber Co., dont les employés ont émigré vers d'autres régions industrielles, et par l'établissement de familles dans la colonie nouvelle de St-Louis. En outre, une quarantaine de jeunes filles sont parties en service domestique dans les villes.

Le sol est réparti entre 129 propriétaires, dont 44 emplacements et 85 cultivateurs. Les emplacements possèdent tous un jardin; une dizaine d'entre eux gardent des poules, une quinzaine des vaches et des pores, très peu des chevaux.

Trente-cinq hommes mariés, propriétaires, et une quarantaine de célibataires sont journaliers et s'occupent à toutes sortes de travaux dans la paroisse et au dehors: voirie, coupe du bois, etc. Ces hommes travaillent à l'entretien des chemins en juin, juillet et août, à la scierie de juin à novembre, et aux chantiers de septembre à mars. Tous ces emplois sont instables de leur nature. La municipalité compte aussi deux charretiers, un forgeron et un cordonnier.

Quant aux jeunes filles, six sont en service domestique au village et une trentaine d'autres à l'extérieur.

Pour soins médicaux, la paroisse s'en remet au médecin de St-Jean-l'Évangéliste, localité voisine.

ASPECT ECONOMIQUE

1- AGRICULTURE

Saint-Omer compte 85 cultivateurs.

En 1931, la superficie moyenne des terres était d'environ 97 acres dont 40 étaient défrichées; le reste était en forêt, pâturages naturels et marécages. Les cultures prenaient alors 23 acres de la terre défrichée et les pâturages 15 acres. Depuis 1931, l'étendue cultivée s'est agrandie et aujourd'hui elle s'élève à une trentaine d'acres par ferme.

La terre forte domine puisqu'elle occupe la moitié de la municipalité; l'autre moitié se partage entre la terre franche et la terre légère dans la proportion de 30% et de 20% respectivement. Ce sont ces deux

SAINT-OMER

COMTE DE BONAVENTURE

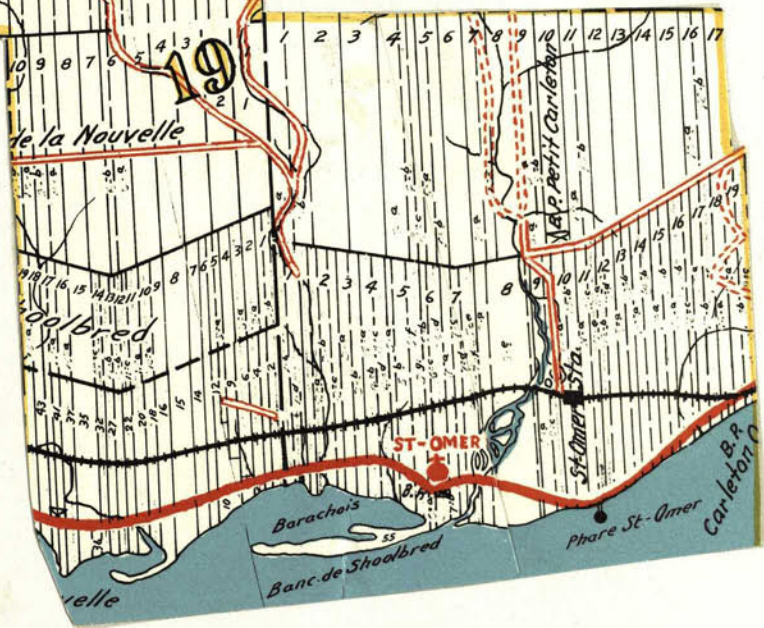
Echelle de 1 mille au pouce

Dugal

St-Jean-l'Evangéliste



Carleton



Carleton-sur-Mer

derniers types de sol qui sont les plus cultivés. On emploie la chaux (2 tonnes à l'acre), ainsi que les engrais complets ($\frac{1}{2}$ tonne à l'acre) et le fumier de ferme (12 tonnes à l'acre).

Quant à l'égouttement des terres, il s'effectue très bien; les décharges étant en bon état ainsi que les travaux de drainage sur les propriétés.

Production végétale

Comme plusieurs paroisses environnantes, entre autres Carleton, cette municipalité ne pratique qu'une agriculture d'appoint, liée à l'élevage. Les cultures n'existent qu'en fonction de cet élevage, qui rapporte le gros des revenus, et ne se développeront qu'avec lui, à moins qu'on n'organise des marchés pour la vente des produits agricoles, ce qui est aléatoire.

Voici quelles étaient les superficies consacrées aux principales cultures en 1931 par rapport à 1937:

<u>Cultures</u>	<u>1931</u>	<u>1937</u>
Ble	27	55
Avoine	743	930
Orge,	53	120
Lin, sarrasin, pois	64	64
Maïs et plantes fourragères	61	61
Luzerne	-	10
Foin	1,130	1,400
Pommes de terre	149	120
Racines fourragères	43	100

Les items lin, sarrasin, pois et maïs et plantes fourragères sont encore comme en 1931 à environ 64 et 61 acres respectivement. Par contre, on note une amélioration assez sensible de plusieurs cultures: le blé, par exemple, a doublé en étendue. Une augmentation est encore possible avec l'établissement à proximité d'un bon moulin à farine. La superficie en orge a doublé, mais un progrès est encore réalisable. Les racines fourragères, qui sont passées de 43 à 100 acres, sont susceptibles de croître en étendue jusqu'à au moins 200 acres. L'avoine et le foin ont également enregistré des augmentations et la luzerne commence à se cultiver.

Les rendements à l'acre sont les suivants: blé, 12 boisseaux, avoine, 22, orge 16, pommes de terre 125, plantes fourragères 2 tonnes, luzerne 2, foin $1\frac{1}{2}$, racines fourragères 2.

Les ventes de produits agricoles se réduisent à 2,000 boisseaux d'avoine, 300 boisseaux de sarrasin et pois, et 3,000 boisseaux de pommes de terre, ce qui rapporte avec la vente de quelques jardinages, une vingtaine de dollars par ferme.

La municipalité ne renferme que 5 acres en vergers, soit 150 arbres qui produisent 200 barils de pommes. Ce revenu, reparté sur l'ensemble des fermes, s'avère négligeable.

Production animale

L'élevage ne progresse pas vite, comme on s'en rendra compte par l'analyse suivante:

Chevaux - Leur nombre a augmenté de 10% depuis 6 ans. Il est aujourd'hui de 145. La plupart de ces chevaux sont croisés et servent beaucoup plus aux travaux de la ferme qu'aux chantiers. Pour l'élevage, les habitants possèdent une quarantaine de juments et 2 étalons croisés. Mais on importe encore les bêtes de l'Ouest en trop grand nombre, alors qu'un élevage bien organisé permettrait d'obtenir de meilleures bêtes à meilleur compte.

Bovins - Depuis le dernier recensement fédéral, le troupeau bovin est demeuré dans un état stationnaire. On compte 225 vaches croisées et 265 autres bovins, dont 25 taureaux croisés. On élève environ 125 veaux, dont on vend une quinzaine pour la reproduction. Quelque 125 autres bovins sont vendus comme viande de boucherie, dont 100 vivants aux commerçants locaux et les vingt-cinq autres, abattus, aux consommateurs. L'appoint de cet élevage est de \$35 par ferme.

Par ailleurs, la vente des produits laitiers à la boucherie locale rapporte \$50 par ferme. Cette boucherie, sous le contrôle de la Société coopérative, fonctionne 150 jours par an en moyenne et fabrique 19,000 livres de beurre. Le lait lui vient de St-Omer et de Carleton-sur-Mer. Deux hommes y sont employés. Le boucher est diplômé de l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe. Soixante-dix pour cent du beurre est vendu aux consommateurs et le reste aux marchands détaillants de la région.

La capacité de cette boucherie dépasse le double de sa production et cette dernière va en diminuant depuis quelques années. Les principales causes de cet état de choses peu encourageant sont l'abandon de la coopérative par un groupe de cultivateurs qui ne trouvaient pas les profits intéressants, et le peu d'intérêt que portent à cette branche de l'industrie agricole la plupart des cultivateurs. Les pâturages sont pauvres, les vaches mal alimentées et les rendements trop faibles.

Porcs - Les chiffres du recensement de 1931 s'appliquent encore presque exactement: on relève quelque 310 porcs Chester White du type à lard, dont environ 150 sont abattus pour l'usage des propriétaires. Par ailleurs, un certain nombre sont vendus vivants aux commerçants, ou abattus aux consommateurs locaux. La vente en coopération n'existe pas. Ce commerce intervient pour une trentaine de dollars dans le revenu moyen de la ferme.

Moutons - On évalue le nombre de ces animaux, qui sont tous de races croisées, à 850 environ. La consommation familiale en prend une cinquantaine et l'on en vend vivants ou abattus, aux commerçants ou aux consommateurs, pour la somme de \$20 par ferme. Cet élevage mérite d'être encouragé. Bien organisé sur la base coopérative, le marché extérieur lui est ouvert. De plus, la municipalité possède une grande superficie à peu près inutilisable pour d'autres fins que les pâturages.

Volailles - Ici encore, le progrès n'est guère sensible: en six ans, une augmentation d'à peine 100 volailles. Leur nombre est d'environ 4,700, dont 4,000 poules et poulets, 50 dindes et une vingtaine d'oies. La vente des oeufs et celle de la viande de 1,800 volailles rapporte \$35 par ferme. Ce revenu-argent serait meilleur si les gens s'intéressaient davantage à l'aviculture et s'ils possédaient les connaissances techniques nécessaires. Les marchés pour la chair et les oeufs sont ouverts (Campbellton entre autres) et il suffirait d'organiser la vente en coopération. Pour tirer un meilleur parti de l'industrie avicole, les cultivateurs devraient s'intéresser à la ponte d'hiver.

Autres sources de revenu

Une quarantaine d'hommes s'occupent, les trois mois d'hiver, à la coupe du bois dans les chantiers. Cela assure un revenu moyen de \$35 par ferme.

De plus, la vente de bois à pâte et de divers autres bois coupés sur les terres rapporte environ \$25 à chaque cultivateur.

Cinq cultivateurs possèdent des "tentures" à saumon et plusieurs autres s'occupent de la pêche au harong et à l'oparlan, mais ils négligent trop pour cela leur exploitation agricole. Le revenu tire de cette occupation serait de \$25 en moyenne par ferme.

Revenu-argent moyen de la ferme

Le revenu-argent de la ferme s'établit donc en moyenne à peu près comme suit:

Cultures	\$ 20
Élevage	170
Exploitation forestière	60
Pêche	25
Total:	<u>\$ 275</u>

Ce revenu est faible et plusieurs cultivateurs ont dû être secourus par l'Etat.

Encore une fois, l'organisation des cultures en fonction de l'élevage semble le seul moyen de relever les revenus de la municipalité.

Sociétés agricoles

La Caisse populaire, fondée en 1910, groupe 158 membres, tandis que le Cercle des fermières n'en réunit que 35. Leur influence est sensible: le Cercle de fermières encourage les arts domestiques; la Caisse populaire dirige ses activités vers d'autres fins, mais avec un égal succès. Par contre, la Société coopérative et le Cercle agricole sont inopérants; alors que de leur bon fonctionnement dépend pour une bonne part l'avancement de la municipalité. En effet, une entente sérieuse entre ces organismes permettrait d'écouler les produits des cultivateurs, surtout le bétail, sur les marchés les plus rémunérateurs et de la façon la plus économique. Mais les paysans ont pour des associations professionnelles car ils ont eu l'exemple de sociétés qui, mal dirigées, ont été un fiasco.

Achats

Ici encore, trop peu d'achats en coopération, qui réduiraient pourtant les dépenses. Seuls sont achetés de cette façon les engrais chimiques et la ficelle d'engravage. On achète chaque année 6,000 livres de semence dont la totalité pourrait être récoltée sur place. Le Nouveau-Brunswick fournit environ 150 livres de cuir que les cultivateurs pourraient facilement se procurer en faisant tanner des peaux à Carleton.

L'achat le plus onéreux est toujours celui de la farine dont on achète chaque année 50,000 livres chez un marchand de Québec. Pour une extension des emblavures permettrait d'éviter cette dépense.

Il s'importe aussi par l'intermédiaire des marchands locaux pour environ \$1,200 d'étoffes, de flanelles et de toiles. Il s'en achète encore par l'intermédiaire des comptoirs postaux de certains grands magasins de Montréal, pour une somme égale, peut-être supérieure.

11 - INDUSTRIE DU BOIS

St-Oner possède deux scieries, dont l'une, celle de M. Landry, scie presque exclusivement le bois des colons de St-Louis, colonie située en arrière de la municipalité, tandis que l'autre, celle de M. Nadeau, travaille plutôt pour les cultivateurs. Ces scieries emploient une quinzaine d'hommes, quelque trois mois par année. L'établissement de M. Landry ne semble pas pouvoir durer plus d'une dizaine d'années encore car le bois est rare et la colonie de St-Louis, assez éloignée, est susceptible d'établir son propre moulin, à moins que M. Landry n'y transporte son outillage. Quant à la scierie de M. Nadeau, au rythme actuel de production, la durée est, dit-on, illimitée.

Une autre scierie, située aussi sur la terre de M. Pierre Nadeau mais appartenant à la compagnie Fenderson, est fermée depuis plusieurs années.

Le tableau suivant montre l'état de la production pour 1936:

<u>Scieries</u>	<u>Pour eux</u>	<u>Pour les autres</u>
Pierre Nadeau	8,000 p.m.p.	150,000 p.m.p.
Rodolphe Landry	250,000 "	40,000 "
Total:	258,000 p.m.p.	190,000 p.m.p.

Les deux-cinquièmes du bois proviennent des terres des cultivateurs; le reste des lots des colons de St-Louis.

Environ 200,000 pieds sont sciés à commission pour les cultivateurs; près de 250,000 sont vendus par l'intermédiaire d'agents, dans la province et à l'étranger.

Les possibilités de développement semblent faibles, parce que le prix payé par les grandes compagnies pour le bois ouvré est trop bas eu égard au prix du bois brut.

Comme moyen de relever cette industrie, M. Landry suggère une coopérative des scieries de la région. M. Roussello, propriétaire de plusieurs scieries, serait, dit-on, prêt à s'en occuper activement. L'avantage serait d'amener les compagnies à payer un prix plus élevé, d'où gain pour le colon autant que pour le propriétaire d'une petite entreprise.

De plus, des forêts inexploitées, propriété de compagnies, existent dans le bassin de la rivière Stewart. S'il y avait possibilité de s'y procurer du bois à prix convenable, la vie des scieries de St-Omer en serait prolongée.

Le moulin de M. Pierre Nadeau utilise une magnifique force hydraulique sur la rivière Stewart. Une écluse (en mauvais état, d'où perte considérable) permet de retenir l'eau, en arrière, dans un bassin naturel. La hauteur de la chute (17 pieds) pourrait être augmentée de 1 à 2 pieds, sans grand changement dans l'étendue du réservoir, d'où augmentation proportionnelle de puissance. Des essais, en plein été, par eau plutôt basse, ont indiqué une force de près de 100 HP. La capacité de cette chute permettrait donc l'électrification des villages de St-Jean-l'Évangéliste et de St-Omer, peut-être même de Carleton. Un relevé très rapide nous permet de conclure à un nombre de clients suffisant, croyons-nous, pour assurer le succès d'une telle entreprise.

111 - PECHERIES

Aucune barque ne va à la mer de façon régulière; une seule est employée de temps à autre. Cinq personnes pêchent le saumon au moyen de filets tendus en travers du courant, ce qui est d'un bon rapport; quelques autres pêchent le hareng et l'éperlan. La pêche n'est donc pas une source de revenu.

IV - ARTS DOMESTIQUES

Une trentaine de rouets et autant de métiers sont en usage; les fermières se servent un peu de laine et de lin domestique, mais une forte proportion de la matière première provient de Québec et de Grand'Mère.

Soulement quatre familles cultivent le lin, et encore sur une petite étendue! La concurrence des produits commerciaux serait cause de la quasi-disparition de cette culture.

En général depuis dix ans, un réel progrès s'est fait sentir dans la fabrication de la lingerie. Les cours de démonstration de tissage qui se sont donnés dans la municipalité n'ont pas contribué à ce renouveau. Ils ont eu pour principaux effets l'introduction ou la réintroduction de métiers et de rouets dans plusieurs maisons, et l'amélioration du goût, qui se manifeste dans l'originalité des patrons.

Le Cercle des fermières encourage les arts domestiques par des réunions d'ouvrières, des échanges de patrons, etc. Il crée une atmosphère propice au développement de ces arts.

Les matières premières, à l'exception du lin, sont achetées à un prix convenable, ce qui permet, tout en réalisant un bénéfice, de vendre des articles fabriqués à des prix alléchants pour l'acheteur. Quant au lin, il se vend le bon prix de \$0.90 la livre pour le lin blanc (chaîne) et de \$1.50 la livre pour le lin teint.

Les patrons sont des originaux ou des desseins fournis par l'École des Arts domestiques.

Un quart de la production suffit aux besoins de la famille; le reste est vendu aux touristes. Une dizaine de familles fabriquent aussi avec de la laine, des chiffons et du jute, des tapis crochetés pour la vente.

On suggère l'établissement d'un comptoir-restaurant pour les objets d'arts domestiques: tapis, couvertures, etc. faits par les membres du Cercle des fermières.

V - TRANSPORTS

Le quai de St-Omer n'est pas à eau assez profonde; 18 pieds à marée haute et une dizaine de pieds à marée basse. Cet inconvénient se fait principalement sentir quand il s'agit des expéditions de marchandises et surtout du bois à pâte.

La Ellis Shipping Co. dessert la municipalité tous les quinze jours, et il existe un service de goélettes de 5 à 6 tonnes pour le transport du poisson. Les marchandises reçues par eau s'élèvent à 200 tonnes.

Si l'on construit un bassin de marée, on pourrait commodément expédier le bois à pâte et la pierre à chaux utilisée au moulin de Bathurst, N.B.

Deux camionneurs sont engagés dans le transport du bois à pâte coupé dans la colonie de St-Louis ou sur les terres de St-Omer.

Les autres modes réguliers de transport sont l'autobus et le chemin de fer.

VI - INDUSTRIES DIVERSES

Moulin à farine

M. Pierre Nadeau exploite, connexe à sa scierie, un moulin à farine; il y travaille seul ou aidé d'un de ses fils. D'une capacité de 1,200 livres par jour, cette meunerie ne fonctionne qu'une soixantaine de jours par an, et pas à pleine capacité. Il n'y a pas de ventes, car le meunier moud seulement à commission pour les cultivateurs de la municipalité, et il est le plus souvent payé en argent.

Le meunier prétend que son moulin pourrait être équipé de façon plus moderne, si les gens de St-Omer s'intéressaient davantage à la culture du blé; les cultivateurs, de leur côté, disent qu'ils accroîtraient leurs emblavures si le meunier produisait une meilleure farine.

ST-JEAN-L'EVANGELISTE

La municipalité de Nouvelle ou de St-Jean-l'Evangeliste est bornée à l'est par la municipalité de St-Omer, au sud par la baie des Chaleurs, à l'ouest par les municipalités D'Escuminac et de Mann et au nord par les cantons Vallée et Dugal. La rivière Nouvelle, qui coule nord-ouest, sud-est, divise la municipalité.

Le territoire de la municipalité, ainsi décrit, comprend, outre les parties nord et est du canton Nouvelle, une partie de la seigneurie Shoolbred. La rivière Nouvelle débouche dans la Baie des Chaleurs à l'est de la Pointe Miguasha et forme un large estuaire semé d'îles basses et envasées.

Le terrain est assez accidenté. Cette configuration, qui s'oppose parfois au développement agricole, se prête toutefois aux pâturages et présente l'avantage d'un drainage naturel excellent.

La municipalité est traversée par la route nationale et par le chemin de fer qui, à partir de la Pointe Escuminac, s'enfonce vers l'intérieur des terres pour ne rejoindre la mer qu'à l'est du bassin de la rivière Nouvelle.

POPULATION

La population de St-Jean-l'Evangeliste était de 1,942 âmes lors du recensement de 1931. Ce chiffre comprenait vraisemblablement les quelques habitants de la colonie St-Jean-de-Bréboeuf. Aujourd'hui la population de St-Jean-l'Evangeliste, exception faite des 400 habitants de la colonie, est de 1,783 âmes. Cette diminution qui est plus apparente que réelle, s'explique par le fait de la soustraction de la population de la colonie et par celui de l'émigration d'un bon nombre de cultivateurs et de fils de cultivateurs de la municipalité vers la colonie.

Le nombre des nouveaux arrivés dans la paroisse depuis 1931 est d'environ 18, dont 8 sont des agriculteurs, deux des commerçants, trois des employés d'industrie et 5 des hommes de divers métiers.

Par contre, plus de 500 individus l'auraient quittée pour s'établir sur des terres nouvelles.

Sur 270 propriétaires, 188 sont cultivateurs; les autres n'occupent que de petits emplacements. La municipalité renferme 7 locataires, dont un cultivateur et six emplaceitaires.

La moitié des emplaceitaires propriétaires possèdent un jardin, des poules, une vache; plus du tiers ont un porc; très peu ont un cheval.

Les cultivateurs emploient une dizaine de personnes étrangères à la famille. Sept ou huit terres sont abandonnées.

Les journaliers travaillent aux chantiers, de septembre à mars, au flottage du bois en avril et mai, et à divers autres emplois, dont la réfection des routes pendant la saison d'été; une dizaine sont employes par le chemin de fer, 4 sont camionneurs.

Quant aux jeunes filles, 6 sont en service domestique au village et une dizaine à l'extérieur, surtout dans les villes.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

L'étendue moyenne des terres occupées par les 210 agriculteurs recensés en 1931 était de 134 acres, dont 45 étaient défrichées et 89 non défrichées. Près de 30 acres étaient sous cultures et plus de 14 en pâturage.

Le sol est fertile. Il est composé de terre franche dans la proportion de 65%, puis de terre forte (25%), et de terre légère (10%).

Comme amendements, la chaux et la marnes ne sont pas beaucoup utilisées; on emploie plutôt les engrais complets (500 livres à l'acre), qui se montrent excellents en terre franche et en terre légère. Les superphosphates sont aussi employés en terre franche, à raison de 115 livres à l'acre, avec de très bons résultats. Quant au fumier de ferme, les quantités varient avec le type de sol: 12 tonnes à l'acre pour la terre forte, 20 tonnes pour la terre légère.

La configuration du terrain et le bon état des décharges assurent un drainage parfait.

Production végétale

D'après le recensement 1931, les principales cultures occupaient les superficies suivantes, en regard desquelles nous plaçons les chiffres de 1937:

	1931	1937
Blé	34	180
Avoine	2064	3000
Orge	134	360
Maïs et fourrages verts	215	220
Luzerne	...	100
Foin	3108	2900
Racines fourragères	61	125

Los items grains mélangés, pommes de terres, puis lin, sarrasin et pois sont restés à peu près au même point qu'en 1931, c'est-à-dire à 41, 245 et 223 acres respectivement.

L'étendue cultivée augmente. Elle est passée d'une trentaine d'acres par ferme en 1931 à une quarantaine en 1937. Seule la culture du blé peut encore être augmentée. Il semble que l'on devrait réduire les surfaces ensencées en avoine et en foin, dont on ne vend qu'une très maigre part, vu l'absence de marché. On parvient à disposer de 20% des pommes de terre et de 40% du sarrasin et des pois.

Le blé donne 15 boisseaux à l'acre, l'avoine 30, l'orge 20, le foin $1\frac{1}{2}$ tonne, les fourrages verts 2, la luzerne $2\frac{1}{2}$.

Il n'y a aucun maraîcher, mais les cultivateurs vendent des légumes de leurs potagers; ces derniers représentent environ 5 acres.

Vergers et érablières

La municipalité possède 42 acres en vergers, soit 1,000 arbres, lesquels fournissent 1,200 barils de pommes. Cet été (1937), le ver de la pomme ravage les fruits et leur enlève toute valeur marchande.

On trouve aussi 250 pruniers. A peu près tous ces arbres ont été ravagés par la pochette du prunier et le nodule noir.

Les quelque 3,100 arbres entaillés se partagent entre quatre érablières. On en tire environ 3,500 livres de sirop, ce qui est satisfaisant. La production de chaque érablière s'évaluant à environ \$60, elle n'influe pas sensiblement sur le revenu moyen des fermes.

Production animale

Chevaux- Le nombre des chevaux, qui était de 334 en 1931, n'a pas sensiblement varié. Les trois quarts sont employés sur les fermes seulement, les autres sur la ferme et dans les chantiers.

On commence à élever des chevaux; on en importait autrefois de l'Ouest en nombre trop considérable. On possède une quarantaine de juments d'élevage, mais pas souvent d'étalons. Les cultivateurs préfèrent au gros percheron et au petit canadien, le cheval croisé de 12 à 1,300 livres. L'ancien croisement canadien et ardennais semble garder la préférence, à cause de l'endurance des bêtes.

Bovins - Le recensement de 1931 indique que dans la localité on comptait alors 767 vaches et 1,029 autres bovins. Aujourd'hui on trouve 860 vaches, dont 850 croisées et 10 Ayrshire pur sang, quelque 83 taureaux dont 3 Ayrshire pur sang.

Ces années-ci nombre de veaux ont été tués naissants. Environ 70 bêtes, dont 35 vaches, ont été vendues aux éleveurs pour la reproduction et 290 autres ont été vendues pour la chair aux commerçants et aux consommateurs. Ces ventes de bovins rapportent \$45 par ferme.

Le lait est centralisé à la fromagerie locale, qui emploie 2 hommes et baratte environ 25,000 livres de beurre par année, beurre vendu au Nouveau-Brunswick par l'intermédiaire de la coopérative. La vente des produits laitiers contribue pour \$120 aux revenus du cultivateur.

Porcs - L'élevage des porcs demeure stationnaire: le nombre en est à peu près le même qu'en 1931, soit près de 700. La plupart sont des Yorkshire du type à bacon, dont on abat chaque année 225 têtes pour l'usage de la famille. Il ne s'en vend pas en dehors de la municipalité.

On importe de Montréal une dizaine de mille livres de gros lard pour la vente dans la paroisse et les colonies avoisinantes. Cet élevage rapporte environ \$48 par ferme.

Moutons - Cet élevage décline lentement depuis quelques années. En 1931, on comptait 2,564 moutons; aujourd'hui le nombre doit être tombé d'une centaine d'unités. Ces moutons proviennent surtout d'un croisement de sujets Leicester et Shropshire. On en abat annuellement environ 150 pour les besoins de la famille et on en vend aux commerçants locaux.

Les parasites externes nuisent à cet élevage. D'autre part, les pâturages abondent et le marché semble assez bon, au Nouveau-Brunswick surtout. Il paraît donc possible de relever cette industrie. On n'en retire présentement qu'environ \$25 en moyenne par ferme.

Volailles - Cet élevage progresse de façon continue; de 8,397 poules et poulets et 307 autres volatiles en 1931, le nombre est passé à plus de 9,000 poules et 150 autres volailles. Sur ces 9,000 poules, près de 4,000, de bonne qualité, sont engraisées pour la vente. L'insuffisance de connaissances techniques et l'éloignement des marchés empêchent cette industrie de se développer davantage. Actuellement on n'en tire que \$35 par ferme.

Producteurs spécialisés

Un cultivateur se spécialise dans l'apiculture et produit chaque année environ 300 livres de miel; il en vend 90%.

Autres sources de revenus

Une quarantaine d'hommes, durant les trois mois d'hiver, travaillent dans la forêt; leur salaire augmente de \$15 le revenu moyen de la ferme. Les cultivateurs vendent en moyenne pour une trentaine de dollars par ferme de bois de chauffage et de bois à pâte coupés sur leurs terres.

Une partie des cultivateurs travaillent aussi à la réfection des routes; plusieurs négligent parfois leurs terres pour ce gain immédiat.

Revenu-argent moyen de la ferme

Voici comment s'établit à peu près le revenu-argent moyen des cultivateurs de la municipalité:

Cultures	\$ 35
Élevage et ses produits	273
Exploitation forestière	45
Voirie	20

Total: \$373

Ce revenu s'avère assez élevé par rapport à celui des cultivateurs des autres municipalités du comté. Il pourrait cependant s'améliorer encore par le groupement des fermiers en coopérative d'achat et de vente, par la diminution des achats de farine qui résulterait de l'installation d'un bon moulin dans la région et de l'accroissement des emblavures.

Les cultivateurs semblent s'intéresser davantage à leur état et ils essaient d'améliorer leurs méthodes de cultures. D'autre part, les fils de cultivateurs s'établissent sur des terres neuves: 25 l'ont fait depuis 1931.

Sociétés agricoles

On a autrefois fondé une société coopérative, mais elle ne fonctionne plus. La municipalité compte un Cercle agricole, datant de 1890; une Caisse populaire fondée en 1925 et qui groupe 420 membres; un Cercle de fermières, dont l'activité est plutôt réduite. L'individualisme des gens est le principal obstacle qu'ont à vaincre les associations professionnelles.

Achats

Quelques achats se font par l'intermédiaire d'un agent: entre autres, l'achat de grains de semence (mil et trèfle) de la Coopérative fédérée, à raison de 3,000 livres par an. Tous ces grains pourraient être récoltés sur place. De même la farine, dont on achète 5,000 livres par an en Ontario, pourrait être produite dans la région.

On importe aussi quelque 10,000 livres de lard par an de Montréal, alors qu'on pourrait élever suffisamment de porcs pour supprimer ces achats. On achète aussi de 2 à 3,000 livres de pommes du Nouveau-Brunswick et 150 livres de cuir à Québec. Le tricot provient des grands magasins de Montréal, en quantité assez considérable mais impossible à évaluer.

II - INDUSTRIE DU BOIS

Le seul moulin existant appartient à M. Adélard Leblanc. Il emploie 6 hommes et produit par année 1,000,000 p.m.p. destinés à la vente; il scie en outre, à commission, 120,000 p.m.p. pour les cultivateurs.

675,000 p.m.p. proviennent des terres patentées, le reste des lots de colons. Un million de p.m.p. sont vendus par l'intermédiaire d'agents, dont 900,000 p.m.p. à l'étranger et 100,000 p.m.p. dans la région.

III - PECHERIES

Soulement quatre barques sont régulièrement employées à la pêche; une cinquième l'est quelquefois. Huit personnes se livrent à cette industrie, dont vivent trois familles.

Quatre personnes sont aussi propriétaires de "tentures" à saumon à la Pointe Miguasha.

IV - ARTS DOMESTIQUES

Dans St-Jean-l'Evangéliste, une cinquantaine de familles pratiquent les arts domestiques; toutes ont un métier et un rouet. Elles utilisent dans la confection d'articles de lingerie (couvertures, tissus, serviettes) la laine et le lin domestiques ainsi que les chiffons. Le lin est cependant peu employé car on ne le cultive plus que sur une petite étendue.

Depuis que des cours de tissage ont eu lieu dans la municipalité, on observe un regain d'activité dans la fabrication de la lingerie. De plus, l'exécution s'améliore, les modèles deviennent plus originaux les patrons étant dessinés par les ouvrières (originaux de fantaisie ou d'après nature). Ces cours, dont on désire la continuation, ont aussi contribué à l'introduction d'une dizaine de métiers et de rouets.

Le Cercle de fermières encourage les arts domestiques par l'organisation de concours auxquels près de 25 familles participent.

Quelques familles fabriquent des tapis crochetés avec des chiffons et du jute, mais pas pour la vente.

D'une manière générale, les articles fabriqués ne se vendent guère et il n'y a pas de débouchés locaux. La création de dépôts ou de comptoirs de vente semble s'imposer.

V - TRANSPORTS

Comme il n'y a pas de quai, aucune ligne de navigation à moteur ne dessert la municipalité. Quatre camionneurs font le transport des épiceries, du bois, des matériaux de voirie et autres produits dans la région. L'autobus raccordant Campbellton à New-Carlisle passe à St-Jean-l'Evangéliste, dans son circuit journalier.

Quant au chemin de fer, qui traverse la municipalité, on lui reproche sa lenteur et la rareté des convois de fret.

VI - INDUSTRIES DIVERSES

Carrière de pierre à chaux

La municipalité est le siège d'une importante exploitation de calcaire, dont le propriétaire est M. J. Leclair, et qui emploie 45 hommes durant huit mois. L'entreprise possède des pelles à vapeur, un concasseur de 40 HP, un compresseur à air, ce qui lui permet d'extraire près de 50,000 tonnes de calcaire par an de cette carrière, dont on ne semble pas près de voir le fond. De cette production, tout au plus mille tonnes préparées pour être étendues sur les terres sont vendues aux cultivateurs. Presque toute la production (98%) s'écoule au Nouveau-Brunswick, où la pierre à chaux est vendue en morceaux aux usines à papier. Il y aurait moyen d'accroître la production si les cultivateurs pratiquaient plus le chaulage de leurs terres.

ESCUMINAC

Escuminac est une municipalité du canton Nouvelle, située entre les municipalités de Nouvelle (St-Jean-l'Evangéliste) et de Mann. Elle comprend une grande partie de la seigneurie Shoolbred, ainsi que plusieurs rangs du canton Nouvelle où les terres sont réparties de façon irrégulière, en éventail, et sont de superficie très variable.

Escuminac est un centre canadien-anglais; sur environ 625 habitants, plus des trois-quarts sont de nationalité anglaise et de religion protestante. La population catholique est desservie par voie de missions par Ste-Anne-de-Restigouche et par St-Jean-l'Evangéliste.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

Il y a probablement une légère augmentation dans le nombre des cultivateurs, qui était de 82 en 1931, d'après le recensement. La superficie moyenne des fermes était alors de 152 acres. La partie défrichée était de 37 acres, dont 24 en cultures et 13 en pâturage.

Les terrains sont formés pour 50% de terre franche, 32% de terre légère, 15% de terre forte et 3% de terre noire. On a travaillé à les améliorer par l'usage de la chaux à raison de deux tonnes à l'acre et des engrais complets 4 - 8 -, 13 - à raison de 400 livres à l'acre. Le varoch, utilisé autrefois, ne se trouve malheureusement plus en quantité suffisante.

Ces terres s'égouttent facilement sans travaux de drainage considérables.

Les pâturages ont été fertilisés avec de très bons résultats.

Production végétale

En 1931, le recensement relevait 1,940 acres cultivées dans la municipalité. Les principales cultures occupaient les étendues suivantes:

	<u>Acres</u>
Blé	19
Orge	31
Avoine	553
Grains mélangés	8
Maïs et fourrages verts	19
Foin cultivé	1,138
Pommes de terre	112
Racines	18

Parmi les cultures en général, les pommes de terre et la luzerne sont les seules au sujet desquelles on note un changement depuis 1931: la superficie consacrée à la première de ces deux cultures est passée à 145 acres environ; quant à la seconde, inexistante en 1931, elle donne depuis trois ans de bons résultats.

On pourrait bien, semble-t-il, réduire les étendues en avoine et en foin puisqu'on ne vend presque pas de ces produits. Quant aux grains mélangés, et aux fourrages verts, on pourrait probablement avec profit doubler ou même tripler les étendues qu'occupent actuellement ces cultures.

Quelques cultivateurs s'occupent de culture maraîchère; ils ont ensemble 2 acres en carottes, 1 acre en concombres et 4 acres en choux de Siam, toutes productions qui viennent bien et se vendent facilement. Dans les conditions actuelles des marchés, on pourrait doubler ces étendues.

Vergers et érablières

Quelque quinze acres en vergers, soit 400 arbres, rapportent environ 200 barils de pommes, ce qui est un résultat moyen.

Doux ou trois cultivateurs possèdent 500 érables, qu'ils n'entailent cependant pas régulièrement. Tout cela ne produit qu'un revenu infime si on le répartit sur l'ensemble des fermes.

Production animale

Chevaux - Le nombre des chevaux est encore d'environ 135, comme en 1931. Là comme ailleurs, on compte trop sur ceux de l'Ouest, alors qu'il serait relativement facile, avec quelques étalons de race, d'élever plus de chevaux que n'en a besoin la municipalité. Ces sujets auraient l'avantage d'être forts, mieux acclimatés, et les cultivateurs tireraient du profit de cet élevage.

Bovins - La municipalité compte 275 vaches et 325 autres bovins, soit une augmentation de 10% depuis six ans. Sur ce nombre, il y a 22 taureaux, dont 2 pur sang. Presque toutes les vaches laitières sont des Durham croisées.

On vend vivants, pour la chair, quelque cent bovins par année, ce qui rapporte environ \$45 par ferme. Les produits laitiers donnent à peu près \$120 par ferme. Le handicap est l'absence de marché local pour ces produits, qui doivent être expédiés vers Campbellton, N.B. (1)

Porcs - D'après nos informateurs, on trouve 180 porcs dans la municipalité, contre 163 en 1931, soit une augmentation de 10%. Les ventes qui se font dans la localité, rapportent seulement \$20 par ferme aux cultivateurs.

Moutons - En 1931, la municipalité comptait près de 500 moutons. Tous les informateurs s'accordent à dire qu'il y a eu une diminution sensible, mais sans être capables de préciser le nombre actuel de sujets; nous croyons pouvoir l'évaluer entre 350 et 400 têtes. Ces animaux ont surtout été décimés par les maladies. Cet élevage ne produit plus qu'un maigre revenu de \$10 par ferme.

Volailles - Il y a maintenant 4,285 volailles, dont 4,200 poules et poulets, 15 dindes, une quarantaine d'oies et quelque 30 canards, à rapprocher du chiffre de 3,700 volailles en 1931. On en engraisse 1,200 pour la vente. Cet élevage rapporte une quarantaine de dollars par ferme, chiffre qui pourrait être augmenté, si les gens s'intéressaient davantage à l'aviculture et s'occupaient plus de faire pondre les poules en hiver, alors que les prix sont plus élevés.

Autres sources de revenu

Quelque cinquante hommes s'emploient dans l'industrie du

(1) Il n'existe pas de boulangerie locale, le beurre étant simplement d'industrie domestique. Quelques cultivateurs vendent leur crème à l'extérieur, au Nouveau-Brunswick.

bois, deux mois l'automne et un mois l'hiver, ce qui élève de \$60 environ la moyenne des revenus par ferme. D'autre part, les cultivateurs vendent du bois de chauffage et du bois à pâte pour à peu près \$15 par ferme. On compte aussi \$90 par ferme comme revenus provenant de la pêche au saumon en été et à l'éperlan en hiver.

Revenu-argent moyen de la ferme

Le revenu-argent moyen de la ferme s'établit donc à peu près ainsi:

Cultures	\$40
Elevage et ses produits	235
Exploitation forestière	75
Pêche	90
Total	\$440.

Sociétés agricoles

La partisanerie politique et l'individualisme des gens font qu'Escuminac ne renferme aucun groupement de cultivateurs. Une coopérative étroite serait d'une utilité incontestable pour tirer parti du marché de Campbellton, situé à proximité.

Achats

La pratique des achats collectifs n'est pas répandue. On achète chacun pour soi une quantité de choses nécessaires, dont une bonne partie pourrait se produire sur les fermes.

En mars ou en avril de chaque année, on achète à Montréal quelque 2,000 livres de grains de semences, dont 60% pourraient être récoltés sur place. On achète aussi en hiver environ 500 livres de beurre, lequel pourrait être fabriqué dans la municipalité. On importe chaque année des Provinces maritimes 1,000 livres de fruits. En fait d'étoffes, flanelles, toiles, à peu près tout est acheté. Mais l'achat le plus considérable est celui de la farine; on en fait venir de Montréal chaque année environ 80,000 livres, ce qui cause une forte dépense qu'on pourrait réduire de 60% par l'augmentation des emblavures.

Comme dernières remarques au sujet de l'agriculture, on peut dire qu'il y a tendance chez les jeunes de langue anglaise à s'évader vers les villes. Les jeunes d'origine française semblent, par contre, plus attachés à la terre, car six se sont établis ces trois dernières années. L'agriculture reste stationnaire et diverses initiatives s'imposent si on veut qu'elle progresse.

11 - INDUSTRIE DU BOIS

Escuminac ne possède qu'une seule scierie, propriété de M. Eugène Cellard. Les possibilités de développement sont nulles, car elle est destinée à former ses portes d'ici quatre ou cinq ans, alors que la provision de bois d'accès facile aura été épuisée.

La production actuelle est de 2,040,000 p.m.p., dont seulement 40,000 sont sciés à commission pour les cultivateurs.

M. Cellard achète 2,000,000 p.m.p., dont la moitié provient des terres de la Couronne, 15% des terres des cultivateurs, et 35% des lots de colons. Il ouvre ce bois et en vend 5% aux cultivateurs de la région, 20% aux marchands de gros et en exporte 75% en Angleterre.

Le moulin emploie une quinzaine d'hommes 3 ou 4 mois chaque année, sans compter les 75 ou 80 autres qui, de novembre à février, coupent du bois sur les terres de la Couronne.

L'existence du moulin serait prolongée et les activités seraient plus régulières, si M. Cellard pouvait se procurer du bois à des prix convenables à même les limites des grandes compagnies.

111 - PECHERIES

On ne compte aucune barque employée à la pêche, mais une vingtaine de personnes possèdent des tentures à saumon. En 1936, on a pris en mai 8,900 livres de saumon, 61,200 livres en juin et 6,700 livres en juillet.

En hiver, il y a aussi une centaine d'hommes qui font la pêche à l'éperlan, dont 30 dans Flourant, 30 dans Miguasha et 40 dans Escuminac. Cette pêche se fait sous la glace au moyen de filets. Le volume des prises a été de 97,000 livres en janvier et de 307,500 livres en février 1937.

IV - ARTS DOMESTIQUES

Très peu de familles s'intéressent aux arts domestiques, puisqu'on compte à peine dix rouets dans la municipalité et qu'il n'y a aucun métier. A peu près tout se borne à un peu de filage; le tissage s'exécute au Nouveau-Brunswick. Il ne se fait rien pour la vente. Il n'existe pas de Cercle de Fermières.

Quelques rares familles fabriquent des tapis crochetés avec de la laine, des chiffons et du jute.

TRANSPORTS

Escuminac possède un quai au bout duquel la profondeur d'eau est de 20 pieds à marée haute et de 15 pieds à marée basse, ce qui est très suffisant pour l'accostage des navires.

Doux lignes de navigation: la Ellis Shipping Co. et la Gaspé & Chaleur Bay Navigation Co. desservent cette municipalité. Le "Gaspé County" et le "Miron L." y arrêtent quelques fois chaque année.

Par ailleurs, un yacht fait la navette entre Escuminac et Dalhousie une fois par semaine.

Le chemin de fer dessert la municipalité, ainsi que l'autobus qui fait le trajet entre Campbellton et New-Carlisle.

MANN

La municipalité du canton de Mann forme un trapèze borné au nord par le canton Assemetquagan, à l'ouest par le canton Restigouche, à l'est par le canton Nouvelle et au sud par la Baie-des-Chaleurs. Sur le territoire de la réserve indienne, à Pointe-de-la-Mission, s'élève l'église de Ste-Anne-de-Restigouche.

La municipalité, située en face de Campbellton, N.B. fournit cette ville en denrées agricoles, surtout lait, crème et légumes. Elle est d'autant mieux située, que le navire qui fait la navette entre Campbellton et la côte de Bonaventure accoste à Pointe-à-la-Croix, dans la municipalité.

POPULATION

La population de la municipalité de Mann est de 740. Elle a subi depuis six ans une diminution assez marquée. L'incendie d'une grosse scierie, qui était située à Pointe-à-la-Garde et qui employait beaucoup d'hommes, a provoqué la plupart des départs. Les gens qui quittent la municipalité vont s'établir dans des colonies ou travailler dans diverses industries de la région ou des villes.

La paroisse, dont les limites ne correspondent pas à celles de la municipalité, compte une vingtaine de propriétaires, dont 15 cultivateurs et une cinquantaine de fermiers locataires. Les emplacements ont tous des jardins et trois ont des poules et une vache. Une douzaine de terres ne sont pas exploitées.

Les gens qui ne cultivent pas la terre sont journaliers. Ils sont au nombre d'environ 75, dont les deux-tiers célibataires. Quatre sont employés au chemin de fer, 5 sont mesureurs de bois et 5 autres garde-feu. Ils travaillent en dehors de la paroisse: dans les chantiers, de sep-

tembre à avril; au flottage du bois, en avril et mai; dans les moulins et pour la voirie, l'été. Par ailleurs, une dizaine de jeunes filles sont employées en service domestique à l'extérieur.

La municipalité possède un médecin, celui que le fédéral assigne à la réserve indienne.

Des secours directs sont distribués à diverses familles et seule l'industrie du bois permet d'absorber la majorité des chômeurs. Les 126 familles indiennes sont entretenues par le gouvernement fédéral.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

En 1931, les cultivateurs étaient au nombre de 58. La moyenne de la superficie des terres, qui est influencée par quelques grandes propriétés, atteignait 161 acres, dont 31 étaient défrichées et 130 non défrichées. Les étendues sous cultures représentaient 23 acres par ferme et celles en pâturages 4 acres.

Le sol, composé de 40% de terre forte, de 40% de terre franche et de 20% de terre légère, semble assez fertile. La chaux utilisée comme amendement, à raison de 2 tonnes à l'acre, produit d'excellents résultats. On a employé avec succès en terre franche les engrais complets (300 livres à l'acre) et le fumier de ferme (10 tonnes à l'acre.)

Le sol arable s'égoutte plutôt difficilement, les grandes décharges étant en mauvais état et les cultivateurs négligeant de creuser des fossés sur leurs terres.

Production végétale

Le tableau suivant des superficies cultivées est tiré du recensement de 1931:

	1931
Blé	90
Avoine	281
Orge	6
Seigle	52
Lin, sarrasin, pois	13
Maïs et fourrages verts	6
Foin	758
Pommes de terre	98
Racines fourragères	19

Il n'y a pas eu depuis 1931 de changement notable dans ces superficies en cultures. Mann est stationnaire au point de vue agricole. Cela s'explique si l'on songe que cette municipalité est en grande majorité peuplée de descendants des Loyalistes. Ces Anglais n'ont que peu d'enfants et ceux-ci émigrent vers les villes, car ils n'aiment pas la terre.

Les rendements à l'acre sont à peu près les suivants: blé, 20 boisseaux; avoine, 25; orge, 20; seigle, 18; pommes de terre, 150; fourrages verts, 3 tonnes; foin, 1 $\frac{1}{2}$; racines, 10.

La production sert presque exclusivement à l'alimentation du bétail, car on ne vend que 5% de l'avoine et de l'orge et 10% du foin.

Un seul cultivateur peut compter comme maraîcher, car un seul ensemence quelques acres en légumes. Une dizaine d'autres, à l'occasion, vendent quelques jardinages.

Vergers et Orablières

Dans Mann, on ne trouve que de petits vergers, les plus

gros ayant de 20 à 40 pommiers. Ils forment un total de 200 arbres qui produisent 200 barils de pommes; leur état est plutôt médiocre.

De même, une douzaine de cultivateurs possèdent de petites érablières de 200 arbres, qu'ils entaillent à peu près régulièrement. Chaque érablière rapporte une quinzaine de dollars, ce qui n'influe pratiquement pas sur le revenu moyen de chaque cultivateur.

Production animale

Chevaux - Le nombre des chevaux, de 89 en 1931, est en régression; d'après les informateurs, il serait tombé à 84. Tous ces chevaux sont croisés et importés pour la plupart, car l'élevage se pratique très peu. On ne compte que 15 juments d'élevage et les possibilités ne représentent que le quart de la population chevaline actuelle.

Bovins - En 1931, les cultivateurs possédaient 270 bovins, dont 128 vaches et 142 autres bovins. Une augmentation probable de 5% aurait eu lieu depuis. On trouve 135 vaches, dont 90 Ayrshire, 20 Holstein, 10 Jersey et 15 Durham laitières, toutes croisées. On rencontre aussi une dizaine de taureaux dont un Ayrshire pur sang, 8 Ayrshires croisés et un Durham croisé. Les bovins qu'on vend vivants comme viande de boucherie rapportent annuellement environ \$30 en moyenne par ferme.

La vente des produits laitiers assure un revenu de \$45 par ferme. Comme il n'y a pas de marché et pas de boulangerie dans la municipalité, le lait et la crème sont vendus à Campbellton, au Nouveau-Brunswick.

Porcs - Le nombre des porcs est stationnaire depuis 1931, alors qu'il était de 172. Le plus gros éleveur possède seulement 2 truies d'élevage. Les races gardées sont du type à lard et à bacon. Quatre-vingt-quinze Yorkshire sont abattus chaque année pour l'usage de la famille ou pour la vente locale. Il s'en vend aussi quelques-uns vivants aux commerçants locaux. Cet élevage est d'un maigre rapport, puisqu'il ne produit que \$5 par ferme.

Moutons - Le recensement de 1931 indiquait 134 moutons. Depuis, d'après les informateurs, la population ovine de Mann aurait diminué d'au moins 15%. La race gardée est la Leicester, et 15 moutons sont abattus chaque année pour consommation chez le producteur. On en vend aussi un certain nombre vivants ou abattus aux commerçants locaux, ce qui produit \$5 par ferme.

Il semble que cette diminution soit surtout due aux maladies et aux parasites qui s'attaquent aux moutons.

Volailles - Dans Mann il n'existe aucun gros aviculteur. Le nombre de volailles, qui aurait augmenté de 10% depuis 1931, demeure toujours très petit par comparaison avec celui d'autres municipalités du comté: 1,800 poules et poulets, 70 dindes et 19 oies. De ce nombre, 800 volailles de bonne qualité sont engraisées pour la vente. Pour les neuf-dixièmes des poulailleurs, la plus forte production a lieu d'avril à juin; pour les autres, en janvier, février et mars, alors que les prix sont plus forts, ce qui est avantageux. Encore trop peu nombreux sont les cultivateurs qui comprennent l'importance de forcer la ponte durant ces mois d'hiver, époque où les oeufs se vendent beaucoup mieux et plus cher. C'est surtout l'indifférence des cultivateurs pour cet élevage qui empêche tout progrès de ce côté, dans cette municipalité qui pourrait nourrir cinq fois plus de volailles et retirer un revenu plusieurs fois plus élevé que le \$35 par ferme actuel.

Autres sources de revenu

Sans négliger leurs terres, une vingtaine de cultivateurs travaillent deux mois l'automne et un mois l'hiver à la coupe du bois dans les chantiers, ce qui relève de \$50 en moyenne le revenu de chaque ferme.

Les cultivateurs se font en outre par la vente de bois de chauffage, de bois à pâte et de traverses de chemin de fer, une quinzaine de dollars par ferme.

Comme autre occupation on s'adonne à la pêche à l'éperlan qui, dit-on, rapporte en moyenne près de \$30 par cultivateur. Quelques

hommes, mais très rares, sont employés à divers travaux de voirie.

Revenu-argent moyen de la ferme

On peut donc établir à peu près de la manière suivante le revenu-argent moyen de la ferme dans cette municipalité:

Cultures	\$ 30
Betail	120
Exploitation forestière	65
Pêche	30
Total	<u>\$ 245</u>

Il y a cependant lieu de noter que les moyennes de revenus ici présentées ne donnent pas une idée juste de la situation dans cette municipalité, parce que le nombre des cultivateurs est trop élevé et qu'ils ne sont pas tous placés dans les mêmes conditions. Il y a une poignée de gros propriétaires, tandis que les autres n'ont que de petits lopins de terre. Les premiers se taillent d'assez forts revenus, tandis que les seconds végètent et reçoivent des secours directs.

Sociétés agricoles

Dans Mann, aucun indice d'esprit de solidarité. Ce canton est complètement privé de toute forme d'association. Un grand amour de l'indépendance, allié à l'éparpillement des quelques cultivateurs (58 occupants du sol en 1931) sur des milles de superficie et à un mélange de races, empêchent toute association de naître. Y en aurait-il, qu'elles ne seraient sans doute pas viables par suite de l'individualisme des habitants.

Achats

Aucun achat collectif! On n'achète pas dans la localité, mais dans les localités voisines et aussi dans les grands centres: Montréal, Québec et Campbellton.

A raison de 900 livres par an, les grains de semence proviennent de Montréal; on en pourrait cependant récolter 60% dans le canton même. Quant au beurre, il s'achète parfois l'hiver des localités voisines, mais en très petite quantité: 200 livres par an, ce qui pourrait être produit sur place. On consomme beaucoup de fruits (6,000 livres par an), achetés dans les Provinces maritimes; la moitié de cette quantité pourrait être récoltée sur place. De même, des grands abat-toirs, montréalais, on achète beaucoup de viande: des grands magasins, les étoffes; toiles, lainages, flanelles, etc... Mais l'achat le plus considérable est celui de la farine, qu'on importe de Montréal à concurrence de 35,000 livres chaque année. Et pourtant, en augmentant les emblavures, la moitié de cette quantité pourrait être produite dans la localité, à condition toujours qu'on établisse une meunerie moderne à distance raisonnable de la municipalité.

11 - INDUSTRIE DU BOIS

Le seul moulin de la municipalité appartient à J. W. MacDonald & Co. Ltd., 143 Water Street, Campbellton, N. B. Ce moulin, établi en août 1937, n'est que temporaire. A date (été 1937), en un mois, il a scié 150,000 p.m.p. et emploie une dizaine d'hommes. Le bois, provenant de lots appartenant à la compagnie, est, une fois ouvré, expédié dans la proportion de 80% en Angleterre. Le reste est vendu au Nouveau-Brunswick.

111 - TRANSPORTS

La Compagnie de Traverse de Restigouche, propriété de M. Charles Lacroix, possède un traversier qui relie Pointe-à-la-Croix, comté de Bonaventure, à Campbellton, Nouveau-Brunswick. Durant juin, juil-

let, août et septembre, les traversées s'effectuant toutes les demi-heures, et durant mai et octobre, toutes les quarante minutes.

Mann possède un quai, au bout duquel la profondeur d'eau est, de 25 à 30 pieds à marée haute et de 18 à 20 pieds à marée basse. Il n'aurait pas besoin d'être prolongé, mais il est urgent de lui faire subir des réparations: le pontage est défoncé, des poteaux pour amarrer les navires manquent et les bas-côtés sont brisés.

Pour améliorer la navigation, il faudrait creuser le chenal à partir du quai de Ste-Anne-de-Restigouche jusqu'à Campbellton, car actuellement les navires doivent prendre une partie de leur cargaison à Ste-Anne et la compléter à Campbellton, ce qui nuit au commerce local.

Il existe un service hebdomadaire de goélettes côtières qui transporte surtout des épicerics. Cependant l'an dernier, environ 6,000,000 p.m.p. de bois de sciage et 5,000 cordes de bois à pâte furent expédiées de cette façon.

Trois camions assurent aussi le transport des marchandises générales et du bois à pâte dans la région.

IV - RESSOURCE MINERALE

Dans le canton de Mann, sur la propriété de M. Bill Busteed, existe, paraît-il, un dépôt de certains métaux précieux. On y fait des sondages, mais le résultat nous est inconnu.

RESTIGOUCHE - EST

Cette municipalité occupe la partie est du canton Restigouche et s'étend depuis la Baie-des-Chaleurs jusqu'au canton Assométouagan. Elle est bornée à l'est par la municipalité du canton de Mann, à l'ouest par celles de St-Laurent-de-Matapédia et de Restigouche-Ouest. (1)

POPULATION

La population de la municipalité de Restigouche-Est était de 312 âmes d'après le recensement fédéral de 1931. Selon le secrétaire-trésorier, elle serait de 358 en 1936.

Cependant, il semble bien que ce chiffre ne tient pas compte de toute la population de la municipalité de Restigouche-Est proprement dite. En effet, d'après le prêtre desservant de la colonie St-Fidèle, comprise dans les limites de la municipalité, la population de cette desserte a augmenté de 525 âmes depuis 1931, ce qui en porterait le total à 612, y compris 10 non catholiques. Ainsi, on aurait pour tout le territoire de la municipalité de Restigouche-Est quelque 970 personnes. En tout cas, cette population ne saurait être inférieure à 600 âmes, puisque peu après le passage des enquêteurs on constituait officiellement à même une partie de ce territoire une municipalité distincte sous le nom de St-Fidèle-de-Restigouche, et que, dans l'une comme dans l'autre, il devait alors obligatoirement se trouver au moins 300 habitants.

Plusieurs familles reçoivent des secours directs. En améliorant les routes, on pourrait fournir du travail à un certain nombre de gens en chômage. Il serait peut-être opportun aussi de concéder aux colons des lots à bois dans les rangs est et ouest du canton Assométouagan.

La localité n'est pas assez considérable pour avoir son propre médecin: cependant, une infirmière réside en permanence à St-Fidèle.

On suggère que le gouvernement subventionne la construction d'un barrage-écluse afin de permettre l'installation d'une scierie et d'un moulin à farine.

(1) Nous considérons la municipalité de Restigouche-Est telle qu'elle existait avant la formation de la nouvelle municipalité de St-Fidèle-de-Restigouche. Le passage des enquêteurs est antérieur à la création de cette municipalité.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

De cette étude sur l'agriculture, la colonie de St-Fidèle est excluse car elle est traitée spécialement ailleurs.

Il y avait 52 cultivateurs dans Restigouche-Est en 1931. Ils occupaient 15,890 acres de terre, soit une étendue moyenne d'environ 260 acres par ferme, dont 45 défrichées et 215 non défrichées. L'étendue cultivée était de 32 acres, celle en pâturage de près de 13 acres. D'après le secrétaire-trésorier de la municipalité, le nombre des cultivateurs est passé à 75 en 1936.

Le sol se compose de 60% de terre légère, 20% de terre franche, 10% de terre forte et 10% de terre noire. Seules la terre franche et la terre légère sont cultivées. On a essayé de corriger l'acidité du sol au moyen de chaux; trois tonnes à l'acre en terre légère et 2 tonnes à l'acre en terre franche ont produit de bons résultats. Il en a été de même des engrais complets (trois cents livres à l'acre) et du fumier de ferme (10 tonnes à l'acre).

L'égouttement des terres arables est satisfaisant, car la pente des sols et le bon état des grandes décharges assurent le drainage naturel.

Production végétale

L'état des cultures ne s'est pas beaucoup amélioré depuis 1931. Il ne semble pas y avoir eu d'augmentation des étendues cultivées, excepté pour les fourrages verts et les pommes de terre qui sont passés de 29 et 43 acres à 35 et 54 acres respectivement.

<u>Cultures</u>	<u>Acres</u>
Blé	-
Avoine	348
Orge	40
Sarrasin, pois, etc.	14
Grains mélangés	15
Fourrages verts	29
Foin	1,187
Racines fourragères	12
Pommes de terre	43

Les ventes se réduisent à 850 boisseaux d'avoine, 400 boisseaux de pommes de terre et quelque 200 tonnes de foin. Il y aurait, semble-t-il, avantage à améliorer les cultures de fourrages verts, de grains mélangés et de racines fourragères, afin de nourrir un troupeau bovin plus considérable. Car ici encore, c'est l'élevage qui est susceptible de procurer le plus de revenus aux cultivateurs.

Restigouche-est ne possède que 6 acres en vergers, soit environ 150 arbres qui rapportent tout au plus 80 barils de pommes chaque année.

Production animale

Chevaux - Le nombre des chevaux s'est accru de quelque 5% depuis 1931. Il y en a 95 environ. On ne rencontre pas de pur sang; tous sont croisés. Les cultivateurs possèdent une trentaine de jeunes d'élevage. Cependant, on importe toujours un certain nombre de chevaux de l'Ouest, plutôt que de développer un élevage qui fournirait de meilleurs chevaux.

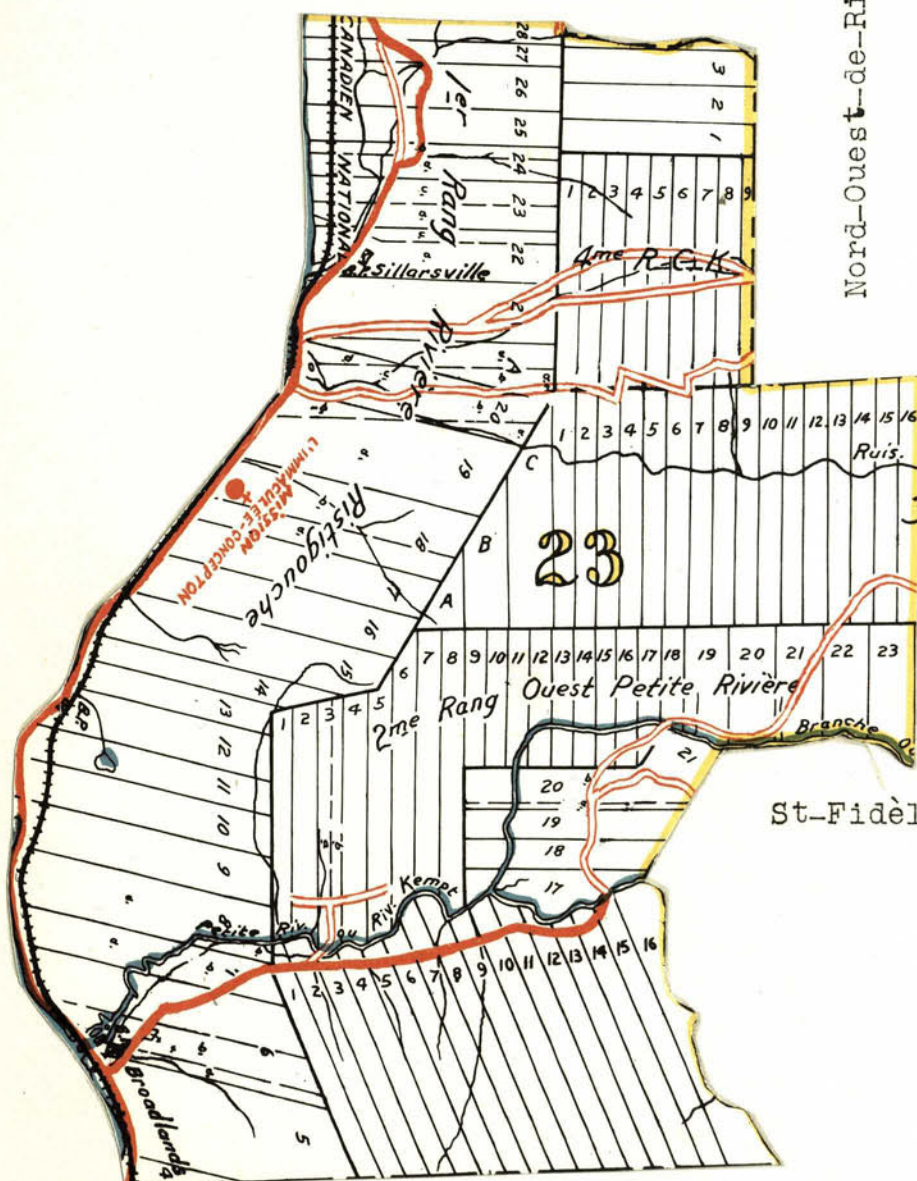
Bovins - Le troupeau bovin a augmenté de près de 10% depuis six ans. Il se compose de 265 vaches, dont seulement 5 Ayrshire pur sang, et de 235 autres bovins, dont 2 taureaux Ayrshire pur sang et 18 croisés. La vente d'une centaine de veaux de lait et celle d'autres bovins comme viande de boucherie rapportent en moyenne \$45 par ferme.

SUD-EST-DU-CANTON-DE-RISTIGOUCHE

COMTE DE BONAVENTURE

Echelle de 1 mille au pouce

Rivière Ristigouche



St-Laurent-de-Matapédia

Nord-Ouest-de-Ristigouche

St-Fidèle-de-Ristigouche

A part ceux de deux descendants de Loyalistes, propriétaires de plusieurs centaines d'acres de terrain et qui gardent plus de cent têtes de bétail, les troupeaux sont petits et se réduisent à quelques têtes par cultivateur.

Comme la municipalité ne possède pas de boulangerie, la plupart des cultivateurs fabriquent leur beurre, sauf sept ou huit qui expédient leur crème à Campbellton, N. B. Ces sept ou huit cultivateurs nous paraissent être les seuls qui retirent un revenu-argent de la production laitière. Pour ne pas donner une fausse idée de la situation générale, nous n'avons pas cru devoir répartir leurs revenus sur l'ensemble des exploitants.

Porcs - Ici encore on note une amélioration. Le nombre des porcs aurait augmenté de 10%, ce qui signifie qu'ils sont en 1937 environ 145. Ce sont tous des Yorkshire, du type à lard. Une centaine sont abattus pour consommation et vente locale aux commerçants. On tire de cet élevage une dizaine de dollars par ferme.

Moutons - Depuis six ans, cet élevage n'a cessé de décliner. On évalue à un tiers la diminution du troupeau ovin, qui de 636 têtes serait tombé à environ 425. Ces moutons sont pour la plupart des Leicester non enregistrés, dont une quinzaine sont abattus pour la consommation familiale. On en vend aux consommateurs et aux marchands pour quelque \$8 par ferme.

Le déclin de cet élevage semble surtout dû aux déprédations causées par les chiens, car la demande pour la chair et la laine est assez bonne et les pâturages sont nombreux.

Volailles - L'aviculture est demeurée stationnaire depuis 1931. On compte 1,700 poules et poulets, 25 dindes, 80 oies et 40 canards. A peine six cents poules de bonne qualité sont engraisées pour la vente. La vente de la chair et des oeufs rapporte \$25 par ferme. On s'occupe peu de la ponte d'hiver.

Autres sources de revenu

Une trentaine d'hommes de la municipalité travaillent 2 mois l'automne et un mois l'hiver dans les chantiers, ce qui relève le revenu moyen des fermes d'une soixantaine de dollars.

La coupe de bois de chauffage et de bois à pâte sur les terres contribue aussi pour une cinquantaine de dollars au revenu de la ferme.

Un certain nombre d'hommes s'occupent de pêche. Le revenu qu'ils en tirent, si on le répartit sur l'ensemble des fermes, équivaut à une trentaine de dollars pour chacune.

Revenu-argent moyen de la ferme

Voici un tableau réunissant les divers revenus de la ferme:

Cultures	\$ 30
Elevage	88
Exploitation forestière	110
Pêche	30
Total:	\$ 258

Sociétés agricoles

Il existait autrefois un Cercle agricole, mais il ne fonctionne plus. L'individualisme de gens de mentalité et de races différentes l'a emporté sur l'intérêt. C'est dommage, car cette municipalité, située aux portes de Campbellton, pourrait en partie alimenter cette ville en divers produits (fruits, légumes, viandes, produits laitiers, etc.) si l'on organisait la vente en coopération.

Achats

Rien ne s'achète collectivement, chacun fait pour soi ses

propres achats chez les marchands locaux, ceux des localités voisines ou dans les grands centres.

Les engrais chimiques, les semences, les insecticides, la tôle, le fil de fer, etc., tout vient de Montréal ou de Québec.

Chaque année, vers mars ou avril, on achète à Montréal quelque 1,500 livres de grains de semences, dont on pourrait produire les trois-quarts. On importe du même endroit une soixantaine de mille livres de farine, dont la moitié pourrait se produire dans la municipalité, si les cultivateurs s'intéressaient davantage à la culture du blé et s'il y avait dans le voisinage une meunerie capable de fabriquer une bonne farine.

L'hiver, on fait venir des régions voisines environ 300 livres de beurre. Des Provinces maritimes, on importe quelque 1,000 livres de fruits. On achète encore 250 livres de cuir, car on vend les peaux à l'état vert plutôt que de les faire tanner, à Carleton par exemple.

Les viandes sont achetées des abattoirs montréalais; quant aux étoffes, tricots et vêtements, on les fait venir des comptoirs postaux des grands magasins de Montréal et de Québec.

Pour maints articles, Campbellton supplante Montréal comme fournisseur; une partie du revenu-argent de la municipalité est ainsi drainée vers le Nouveau-Brunswick.

II - INDUSTRIE DU BOIS

Il n'y a dans la municipalité qu'une seule scierie, propriété de M. Omer Richard. Elle suffit aux besoins locaux. Tant que durent les opérations, onze hommes y sont employés. Tout le bois scié, soit 200,000 p.m.p., l'est à commission pour MacDonald & Co., du Nouveau-Brunswick, qui achète le bois des colons. La capacité journalière du moulin est de 6,000 à 7,000 p.m.p. Il coupe aussi 2,000 traverses de chemin de fer.

Le bois scié est en majorité du merisier et de l'é-rable (180,000 p.m.p.); aussi un peu de sapin (10,000 p.m.p.) et d'é-pinette (10,000 p.m.p.).

M. Richard assure que si on accordait un octroi pour la construction d'un barrage qui permettrait de flotter le bois, sa scierie pourrait employer plus de 40 hommes.

III - TRANSPORTS

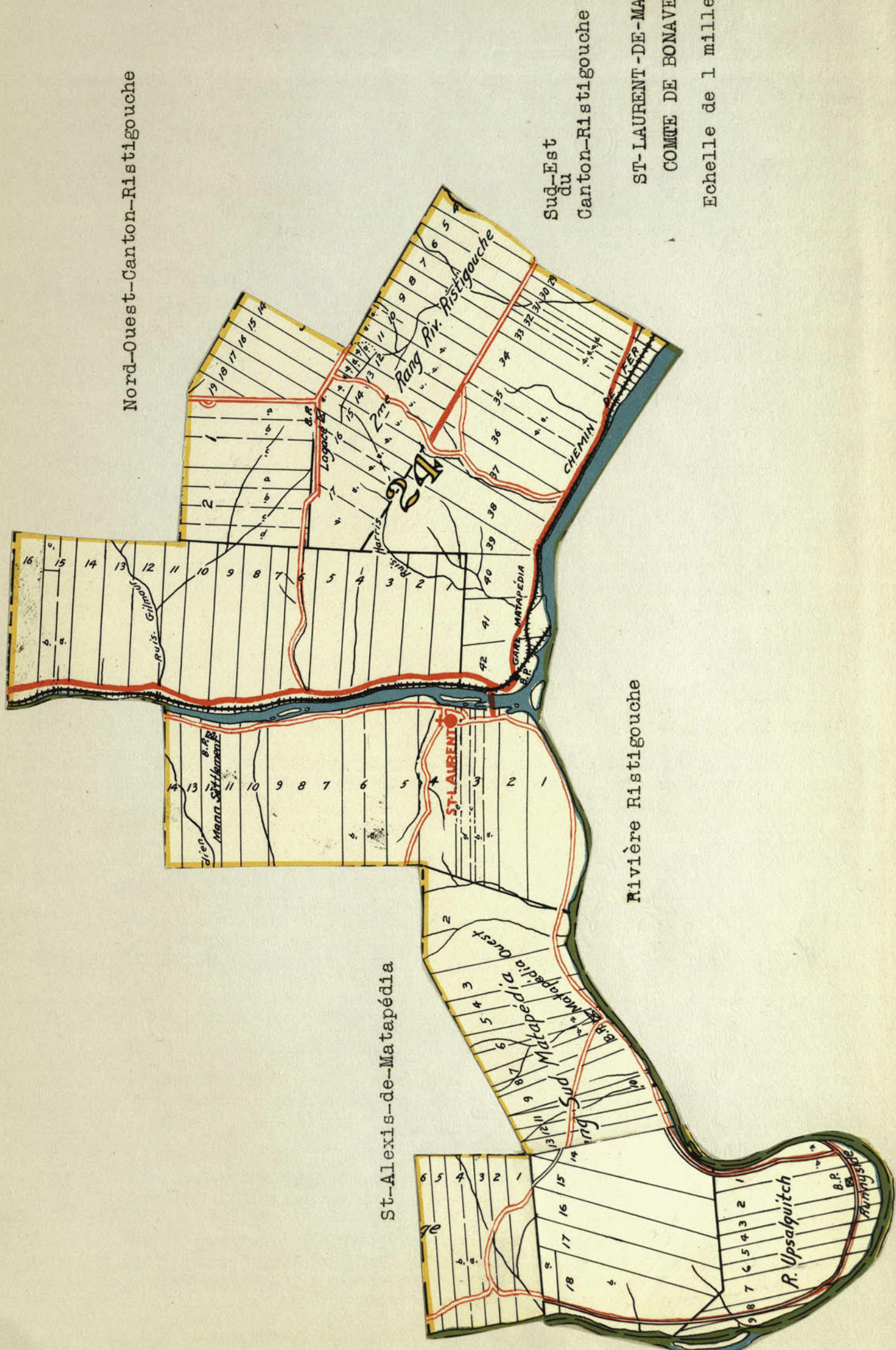
A part le chemin de fer, aucun moyen régulier de transport n'est à la disposition des gens. Des camions venus d'autres municipalités font cependant le transport occasionnel des marchandises et du bois à pâte.

SAINT-LAURENT-DE-MATAPEDIA

La municipalité de St-Laurent-de-Matapédia est comme la porte d'entrée de la péninsule gaspésienne du côté de la Baie-des-Chaleurs.

Elle est située en quelque sorte au fond d'une cuvette formée par la rencontre des Shickshocks, des monts du Nouveau-Brunswick qui longent la Restigouche et de ceux qui chevauchent la Matapédia. Le village est sis au confluent de la Matapédia et de la Restigouche. La municipalité est bornée au sud-est par la rivière Restigouche, qui sert de limite interprovinciale entre Québec et le Nouveau-Brunswick, au nord-ouest par les municipalités de St-Alexis-de-Matapédia et de Restigouche-Ouest, au nord-est par la municipalité de Restigouche-Est.

La route régionale, dite Boulevard Perron, et le chemin de fer National du Canada qui longent la rivière Matapédia sur sa



Nord-Ouest-Canton-Ristigouche

St-Alexis-de-Matapédia

Sud-Est
du
Canton-Ristigouche

Rivière Ristigouche

ST-LAURENT-DE-MATAPEDIA
COMTE DE BONAVENTURE

Echelle de 1 mille au pouce

rive orientale traversent la municipalité en son milieu dans la direction nord-ouest sud-est. La voie ferrée bifurque à Matapédia, un embranchement se dirigeant vers le Nouveau-Brunswick et l'autre vers Gaspé. Par sa situation, la municipalité est donc le terminus tout désigné du réseau de Gaspé.

POPULATION

La paroisse canonique de St-Laurent-de-Matapédia compte une population de 1,150 âmes environ, y compris celle des missions de Milnikek, Millstream et Marieville. Il y a là-dessus environ 500 non-catholiques.

En 1931, le recensement donnait pour la municipalité une population de 1,067 habitants. Selon les dernières statistiques municipales publiées (1936), elle serait de 1,002 et on compterait 210 propriétaires.

La localité compte une centaine de journaliers employés pour la plupart dans les chantiers de septembre à mars, au flottage du bois en avril et mai, aux travaux de voirie de juin à septembre, ou comme guides et gardes-pêche de mai à septembre.

Il y a trois camionneurs et un charretier, qui suffisent amplement aux besoins actuels, 14 employés de chemin de fer, un forgeron et son apprenti, un cordonnier et son élève et cinq commis.

Quant aux jeunes filles, huit sont employées à l'hôtel local en qualité de domestiques, mais à peu près aucune n'émigre.

A Matapédia réside un médecin qui est aussi pharmacien-opticien. Ce praticien dessert aussi toutes les municipalités environnantes.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

Les 69 cultivateurs relevés par le recensement en 1931 occupaient 12,351 acres de terre, soit en moyenne plus de 175 acres chacun. Il n'y avait alors qu'une quarantaine d'acres défrichées sur chaque ferme, 22 sous cultures et 15 en pâturages.

Le sol, presque exclusivement composé de terre franche (95%), est plutôt fertile. La marne, la chaux et les superphosphates combinés, utilisés comme engrais, ont très bien amélioré ce sol.

La topographie facilite le drainage des terres arables.

Production végétale

Depuis six ans, la situation n'a pas changé. Les étendues consacrées aux diverses cultures sont encore à peu près ce qu'elles étaient en 1931.

<u>Cultures en 1931</u>	<u>Acres</u>
Blé	19
Avoine	311
Orge	42
Sarrasin et pois	33
Grains mélangés	14
Maïs et fourrages verts	115
Luzerne et foin	893
Pommes de terre	59
Racines fourragères	24

Sauf pour l'orge et les grains mélangés, qui marquent une légère augmentation, il n'y a eu aucun progrès. Bien que l'agriculture à cet endroit ne soit pas appelée à un rôle de première importance, la plupart des productions pourraient être doublées. La culture du blé atteindrait facilement 65 acres, ce qui diminuerait d'autant l'importation

de la farine, toujours trop élevé.

On estime les rendements à 20 boisseaux à l'acre pour le blé, 25 pour l'avoine, 20 pour l'orge, 30 pour les grains mélangés, 150 pour les pommes de terre; le foin donne 1 tonne à l'acre, les racines 12.

A peu près toute la production est consommée sur place, sauf celles de l'avoine et du foin, dont on vend environ le quart.

La municipalité ne compte aucun maraîcher; seuls les propriétaires de jardinets vendent quelques légumes.

On trouve une centaine de pommiers, répartis sur 3 acres et qui rapportent environ 75 barils de pommes.

Par ailleurs, quatre érablières rapportent une trentaine de dollars chacune, ce qui n'influe pas sensiblement sur l'ensemble des revenus.

Production animale

Comme les cultures, l'élevage n'accuse pas de progrès parce que d'une manière générale les cultivateurs ne s'intéressent pas assez à leur ferme.

Chevaux - Depuis 1931, alors qu'il y avait 104 chevaux, la situation est restée la même. On fait un peu d'élevage, mais le gros des chevaux provient de l'Ouest canadien. L'élevage est à encourager pour fournir le marché local et les colonies avoisinantes.

Bovins - Comme celui des chevaux, le nombre des bovins est sensiblement le même qu'en 1931: 194 vaches et 257 autres bovins. On compte une dizaine de taureaux croisés et environ 220 vaches croisées. Quelque 150 veaux sont élevés pour la vente comme veaux de lait et veaux d'herbe. Cela rapporte environ \$40 par ferme. La municipalité ne possède pas de fromagerie. Le lait est vendu en partie en nature au village, en partie à Campbellton, ce qui rapporte environ \$60 par cultivateur. Le beurre est fabriqué à la ferme ou acheté ici et là dans la Vallée.

Porcs - Il y en a encore à peu près le même nombre qu'en 1931, alors qu'on en gardait 210, la plupart des Yorkshire croisés, du type à lard ou à bacon. Chaque année, environ 75 sont abattus pour consommation locale. Il ne s'en vend pas dans la région. Cet élevage rapporte environ \$25 par ferme.

Moutons - Depuis 1931, le nombre des moutons a constamment décliné. De 635 il est tombé à 560, soit une diminution de plus de 10%. Tous sont croisés. On en abat pour le marché local. L'apathie et l'absence de coopération étant cause de ce déclin, il faudrait, pour raviver cet élevage, organiser l'expédition des bêtes sur les grands marchés: Québec et Montréal. La vente, incluant la chair, la laine et les peaux rapporte une vingtaine de dollars par ferme.

Volailles - L'élevage des volailles est en faible progression, puisque la municipalité compte 2,500 volailles contre 2,350 en 1931. De ce nombre, environ 600 sont engraisées pour la vente. S'opposent au développement de cet élevage: le manque de connaissances techniques, l'insuffisance de grains d'alimentation et surtout le peu d'intérêt des habitants. Les mois de plus grande ponte sont avril, mai et juin. On s'occupe peu de la ponte d'hiver, bien que la vente soit alors plus rémunératrice. Actuellement, la vente des volailles et des oeufs rapporte autour de \$25 par ferme.

Conserves domestiques

Il se fabrique pour l'usage de la famille des conserves de viandes et de légumes, mais il ne s'en vend pas à l'extérieur.

Autres sources de revenu

Quelque dix personnes de la paroisse travaillent l'hi-

ver dans les chantiers (3 mois) et 5 ou 6 fils de cultivateurs y sont employés durant 2 mois l'été. Les revenus qu'ils en tirent équivaldraient à \$25 par ferme. Certains négligent leur terre pour le revenu inconstant que peut leur procurer ce travail.

Les cultivateurs obtiennent un revenu de \$50 par ferme de la vente du bois coupé sur leurs terres: bois de chauffage, bois à pâte et traverses de chemin de fer.

Les salaires de guides pour la pêche ou de journaliers pour la voirie relèvent le revenu de la ferme d'une quinzaine de dollars.

Revenu-argent moyen de la ferme

Les données qui précèdent permettent d'établir de la façon suivante le revenu-argent moyen de la ferme:

Cultures	\$ 15
Elevage et ses produits	170
Exploitation forestière	75
Emplois de guides ou de can- tonniers	15
Total:	\$275

Achats

Les achats se font surtout des marchands de la localité et des localités voisines. Les engrais chimiques et les semences sont achetés par l'intermédiaire d'agents, dans les grands centres.

Une bonne partie des denrées provenant de l'extérieur pourrait être produite sur place. Ainsi, on achète 3,600 livres de grains de semence, dont le quart pourrait être récolté dans la localité. On importe 120,000 livres de pommes de terre, alors qu'on en pourrait tirer 75,000 livres des terres de la municipalité. On pourrait produire sur place 10% de la farine qui arrive de Montréal, à raison de 115,000 livres par an, le beurre (1,000 livres par an) et la viande (31,000 livres par an) proviennent surtout de St-Alexis et de St-André. On pourrait diminuer de 30% les achats de beurre et de 10% les achats de viande.

11 - INDUSTRIE DU BOIS

La municipalité possède deux scieries, d'une production annuelle de 1,100,000 p.m.p., dont 610,000 sciés à commission pour les cultivateurs. Ce bois provient en partie des concessions forestières (88,000 p.m.p.), mais surtout des cultivateurs (1,022,000 p.m.p.). De ce total 500,000 p.m.p. sont vendus à l'étranger par l'intermédiaire de J.-W. MacDonald & Co., marchands de bois de Campbellton.

Ces deux moulins emploient 33 hommes tant que durent les opérations.

111 - ARTS DOMESTIQUES

A peine 6 familles possèdent des métiers à tisser en activité, et une trentaine de rouets. On utilise la laine et aussi le lin domestique, encore quelque peu cultivé dans la municipalité. Seules les teintures commerciales sont utilisées.

Quelques rares familles fabriquent des tapis crochetés en se servant de chiffons. Les ventes sont presque nulles.

En conclusion, les arts domestiques sont pratiquement inexistants.

1V - TRANSPORTS

La municipalité étant située au confluent de la Restigou-

che et de la Matapédia, on trouve quelques propriétaires de "scows" ou chalands de 5 tonnes environ qui font le transport au temps de la pêche et des chantiers. Il n'y a cependant pas de quai à Matapédia.

Trois propriétaires de camions font occasionnellement du transport régional de marchandises.

La municipalité est aussi desservie par une ligne d'autobus, qui la relie à Campbellton, N.B., et à d'autres centres littoraux de la baie (rayon d'action: 90 milles).

Matapédia est le terminus tout désigné du chemin de fer de Gaspé. Cependant les autorités du réseau national l'ont placé à Campbellton, une distance de quelque 15 milles, par mesure d'économie, prétend-on. Cet état de choses dure depuis 1931 et c'est un sujet de plaintes répétées de la part des gens de la Baie-des-Chaleurs, aussi bien que des touristes, mécontents d'être parfois obligés de parcourir inutilement dans les deux sens la distance entre Campbellton et Matapédia. Par ailleurs, les denrées périssables telles que viandes, légumes, etc., arrivent en moins bon état car avant de toucher Matapédia, elles doivent passer par Campbellton quel que soit le point d'arrêt. En outre, dit-on, cet illogisme prive d'emplois auxquels ils ont droit les ouvriers de Matapédia et a entraîné la fermeture de l'usine de réparations de New-Carlisle, jetant de ce fait une cinquantaine d'hommes sur le pavé.

RESTIGOUCHE - OUEST

La partie nord-ouest du canton de Restigouche constitue une municipalité bornée par la rivière Matapédia à l'ouest, par la municipalité de Matapédia au sud, par le canton Assemetquagan au nord et par la municipalité de la partie sud-est du canton de Restigouche, vers l'est. Une partie seulement est habitée; elle forme la paroisse St-André-de-Restigouche.

De même que St-Alexis et St-François, Restigouche-Ouest est située sur un plateau. Cette municipalité n'est pas aussi prospère que les deux précédentes, d'abord parce qu'elle est de fondation plus récente, ensuite parce que le sol y est moins fertile.

POPULATION

En 1937, St-André-de-Restigouche compte 585 habitants, dont 54 non-catholiques, soit une augmentation de 34 sur le chiffre du recensement de 1931. Depuis six ans, près de quatre-vingt-dix personnes sont parties de la municipalité pour s'installer ailleurs sur des terres ou des lots ou devenir journaliers. La terre aurait pu, semble-t-il, retenir ceux qui voulaient cultiver. Par contre, dans ce même temps 53 personnes se sont établies, dont 34 demeuraient déjà dans St-André et une vingtaine venaient de l'extérieur.

La paroisse compte 97 propriétaires, dont 93 cultivateurs, 1 journalier, 2 camionneurs et 1 employé de ferme. Trois de ces derniers possèdent un jardin, un seul a des poules, une vache et un porc.

Quant aux jeunes filles, quatre sont en service domestique en dehors de la paroisse.

La présence d'un médecin serait sans doute très utile, mais il ne pourrait y vivre, le nombre d'habitants étant insuffisant.

On a distribué des allocations de chômage, mais les travaux de voirie et de défrichement pourraient absorber les chômeurs.

ASPECT ECONOMIQUE

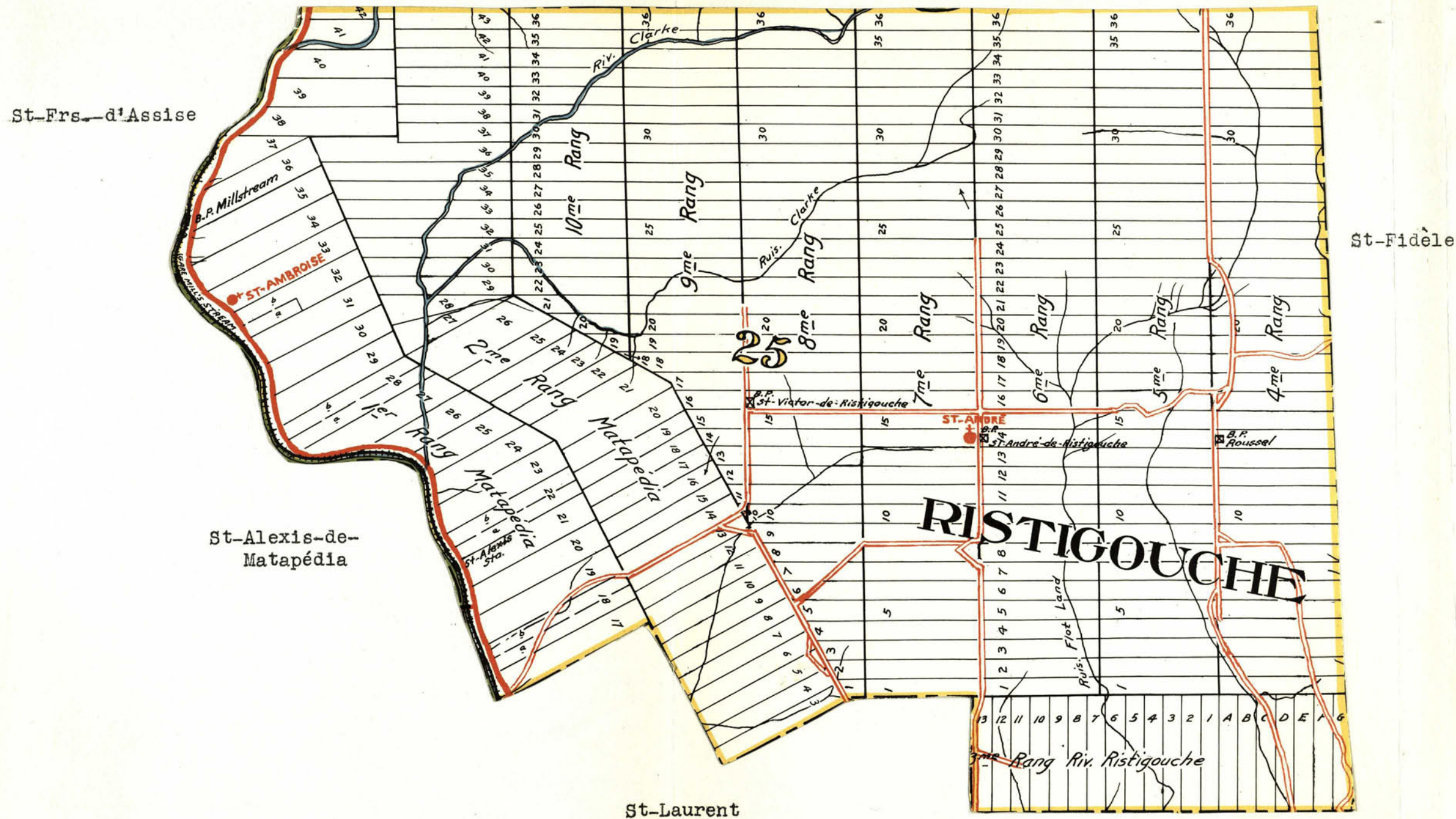
1 - AGRICULTURE

La municipalité compte 97 occupants du sol, dont 93 cultivateurs. En 1931, alors que le nombre des cultivateurs était de 71, les terres avaient une superficie moyenne de 190 acres, dont 42 étaient

NORD-OUEST-DU-CANTON-DE-RISTIGOUCHE

COMTE DE BONAVENTURE

Echelle de 1 mille au pouce



défrichées et 148 non défrichées. Les cultures couvraient 28 acres et les pâturages 12.

Le seul type de sol est la terre franche, sablo-argileuse. Cette terre, plutôt acide, a été améliorée à l'aide de chaux à raison de 2 tonnes à l'acre. On l'a aussi amendée de façon satisfaisante par les superphosphates (250 livres à l'acre) et les engrais complets (4 à 500 livres à l'acre). Par contre, le fumier de ferme, à raison de 10 tonnes à l'acre, s'est avéré un mauvais engrais.

Les terres arables ont l'avantage d'être très bien égouttées, car les nombreuses grandes décharges sont dans un état très satisfaisant.

Production végétale

Les progrès de l'agriculture sont lents. Depuis 1931, les étendues sous cultures ont augmenté de quelque 230 acres seulement. Dans cette augmentation l'avoine et le foin comptent chacun pour 110 acres. Voici le tableau des principales cultures, en 1931.

<u>Cultures</u>	<u>Acres</u>
Blé	42
Avoine	554
Orge	86
Lin, sarrasin, pois	49
Grains mélangés	39
Maïs et autres cultures fourragères	28
Foin	1,110
Pommes de terre	73
Racines fourragères	2

Les cultures n'ont ici de raison d'être qu'en fonction de l'élevage, car l'éloignement des marchés rend difficile l'écoulement des produits. On vend 3,300 boisseaux d'avoine, une trentaine de tonnes de foin et quelque 1,600 boisseaux de pommes de terre; c'est là le seul revenu-argent provenant de la culture proprement dite. Le reste des récoltes sort à l'entretien des bestiaux, de la vente desquels la municipalité tire la plus grande part de ses revenus.

Les possibilités de développement sont bonnes, mais toujours liées à l'élevage, sauf pour la culture du blé. On pourrait facilement doubler l'étendue des emblavures. On pourrait aussi doubler les superficies en orge et en avoine et tripler celles en cultures fourragères; l'étendue en grains mélangés et en racines fourragères devrait être augmentée, mais tout cela en vue de l'accroissement du cheptel.

Les rendements sont estimés de la façon suivante: 15 boisseaux à l'acre pour le blé, 25 pour l'avoine, 20 pour l'orge, 30 pour les grains mélangés, 150 pour les pommes de terre; les cultures fourragères donnent $1\frac{1}{2}$ tonne à l'acre, le foin 1, les racines 10.

La culture maraîchère est inconnue; quelques cultivateurs seulement vendent une infime partie des récoltes de leur potager. Notons qu'en 1937 on a récolté environ 2,000 livres de fraises indigènes.

Vergers et érablières

La culture fruitière est à l'état naissant: il y a à peine une acre en vergers.

On entaille à peu près tous les érables qui sont susceptibles de l'être, soit environ 6,000 répartis entre 22 érablières. Celles-ci produisent en tout quelque 8,000 livres de sirop. Chacune rapporte à son propriétaire une vingtaine de dollars, ce qui n'élève pas sensiblement le revenu moyen des fermes. On n'a coupé aucune érablière en ces dernières années.

Production animale

L'élevage est, avec l'industrie forestière, la seule source régulière de revenus, et cependant il est demeuré stationnaire depuis six ans.

Chevaux - La municipalité, aujourd'hui comme en 1931, compte tout au plus une centaine de chevaux, travaillant et sur la ferme et dans les chantiers. On en élève quelques-uns, mais en nombre trop restreint. On ne trouve qu'une trentaine de juments croisées et un étalon, ce qui est insuffisant pour les besoins.

Bovins - Les chiffres du recensement de 1931 s'appliquent encore aujourd'hui, la situation étant pratiquement demeurée la même. Il y a donc quelque 474 bovins, dont 216 vaches et 268 autres bovidés. Les vaches sont toutes croisées, ainsi que les taureaux (20). On vend environ 75 veaux comme veaux de lait et comme veaux d'herbe, ainsi que 90 bêtes pour la boucherie: une soixantaine, vivantes, aux commerçants locaux; les autres, abattues, directement aux consommateurs. Ces ventes rapportent environ \$25 par ferme.

Le lait, qui est en grande partie porté à la fromagerie voisine, rapporte en moyenne \$70 par ferme.

Porcs - Ce sont des porcs Yorkshire, du type à bacon; on en compte un peu moins de 300. Un certain nombre sont vendus abattus aux consommateurs et aux marchands locaux, ce qui rapporte une trentaine de dollars par ferme.

Moutons - Les moutons, au nombre d'environ 575 à 600, sont tous croisés. On en vend aux consommateurs et aux commerçants locaux. La chair et la laine ainsi vendues rapportent une vingtaine de dollars par ferme.

L'abondance de pâturages et la demande locale pour la chair et la laine sont des facteurs susceptibles d'encourager cet élevage; par contre, les déprédations causées par les chiens, ainsi que les parasites intestinaux qui déciment les troupeaux, lui nuisent considérablement.

Volailles - Le nombre des volailles a augmenté d'une centaine depuis 1931. On en relève 1,800, dont 600 de qualité inégale sont engraisées pour la vente. Cette industrie ne procure qu'un revenu d'un quinzaine de dollars par ferme, surtout à cause du manque de connaissances techniques des éleveurs, de leur apathie pour cet élevage et de l'insuffisance de grains d'alimentation.

Autres sources de revenu

La coupe du bois occupe bon nombre de cultivateurs et de fils de cultivateurs. L'été, une trentaine travaillent au moulin, dont un comme exploitant, les autres comme salariés. Deux mois l'automne et un mois l'hiver, une cinquantaine d'hommes sont employés dans les chantiers. Ces occupations rapportent une cinquantaine de dollars en moyenne par ferme. Mais ce qui est regrettable, c'est qu'un certain nombre négligent leurs terres pour cette occupation qu'ils considèrent plus lucrative.

Par ailleurs, la coupe du bois sur les terres (bois de chauffage, bois de sciage, bois à pâte et traverses de chemin de fer) rapporte environ \$40 par ferme.

Le seul autre emploi des cultivateurs de Restigouche-Ouest, les travaux de voirie, ne les occupe que quelques jours chaque année et ne rapporte qu'une dizaine de dollars par famille.

Revenu-argent moyen de la ferme

Le revenu-argent moyen de la ferme est plutôt faible; il provient presque uniquement de l'élevage et de l'exploitation forestière.

Cultures	\$15
Elevage	160
Exploitation forestière	90
Voirie	10

Total:\$275.

Ce revenu moyen est insuffisant; aussi nombre de familles ont dû, ces dernières années, recourir à l'Etat pour leur subsistance.

Sociétés agricoles

Le Cercle agricole (32 membres) et celui de l' U.C.C. (35 membres) ne sont guère prospères. Leur activité et leur influence sont peu considérables.

Achats

Presque tout s'achète du marchand local et dans les grands centres, sauf les engrais chimiques et les semences, dont une partie est achetée par l'intermédiaire d'un agent. Les trois quarts des grains de semence, qui proviennent surtout de Montréal à raison de 18,000 livres par an, pourraient être récoltés dans la municipalité. De même, la moitié des 150,000 livres de farine achetée à Montréal chaque année pourrait être fabriquée sur place, si la localité était dotée d'une minoterie bien organisée. On n'achète que pour une centaine de dollars de cuir.

Quant aux étoffes et vêtements de toutes sortes, ils proviennent des marchands locaux, mais aussi et pour beaucoup, des grands magasins de Montréal.

11 - ARTS DOMESTIQUES

Dans cette municipalité, une trentaine de familles possèdent des rouets et huit des métiers. On fait avec de la laine et des chiffons des couvertures, tissus, serviettes, etc. Le lin n'est plus employé et on ne le cultive plus, car, nous dit-on, il mûrit difficilement.

Les cours de démonstrations de tissage ont contribué à améliorer le goût des ouvrières et, par suite, ont amené une meilleure exécution des modèles. Il n'existe pas de Cercle de fermières pour aider à l'expansion des arts domestiques.

Les modèles sont exécutés d'après des copies ou des patrons fournis par l'Ecole des Arts domestiques.

Toute la fabrication sort aux besoins familiaux. A peu près aucun article n'est vendu aux touristes.

Une dizaine de familles confectionnent des tapis crochétés en laine ou en chiffons, qu'elles vendent à des commerçants de passage quand elles en ont l'occasion.

111 - TRANSPORTS

Cette municipalité n'est pas favorisée au point de vue des transports. Le chemin de fer passe à la limite de la municipalité, à $6\frac{1}{2}$ milles du village. Les routes qui conduisent à la gare sont mauvaises, de sorte que le transport des marchandises est rendu difficile et onéreux, soit que les habitants transportent eux-mêmes leurs marchandises, soit qu'ils utilisent les camions, au nombre de deux, qui circulent à cet effet sur ces routes.

St-ALEXIS-DE-MATAPEDIA

La municipalité de St-Alexis-de-Matapédia, dont le territoire se confond avec celui de la paroisse, est bornée au nord-est par la municipalité de Restigouche-Ouest, au sud-est par celle de St-Laurent, et à l'ouest par celle de St-François-d'Assise. Le chemin de fer national du Canada et la route nationale qui longent la rivière Matapédia passent à la limite de la municipalité du côté est.

La municipalité est avantageusement située, sur un plateau bien ensoleillé et protégé des vents du nord par les montagnes à l'abri desquelles elle se trouve. Les terrains sont assez plans mais coupés ici et là de ravins; le sol est fertile et la terre arable bien exploitée.

St-Benoit, indiqué comme municipalité distincte par le recensement fédéral de 1931, fait partie de la municipalité de St-Alexis.

POPULATION

St-Alexis-de-Matapédia compte 1,385 habitants, une augmentation de 18 sur le chiffre du recensement de 1931 pour St-Alexis et St-Benoit réunis.

Depuis six ans, plus de 25 familles, soit près de 160 personnes, auraient quitté la municipalité parce qu'elles étaient incapables d'y vivre. Elles sont parties pour s'établir dans les colonies nouvelles. Par ailleurs, une quinzaine de jeunes filles se sont dirigées vers les villes pour y travailler comme domestiques.

Les cultivateurs tirent de leur exploitation la plus forte part de leurs revenus. Ils emploient une dizaine d'hommes aux travaux de la ferme. Dans la paroisse, 16 terres sont inexploitées. Ceux qui ne sont pas cultivateurs sont camionneurs (3), employés de chemin de fer (1), garagiste (1), forgerons (2), menuisiers (5), et enfin journaliers. Ces derniers sont au nombre de 70 environ et la moitié d'entre eux sont célibataires. Ils travaillent principalement aux chantiers (de septembre à avril) et aux scieries (durant l'été).

Cinq jeunes filles sont en service domestique dans la municipalité et une dizaine d'autres à l'extérieur (temporairement).

La municipalité ne compte pas de médecin; il semble cependant qu'un médecin pourrait y vivre en se recrutant aussi une clientèle dans les localités voisines: St-Alexis et St-François.

Enfin, seulement quatre ou cinq familles, dont les chefs sont impotents ou invalides, sont secourues par l'Etat.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

Au point de vue agricole, St-Alexis est plutôt favorisé puisque la terre est fertile. Celle-ci se compose de 65% de terre franche, de 20% de terre légère et seulement de 10% de terre forte. Les fortes gelées s'y font sentir seulement vers le 15 septembre, ce qui permet aux divers produits de mûrir complètement.

Le drainage des terrains est satisfaisant; l'égouttement se fait avec facilité. Quelques engrais et amendements ont été utilisés avec succès: marne et chaux à raison de 2 ou 3 tonnes à l'acre; superphosphates (1/4 T), engrais complets et fumier de ferme.

En 1931, lors du recensement, le nombre des cultivateurs était de 156; d'après les statistiques municipales, il serait maintenu jusqu'en 1936 alors que l'on note une diminution d'une douzaine.

Au recensement, les terres étaient de 105 acres en moyenne, dont 52 défrichées. Des 52 acres défrichées (forte moyenne pour le comté), 35 acres étaient sous cultures et 16 en pâturages.

Production végétale

Voici le tableau des principales cultures dans la municipalité en 1937, ainsi qu'une estimation de leur rendement:

ST-ALEXIS-DE-MATAPEDIA
COMTE DE BONAVENTURE
Echelle de 1 mille au pouce

St-François-d'Assise



St-Laurent-de-
Matapédia

	<u>Acres</u>	<u>Rendement</u>
Blé	114	15 boisseaux
Avoine	1326	25 "
Orge	214	20 "
Lin, sarrasin et pois	177	20 "
Grains melangés	234	30 "
Maïs et fourrages verts	555	2.5 tonnes
Foin	2960	1 "
Racines fourragères	40	12 "
Pommes de terre	247	150 boisseaux

Les superficies consacrées aux cultures ont augmenté de quelque 400 acres depuis 1931. Sauf celle du foin qui a diminué et celle des pommes de terre qui est stationnaire, les cultures ont enregistré un accroissement. On vend 10% du foin et 20% de l'avoine.

La municipalité ne compte aucun producteur spécialisé. La culture maraîchère se confinc aux potagers de famille, qui ne couvrent d'ailleurs que deux acres.

On commence à comprendre l'importance de la culture des fraises, qui peut devenir une bonne source de revenus pour cette localité et plusieurs autres du comté. Grâce au retard de la saison, qui est d'au moins deux semaines par rapport à la région de Montréal, les cultivateurs pourraient, en plantant des variétés tardives, alimenter certains centres de consommation de la province à une période de l'année où il n'y a plus de concurrence de la part d'aucune autre région.

C'est pourquoi on a introduit 1,000 plants de fraisiers cette année. On a par ailleurs cueilli 20,000 livres de fraises indigènes, expédiées vers Montréal.

Vergers et érablières

Les pommiers sont clairsemés; dans toute la municipalité on n'en compte qu'une cinquantaine, qui rapportent en moyenne 1 baril chacun.

On compte une quinzaine d'érablières et on y entaille 5,000 arbres, soit la moitié de la quantité susceptible de l'être. On a fabriqué quelque 6,000 livres de sirop en 1937. Le revenu provenant de cette source, n'étant que de \$25 par érablière, n'influe presque pas sur le revenu moyen des fermes.

Production animale

Chevaux - Le nombre des chevaux, de 243 qu'il était en 1931, a subi une diminution de 10% environ. On n'en peut malheureusement dire autant des importations de l'Ouest qui, si elles ne s'accroissent pas, n'en restent pas moins trop élevées.

Dans la municipalité, on trouve un étalon pour quelque 75 juments d'élevage croisées, ce qui est insuffisant pour assurer un élevage productif.

Bovins - En 1931 les bovins étaient au nombre de 1,310, dont 576 vaches et 734 autres bêtes. Ce nombre se serait depuis accru de 5%. On compte maintenant quelque 600 vaches, dont 500 canadiennes et 75 Ayrshire, les autres étant croisées. Il y a 48 taureaux, dont 8 canadiens pur sang et 40 canadiens croisés. La vente d'environ 200 veaux comme veaux de lait et veaux d'herbe et celle d'autres bovins rapporte en moyenne \$50 par ferme.

Le lait est vendu à peu près entièrement à la bouurrerie locale, qui appartient à la société agricole et produit entre 80,000 et 90,000 livres de beurre par an. Ce beurre est expédié pour une bonne part à Campbellton, N.B. le reste est vendu aux détaillants et aux consommateurs. Depuis quelques années, la production s'accroît constamment. La bouurrerie emploie deux hommes durant les six mois qu'elle fonctionne. Les produits laitiers assurent un revenu moyen d'à peu près \$100 par ferme.

Porcs - Depuis 1931, on remarque une légère augmentation

dans le nombre des porcs, qui était alors de 603. Ces porcs sont du type à lard et à bacon. Chaque année, on en abat plus de 250 pour la consommation locale. Les quelque 175 sujets que l'on vend rapportent environ \$25 par ferme.

Moutons - Le nombre des moutons n'a pas varié sensiblement depuis 1931, alors qu'il était de 1,560. Les races élevées sont les Leicoster enregistrés, les Oxford et les moutons croisés. On en abat une quarantaine pour l'usage de la famille. Cet élevage procure un revenu d'à peu près \$25 en moyenne par ferme.

Volailles - Le nombre des volailles a quelque peu augmenté depuis 1931, alors que le recensement indiquait 4,505 poules et poulets et 20 autres volatiles. Aujourd'hui, leur nombre est supérieur à 5,000 dont 2,000 de bonne qualité, sont engraisées pour la vente. Seulement deux cultivateurs prennent des poussins au couvoir coopératif de St-Bonaventure; les autres font couver leurs poules. Cet élevage pourrait s'améliorer encore beaucoup. Présentement, il ne rapporte qu'une trentaine de dollars par ferme.

Autres sources de revenu

Durant les 3 mois d'été, une soixantaine d'hommes sont engagés comme salariés et quelques-uns comme exploitants dans l'industrie forestière. Environ 80 vont dans les chantiers durant 1 mois l'hiver. Ce travail procure un revenu de \$40 par ferme.

Par ailleurs, les cultivateurs se font une vingtaine de dollars par la vente de bois coupé sur leurs terres: bois de chauffage, bois à pâte, traverses de chemin de fer et poteaux de téléphone.

Revenu-argent moyen de la ferme

Le revenu-argent moyen de la ferme, constitué des éléments indiqués plus haut, s'établit donc ainsi:

Cultures	\$ 20
Elevage et ses produits	230
Exploitation forestière	60
Total:	\$310

Sociétés agricoles

La municipalité est dotée de plusieurs sociétés agricoles: Société coopérative, Cercle agricole, Cercle de l'U.C.C., Caisse populaire et Cercle des fermières. A cause de l'apathie et de l'absence de chefs, ces cercles fonctionnent de façon médiocre. Cependant, c'est grâce au Cercle agricole si l'on a maintenant un broyeur et des épandeurs de pierre à chaux, des trieurs à grain, des semoirs, des baignoires à moutons, etc.

Achats

Les achats se font directement chez les marchands locaux et dans les grands centres, par l'intermédiaire d'agents. Au printemps, on achète à Montréal plus de 6,000 livres de grains de semence dont la moitié pourrait être récoltée dans la municipalité. Les fruits, à raison d'environ 5,000 livres par an, sont importés des provinces maritimes, de Montréal et de l'Ontario. On achète 500 livres de cuir à Québec; on pourrait en tanner la moitié dans la région. On achète 1,000 livres de viande par an des abattoirs montréalais. Les étoffes, les tricots proviennent surtout des grands magasins de Montréal et de Québec. Comme partout dans le comté, les achats de farine sont très considérables: l'an dernier 100,000 livres ont été importées de Montréal. On pourrait produire dans la municipalité même plus de 60% de cette quantité.

11 - INDUSTRIE DU BOIS

On ne compte qu'une scierie dans la municipalité, col-

le de MM. JosArseneault & Fils. Au cours de ses opérations de 1936-37, cet établissement a produit 700,000 p.m.p. dont 500,000 pour son compte et 200,000 pour d'autres. On a vendu 200,000 p.m.p. dans la région, 250,000 dans le reste de la province et autant à l'étranger. 400,000 p.m.p. ont été vendus aux consommateurs et 300,000 à des agents.

Tout le bois utilisé à ce moulin provient des cultivateurs. Dix hommes y travaillent quelques mois par an.

Il existe à l'arrière de la municipalité, dans le canton de Patapédia, des forêts inexploitées et ce serait, nous dit-on, un grand bien si les propriétaires de scieries y pouvaient obtenir le droit de coupe.

III - ARTS DOMESTIQUES

Sous l'impulsion que donne le Cercle des fermières, les arts domestiques tendent à se développer dans la municipalité. Près de 80 familles possèdent des rouets et s'en servent; une trentaine ont des métiers. On utilise la laine domestique et les chiffons. Depuis 10 ans, on note une forte augmentation dans la fabrication d'articles de laine. On ne cultive plus de lin dans la municipalité.

Des cours ont eu lieu dans la municipalité qui ont surtout contribué à améliorer la qualité des articles fabriqués. Les patrons sont la plupart du temps achetés dans les comptoirs postaux et dans les grands magasins.

Toute la production est destinée à la famille. Il ne se vend rien, St-Alexis étant à l'écart des routes que fréquentent les touristes. Pour favoriser la vente, il faudrait établir un comptoir à Matapédia.

Quelques familles fabriquent des tapis crochetés en jute ou en chiffons.

RESSOURCE MINERALE

Dans le canton de Matapédia, entre les rangs 4 et 5, existe, paraît-il, un dépôt de cuivre et de métaux précieux. On ne peut évidemment en connaître la valeur avant d'avoir procédé à des sondages et à des analyses d'échantillons. Le manque de capitaux et de main-d'œuvre technique n'ont pas permis jusqu'ici d'exploiter ce dépôt.

SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE

St-François-d'Assise, municipalité limitrophe de St-Alexis-de-Matapédia, est située sur le même plateau que cette dernière dans le canton Matapédia. A l'arrière, dans le canton Patapédia, une nouvelle colonie est en voie d'établissement.

St-François est borné au nord-est par les municipalités de Restigouche-Ouest et de St-Alexis, au sud-est par la rivière Restigouche, frontière interprovinciale entre Québec et le Nouveau-Brunswick, au sud-ouest par le canton Patapédia et au nord-ouest par le canton Milnikok.

On se rendra compte par l'analyse économique suivante que St-François, tout comme St-Alexis, souffre d'être mal relié à la civilisation. La route est le seul moyen de communiquer avec les marchés de la Vallée et du Nouveau-Brunswick et, dit-on, elle n'est guère praticable, au printemps et à l'automne.

POPULATION

St-François-d'Assise compte 1,290 âmes dans la municipalité et 14 dans le territoire non organisé de Patapédia. La population de la paroisse a augmenté de 413 âmes depuis 1931. Cette augmentation est due à l'établissement de 90 familles (jeunes surtout) et à l'accroissement naturel de la population. Environ une quinzaine de personnes ont quitté la paroisse depuis 1931, dont 5 hommes et une dizaine de jeunes filles parties en service domestique. Les hommes sont allés travailler dans les villes ou dans les chantiers. En 1937, une dizaine de personnes sont venues de l'extérieur pour travailler dans les moulins. De ce nombre, trois songeraient à s'établir.

Douze terres de la paroisse ne sont pas exploitées.

Les journaliers ne sont pas nombreux; on n'en trouve que quatre dont deux mariés et deux célibataires employés dans les chantiers, aux moulins ou pour la voirie. La municipalité compte en outre trois camionneurs, un forgeron, un garagiste et un menuisier. Quant aux jeunes filles, trois sont en service domestique à la campagne, huit au village et 10 à l'extérieur.

Aucun medecin ne réside dans la municipalité.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

En 1931, le recensement relevait la présence de 90 cultivateurs dans la municipalité. La même année, la statistique municipale en comptait 125; le nombre augmenta graduellement les années suivantes et atteignit 244 en 1935, puis baissa à 199 en 1936.

D'après le recensement, les 90 cultivateurs de 1931 occupaient 9,371 acres de terre, soit en moyenne chacun 104 acres. Il y avait par ferme 38 acres défrichées, dont 26 sous culture et 12 en pâturages.

Le sol, qui est plutôt fertile, se compose de: 95% de terre franche argilo-sablonneuse et de 5% de terre noire.

Comme amendements, la chaux a été utilisée à raison de deux tonnes à l'acre; les super-phosphates, à raison de 1/8 de tonne à l'acre; les engrais complets, dans la proportion de 1/8 à 1/4 de tonne à l'acre. Les résultats sont bons. Le fumier de ferme à raison de 10 tonnes à l'acre n'est pas un engrais satisfaisant.

L'égouttement des terres arables est facile à cause de la pente suffisante du terrain et du bon état des décharges.

Production végétale

Le tableau suivant fait voir les étendues consacrées aux diverses cultures en 1931 par rapport aux estimations de 1937:

	<u>1931</u> acres	<u>1937</u> acres
Ble	101	121
Avoine	514	668
Orge	70	77
Lin, sarrasin, pois	137	137
Grains mélangés	88	132
Maïs et fourrages verts	102	153
Foin	1252	1227
Racines fourragères	12	15
Pommes de terre	92	92

De 2,368 acres en 1931, l'étendue cultivée est donc passée à quelque 2,620, soit une augmentation d'environ 250 acres. La progression semble continue. On constate une diminution de la superficie en foin, récolte qui devient de plus en plus difficile à vendre. On parvient à écouler 20% de l'avoine et 5% du foin et des pommes de terre. La vente des récoltes ne rapporte donc pas beaucoup.

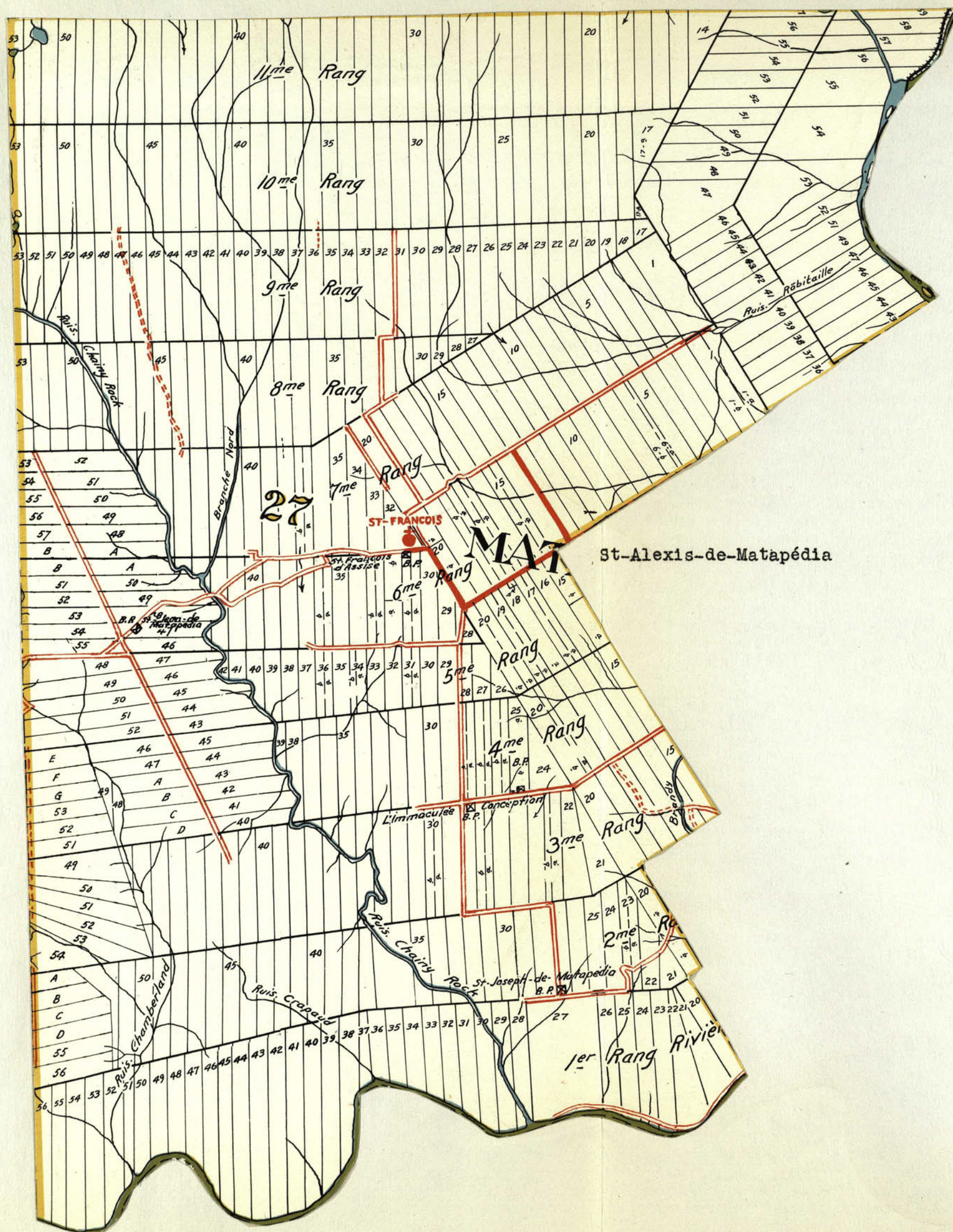
Mais les cultures sont encore susceptibles d'amélioration. On pourrait presque doubler les étendues en blé, en grains mélangés et en fourrages verts. L'avoine et l'orge pourraient aussi augmenter, mais moins.

Les rendements à l'acre sont estimés ainsi: blé, 20 boisseaux, avoine 20, orge 20, grains mélangés 30, pommes de terre 150; foin, 1 tonne, racines 10, maïs et fourrages verts 2½.

Depuis 1931, une régression s'est produite dans les pâturages; de 1020 acres ils sont tombés à 800 acres. Les demi-jachères, par

Milnikek

Matapédia



ST-FRANÇOIS-D'ASSISE

COMTE DE BONAVENTURE

Echelle de 1 mille au pouce

contre, sont en augmentation.

La municipalité étant éloignée des marchés, la culture maraîchère ne s'y est pas implantée. Chaque année vers la fin de juin on cueille de 50 à 80,000 livres de fraises indigènes, que l'on vend à Montréal.

Vergers et érablières

Une acre de pommiers, soit une soixantaine d'arbres, ne rapporte qu'une dizaine de barils.

Une quinzaine d'érablières, comptant au total 6,000 vaisseaux, produisent pour environ \$50 chacune, ce qui n'influe pas beaucoup sur le revenu moyen de l'ensemble des fermes.

Production animale

Chevaux - Depuis 1931, le nombre des chevaux a augmenté de 119 à 130. Utilisés sur la ferme et dans les chantiers, ces chevaux proviennent de l'Ouest en trop grand nombre et manquent de résistance. Deux étalons croisés et quarante juments d'élevage servent à la reproduction. On pourrait élever tous les chevaux nécessaires à la municipalité.

Bovins - En 1931, il y avait 521 bovins, dont 209 vaches. Aujourd'hui les vaches sont au nombre de 225, dont 200 canadiennes et 25 croisées. Parmi les autres bovins, on compte 2 taureaux canadiens pur sang et 40 croisées. Cent vingt-cinq veaux sont élevés pour être vendus aux commerçants comme veaux de lait et veaux d'herbe. Cet élevage rapporte environ \$20 par ferme.

Le lait est soit vendu en nature au village, soit livré à la beurrerie de St-Alexis ou à la fromagerie locale. La fromagerie produit environ 60,000 livres de fromage par an; on en vend 99% par l'intermédiaire de la coopérative et le reste est écoulé sur place. Un cinquième de la production est vendu au pays; le reste est exporté à l'étranger. La vente des produits laitiers assure une soixantaine de dollars à chaque cultivateur.

Porcs - La situation n'a guère changé depuis 1931, alors qu'on comptait 317 porcs. Ce sont des Yorkshire du type à lard et à bacon. On en abat 190 par année pour l'usage de la famille et on en vend quelques-uns dans la municipalité. Le revenu que l'on tire de cet élevage est de \$25 par ferme.

Moutons - Le nombre de moutons s'élevait en 1931 à 674. Par suite de la baisse des prix de la chair et des peaux et de la faible étendue consacrée aux pâturages, ce nombre est resté stationnaire. Ces deux facteurs conditionnent les progrès dans cette branche de l'industrie animale. Chaque année, une cinquantaine de Leicester sont abattus pour la consommation familiale. On en vend aussi pour une somme qui représente \$12 par ferme, dans la paroisse ou par l'intermédiaire de la coopérative.

Volailles - En 1931, il y avait 2,336 poules et poulets et 27 autres volailles. En 1937 on compte 2,500 poules et poulets, mais de qualité médiocre, dont 1,000 sont engraisées pour la vente. Le manque de connaissances techniques, auquel s'ajoute l'apathie des éleveurs et l'insuffisance de grains d'alimentation, entravent l'essor de cette industrie. L'appoint provenant de la vente de la chair et des oeufs est évalué à \$15 par ferme.

Conserves domestiques

Pour l'usage de la famille, les ménagères préparent des conserves de viandes, de légumes, de fruits et de poisson (contenants métalliques et de verre). Il ne s'en vend pas à l'extérieur.

Autres sources de revenu

De 25 à 30 cultivateurs, surtout des jeunes, sont employés chaque année dans les chantiers, un mois l'été et l'automne, 3 mois l'hiver, ce qui augmente de \$50 le revenu moyen de la ferme. Par ailleurs, les

cultivateurs vendent du bois à pâte coupé sur leurs terrains, ce qui rapporte aussi quelque \$50 par ferme.

Revenu-argent moyen de la ferme

Nous avons donc les sources de revenu suivantes pour les cultivateurs de la municipalité:

Cultures	\$15
Elevage et ses produits	132
Exploitation forestière	100
Total:	\$247

Si l'on se rappelle que cette municipalité est située à quelque huit milles du chemin de fer et à l'écart des marchés, on s'explique au moins en partie la faiblesse de ce revenu.

Sociétés agricoles

Un Cercle agricole et un Cercle de l'U.C.C. (40 membres) fonctionnent au ralenti, tandis que le Cercle de fermières obtient de bons résultats. Il existe aussi un Cercle de jeunes éleveurs.

En 1937, le Cercle agricole a fait venir 40 tonnes d'engrais chimiques, a organisé le broyage de la pierre à chaux et a introduit un épandeur à chaux.

Le développement des sociétés agricoles se heurte à l'apathie, à l'individualisme et même aux intérêts particuliers. La fusion des deux associations (Cercle agricole et Cercle de l'U.C.C.) serait désirable, dit-on.

Achats

Les engrais chimiques sont achetés par l'intermédiaire du Cercle agricole; les marchands locaux fournissent les semences, les moules et les insecticides.

Les tissus sont achetés des grands magasins de Montréal et aussi chez le marchand local. Les années de chantiers, il s'importe beaucoup de bœuf de l'Ouest.

Là comme partout ailleurs, une quantité considérable de farine provient des grands centres: 100,000 livres par an, dont environ la moitié pourrait être produite sur place.

11 - INDUSTRIE DU BOIS

La municipalité possède 3 moulins ayant une production annuelle de 2,500,000 p.m.p. Une quarantaine de personnes, dont 5 de la famille des exploitants, y travaillent quelques mois chaque année.

Le tableau suivant résume l'essentiel sur la situation de cette industrie à St-François-d'Assises:

<u>Production</u>	<u>Pour eux</u>	<u>Pour les cultivateurs</u>
J. Arsenault & Fils	800,000 p.m.p.	200,000 p.m.p.
Ferdinand Denis	250,000 "	
Philippe Roussel	1,000,000 "	250,000 "
	2,050,000 "	450,000 "

<u>Origine du bois</u>	<u>Concessions</u>	<u>Cultivateurs</u>	<u>Colons</u>
J. Arsenault & Fils	800,000 p.m.p.	200,000 p.m.p.	
F. Denis			250,000 p.m.p.
P. Roussel			1,250,000 "

<u>Lieux de vente</u>	<u>Localité</u>	<u>Province</u>	<u>Etranger</u>
J. Arsenault & Fils	200,000 p.m.p.	400,000 p.m.p.	400,000 p.m.p.
F. Denis		80,000 "	170,000 "
P. Roussel	250,000 "		1,000,000 "
	450,000 "	480,000 "	1,570,000 "
	(bois scié à commission)		

480,000 p.m.p. sont vendus dans la province, directement aux consommateurs, tandis que le bois vendu à l'étranger l'est par l'intermédiaire d'agents à commission

Les possibilités de développement seraient excellentes, n'était le fait que la forêt avoisinant St-François-d'Assise est presque entièrement concédée aux compagnies. Les moulins pourraient se développer si on permettait à leurs propriétaires de faire chantier dans ces limites, trop souvent inutilisées.

111 - ARTS DOMESTIQUES

Dans St-François-d'Assise, 27 métiers et une centaine de rouets sont en usage. Pour fabriquer couvertures, tissus, etc., on utilise la laine et le lin domestiques ainsi que les chiffons. Le lin est encore quelque peu cultivé dans la municipalité; à la suite des cours de tissage qui ont eu lieu ces dernières années, on a remarqué une augmentation de 8 acres en lin fibreux. Environ 25 rouets et 6 métiers ont en outre été introduits ou remis en usage. De plus, ces cours ont contribué à améliorer la qualité des objets fabriqués: exécution meilleure, plus grande harmonie des couleurs, plus d'originalité.

Depuis dix ans, une forte augmentation s'est manifestée dans la fabrication d'articles de lingerie pour l'usage de la famille. De ce que l'on produit, on ne vend qu'une infime proportion, moins de 2%.

Le Cercle des fermières s'occupe fort de stimuler la pratique des arts domestiques, et il organise chaque année un concours auquel participent plus de 45 familles. La plupart des patrons sont dessinés par les ouvrières: originaux d'après nature ou de fantaisie, copies. L'exécution et la présentation des objets est très bonne.

Plusieurs familles fabriquent aussi des tapis crochétés en laine, chiffons et jute, pour leur propre usage.

Les femmes désirent maintenant qu'aient lieu des cours de couture, comme complément aux cours donnés dans le passé.

VI - TRANSPORTS

Les moyens de transport sont plutôt rudimentaires. Une route, qui n'est guère agréable à parcourir au printemps ou à l'automne, relie la municipalité à la route de la vallée de la Matapédia. La gare la plus proche, qu'il faut atteindre par cette route, est celle de St-Alexis, à 8 $\frac{1}{2}$ milles.

Deux personnes possèdent des camions et font occasionnellement le trajet des marchandises, du bois, des engrais, etc., dans la région.

V - INDUSTRIES DIVERSES

Moulin à farine

La moulin à farine de St-François-d'Assise, d'une capacité de 25,000 boisseaux par an (10 mois), emploie actuellement 2 hommes de septembre à mars. Suit le tableau des quantités moulues l'an dernier et la valeur marchande des grains à l'établissement:

Blé	600 boisseaux	80¢
Avoine	1000 "	50¢
Orge	300 "	60¢
Sarrasin	1000 "	70¢
Mélanges	400 "	50¢

Le moulin exige comme commission 1/8 du grain apporté. La plupart des cultivateurs payent cette commission en nature et le mounier revend cette farine aux consommateurs.

Le moulin est actionné par une turbine de 35 HP. En 1934, le gouvernement a aidé financièrement à la construction d'une écluse sur le ruisseau "Chaîne de Roches" pour capter l'eau nécessaire à la turbine.

Jusqu'à présent la farine n'était pas, dit-on, de bonne qualité à cause du mauvais état du matériel. Cette année (1937), le conseil de la municipalité s'est rendu acquéreur de la minoterie et entend l'améliorer afin de fabriquer une farine de première qualité. Il y aurait par conséquent lieu d'escompter une augmentation des emblavures dans la municipalité et une diminution correspondante des achats de farine.

COLONIE ST-ISAAC-JOGUES

Cette colonie, ouverte en 1935, est située dans le canton de Hope. Elle fait partie de la municipalité de canton du même nom.

POPULATION

La population actuelle de la colonie est de 300 habitants comprenant 50 familles de colons, deux colons célibataires et un chef de famille qui est marchand. Il y a en outre 5 garçons de plus de 20 ans, appartenant à des familles de colons qui vivent avec leurs parents.

AGRICULTURE

Les principaux types de sol que l'on rencontre dans la colonie sont: la terre forte (10%), la terre franche (40%), la terre légère (45%) et la terre noire (5%). Les terres sont bonnes en général.

L'état d'égouttement des terrains n'est que passable; les travaux d'assainissement ne sont pas encore suffisants.

On a fait quelques applications de marno en terre franche et en terre légère, à raison de trois tonnes à l'acre. Les résultats ont été bons.

Les lots ont 100 acres de superficie, dont 1 labourée et 3 labourables.

Les cultures comprenant 2 à 6 acres en avoine chez une quinzaine de colons, des jardins de belle apparence à peu près partout et un peu de foin cultivé chez quelques colons. En 1936, les pommes de terre ont gelé.

En fait d'animaux, on rencontre une trentaine de chevaux et une vingtaine de vaches; une trentaine de colons ont chacun un porc, deux ont des moutons et 40 des poules.

L'agriculture ne donne donc aucun revenu-argent et fournit très peu de produits de consommation. Quelques colons vendent un peu de bois coupé sur leurs lots, mais plusieurs n'en ont même pas assez pour leurs besoins. L'industrie forestière ne nous paraît pas non plus rapporter beaucoup. Par contre, l'on travaille à la voirie et à la construction de l'église (été 1937). Il est probable que l'Etat boucle les budgets par des secours directs et indirects.

Industrie DU BOIS

Il y a une scierie dans la colonie. Elle travaille environ 40 jours par année et a une production de 100,000 p.m.p.; épinette 75,000 p.m.p., sapin 20,000, merisier, bouleau et cèdre 5,000. Ce bois provient des lots des colons. On prétend qu'au taux actuel de production, le moulin peut se maintenir avec les ressources ligneuses de la colonie.

ST-ELZEAR-DE-BONAVENTURE

Cette colonie est située dans le canton Hamilton et Cox, à l'arrière de St-Bonaventure et de New-Carlisle. Le village est à plus de 15 milles à l'intérieur des terres, dans le canton Cox; St-Elzéar est en effet la localité du comté la plus éloignée de la mer.

Une route relie St-Elzéar à St-Bonaventure, et une autre la relie à New-Carlisle.

POPULATION

Cette colonie a été fondée en 1924. Depuis 1931, le mouvement de colonisation y a repris de plus belle et la population a augmenté considérablement. En effet, on y compte 625 habitants, soit un accroissement de 226 âmes sur le chiffre du dernier recensement. Depuis six ans, une cinquantaine de familles sont venues s'établir à St-Elzéar. Par contre, durant cette même période, de 15 à 20 familles en sont parties.

La paroisse renferme 95 propriétaires, dont seulement quatre emplacements.

St-Elzéar-de-Bonaventure n'est pas organisé au point de vue municipal, non plus qu'au point de vue paroissial. Un curé résident y vit toutefois; on est présentement (été 1937) à construire l'église par corvées, car les habitants ne paient aucune taxe.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

En 1931, St-Elzéar ne comptait que 56 occupants du sol, contre 95 aujourd'hui. La terre est subdivisée en lots de cent acres, dont une douzaine sont en culture, et une douzaine défrichées mais encore en souches.

Le sol est surtout sablonneux, puisque la terre légère forme 75% de la superficie totale; le reste se partage entre la terre franche (15%) et la terre noire (10%). Très peu d'amendements y ont été apportés. Des applications de marne (3 tonnes à l'acre) et de superphosphates (250 livres à l'acre) ont donné de bons résultats en terre légère.

L'égouttement des terres arables n'est que passable, par suite de l'absence de grandes décharges.

Production végétale

Depuis 1931, la superficie cultivée a presque doublé. Le tableau suivant met en regard la situation actuelle et celle de 1931:

<u>Grandes cultures</u>	<u>1931</u>	<u>1937</u>
		(acres)
Blé	15	30
Avoine	245	735
Orge	12	24
Lin, sarrasin, pois	29	30
Grains mélangés	21	42
Maïs et fourrages verts	20	40
Racines fourragères	7	20

En plus des cultures qui apparaissent dans ce tableau on cultive, bien entendu, du foin et des pommes de terre. Il est toutefois assez étrange de constater que ces deux cultures, dans une colonie en plein développement, sont restées à peu près à ce qu'elles étaient en 1931; soit à 233 et à 34 acres respectivement.

Le blé donne 15 boisseaux à l'acre, l'avoine 20, l'orge 18, les pommes de terre 200, les fourrages verts 2 tonnes, le foin 1½, les

racines 10.

D'une façon générale, les cultures se développent de façon régulière. Il en est de cette municipalité comme de beaucoup d'autres: l'éloignement des marchés mettra une limite à sa croissance, à moins que ne se développe un centre assez important sur la côte, ou que l'on parvienne à organiser une coopérative de vente assez puissante.

Les cultures maraîchères sont chose encore inconnue: les habitants se contentent de jardins potagers. Environ les quatre-cinquièmes des colons possèdent des jardinets dont ils tirent les légumes nécessaires à leur alimentation.

La seule récolte fruitière consiste en 5,000 livres de bleuets que l'on vend à des commerçants. Il n'existe encore aucun verger en production ni aucune érablière entaillée.

Production animale

L'élevage n'en est encore qu'à ses débuts dans St-Elzear-de-Bonaventure, mais il semble se développer normalement.

Chevaux - On compte aujourd'hui 82 chevaux dans la municipalité. C'est une augmentation du tiers sur 1931. La municipalité renferme 25 juments d'élevage, mais aucun étalon, ce qui retarde les progrès de l'élevage. Les chevaux sont en grande partie importés de l'Ouest canadien.

Bovins - On note depuis 1931 une forte augmentation du nombre de vaches. On en compte maintenant une centaine au lieu de 27. Quant aux autres bovins, ils sont encore environ 35 à 40. L'accroissement est dû plutôt à l'arrivée de nouveaux colons qu'à l'élevage. Une vingtaine de jeunes veaux sont élevés pour la vente ainsi que quelques autres bovins, ce qui rapporte une dizaine de dollars par ferme.

La vente des produits laitiers est presque nulle; elle équivaut à peine à cinq dollars par ferme, conséquence du fait que la municipalité est éloignée du littoral et ne possède pas encore de beurrerie.

Porcs - Le nombre des porcs a quelque peu augmenté depuis 1931. L'augmentation est due à l'arrivée des bêtes amenées par les nouveaux colons. Les porcs élevés sont tous des Yorkshire du type à lard, et la vente locale aux commerçants ou aux consommateurs assure un revenu moyen de \$5 par ferme.

Moutons - Le recensement de 1931 relevait 89 moutons, nombre qui a sensiblement augmenté par l'arrivée de familles nouvelles possédant des troupeaux. Ces moutons, des Leicester, sont vendus vivants aux commerçants locaux, ce qui rapporte en moyenne de dix à quinze dollars par ferme. L'abondance de pâturages est de nature à favoriser le développement de cet élevage, mais les déprédations causées par les ours et par les chiens lui nuisent.

Volailles - Le nombre des poules et des poulets est passé de 1,319 qu'il était en 1931 à environ 2,000. A cause de l'absence de marchés, à peine une centaine de volailles sont engraisées pour la vente. L'insuffisance de grains d'alimentation est un autre handicap à cet élevage, qui ne rapporte encore que \$5 par ferme.

Autres sources de revenu

L'hiver, nombre de colons travaillent dans les chantiers, ce qui relève les revenus de la ferme d'une trentaine de dollars. La coupe du bois sur les terres: bois à pâte et traverses de chemin de fer, bois pour la construction de quais, rapporte une cinquantaine de dollars à chaque colon.

Revenu-argent moyen de la ferme

Les conditions sont tellement différentes entre les

anciens et les nouveaux colons, que les moyennes des revenus ne signifient que peu de chose. Les nouveaux colons sont arrivés depuis à peine deux ou trois ans et s'occupent surtout de défrichement.

Quant aux revenus des plus vieux propriétaires, ils sont tout de même assez faibles: une quarantaine de dollars provenant de l'élevage et \$80 de la coupe du bois. De rares travaux de voirie et les secours directs relèvent ce chiffre.

Sociétés agricoles

St-Elzéar est totalement dépourvu de sociétés agricoles et rien, semble-t-il, n'a été fait jusqu'ici pour en organiser. Soit ignorance des avantages à en retirer, soit individualisme, les exploitants ne semblent pas sentir le besoin de se grouper en associations. Il serait pourtant à leur avantage de le faire au plus tôt, afin d'orienter leurs activités et d'organiser des marchés à mesure que grandira la municipalité.

Achats

On achète chez les marchands locaux ou régionaux et dans les grands centres. Une grande quantité de grains de semence, 30,000 livres par an est achetée à Montréal, alors qu'on pourrait en récolter la moitié dans la municipalité. De même, on achète près de 6,000 livres de beurre par an dans la région. Il nous a été impossible de connaître les chiffres relatifs aux autres achats. Les colons arrivés depuis 1931 achètent les quatre-cinquièmes des denrées nécessaires à leur subsistance. Les trois-quarts des gens achètent même du lait en boîte (lait condensé), quand ils ne peuvent se procurer du lait frais de ceux, qui, plus fortunés, gardent des vaches.

11 - INDUSTRIE DU BOIS

St-Elzéar compte 5 scieries, dont quatre travaillent à commission pour les cultivateurs. Cette industrie emploie 75 hommes, dont une dizaine de propriétaires. Au rythme actuel de la production, les scieries pourront vivre encore près de quinze années. Les possibilités de développement sont cependant nulles, car une bonne partie des forêts, à l'arrière de la municipalité, appartient aux grandes compagnies, telles la Bathurst Co., et la Cascapédia Trading. Ces lots à bois sont inexploités depuis plus de dix ans, et risquent de le demeurer encore longtemps, à moins qu'on ne permette aux propriétaires de scieries d'y couper chaque année une certaine quantité de bois.

La production globale de ces scieries en 1936 a été la suivante: 1,600,000 p.m.p. de bois d'œuvre, 8,500,000 bardeaux et 500,000 lattes.

Le bois, une fois ouvré, est vendu: directement aux consommateurs (39%), et aux marchands de gros; 750,000 retournent aux colons. Le bois qui revient à ceux-ci n'est pas tout utilisé dans la localité; une grande partie est écoulée par l'intermédiaire des marchands de bois.

Suit une analyse un peu plus détaillée du mouvement du bois dans St-Elzéar.

Etabli en 1925, le moulin de Babin & Frère ne peut vivre que deux ou trois ans avec ses seules sources actuelles d'approvisionnement. On devra trouver d'autres sources de matière première pour prolonger son existence. Ce moulin achète les trois-quarts de son bois des compagnies propriétaires de limites: on scie 350,000 p.m.p. pour le compte de l'entreprise et 150,000 à commission pour les cultivateurs. On scie encore 1,500,00 bardeaux, dont la moitié est vendue aux consommateurs locaux. Soixante-quinze pour cent du bois ouvré est acheté par M. Nadeau, de Port-Daniel, qui en exporte la majeure partie en Angleterre.

Le moulin de M. Leo Henry scie presque exclusivement à commission pour les colons. Il ne produit que du bois d'œuvre, 200,000 p.m.p. par an, et peut fonctionner encore une quinzaine d'années à ce taux de production.

De même la scierie Boissonnault & Poirier scie 500,000 p.m.p. pour les colons. Ce bois est en majeure partie utilisé dans la localité.

M. E. W. Legrand possède un moulin portatif avec moteur à essence. Les deux tiers de sa production, soit 100,000 p.m.p. consistent en bois scié à commission pour les colons.

L'entreprise la plus considérable, celle de M. Omer Cyr, est susceptible d'une durée indéfinie. Le bois est acheté des compagnies (85%) et des colons (15%). A moins que les conditions d'achat ne deviennent plus onéreuses, la production n'est pas exposée à ralentir d'ici de nombreuses années par suite d'insuffisance de bois. Durant les sept mois qu'il a fonctionné en 1936, ce moulin a produit 1,200,000 p.m.p. de bois de sciage et 7,000,000 de bardeaux. Les croûtes ne sont pas perdues: on en tire chaque année près de 500,000 lattes. Les trois-quarts de cette production sont écoulés à l'étranger; l'autre quart est vendu à deux marchands de gros canadiens.

111 - USINE DE GENERATION ELECTRIQUE

L'usine de génération électrique de la Chaleur Bay Power Co. Limited est située à 24 milles en arrière de New-Carlisle, dans les limites de St-Elzéar, au rang 10, sur la rivière Hall.

La hauteur de chute utilisée est de 107 pieds. L'usine génère son courant au moyen d'une turbine de 438 kilowatts, dont 125 seulement sont employés. La conduite d'amener, de 4 pieds de diamètre, pourrait alimenter une autre turbine de 500 kilowatts.

L'énergie est transmise de Shigawake à New-Richmond inclusivement. Les taux jusqu'à St-Siméon sont (été 1937) de \$0.12 du kilowatt, moins 10%, et de \$0.03 net pour le chauffage; de St-Siméon à New-Richmond ils sont de \$0.15, moins 10%, et de \$0.03 pour le chauffage.

La compagnie transmet le courant à 6,600 volts. Elle devrait élever son voltage pour desservir Maria, Carleton et Nouvelle. Plusieurs habitants de ces municipalités ont engagé des capitaux dans l'érection de cette centrale.

COLONIE SAINT-LOUIS

Cette colonie, desservie par voie de mission par le curé de St-Omer depuis 1932, est située dans le canton Nouvelle.

Population

La population de la colonie est d'environ 300 habitants. Elle comprend 51 familles de colons, 12 garçons établis sur des lots et 1 forgeron, chef de famille.

Agriculture

Les principaux types de sol que l'on rencontre sont la terre forte (10%), la terre franche (15%), la terre légère (70%) et la terre noire (5%).

L'état d'égouttement des terres est passable; il serait bon si les grandes décharges ne faisaient pas complètement défaut.

Les lots ont une superficie de 100 acres, dont près de 0.7 d'acre sont labourés et 2 acres sont labourables. Le reste est en forêt, taillis, etc.

L'étendue labourée, qui est de 43 acres dans la colonie, comprend 40 acres en avoine et 3 acres en jardins. On nous dit que l'avoine ne mûrit pas parce que le défrichement n'est pas assez avancé.

Les autres cultures se résument à 200 acres en foin sur des terrains non essouchés.

La population animale comprend 20 chevaux, 40 vaches

et 4 boeufs de travail, 40 à 45 porcs, quelques moutons chez 6 colons (dont 1 en a sept) et environ 500 volailles.

La terre ne rapporte donc aucun revenu-argent. Ceux qui gardent des animaux ont une partie de la viande, du lait, du beurre et des oeufs dont ils ont besoin; tout le reste s'achète.

Ces gens tirent le plus fort de leurs revenus, soit \$100, de l'exploitation forestière sur leurs lots. Les travaux de voirie leur rapportent aussi \$50. A ces revenus proprement dits, s'ajoutent, pour boucler le budget, les octrois, les primes et les secours directs.

Il y a quelques lots abandonnés dans la colonie.

Industrie forestière

Une scierie est en activité environ 2 mois par année et scie 300,000 p.m.p. d'épinette, de sapin, de morisier et de bouleau. Durant sa période d'activité, elle donne de l'ouvrage à 5 colons. On croit qu'à son rythme actuel de production elle pourra se maintenir avec les ressources ligneuses de la colonie.

COLONIE ST-JEAN-DE-BREBEUF

Cette colonie, qui est desservie par voie de mission depuis 1930, est située dans le canton Nouvelle où elle occupe les rangs IV, V et VI et dans le canton Dugal.

Population

La population de la colonie est d'environ 400 habitants répartis dans 63 familles, dont 62 sont établies sur des lots; l'autre est celle d'un marchand. Il y a également 30 garçons sur des lots.

Agriculture

Le sol de la colonie se divise entre les types suivants: terre forte (5%), terre franche (30%), terre légère (60%) et terre noire (5%).

L'état d'égouttement des terres est bon. En terre franche et en terre légère, on a fait usage d'engrais complets à raison de 300 tonnes à l'acre. Les résultats ont été très bons.

L'étendue des lots est de 100 acres. Actuellement il y en a 2 labourées, 3 labourables et 2 en voie de préparation (abattis).

Les cultures, dans toute la colonie, comprennent 20 acres en ble, 150 en avoine, 5 en orge, 15 en pommes de terre. Il y a en plus 700 acres en foin non cultivé, ce qui permet à plusieurs colons d'en vendre.

On nous dit que l'avoine ne mûrit pas toujours et que les autres céréales ne mûrissent pas.

Quant aux animaux on compte 60 chevaux, 75 bovins chez 55 colons, 70 porcs, 20 moutons chez 3 colons et 450 poules.

Le revenu-argent provenant de la vente d'un peu de foin, réparti sur l'ensemble des colons représente peu de chose. D'un autre côté, les colons sont loin de tirer de la terre les produits dont ils ont besoin; presque tout s'achète. Ils retirent une cinquantaine de dollars de la vente du bois coupé sur leurs lots et autant des travaux de voirie. Les chantiers et la scierie locale assurent aussi un revenu à un certain nombre de gens. Mais tout cela n'est pas suffisant et à part les primes et les octrois, l'Etat a dû distribuer des secours directs.

Industrie forestière

Il y a une scierie dans la colonie. Elle est en activité de 2½ à 3 mois par année et a une production de 1,000,000 p.m.p. et 300,000 bardeaux. Les essences utilisées sont l'épinette (500,000 p.m.p.), le meri-

sier et le bouleau (500,000 p.m.p.). Pendant sa période d'activité elle emploie environ 30 hommes. Le bois provient des lots de colons. On croit qu'en maintenant son activité au rythme actuel, la scierie pourrait se maintenir encore vingt ans avec les ressources ligneuses de la colonie.

COLONIE ST-CONRAD-DE-PARZHAM

Cette colonie, dont l'établissement remonte à 1935, est située dans la partie nord-ouest du canton de Mann.

Au point de vue religieux, le desservant de St-Fidèle s'occupe également de St-Conrad.

POPULATION

La population totale de la colonie est d'une centaine d'habitants. Elle comprend 21 colons chefs de famille et 1 marchand celibataire.

AGRICULTURE

Le sol de la colonie se compose de terre forte (10%), de terre franche (20%), de terre légère (65%) et de terre noire (5%).

Les lots sont de 100 acres. Le défrichement est encore peu avancé et se résume à peu de chose. Les seules étendues labourées sont les jardinets que possèdent les colons et qui représentent environ 1/10 d'acre par lot. À part cela, il y a trois à quatre acres en souches par lot. Il n'y a donc pas encore eu de véritable culture. On a semé cette année, pour la première fois, un peu d'avoine.

De ce que nous venons de dire de l'état des cultures, l'on peut déduire ce que sont les troupeaux. Dans toute la colonie il n'y a que 4 chevaux, 2 vaches et 5 à 10 poules par colon.

Il s'en faut donc de beaucoup que ces gens vivent de la terre; en effet, elle ne leur rapporte pas de revenu-argent et ne leur fournit à peu près pas de denrées alimentaires. On nous dit qu'ils vivent d'octrois, de primes, de secours directs et de la vente d'un peu de bois.

L'avenir de cette colonie ne nous paraît pas assuré. C'est un groupement isolé, impossible à rattacher à un autre groupement. De plus, les travaux de classification poursuivis dernièrement dans la région, ont, paraît-il, donné des résultats assez peu encourageants.

COLONIE DE L'ALVERNE

(Stigmatas-de-St-François)

Les origines de cette colonie remontent à une quarantaine d'années. Ses progrès ont été très lents puisqu'elle n'est desservie par voie de mission que depuis 1931.

Elle est située à quelque six milles en arrière de Ste-Anne-de-Restigouche, dans le canton de Mann; son territoire est compris dans celui de la municipalité de ce canton.

POPULATION

La population de l'Alverne s'élève aujourd'hui à 630 âmes. Les colons sont au nombre de 135, dont 35 sont celibataires. Les scieries emploient 24 chefs de famille. Il y a également 2 marchands dans la colonie.

AGRICULTURE

Chaque colon possède un lot de 100 acres. On y relè-

ve un peu moins de 2 acres en grains, environ 7 acres en foin et une faible étendue en pommes de terre, soit un total de 9 1/3 acres sous cultures.

Les grains, qui couvrent 241 acres dans toute la colonie, comprennent: le blé (5 acres), l'avoine (220 acres), l'orge (4 acres), le sarrasin (6 acres) et les grains mélangés (6 acres). Les rendements à l'acre sont moyens: 18 boisseaux pour le blé, 20 pour l'avoine, 18 pour l'orge, 30 pour le sarrasin et 20 pour les grains mélangés. En plus des grains, on cultive le foin et les pommes de terre. Le foin couvre une superficie de 1,000 acres et donne un rendement de 1 tonnes à l'acre; les pommes de terre (20 acres) rapportent 150 boisseaux à l'acre. Il y a 9' jardinets.

Les animaux sont encore en petit nombre dans la colonie. On a trouvé qu'il n'y avait que 60 à 70 chevaux, soit un cheval par deux colons, quelque 70 vaches, 40 porcs, 4 moutons et 100 poules.

A l'exception du foin, dont on a un surplus, qu'on ne parvient d'ailleurs pas à vendre, ni la production animale ni la production végétale ne suffisent aux besoins de la colonie. On importe donc la plus grande partie de tout ce qui est nécessaire à la vie.

L'industrie forestière emploie, quelques mois par année, un certain nombre de colons, environ 50 croyons-nous, soit à la coupe, au transport et au flottage du bois, soit dans les scieries. Le revenu provenant de cette source s'établit à environ \$90 par famille de colons. D'un autre côté, les colons coupent du bois sur leur lot. Cette année (1937), ils en ont vendu en moyenne pour \$100 chacun. Enfin, les travaux de voirie leur ont rapporté \$50.

En résumé, le revenu-argent d'un colon de l'Alverne se chiffre à quelque \$240, dont 90 proviennent des salaires forestiers, \$100 de la vente du bois et \$50 des travaux de voirie.

Ce revenu nous paraît d'autant plus faible que la production agricole est loin de répondre aux besoins de la consommation familiale. Outre les primes et les octrois, on a été obligé dans certains cas de verser des secours directs.

On estime que pour permettre à un colon, lui et sa famille, de vivre de la terre sans le supplément de la vente de produits forestiers il lui faudrait 1/2 acre en jardinage, une vingtaine d'acres en grandes cultures et 5 ou 6 vaches laitières. Actuellement, il est encore loin de ce minimum puisqu'il n'a que 9 1/3 acres sous cultures et à peu près pas de troupeau.

11 - INDUSTRIE FORESTIERE

La colonie de l'Alverne compte trois scieries.

Celle de M. Eug. Cellard produit 1,500,000 p.m.p. Cette production comprend du bois de sciage, du bardeau, des lattes et du bois à fuseau. Cette scierie fonctionne 75 jours par année et emploie de 8 à 12 ouvriers. Les essences utilisées, qui proviennent de réserves forestières, comprennent l'épinette et le sapin (1,000,000 de p.m.p.), le merisier, le bouleau et le cèdre (500,000 p.m.p.)

Les scieries J. Perron et R. Perron ont une capacité quotidienne de 15,000 p.m.p. chacune. Elles fonctionnent durant 9 à 10 mois et emploient l'une et l'autre de 8 à 12 hommes au moulin et 25 aux chantiers. Environ la moitié de leur bois leur vient des lots des colons.

SAINT-FIDELE

Nous ne considérons ici que la partie du territoire de la municipalité de Restigouche-est qui a été livrée à la colonisation depuis 1932, dans le secteur nord de la municipalité.

Population

On estime à environ 400 âmes la population de cette partie nouvelle de la colonie St-Fidèle. D'après nos informateurs, on y compterait 72 chefs de famille et 24 garçons établis sur des terres, ainsi que 3 marchands.

Agriculture

Les lots sont de 100 acres. Sur chacun on relève, en moyenne, 0.5 d'acre labouré et 5 acres labourables en terrain non essouché.

La terre légère forme 65% du territoire, la terre franche 20%, la terre forte 10% et la terre noire 5%. On n'a encore fait l'essai d'aucun amendement ou engrais.

Les cultures se résument à peu de choses. Les colons ont de 2 à 4 acres d'avoine "dans les souches". Un certain nombre d'entre eux ont 1 ou 2 acres d'orge, d'autres 2 acres de fourrages verts. Les plus avancées ont 6 acres de foin en terrain encore en souches. Une vingtaine récoltent des pommes de terre et enfin une soixantaine possèdent chacun un jardinot, qui a d'ailleurs bonne apparence.

Le troupeau comprend 25 chevaux, 25 vaches et 5 boeufs de travail, 50 porcs, 10 moutons, et enfin de 5 à 10 poules par colon chez 75 d'entre eux.

A ce stade, l'agriculture ne rapporte évidemment aucun revenu-argent. Les colons sont même dans l'obligation d'acheter à peu près tout pour leur subsistance. Ils tirent leurs revenus de la vente du bois qu'ils font sur leurs lots et de leur travail chez les exploitants de la forêt. La première occupation leur procure de \$25 à \$150, (la moyenne étant de \$50) et la deuxième de \$3 à \$15 (la moyenne étant de \$10). Le revenu-argent du colon est donc d'environ \$60. A cela s'ajoutent les quelques octrois que les colons peuvent gagner. Comme ces revenus sont insuffisants, on a dû distribuer des secours directs.

COLONIE DE ROUTHIERVILLE

La colonie de Routhierville ou de St-Robert, fondée en 1908, est située dans les cantons de Milniket et d'Assémetquagan, sur la rivière Matapédia, et sur le parcours du chemin de fer National du Canada et de la route nationale dite Boulevard Perron. Au point de vue religieux, elle est desservie par Ste-Florence, paroisse du comté de Matapédia.

Population

La population de la colonie de Routhierville est de 350 habitants. Tous vivent sur des lots. Les agriculteurs-colons sont au nombre de 50.

Agriculture

Les lots sont de 100 acres. Actuellement, sur chaque lot, il y a en moyenne $7\frac{1}{2}$ acres labourées et 10 acres en pâturages non labourées.

Les divers types de sol que l'on rencontre dans la colonie comprennent la terre forte (6%), la terre franche (85%), la terre légère (7%) et la terre noire (2%). Les avis sont partagés sur la valeur du sol au point de vue agricole.

Les étendues sous culture forment un total de 370 acres pour toute la colonie. L'avoine couvre 125 acres, l'orge 25, le sarrasin 25, le foin 150, les pommes de terre 25, les racines fourragères 10 et les jardins de famille 10.

Les pâturages non labourés, s'étendent sur une superficie totale de 500 acres.

Les animaux, très peu nombreux, comprennent une trentaine de chevaux, nombre qui va croissant par l'élevage et les achats à l'extérieur; vingt-cinq vaches, quarante porcs, une centaine de moutons et quatre cents poules et poulets.

Ni les cultures ni les animaux ne rapportent de

Sud-Est-
Canton-Ristigouche



84-FIDELLE-DE-RISTIGOUCHE

COMTE DE BONAVENTURE

Echelle de 1 mille au pouce

revenu-argent au colon. D'un autre côté, il n'y a que très peu à gagner dans l'industrie forestière et rien à retirer de la vente du bois sur les lots car il a été incendié. Les colons n'ont pas non plus d'autre occupation complémentaire et l'industrie domestique est à peu près inexistante.

En résumé, la population de Routhierville vit, semble-t-il, de secours directs, de quelques travaux de voirie, d'octrois et de primes. Il n'y a dans toute la colonie qu'un seul vrai défricheur.

COLONIE ST-JEAN-de-MATAPEDIA

Cette colonie est située dans le canton Matapédia. Au triple point de vue religieux, scolaire et municipal, elle relève de la municipalité de St-François-d'Assise.

D'après les renseignements fournis par le secrétaire-trésorier de la municipalité de St-François, la population de la colonie dépasse 400 habitants. Elle comprend 68 colons, dont 61 chefs de famille, une dizaine de gens employés dans l'industrie forestière, 3 marchands et 1 forgeron, tous chefs de famille.

Le revenu-argent des colons serait en général extrêmement faible. Il oscillerait entre \$25 et \$85, la moyenne étant de \$55. Il provient de l'agriculture et des travaux de voirie. La première fournit une moyenne de \$25 à chaque colon et les seconds \$30.

Il ne semble pas possible de faire d'exploitation forestière sur les lots. D'ailleurs, d'après nos renseignements, à peu près la moitié des colons n'auraient pas sur leur terre suffisamment de bois de construction pour leurs besoins.

Il y a une scierie dans la colonie.

AUTRES GROUPEMENTS

MILNIKEK

Il existe dans le canton Milniké un groupement d'une cinquantaine d'habitants desservi, au point de vue religieux, par St-Laurent-de-Matapédia et faisant partie, au point de vue municipal, du canton non organisé de Milniké.

Ce groupement comprend 7 ou 8 familles qui s'étaient établies là, autour d'une scierie aujourd'hui incendiée. On croit que la scierie ne sera pas reconstruite et l'on parle de former cet établissement.

MILLSTREAM

Le groupement de Millstream, qui compte 50 habitants, est situé dans les limites de la municipalité civile de Restigouche-Ouest et est desservi par Saint-Laurent-de-Matapédia.

La population est demeurée stationnaire depuis 1931. Le bilan de l'agriculture se résume à deux jardins de famille. Le chemin de fer donne de l'emploi à 8 chefs de famille et dix célibataires sont journaliers.

Depuis mai 1937 une scierie portative qui, de fait, sera transportée ailleurs à la fin de la saison, donne de l'emploi à une quinzaine d'hommes qui sont ici de passage et ne pourraient s'y établir.

Trois des employés de chemin de fer sont locataires et cinq sont propriétaires. Un de ceux-ci s'occupe un peu de défrichement.

Les gens ne peuvent pas tous vivre de leur revenu et l'on doit distribuer des secours directs.

De l'avis de notre informateur, c'est un endroit sans avenir.

CONCLUSION

Les modes de vie principaux de la population du comté de Bonaventure, ainsi que nous l'avons vu tout au long de ce rapport, sont à des degrés divers selon les municipalités l'agriculture, l'industrie forestière et la pêche. Aucun cependant, sauf exception, ne peut à lui seul assurer complètement la subsistance des habitants.

L'agriculture pourrait réaliser des progrès considérables parce que les divers facteurs qui les conditionnent sont en général plus favorables qu'ailleurs sur le littoral gaspésien. Pour cela, un rajustement de l'économie agricole du comté s'impose afin de permettre à la population de tirer du travail de la terre une bien plus grande part de sa subsistance que maintenant, de réduire d'autant ses achats de diverses denrées et de profiter des marches dont elle dispose.

L'exploitation forestière a besoin d'être organisée en vue d'assurer la permanence de la forêt et du complément de revenus indispensable qu'elle peut fournir aux occupants du sol.

Quant à la pêche, elle pose un triple problème scientifique, technique et commercial, de la solution duquel seule peut provenir l'amélioration du sort de ceux qui s'y livrent.

Bref, dans Bonaventure comme dans les autres comtés de la péninsule, le renforcement de l'économie générale résultera de la coordination des modes de vie, de leur adaptation systématique à la nature et aux circonstances du milieu.

BNQ



C 000 171 993